

Le Monde

CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE – Nº 16728 – 7,50 F - 1,13 EURO · SAMEDI 7 NOVEMBRE 1998 · FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

La République honore les mutins de 1917

● L'hommage de Lionel Jospin au Chemin des Dames : « Que ces soldats, fusillés pour l'exemple, réintègrent pleinement notre mémoire collective ! » ● Ces mutineries sont longtemps restées un sujet tabou, frappé par la censure ● 49 soldats furent exécutés sur ordre de Philippe Pétain

LES COMBATS de la guerre de 1914-1918, quatre-vingts ans après la fin du premier conflit mondial, qui fit entre quinze et vingt millions de morts, ont été commémorés par Lionel Jospin, jeudi 5 novembre, sous la forme d'un hommage rendu aux mutins de Craonne, sur le Chemin des Dames, en 1917. C'est la première fois qu'un dirigeant français célèbre la mémoire de ceux qui avaient refusé, après la tuerie de l'offensive Nivelle, en avril 1917, de marcher au combat pour de nouveaux assauts inutiles et meurtriers. *« Certains de ces soldats, épuisés par des attaques condamnées à l'avance, glissant dans une boue trempée de sang, plongés dans un désespoir sans fond, refusèrent d'être sacrifiés. Que ces soldats, "fusillés pour l'exemple" au nom d'une discipline dont la rigueur n'avait d'égale que la dureté des combats, réintègrent aujourd'hui, pleinement, notre mémoire collective nationale ! »*, a déclaré le premier ministre.



Les cérémonies officielles avaient toujours évité, jusqu'à maintenant, le Chemin des Dames, en raison du souvenir des échecs de l'état-major et des mutineries. Nommé commandant en chef en remplacement de Nivelle, Philippe Pétain avait fait procéder à l'exécution de quarante-neuf des quelques centaines de condamnations à mort prononcées par les tribunaux militaires. Ces événements avaient été longtemps occultés, même si les pacifistes des années 20 et 30 en avaient gardé la mémoire. La censure s'était exercée pendant près de cinquante ans sur le cinéma, en France, le film de l'Américain Stanley Kubrick, *Les sentiers de la gloire*, réalisé en 1958, étant resté interdit jusqu'en 1976.

Président des Gueules cassées, association fondée en 1921, le général Jean Salvan a déclaré au *Monde* : *« Il est assez incohérent de réhabiliter des mutins alors qu'on s'est élevé contre des révoltes militaires à d'autres moments, comme en Algérie. »*

Lire page 8, notre série page 15 et notre éditorial page 20

Boris Eltsine à cœur ouvert en « prime time » à la télévision russe

MOSCOU
de notre correspondant

Une musique de film policier, de longs travellings dans des couloirs d'hôpitaux, des cortèges de voitures fonçant dans la nuit, des images d'artères, de ventricules et de cœur... Les téléspectateurs russes ont eu droit, jeudi soir 5 novembre, à cinquante minutes de frissons pour célébrer le deuxième anniversaire du quintuple pontage coronarien de leur président, Boris Eltsine. La chaîne de télévision NTV, qui a diffusé cette longue enquête, a choisi de mettre en « prime time » la santé du président russe, sujet qui, jusqu'à ces dernières semaines, n'était qu'effleuré avec précaution par les médias russes.

Le documentaire n'apporte pas de nouvelles révélations sur les conditions dans lesquelles s'était passée l'opération subie, le 5 novembre 1996, par M. Eltsine, cinq mois après sa réélection à la présidence de la Fédération de Russie. Le travail de NTV confirme, cependant, la gravité des risques encourus. Il raconte en détail la désinformation organisée alors par les officiels du Kremlin. Il est ainsi rappelé que le « concile » de médecins russes et étrangers, formé pour l'occasion, avait jugé que M. Eltsine était *« inopérable »*. Il est aussi expliqué comment une équipe de chirurgiens allemands se tenait prête, en cas d'échec de l'opération à cœur ouvert, à effectuer une transplantation cardiaque.

Ce dévoilement n'est pas la seule « première » de cette émission télévisée. De façon inhabituelle, en effet, les proches du président ont accepté de parler devant la caméra. Ancien porte-parole du Kremlin, Sergueï Iastrjemski raconte comment il avait pu contenir la curiosité des journalistes et des chancelleries occidentales. Ancien premier ministre, Victor Tchernomyrdine explique que *« non »*, les codes nucléaires ne lui avaient pas été transmis et que, d'ailleurs, il *« n'en avait pas besoin »*. Même la famille du président sort du silence : Naïna et Tatiana, épouse et fille de M. Eltsine, confient, devant une tasse de thé, combien il était *« un malade difficile, ne supportant pas de rester au lit »*.

L'impact de cette diffusion a été d'autant plus fort que le chef de l'Etat russe paraît, depuis plusieurs mois, incapable d'exercer pleinement ses fonctions. A 3 400 kilomètres de Moscou, il se repose, depuis une semaine, sur les bords de la mer Noire, victime, selon ses médecins, d'*« asthénie »* et d'une *« fatigue généralisée »*. La maladie présidentielle est ainsi devenue un fait public qui n'est plus contesté par personne, pas même par son entourage. Journaux et télévisions russes détaillent à l'envi l'affaiblissement général de M. Eltsine, dont le maintien à la présidence n'aurait d'autre but que d'éviter une élection présidentielle anticipée.

Cette opération-vérité a toutefois ses limites. Les députés de la Douma ont ainsi rejeté, jeudi, un projet de résolution présenté par les communistes et demandant qu'un bilan médical du président soit transmis aux parlementaires. Farouchement opposés à cette idée, les membres du parti de M. Tchernomyrdine, Notre maison la Russie, ont longuement cité en exemple la *« maladie du président français François Mitterrand »*, tenue secrète durant des années, malgré la publication régulière de bulletins de santé...

François Bonnet

La recherche en mal de réforme

LE MÉCONTENTEMENT des lycéens n'est pas encore apaisé que Claude Allègre doit affronter la grogne des personnels de la recherche. Assemblées générales, manifestations à Paris et en province, menaces de démissions au Comité national de la recherche scientifique, l'instance d'évaluation et de prospective de ce secteur, pétitions contre *« la mise au pas de la recherche publique »* : rarement ministre de la recherche a été la cible d'une si véhémente contestation. La colère – ou la déception – sont à la mesure des espoirs qu'avait fait naître, dans un milieu plutôt proche de la gauche, le gouvernement de Lionel Jospin. Le divorce entre les chercheurs et leur ministre n'en paraît que plus dommageable pour un secteur en mal de réformes.

Nul ne devrait s'étonner que le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie veuille conduire une politique scientifique volontariste. Mais on peut être surpris qu'il ait, par sa méthode au moins autant que par ses projets, choisi de « braquer » une communauté dont il connaît mieux que personne, en tant que chercheur, la sensibilité. Car il s'agit bien d'un choix assumé, davantage que d'une maladresse : *« Ce gouvernement est là pour réformer et il n'y a pas d'exemple où l'on réforme sans provoquer de réactions »*, affirme-t-il.

Sur le fond, que dit Claude Allègre ? Que la nation dépense beaucoup pour sa recherche – 2,3 % du produit intérieur brut, effort qui place la France au cinquième rang mondial, derrière le Japon et les Etats-Unis, mais à égalité avec l'Allemagne –, sans en être suffisamment payée en retour, en retombées industrielles. Que des retards inquiétants ont été pris dans des domaines aussi stratégiques que les biotechnologies ou les technologies de l'information et de la communication. Que les organismes publics de recherche sont, pour la plupart, trop fermés sur eux-mêmes. Que les équipes scientifiques vieillissent dangereusement, avec une moyenne d'âge qui se rapproche de la cinquantaine. Que les jeunes chercheurs, enfin, peinent à trouver leur place dans ce dispositif, une situation que le ministre jugerait *« criminel »* de laisser perdurer.

Pierre Le Hir

Lire la suite page 20

■ Attentat à Jérusalem

Une voiture piégée a explosé, vendredi, à l'entrée du principal marché de Jérusalem, faisant deux morts, dont au moins un kamikaze, selon le chef de la police. p. 3

■ Après Mitch, la famine

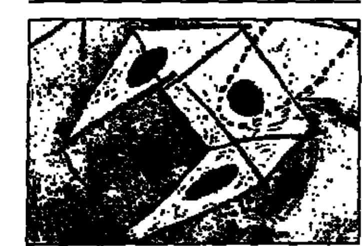
Les derniers bilans font état de près de 11 500 morts et 13 000 disparus, en majorité au Honduras et au Nicaragua. La famine et les épidémies menacent, alors que les chefs d'Etat d'Amérique centrale doivent se réunir lundi. p. 38

■ Les certitudes de Charles Millon

Le président de la région Rhône-Alpes réunit, ce week-end, le congrès constitutif de La Droite. « La droite n'a pas été au pouvoir depuis 1945 », déclare-t-il au Monde. p. 9

■ Régis Debray en national-républicain

Mieux vaut être un *« national-républicain »* conscient qu'un *« européiste »* grégaire : telle est la thèse défendue par Régis Debray lors d'une conférence prononcée vendredi à la Sorbonne, dont *Le Monde* publie des extraits. p. 19



■ « Parler quantique »

La physique quantique, vedette des laboratoires depuis soixante-dix ans, gagne soudain les cercles intellectuels et littéraires. p. 17

■ Le Nigeria vers la démocratie

Des élections pour désigner un président civil devraient avoir lieu avant le 11 mai 1999, mais les divisions ethniques menacent la transition démocratique. p. 2

■ Les Européens jugent l'Europe

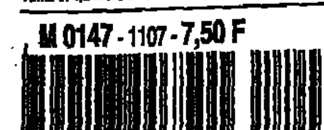
Selon un sondage effectué dans onze pays de l'Union, les jeunes Européens ont confiance dans la construction communautaire. Tony Blair est le plus populaire des dirigeants européens. p. 6

■ Banques : des choix délicats

Les unes après les autres, les banques annoncent de mauvais résultats pour le troisième trimestre 1998. Les dirigeants de trois des plus grands groupes mondiaux ont dû démissionner. p. 22

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 450 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2800 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 1107 - 7,50 F



L'avenir des lycées

■ Le mouvement s'enlise : faible mobilisation à Paris et en province

■ Allègement des programmes : le débat autour du contenu de l'enseignement

■ Les éditeurs de manuels scolaires face à la réforme de Claude Allègre

■ Le casse-tête des grilles horaires

Lire pages 12 et 13

Cellules humaines : une révolution

UNE ÉTAPE fondamentale dans la maîtrise du vivant vient d'être franchie par une équipe de biologistes américains, dirigée par les docteurs James A. Thomson et Jeffrey M. Jones (université de Wisconsin). L'hebdomadaire *Science* du 6 novembre révèle que ces chercheurs ont réussi, pour la première fois, à isoler et à mettre en culture des cellules embryonnaires humaines capables de se multiplier de manière infinie en laboratoire et de donner ainsi naissance aux différents tissus qui composent l'organisme humain. Cette « première » ouvre des perspectives thérapeutiques considérables, révolutionnant la médecine, mais suscite aussi de nouveaux dilemmes éthiques.

Lire page 28

Un Tour de France « raisonnable »



JEAN-CLAUDE KILLY

LES ORGANISATEURS de la Grande Boucle ont promis, jeudi 5 novembre, lors de la présentation du parcours de l'édition 1999, que l'épreuve serait *« raisonnable »*. Jean-Claude Killy, président de la Société du Tour de France, semble décidé à faire de l'épreuve un des fers de lance de la lutte contre le dopage, quelques mois après les affaires qui ont défrayé la chronique sportive de l'été.

Lire page 27

AFRIQUE **Le général Olosegun Obasanjo sera candidat à l'élection présidentielle qui devrait être organisée d'ici à la fin avril 1999, conformément aux promesses du général Abdulsalami Abubakar, successeur du général Sani Abacha, décédé en juin. En 1979, le général Obasanjo, alors chef de l'Etat, avait remis le pouvoir à un civil démocratiquement élu. Vingt ans plus tard, il devrait briguer un nouveau mandat, au suffrage universel, sous les couleurs du Parti démocratique du peuple (PDP). ● LES CLIVAGES ETHNIQUES, religieux, régionaux, qui ont fait de l'histoire nigériane l'une des plus mouvementées du continent, sont toujours aussi vivaces et menacent la transition vers la démocratie. ● LE PÉTROLE, plus grande richesse du pays (qui en produit deux millions de barils chaque jour), alimente les dissensions ethniques dans la région du delta du fleuve Niger.**

Les divisions ethniques menacent la transition démocratique au Nigeria

Le général Abdulsalami Abubakar a promis de tenir les engagements de son prédécesseur et de transmettre le pouvoir à un président civil démocratiquement élu avant la date butoir du 11 mai 1999

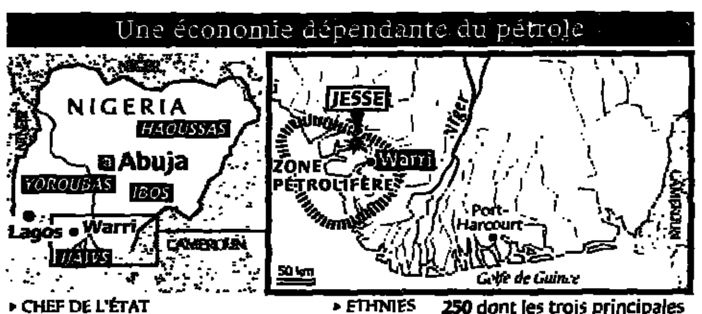
LAGOS
de notre envoyé spécial

Ancien chef d'Etat, général à la retraite, détenu politique récemment libéré, Olosegun Obasanjo a annoncé, le 3 novembre, sa candidature à la présidence du Nigeria. Le général Obasanjo voudrait se présenter sous les couleurs du Parti démocratique du peuple (PDP), la plus importante des neuf formations politiques récemment autorisées par la Commission électorale nationale indépendante (INEC).

La notoriété nationale et internationale du général Obasanjo, les puissants appuis dont il dispose dans l'armée et dans les milieux d'affaires en font dores et déjà l'un des favoris du scrutin présidentiel du 27 février 1999. Mais sa candidature a également provoqué de vives réactions dans les rangs de ce qui constituait hier l'opposition radicale à la dictature militaire de feu le général Sani Abacha.

Presque cinq mois après la mort soudaine du dictateur, le 8 juin, l'atmosphère politique a radicalement changé. « *Nous vivons une réelle liberté de la presse* », affirme un journaliste. « *C'est un sentiment de libération, après le pire régime qu'ait jamais connu le Nigeria* », renchérit Uzodinma Nwala, un membre de l'opposition qui a rejoint le PDP. Le général Abdulsalami Abubakar, qui a succédé à Sani Abacha, a restauré l'image internationale du pays et a promis de rendre le pouvoir aux civils avant le 11 mai 1999.

Sous la dictature, l'opposition s'était fédérée autour du milliardaire yorouba, Moshood Abiola, vainqueur de l'élection présidentielle du 12 juin 1993, aussitôt annulée par la junte militaire. Mais Moshood Abiola, emprisonné depuis 1994, est mort quelques jours après le général Abacha, sans avoir été libéré. Privée de sa figure de proue, l'opposition se cherche. Le général Obasanjo voudrait profiter de ce vide, mais la communauté yorouba, majoritaire dans le sud-ouest du pays, est très divisée à son sujet.



DIVISIONS RÉGIONALES

Action pour la démocratie (AD), un autre parti légalisé par l'INEC parle d'« *autoperpétuation du régime militaire* », et au sein même du PDP d'autres dirigeants, dont l'ancien vice-président Alex Ekwueme sont candidats à la candidature. Gani Fahenwinmi, avocat et militant des droits de l'homme, opposant à toute forme de présence des militaires au pouvoir explique : « *l'armée a fait venir Obasanjo pour nettoyer derrière elle. En 1979* [le président Obasanjo a remis le pouvoir au civil Shehu Shagari] *il a fait inclure dans la Constitution un article stipulant que les militaires ne pourraient jamais être poursuivis pour les actes commis sous leur régime* ». Depuis, le général jouit d'un statut ambigu dans la vie politique nigériane. Yorouba, l'ex-président, chrétien, a souvent servi les intérêts des oligarchies haoussa et peule du nord du pays et de nombreux Yoroubas ne lui ont toujours pas pardonné d'avoir favorisé Shehu Shagari aux dépens de leur candidat de l'époque, Obafemi Awolowo.

Car les divisions régionales, ethniques et religieuses, qui ont fait de l'histoire nigériane l'une des plus mouvementées et les plus sanglantes du continent, sont toujours aussi vivaces. Certes, le général Abdulsalami Abubakar a en partie apaisé ces tensions. Un consensus semble s'être dégagé autour du *power shift*, le transfert de pouvoir qui verra la présidence revenir à un Sudiste, au bout de presque deux décennies de pouvoir exclusivement nordiste.

Mais cet arrangement ne concerne que deux des groupes qui composent le Nigeria : les Yoroubas au Sud et la coalition haoussa-peule au Nord. Les Ibos du sud-est sont courtisés par toutes les formations politiques, mais aucune n'envisage sérieusement de présenter un candidat originaire de cette région – qui fit sécession sous le nom de Biafra en 1967. Les Ijaws, l'ethnie majoritaire dans le delta du Niger, la principale région de production pétrolière, sont – malgré la violence de leur militantisme ethnique – également exclus de la course à la présidence. A ces grands antagonismes s'ajoutent les craintes de communautés plus petites – comme les Ogonis – qui redoutent d'être écrasés par les poids lourds ethniques du Nigeria. Cette instabilité a été sciemment entretenue par le régime du général Abacha, qui a porté le nombre des Etats de la fédération à trente-six et redécoupé les communes de façon à exacerber les rivalités internes de ses opposants potentiels, comme dans la région de Warri en pays Ijaw ou chez les Yoroubas, à Ife.

GLISSEMENT VERS LE SUD

Il n'est pour l'instant pas question de revenir sur ces réformes institutionnelles, pas plus que sur la mystérieuse Constitution de 1995, qui n'a jamais été publiée. Le prix Nobel de littérature, Wole Soyinka, ou Gani Fahewinmi ont beau lancer des appels à l'organisation d'une conférence nationale souveraine, qui redéfinirait les fondements de la fédération nigériane, seul le *power shift* vers le sud intéresse les candidats de poids, c'est-à-dire ceux qui se réclament du PDP ou du Parti populaire (*All people's Party*) surnommé *Abacha's People Party* (le parti des gens d'Abacha) en raison de la présence de collaborateurs du défunt dictateur à sa tête.

Les militaires du Nord se seraient résignés à ce glissement vers le sud. La plupart d'entre eux sont conscients de la nécessité d'au moins se refaire une réputation, après les abus colossaux commis sous le régime du général Abacha. De l'aveu même d'Anthony Ani, ministre des finances de l'ancien dictateur, le conseiller national à la sécurité, Ismaïla Garzo, a pu retirer 1,327 milliard de dollars des réserves de la banque centrale, sans aucun contrôle.

M. Garzo a été brièvement arrêté, et les journaux de Lagos ont rapporté que l'on avait retrouvé à son domicile, 250 millions de dollars en liquide. Le total des sommes recouvrées depuis l'accession au pouvoir du général Abubakar dépasserait le milliard de dollars. Mais cette chasse au trésor et les arrestations qui l'accompagnent sont entourées de la plus grande opacité et, officiellement tout au moins, aucune procédure judiciaire n'a été entamée.

Thomas Sotinel

Le delta du Niger malade de son pétrole

WARRI
de notre envoyé spécial

En à peine un mois, le Nigeria a perdu plus de 200 millions de dollars. Depuis l'occupation, le 6 octobre, de vingt stations de pompage par de jeunes militants Ijaws, la production pétrolière du sixième exportateur mondial – environ deux millions de barils/jour – est réduite d'un quart. Le 2 novembre, les militants ont commencé d'évacuer les stations de la Shell dans l'est de l'Etat du Delta, où est concentré l'essentiel de la production pétrolière. Mais dans l'ouest, aux abords de Warri, l'occupation continue.

Les Ijaws, la principale ethnie du delta du Niger, ont choisi un moment crucial dans la vie du pays pour lancer leur offensive. Quatre mois après la mort du dictateur Sani Abacha, le pays le plus peuplé d'Afrique avance vers la démocratie. D'ici à mars 1999, cinq scrutins seront organisés et une nouvelle Constitution adoptée. Un processus qui nécessite beaucoup d'argent et un minimum de stabilité. Or l'offensive des Ijaws menace aussi bien les finances que la stabilité du Nigeria. En un an, les troubles ethniques dans la région pétrolière ont fait plus de mille morts et des dizaines de milliers de déplacés. Pour les jeunes Ijaws, il s'agit de contrôler les revenus du pétrole, fût-ce aux dépens d'autres ethnies ou de l'unité du pays.

Batan est un village misérable sur les bords d'un affluent de la rivière Warri. Peuplé d'Ijaws, le petit groupe de cases jouxte une station de pompage appartenant à Shell. Samson Amakuba est le président des jeunes du village qui ont pris le contrôle de la station. Il reçoit dans une maisonnette de contreplaqué, équipée d'une télévision, d'un magnétoscope et d'une chaîne stéréo. Un habitant du village explique : « *Quand les compagnies pétrolières veulent travailler sur le territoire de Batan, ils doivent faire affaire avec Samson.* » Mais cette activité lucrative n'a pas enrichi le reste du village, privé d'eau et d'électricité.

REDÉCOUPAGE ADMINISTRATIF

Ce n'est pas cette misère qui a provoqué la fureur des jeunes Ijaws. Lors du dernier redécoupage administratif du Nigeria, en 1996, le gouvernement fédéral a situé le chef-lieu d'une banlieue de Warri en territoire ijaw avant de revenir sur sa décision et de le déplacer en territoire itsekiri, une communauté rivale des Ijaws. Cette décision a provoqué un mouvement de colère que les autorités sont impuissantes à endiguer. Depuis mars 1997, les Ijaws tuent les Itsekiris et détruisent leurs maisons.

Les deux communautés n'ont jamais été du même côté. Du temps de la traite des Noirs, les Itsekiris vendaient les Ijaws aux négriers. Lors de la colonisation, ils ont « *embrassé les valeurs européennes, alors que les Ijaws restaient très primitifs* », explique Patrick Fregene, un des dirigeants itsekiris. Cette domination se traduit en termes fonciers : les tribunaux ont reconnu aux Itsekiris la propriété de la plupart des zones pétrolifères. Mais la communauté n'est pas nombreuse, quelques centaines de milliers de personnes, alors que les Ijaws sont entre cinq et dix millions, ce qui en fait la quatrième ethnie du pays, derrière les Yoroubas, les Haoussas et les Ibos.

Dans le village d'Ugbuwangue, dans la banlieue de Warri, un groupe d'Itsekiris court sous l'orage. On vient de leur annoncer une attaque ijaw. La rumeur n'est pas fondée, mais le village est sur les nerfs depuis des semaines. Certains des fuyards viennent d'Ode-Itsekiri, la ville sacrée de la communauté, qui a été rasée par les Ijaws le 24 octobre. Kenneth Juku raconte : « *Ils sont arrivés pendant la nuit avec des fusils et des grenades. Je me suis caché pendant trois jours dans la brousse. Trois personnes ont été brûlées vives dans leur maison. Un vieil homme est mort de faim dans la brousse.* »

La ville de Warri n'a pas été épargnée. Des dizaines de maisons ont été rasées. Un jeune du voisinage explique : « *Ces gens sont diaboliques, on ne les voit pas arriver, ils ne parlent pas, ils chantent leurs chants de guerre, et ils repartent.* » Lors de la dernière attaque, les forces de l'ordre sont arrivées deux heures après le départ des assaillants.

La terreur que répandent les Ijaws s'appuie sur les pouvoirs magiques que leur prêtent leurs victimes, une réputation entretenue par la décapitation rituelle des cadavres par les agresseurs. Désormais, les propriétaires des maisons affichent leur appartenance ethnique sur leur porte lorsqu'ils ne sont pas itsekiris, dans l'espoir, d'échapper à la fureur des Ijaws.

Les jeunes de Batan affirment ne nourrir aucune haine contre les Itsekiris, comme ils disent tout ignorer de la présence d'armes dans le delta. Mais pour eux « *les Itsekiris se sont établis chez nous par la ruse et par la force.* » A Lagos, un diplomate occidental qui vient d'effectuer une visite dans la région est catégorique : « *C'est une entreprise de nettoyage ethnique.* » Plus à l'ouest, les Ijaws ont engagé une autre campagne de terreur contre les Ilajis, qui a fait des centaines de morts. Les groupes de jeunes se sont rassemblés en une organisation baptisée « *Communautés fédérées Izon* [Ijaw] *du delta du Niger* », une structure assez efficace pour prendre simultanement le contrôle de vingt stations de pompage et pour défier les forces de l'ordre, et qui dispose d'armes achetées ou volées à la police et à l'armée.

VISÉES SÉPARATISTES

Le pouvoir fédéral nigérian et les compagnies pétrolières sont dans une situation inconfortable. La terrible répression dans le pays ogoni voisin, la pendaison de Ken Saro-Wiwa et de ses camarades en 1995 ont laissé des traces indélébiles. Pour les multinationales du pétrole, il est désormais impossible d'opérer à l'abri d'un appareil repressif. Pour le gouvernement du général Abubakar, qui a réussi à restaurer partiellement l'image internationale du Nigeria, il est hors de question de recourir à la force. Les renforts envoyés dans la région restent très discrets.

L'administrateur militaire de l'Etat du Delta, où sont situées toutes les stations contrôlées par les Ijaws, a donc organisé des pourparlers de paix entre les deux communautés. Cette rencontre a surtout permis de constater à quel point les jeunes Ijaws échappent à tout contrôle : même les chefs traditionnels sont impuissants à leur faire entendre raison.

La solution du problème passe par le développement du delta du Niger, qui fournit la quasi-totalité des ressources en devises du pays, alors qu'il reste une des régions les moins développées. La Commission pour le développement des zones pétrolières et minières (Ompadec), mise en place par le général Abacha a été le lieu de tous les trafics, de tous les détournements. Les jeunes de Batan montrent les lignes électriques qui étaient censées approvisionner leur village : elles n'ont jamais été raccordées au réseau. L'Ompadec a été restructurée, un nouvel administrateur nommé. Mais les Ijaws veulent plus : le pouvoir politique, et certains d'entre eux entretiennent des visées séparatistes. Une hypothèse inenvisageable dans un pays qui perdit un million de ses habitants lors de la tentative de sécession du Biafra, il y a trente ans.

T. S.

L'explosion de l'oléoduc à Jesse a fait quelque 2 000 victimes

JESSE
de notre envoyé spécial

Du cataclysme ne témoignent plus que la terre battue qui recouvre les fosses communes, la tranchée qui met à jour le pipeline et les restes noircis de la valve qui a laissé fuir l'essence. Mais trois semaines après l'explosion du 17 octobre, dans les petits villages autour de la ville de Jesse, le bilan continue de s'alourdir. « *Nos équipes ont comptabilisé presque 2 000 morts* », affirme J.I. Ogude, un chef traditionnel. Le jour de l'explosion, des milliers de personnes étaient venues s'approvisionner : dans tout le voisinage on savait que l'essence – transportée par le pipeline depuis la raffinerie voisine de Warri vers le nord du Nigeria – s'écoulait à flots depuis deux jours.

REPORTAGE

Prévenues de la fuite du pipeline, des milliers de personnes étaient venues s'approvisionner

Une étincelle a provoqué une gigantesque explosion, faisant 700 morts sur le coup. Dans les heures qui ont suivi, des centaines de personnes ont été conduites vers les hôpitaux et les cliniques de la région. Ensuite, elles ont fui dans leurs villages. Selon le chef Ogude, « *l'administrateur militaire s'est rendu à l'hôpital et a eu des mots très durs pour les brûlés, en leur reprochant d'avoir saboté le pipeline. Les gens ont eu peur d'être arrêtés* ». Parmi ces fuyards, beaucoup sont morts faute de soins.

Aujourd'hui encore, des équipes de la Croix-Rouge nigériane continuent de sillonner la brousse afin de persuader les victimes de la catastrophe de venir se faire soigner. A l'hôpital de Sapele, la seule structure de santé publique de la région, Moses Gospara, un jeune homme de vingt-deux ans brûlé aux deux jambes, s'exprime très prudemment. Non, il n'était pas venu prendre de l'essence, juste pour voir ; non, il ne sait pas ce qui a provoqué l'explosion. Il semble en fait qu'un groupe de jeunes gens avaient pris l'habitude de détourner de l'essence en utilisant une valve de maintenance. Cette semaine-là, ils l'ont mal refermée, et le carburant a continué de s'écouler, attirant par milliers les habitants des misérables villages alentour.

MORTELLE CONVOITISE

La mortelle convoitise des pauvres gens de Jesse a une cause : la terrible pénurie de carburant que connaît depuis des mois le Nigeria. Premier producteur de pétrole d'Afrique subsaharienne, le pays a perdu presque toutes ses capacités de raffinage, à force de négligence et de corruption. Pourtant, l'essence reste subventionnée et ne coûte, à la pompe, que 11 nairas (70 centimes). Mais il faut faire deux ou trois jours de queue pour accéder aux stations-service. Se procurer du carburant, c'est l'assurance d'un profit immédiat, dans un pays qui est loin d'avoir suivi ses voisins d'Afrique de l'Ouest sur la voie de la reprise économique.

Le chantier de réparation du pipeline avance rapidement. Un mince filet d'essence s'écoule de la section qui doit être remplacée. Le site est gardé par des soldats de la division amphibie, envoyée de Lagos pour maintenir l'ordre dans cette région troublée par des conflits ethniques qui menacent de priver le Nigeria de son unique source de devises. Un jeune homme venu d'Atiwor, un village voisin, arrive sur les lieux, très agité : « *On m'a prévenu que les soldats vendaient l'essence qui continue de couler du pipeline* », affirme-t-il à voix haute. Furieux et embarrassé, un militaire menace de l'arrêter.

T. S.

هكذا من الأصل

Israël : le débat sur l'accord de paix reporté après l'attentat de Jérusalem

Une voiture piégée a tué au moins deux personnes

Un interlocuteur anonyme se réclamant du Mouvement de la résistance islamique Hamas a revendiqué l'attentat à la voiture piégée perpétré vendredi 6 novembre, au marché de Mahané Yéhouda, à Jérusalem, qui a fait au moins deux morts dont au moins un kamikaze et une quinzaine de blessés. Des responsables palestiniens ont condamné cet acte.

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Une voiture piégée a explosé, vendredi 6 novembre, à 9 h 45 (07 h 45 GMT) à l'une des entrées du marché de Mahané Yehouda, le plus gros marché de Jérusalem, alors que les Israéliens se préparaient à faire leurs achats avant le début du shabbat. L'attentat a fait deux morts, dont au moins un kamikaze, a déclaré le chef de la police de Jérusalem, le commissaire Yaïr Yitzhaki. Toujours d'après la police, il y aurait quinze blessés, dont un dans un état grave.

M. Yitzhaki a indiqué que la police avait reçu un coup de téléphone anonyme revendiquant, au nom du Mouvement de la résistance islamique Hamas, l'attentat de Mahané Yehouda. Fayçal Husseini, le principal responsable palestinien à Jérusalem, a condamné l'attentat. *« Certains tentent à nouveau de torpiller l'ensemble du processus de paix. C'est très triste qu'un tel incident puisse se produire au moment même où nous sentons venir la paix »*, a-t-il déclaré à la radio militaire israélienne.

D'après un témoin, la voiture était immatriculée à Jérusalem. Le véhicule, ont indiqué d'autres témoins cités par l'agence *Associated press*, serait une Fiat rouge. Elle a percuté un étal à l'une des entrées du marché, rue Jaffa, à l'angle d'une venelle conduisant à Mahané Yehouda. Le secteur a aussitôt été bouclé par la police, dont des membres sont montés sur les toits environnants pour surveiller les lieux.

Des témoins on indiqué qu'il y a eu deux explosions. Après la première, la plupart des clients se sont enfuis. C'est ce qui expliquerait le bilan relativement peu élevé de victimes et de blessés. *« Nous avons eu de la chance, car à l'heure de l'attentat le marché n'était pas encore bondé »*, a déclaré pour sa part M. Yitzhaki.

« ON NE PEUT PAS TOUT EMPÊCHER »

Peu de temps après l'attentat, le maire (Likoud) de Jérusalem, Ehoud Olmert, a déclaré aux journalistes que la gravité de cet acte ne se mesurait pas au nombre des victimes mais au moment choisi pour le perpétrer. *« Chaque fois que les négociations israélo-palestiniennes sont sur le point d'aboutir »*, de tels actes sont commis, a fait remarquer M. Olmert, selon lequel cet attentat *« ne changera pas l'attitude »* d'Israël. *« On continuera »*, le processus de paix, a ajouté le maire, qui a affirmé qu'Israël avait reçu diverses indications sur des attentats en préparation, qu'il n'a pas rendues publiques. Plusieurs attentats ont été étouffés dans l'œuf, a certifié M. Olmert, soulignant qu'*« on ne peut pas tout empêcher »*.

Le gouvernement israélien, qui venait de reprendre la discussion – commencée la veille après un report de plusieurs jours – du Mémorandum israélo-palestinien signé le 23 octobre à Wye Plantation, aux Etats-Unis, a reporté *sine die* cet examen, qui devait se clore par un vote.

Un communiqué officiel a indiqué que *« quelles que soient les circonstances, il n'est pas question de poursuivre les délibérations sur une ratification de l'accord de Wye River »*, lequel exige, entre autres, des Palestiniens une lutte sans merci contre le terrorisme. Le premier ministre, Benyamin Nétanyahou, a néanmoins convoqué le gouvernement pour la fin de la matinée, mais pas pour parler de l'accord israélo-palestinien, a précisé un porte-parole officiel.

Peu de temps après l'attentat, l'activité a repris sur le marché, où les rangs des acheteurs étaient toutefois nettement plus clairsemés. Il n'y a eu aucun mouvement de panique. Sur ce même marché, 17 personnes avaient été tuées dans un attentat perpétré par deux kamikazes le 30 juillet 1997.

Georges Marion
(avec AFP et AP)

Les universités israéliennes sont paralysées par une grève des étudiants

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Lorsqu'il quitte son appartement de la rue des Amants-de-Sion, dans le quartier de Rehavia, à Jérusalem,

REPORTAGE

Les frais d'inscription exorbitants sont à l'origine du mouvement

Yaakov Neeman, chaque matin, est salué par une demi-douzaine de jeunes gens narquois qui viennent de passer la nuit sur le trottoir, allongés dans des sacs de couchage. Devant cette scène qui se répète depuis deux semaines, M. Neeman se comporte toujours de la même manière : il domine son agacement et monte rapidement dans la voiture qu'un chauffeur, chaque matin, vient ranger devant sa porte.

Yaakov Neeman est un proche ami de Benyamin Nétanyahou et son tout dévoué ministre des finances. Depuis des semaines, il refuse de céder aux exigences des 200 000 étudiants en grève pour une revendication simple : la réduction de moitié de leurs frais d'études. La seule inscription annuelle à l'université, pour qui ne bénéficie pas d'une bourse, avoisine 10 000 shekels, soit environ 14 000 francs, une somme énorme ramenée au niveau de vie moyen en Israël. Voilà pourquoi, toutes les nuits, des étudiants dorment devant sa porte. De Haïfa à Tel Aviv, en passant par Jérusalem et Beersheba, toutes les universités sont en ébullition, investies dans une grève dure partie de Haïfa à la mi-octobre.

Sur le bord des routes, aux carrefours des avenues des grandes villes, des étudiants distribuent tracts et autocollants, sollicitant l'appui des passants, qui, le plus souvent, le leur accordent volontiers. Dans toutes les villes universitaires du pays, les manifestations étudiantes se multiplient et parfois dérapent. La solidarité se développe. Mercredi 4 novembre, la centrale syndicale Histadrout, dirigée par les ennemis politiques de M. Nétanyahou, a organisé une grève d'appui d'une heure, qui a été convenablement suivie.

Le même jour, les dockers recevaient une délégation estudiantine pour l'assurer de leur soutien ; le jeudi, à Jérusalem, plusieurs dizaines d'étudiants étaient interpellés au cours d'une manifestation plus violente que d'habitude. Seize d'entre eux ont été déférés devant la justice, donnant à leurs camarades un nouveau motif de mobilisation. Les collègues de Yaakov Neeman commencent à s'inquiéter. Mais ce dernier demeure inflexible.

« Nous ne céderons pas », assure pourtant Adi, étudiante de première année à l'université de Haïfa. Ce petit bout de femme frêle n'a intégré l'université que récemment, à la fin de ses deux ans de service militaire obligatoire effectués à la sortie du lycée. Vêtue d'un T-shirt blanc – où est imprimé, au recto, l'unique revendication du mouvement et, au verso, le sigle d'une société aérienne qui joue les sponsors –, elle campe depuis deux semaines à l'entrée du domaine universitaire, barré de blocs de pierres et de matériaux divers.

Autour des tentes surmontées d'un portrait d'Itzhak Rabin, on discute des actions du jour. Dans quelques instants, une manifestation descendra en ville pour bloquer un carrefour ; un autre groupe partira discuter avec les étudiants en grève du Technion, l'institut où est formée l'élite scientifique et technique du pays. La grève a reçu le soutien du corps enseignant, qui fait circuler des pétitions. L'administration de l'université offre généreusement ses infrastructures.

MONTÉE DU CHÔMAGE

A l'aune des locaux de Nanterre, le campus de l'université de Haïfa est l'équivalent d'un établissement cinq étoiles. Dans un décor enchanteur, 13 000 étudiants bénéficient d'un encadrement de haute qualité, de locaux spacieux et fonctionnels, de matériels modernes et d'équipements sportifs abondants. Mais la médaille a son revers : le coût des études. Adi, élève infirmière, affirme qu'elle n'y arriverait pas si elle ne pouvait compter sur ses parents, gens modestes qui se saignent pour leur donner, à elle et à son frère étudiant en biologie, une éducation supérieure. Frais d'inscription importants, droits d'études élevés – *« pas autant qu'aux Etats-Unis, mais pas loin »* –, location d'une chambre, livres, vêtements et nourriture. Adi jongle avec les chiffres, détaillant les postes d'un budget impossible à boucler.

Comme la plupart de ses camarades, elle travaille en même temps qu'elle étudie. Mais la crise est là. En deux ans, le chômage a sensiblement augmenté, frappant les secteurs les moins spécialisés, ceux précisément où la main-d'œuvre étudiante se heurte à une forte concurrence. Le ralentissement de l'activité économique générale, qui a mis des milliers de parents d'étudiants dans la difficulté, et la hausse du dollar, sur lequel est indexé le loyer, ont achevé de plomber son budget. Acculée, Adi se sent infantilisée et dépendante, honteuse de devoir compter sur ses parents pour survivre.

LES YESHIVAS PRIVILÉGIÉES

Des milliers de camarades partagent avec elle ce même sentiment, qui explique leur détermination et la force d'un mouvement sans équivalent dans l'histoire des luttes étudiantes locales. La grève se veut apolitique, ainsi que l'explique David, trois ans dans la marine suivis de trois autres années à la faculté de sciences politiques de Haïfa. Lui aussi est bien déterminé à aller *« jusqu'à la victoire »*, en évitant surtout de prononcer publiquement tout mot d'ordre politique, qui risquerait de nuire à l'unité du mouvement, de séparer l'université de Haïfa, réputée à gauche, de celle de Bar-Ilan, dans la banlieue de Tel Aviv, une université religieuse réputée à droite.

Est-ce seulement possible ? Chassée par la porte, la politique a tôt fait de revenir par la fenêtre. *« J'ai fait trois ans de service militaire*, explique David, *j'ai risqué ma vie, et on me demande de payer des sommes folles pour étudier, alors que l'étudiant religieux d'une yeshiva non seulement ne fait pas de service militaire, mais étudie gratuitement une matière* (la Bible et le Talmud) *qui ne produira aucune richesse. Et, plus tard, c'est encore moi qui paierai des impôts pour le nourrir. »*

C'est là l'un des grands ressentiments qui anime le mouvement étudiant. Jamais les religieux n'avaient été autant financièrement remerciés du soutien qu'ils apportent à la coalition chancelante de M. Nétanyahou. Mais jamais non plus la manne versée aux rabbins n'avait fait l'objet d'une telle révolte. Au point d'en menacer les tabous les plus sacrés. *« Dans ce pays*, argumente vivement David, *les choix de sécurité conditionnent tout le reste. Mais quelle sécurité ? 160 000 colons reçoivent des milliards pour leurs implantations et leurs routes, alors que les étudiants tirent la langue et n'étudient plus. Or c'est avec la formation de ses cadres qu'Israël a su résister à ses ennemis. Et pas avec ses étudiants en théologie. »*

G. M.

Vers la fin du conflit entre la presse et le gouvernement en Algérie

L'acceptation du règlement de leurs dettes par les principaux quotidiens constitue un succès pour le régime

LES JOURNAUX privés algériens devraient être de retour dans les kiosques à partir de lundi 9 novembre. Le conflit – officiellement commercial – qui, au départ, le 16 octobre, opposait quatre des principaux quotidiens algériens aux imprimeries d'Etat est en passe de s'achever. Les journaux, menacés d'asphyxie financière, ont indiqué jeudi 5 novembre qu'ils allaient régler leurs arriérés de paiement. Par solidarité avec leurs confrères, trois autres quotidiens avaient suspendu leur publication. *« Les journaux reprendront leur parution dans les prochains jours »*, a confirmé à l'agence Reuters l'un des responsables de la rédaction d'*El Watan*, Omar Berbiche. *« Nous avons opté pour le paiement de notre dette »*, a-t-il ajouté.

L'affaire avait commencé lorsque les imprimeries d'Etat avaient réclamé à quatre quotidiens (*El Watan*, *Le Matin*, *Liberté* et *La Tribune*) le paiement sous quarante-huit heures de l'intégralité de leurs dettes. Le montant global n'a pas été dévoilé mais il est important puisque, pour le seul *Matin* (environ 100 000 exemplaires diffusés quotidiennement), la créance dépasse le milliard de dinars (100 millions de francs), selon les chiffres publiés par les imprimeurs. Pour une diffusion voisine, *El Watan*, de son côté, évalue la sienne à 30 millions de dinars (3 millions de francs).

Il est vite apparu que ces deux derniers titres surtout étaient visés. Et c'est à partir de ce moment que l'affaire a pris une tournure politique dans une Algérie en précampagne présidentielle. *El Watan* et *Le Matin* avaient en effet défrayé la chronique ces derniers mois en s'attaquant vigoureusement à des hommes politiques réputés intouchables. Le général Mohamed Betchine, l'ami et le conseiller du chef de l'Etat, a été la première cible. Accusé de comportements mafieux et d'avoir pratiqué la torture sur des islamistes à la fin des années 80, il a démissionné de son poste de ministre-conseiller à la présidence. La campagne de presse a également touché le ministre de la justice, Mohamed Adami, poussé à la démission mais qui n'a, semble-t-il, pas porté plainte à ce jour contre le quotidien. Pour les journaux suspendus et ceux en grève par solidarité (*Le Soir d'Algérie*, *Le Quotidien d'Oran*, *El Khabar*), le conflit avec les imprimeries est un prétexte du pouvoir pour *« museler la presse »* dans son *« juste combat pour la liberté d'expression »*. Le régime, ont-ils rappelé ces derniers jours, a la haute main sur toutes les imprimeries et contrôle, *via* les entreprises ou les organismes publics, les trois quarts de la publicité.

Dans son discours du 1er novembre, le président Zéroual n'a pas proposé de compromis. *« Nous devons préserver la liberté de la presse*, a-t-il dit, avant d'ajouter que celle-ci ne saurait *« en aucune manière être le prétexte pour attenter à l'honneur ou à la dignité des individus, qui sont protégés par la Constitution »*. La contre-attaque est venue du ministre de la communication et de la culture, Habib Chawki Hamraoui, qui a affirmé, chiffres à l'appui, qu'*El Watan* et *Liberté*, deux des journaux absents des kiosques, sont ceux qui récoltent le plus de publicité étatique, loin devant le *Moudjahid*, le quotidien gouvernemental. Parler de monopole sur la publicité est *« fallacieux »*, a ajouté le ministre.

Le retour des journaux en kiosques, s'il se confirme, constitue une victoire pour le régime, qui a réussi à cantonner le conflit à son volet commercial. Les journaux vont régler leurs dettes. Gérés avec beaucoup de laxisme, il n'est pas certain que tous les titres en délicatesse avec leurs imprimeurs puissent s'en acquitter. *La Tribune* et *Le Soir d'Algérie* sont les plus menacés de disparition.

Jean-Pierre Tuquoi

Le retour de la presse étrangère ?

La presse étrangère va de nouveau être distribuée en Algérie et l'hebdomadaire *Jeune Afrique* a déjà reçu une autorisation, a annoncé jeudi 5 novembre le ministre algérien de la communication et de la culture, Habib Chawki Hamraoui. *« Il n'y a plus aucun obstacle à la distribution de la presse étrangère. Il s'agit d'une question strictement commerciale et les journaux désireux d'être diffusés dans notre pays n'ont qu'à prendre leur dispositions »*, a expliqué le ministre lors d'une rencontre avec les correspondants étrangers.

La presse internationale n'était plus distribuée en Algérie depuis la fin des années 80. En mars 1998, le même ministre avait assuré les représentants de l'Association mondiale des journaux (AMJ), en visite à Alger, que les journaux étrangers pourraient être distribués librement dans un délai d'un mois.

Les Serbes quittent massivement la province du Kosovo

Ils s'inquiètent de l'autonomie dont pourraient bénéficier les Albanais

Après le retrait de plusieurs milliers de policiers du Kosovo, la population serbe de cette province se sent abandonnée et menacée par la perspective que les Albanais (90 % de la population) puissent obtenir, un jour, une large autonomie. Nombreux sont ceux qui ont décidé de s'installer ailleurs en Serbie. Le phénomène n'est pas nouveau, mais il aurait pris de l'ampleur depuis que la situation s'est dégradée.

BANJA (Kosovo)
de notre envoyé spécial

« *Je crois en Dieu, en la police et en la Serbie.* » Zoran n'était pas, jusqu'à récemment encore, le genre d'homme à se poser trop de questions. Ses convictions sont simples, bien enracinées dans ce petit village perdu dans les montagnes. Le Kosovo est « *une terre de Serbie, c'est son berceau* », déclame-t-il. Peu importe que les Albanais forment près de 90 % de la population totale. « *Ils n'ont pas le droit de nous chasser de chez nous. Mais nous serons peut-être obligés de partir* », explique-t-il. Depuis le retrait, fin octobre, de plusieurs milliers de policiers serbes, les certitudes de Zoran vacillent.

DES DÉPARTS PAR MILLIERS

La cohabitation se passe, pourtant, plutôt mieux ici qu'ailleurs, mais, selon les règles en vigueur dans la région, chacun chez soi. Le haut du village est « *à 100 % serbe* » depuis septembre, lorsque les quelque familles albanaises qui y habitaient ont fui l'offensive policière serbe. « *Bon vent !* », lache Zoran. Une centaine d'autres Albanais vivent en bas, de l'autre côté de la rivière. « *Dès le début des affrontements, ceux du bas sont allés voir la police pour leur dire qu'ils resteraient tranquilles* », se félicite Zoran. Pas de violence, donc, mais une très grande méfiance entre les deux communautés. « *Ca s'est dégradé il y a deux ans. Au début de l'année, les choses se sont précipitées.* »

Au printemps, un groupe de combattants de l'Armée de libération du Kosovo (UCK), « *venus de l'autre vallée et aidés par nos voisins* », a attaqué le village. « *Regardez ma maison, des tuiles ont été détruites, des vitres ont été cassées* », s'indigne Zoran. A une dizaine de mètres de là, les murs calcinés de plusieurs fermes albanaises témoignent de la violence de la réplique des policiers serbes venus « *délivrer* » Banja, selon les Serbes du village. Depuis, Zoran et d'autres hommes arpentent, toutes les nuits, les rues escarpées du village, fusils de chasse en bandoulière. Les policiers serbes empruntaient rarement le sentier boueux qui mène à Banja. Depuis leur départ, Zoran et ses copains se sentent encore un peu plus isolés. « *On ne va plus travailler dans les champs situés trop loin du village* », affirme Predrag. Quant à Zoran, depuis le mois de mars, il ne se rend plus à son travail, une fabrique de parpaings de Srbica située à une dizaine de kilomètres. « *La route n'est pas sûre* », affirme-t-il. Plus de cent-vingts Serbes ont disparu dans tout le Kosovo.

Tous les enfants et les femmes et quelques hommes du village avaient fui les combats pour se réfugier dans des villes « *sûres* ». Certains ne sont pas revenus malgré plusieurs semaines de calme. « *Une de mes filles s'est installée chez des cousins vers Belgrade. Elle est mieux là-bas* », explique Snejana. « *Si les Albanais obtiennent leur indépendance, on part. Nous ne voulons pas vivre dans une grande Albanie* », affirme Zoran. Cette perspective effraie quasiment tous les Serbes du Kosovo. On en est pourtant loin. Mais une large autonomie, plus probable, les inquiète tout autant.



Beaucoup, surtout dans les villes, ont donc décidé de plier bagage. Contre toute évidence, la mairie de Zubin Potok, non loin de Banja, transmet le message officiel : « *Il n'y a pas de cas d'abandon !* » Ce phénomène, pourtant, existe depuis longtemps. Il prendrait de l'ampleur. « *On parle de 400 000 départs depuis la fin de la seconde guerre mondiale, dont, sans doute, plusieurs milliers depuis le début de l'année* », affirme Momcilo Trajkovic, président du Mouvement serbe de résistance, une association proche de l'Eglise orthodoxe. Le chiffre réel tout comme la proportion de Serbes dans la population (officiellement 10 % des 2 millions de Kosovars, selon un recensement de 1991 contesté par les Serbes et les Albanais) sont gardés comme un secret d'Etat par Belgrade.

DÉSINTÉRÊT DE BELGRADE

« *La population* [serbe] *est prise en tenaille entre la pression de l'OVK* [UCK en serbe] *sur le terrain et la manipulation des autorités de Belgrade, qui maintiennent les gens dans l'ignorance sur leurs intentions. Pour la communauté internationale, la question des Serbes du Kosovo est mineure. Ils se sentent abandonnés* », affirme M. Trajkovic, qui rappelle le désintérêt de Belgrade pour les 300 000 Serbes de Krajina chassés par l'offensive éclair des Croates au printemps 1995.

Une loi de 1988 interdit aux Serbes de vendre leurs maisons aux Albanais. Mais à Pristina, le chef-lieu de la province, le marché immobilier frémit. « *On se sert de prête-noms. On ne peut pas empêcher les gens de partir* », confirme Miroslav, sous couvert d'anonymat (« *Je ne veux pas être qualifié de traître* »). Il brade son appartement à des Albanais « *avant qu'il ne soit trop tard, pour aller refaire* [sa] *vie à Belgrade* ». « *Si on ne trouve pas rapidement de solution politique, les Serbes du Kosovo n'auront qu'un seul choix : partir ou prendre les armes* », conclut M. Trajkovic.

Christophe Châtelot

Belgrade rejette la demande de visas du procureur du TPI

Le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPI) a organisé, jeudi 5 novembre, une conférence de presse inhabituelle. La présidente, Gabrielle Kirk McDonald, et le procureur général, Louise Arbour, ont tenu à protester contre le rejet, par l'ambassadeur de la République fédérale de Yougoslavie, de leur demande de visas.

Le 15 octobre, Louise Harbour avait envoyé une lettre au président Slobodan Milosevic pour s'assurer de l'obtention des visas nécessaires à son déplacement au Kosovo avec une équipe d'une dizaine d'enquêteurs. La réponse négative des autorités serbes, permettant seulement l'entrée à Belgrade pour un groupe réduit, est celle d'*« un Etat-voyou qui viole impunément les règles du droit international »*, a estimé la juge Mc Donald, qui s'est engagée à en référer au Conseil de sécurité, afin qu'il *« réaffirme son autorité et réponde avec force aux actes de Belgrade »*. – (Corresp.)

En Bosnie, des pilotes d'hélicoptère américains ont essuyé des tirs-laser

LES ÉTATS-MAJORS chargés de préparer la force, essentiellement héliportée, qui viendrait au secours des vérificateurs de l'OSCE (Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe) au Kosovo prennent au sérieux des informations sur des incidents dont ont été récemment victimes les équipages de deux hélicoptères américains en mission de surveillance au-dessus de la Bosnie. Soumis, de nuit, à des tirs-laser de source inconnue, certains de ces membres d'équipage ont été blessés aux yeux et rendus momentanément aveugles. Ces incidents ont eu lieu les 24 et 27 octobre, selon le *Wall Street Journal* du 2 novembre.

Dans la nuit du 24 au 25 octobre, le commandant de bord et le pilote d'un hélicoptère UH-60 Blackhawk ont été aveuglés, quatre à cinq secondes durant, par le faisceau d'un tir-laser « *plusieurs fois plus puissant* » qu'un pointeur-laser couramment utilisé sous la forme d'un stylo dirigé pour illuminer une carte, a admis après coup l'armée américaine. Dans la nuit du 27 au 28 octobre, le pilote d'un hélicoptère Apache, évoluant non loin de la base de Tuzla, a subi les effets aveuglants d'un tir-laser. La police locale a découvert à proximité, et confisqué, un pointeur-laser. Mais les experts américains doutent qu'un tel ustensile ait eu l'énergie suffisante pour servir de source à l'agression contre l'Apache.

UNE ARME IDÉALE

Le Pentagone n'a pas voulu ébruiter l'affaire. Néanmoins, le général Kevin Byrnes, qui commande les forces américaines en Bosnie, a reconnu les faits à la fin de la semaine dernière. Le *Wall Street Journal* note que le commandement américain n'a pas pris, en son temps, l'initiative de relater les événements une fois qu'ils ont eu lieu. Le général Byrnes a dit s'interroger encore pour savoir si le laser a été employé dans « *une intention hostile* ». Une enquête médicale déterminera les dommages exacts de leur vision que les soldats américains ont pu endurer à long terme.

Souvent appelée par exagération le « rayon de la mort », l'arme-laser, qu'il ne faut pas confondre avec le laser fréquemment utilisé pour désigner une cible et pour guider une munition (missile ou obus) avec précision, provoque des effets traumatiques graves, comme des brûlures momentanées ou permanentes de la rétine, quand elle est pointée contre des êtres humains. Elle est l'arme « idéale » pour détruire en vol des avions, des hélicoptères et des missiles, voire des satellites, ou pour neutraliser l'équipement optique et optronique d'un véhicule blindé.

Il semble que des lasers de ce type ont été testés durant la guerre des Malouines par les Britanniques contre les avions argentins, puis, plus tard, par les Américains contre les troupes irakiennes pendant la guerre du Golfe. Aux mains de commandos spécialisés et de tireurs d'élite, des armes à énergie dirigée, comme des lasers de précision, pourraient servir dans la lutte contre le grand banditisme ou le terrorisme.

Le Comité international de la Croix-Rouge et la Conférence internationale de Vienne sur les armes produisant des effets traumatiques excessifs, qui a déjà obtenu l'interdiction des mines anti-personnel, se battent désormais pour parvenir, non sans difficultés, au bannissement des armes aveuglantes.

Jacques Isnard

Le premier ministre slovaque veut sortir son pays de l'isolement

PRAGUE
de notre correspondant

« *La Slovaquie a changé.* » C'est le message que le nouveau premier ministre slovaque, Mikulas Dzurinda, entendait délivrer aux responsables de l'Union européenne (UE) et de l'OTAN, lors de sa visite à Bruxelles, jeudi 5 et vendredi 6 novembre. Une semaine après sa nomination, le chef chrétien-démocrate du gouvernement espère ainsi remettre son pays en course dans les processus d'élargissement vers l'Est. La Slovaquie en avait été exclue en raison des pratiques peu démocratiques de son précédent dirigeant, le national-populiste Vladimir Meciar.

Après des entretiens avec le président de la Commission européenne, Jacques Santer, et le secrétaire général de l'OTAN, Javier Solana, M. Dzurinda devait se rendre vendredi à Vienne pour discuter avec son homologue autrichien, Viktor Klima. L'Autriche, frontalière de la Slovaquie, préside actuellement l'UE. Les arguments ne manqueront pas à M. Dzurinda pour prouver le changement intervenu à Bratislava en une semaine. Le plus marquant est le retour, au sein du gouvernement slovaque, de représentants de la minorité hongroise, qui compte 600 000 personnes sur une population de 5,6 millions d'habitants.

Avec trois postes importants – un vice-premier ministre chargé des droits de l'homme et des minorités, le ministre de la construction et des travaux publics et le ministre de l'environnement – la communauté hongroise se voit reconnue comme partie intégrante de la société, alors que le gouvernement Meciar avait progressivement rogné les droits de cette minorité, qu'il accusait de vouloir être rattachée à la Hongrie.

M. Dzurinda a indiqué vouloir relancer le dialogue bilatéral avec la Hongrie. Un traité d'amitié et de coopération, signé en 1995, est resté lettre morte, notamment en raison du différend juridique entre les deux pays sur la construction du barrage de Gabcikovo sur le Danube.

Le nouveau gouvernement slovaque espère également réchauffer les relations avec son ancien partenaire de la Fédération tchécoslovaque, la République tchèque. Mercredi 4 novembre, le nouveau ministre de la défense, Pavol Kanis, s'est rendu à Prague pour jeter les bases d'une coopération militaire prévue lors de la séparation des deux pays en 1993, mais jamais réalisée. Le président tchèque, Vaclav Havel, quant à lui, devait se rendre samedi, pour la première fois depuis la scission de la Tchécoslovaquie, à Bratislava, où il est invité à un débat par des associations proches de l'actuelle majorité slovaque.

Martin Plichta

L'ONU « exige » la reprise de la collaboration entre l'Unscom et l'Irak

NEW YORK. C'est avec rapidité et à l'unanimité que les quinze pays membres du Conseil de l'ONU ont adopté, jeudi 5 novembre, la dernière résolution sur l'Irak. Le texte, rédigé à Londres et co-parrainé par sept pays, dont la France, ne contient aucune menace d'intervention militaire contre le régime de Bagdad. En revanche, il adresse deux messages clairs à l'Irak : il « *condamne* » la décision de Bagdad de rompre toute coopération avec la commission chargée de le désarmer (l'Unscom), et « *exige* » la reprise de cette collaboration. Dans le même temps, il s'engage à procéder à un « *examen global* » des relations de l'Irak avec l'ONU, si Bagdad reprend sa coopération avec la commission. Pour la première fois, les membres du Conseil ont fait clairement allusion au paragraphe 22 de la résolution 687, qui lie la levée de l'embargo pétrolier au seul désarmement de l'Irak. Si l'Unscom, une fois que Bagdad aura repris sa collaboration avec elle, « *se déclare satisfaite, la Russie s'engage à présenter un projet de résolution demandant la levée de l'embargo* », a déclaré au *Monde* le représentant russe à l'ONU, M. Lavrov. – *(Corresp.)*

Un rapport officiel note un regain de l'antisémitisme en Suisse

BERNE. Comme certains signes le laissaient prévoir, la polémique sur les fonds juifs en déshérence et le rôle de la Suisse pendant la seconde guerre mondiale ont réveillé un antisémitisme latent. Ce constat n'émane plus seulement des milieux juifs de défense des droits de l'homme, mais ressort également du rapport sur l'antisémitisme présenté, jeudi 5 novembre, par la Commission fédérale contre le racisme. Exemples à l'appui : le rapport montre comment les préjugés antisémites se sont manifestés à travers le courrier des journaux, des lettres d'insultes adressées à des dirigeants de la communauté juive, lors d'émissions de télévision, ainsi que dans la vie quotidienne, en réaction aux pressions internationales pour amener les banques helvétiques à restituer les avoirs non réclamés des victimes de la Shoah. La Commission remarque cependant que simultanément à cette dérive « *on a vu naître une attitude active publique contre l'antisémitisme en Suisse* » et de recommander un certain nombre de mesures concrètes pour combattre toutes formes de racisme par un effort d'éducation. – *(Corresp.)*

La présidence allemande joue les éclaireurs à Berlin

BONN. L'ensemble des services de la présidence de la République allemande sera installé à Berlin le 23 novembre, faisant de cette institution la première grande administration fédérale à avoir achevé son déménagement dans la capitale allemande, a indiqué le porte-parole du président Roman Herzog. Une montagne de cartons s'accumule actuellement dans les bureaux de Bonn en prévision du déménagement des 150 collaborateurs de la présidence. Dès 1994, Richard von Weizsaecker avait fait de Berlin son premier lieu de résidence officielle. Mais faute de locaux, lui-même et son successeur n'avaient emmené avec eux qu'un petit cercle de collaborateurs. – *(Reuters.)*

Moscou n'accordera pas l'asile au chef des séparatistes kurdes

MOSCOU. Le chef séparatiste kurde Abdullah Ocalan, l'homme le plus recherché de Turquie, a demandé l'asile politique à la Russie, mercredi 4 novembre. Le chef du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), en lutte armée contre Ankara depuis 1984, aurait, sous la pression des Turcs, quitté la Syrie en octobre. Ankara le soupçonne de se cacher dans la banlieue de Moscou, mais la sécurité russe se refuse à tout commentaire. Dans un message adressé à la Douma, Abdullah Ocalan dit « *Apo* » demande l'asile en Russie. La Chambre basse, dominée par les communistes et les nationalistes a appuyé son appel à l'unanimité des 298 députés présents, exhortant le président Boris Eltsine à lui accorder l'asile. Le ministre russe de l'intérieur, Sergueï Stepachine a affirmé, jeudi 5 novembre, qu'il n'en était pas question. Le même jour, le porte-parole du département d'Etat américain, James Rubin, invitait Moscou à extrader le chef kurde vers la Turquie. – *(AFP, Reuters.)*

Des exilés cubains portent plainte contre Fidel Castro pour « génocide »

MADRID. Des exilés cubains ont annoncé, jeudi 5 novembre, avoir déposé à Madrid une plainte contre le président cubain Fidel Castro, qu'ils accusent de « *génocide, terrorisme et tortures* ». Cette plainte a été déposée devant l'Audience nationale – la juridiction qui instruit actuellement les poursuites contre l'ex-dictateur chilien Augusto Pinochet – par la Fondation pour les droits de l'homme a Cuba (FDHC), une association soutenue par la Fondation nationale cubano-américaine (FNCA), principale organisation d'exilés cubains à Miami.
Les accusations portent sur 51 assassinats et environ 200 cas de torture, a précisé à la presse l'avocat Guillermo Alonso Olarra, qui représente la FDHC devant la justice espagnole. La Fondation estime que le régime de Fidel Castro est responsable de 18 000 « *assassinats* ». La plainte déposée devant la justice espagnole concerne deux affaires dont le naufrage, en 1994, du remorqueur « *13 de Marzo* » dans lequel 42 Cubains candidats à l'exil avaient péri. Selon la FDHC, le remorqueur, qui transportait 72 personnes tentant de fuir l'île, a été coulé par les forces de sécurité cubaines dans la baie de La Havane dans la nuit du 13 au 14 juillet 1994. – *(AFP.)*

Ralentissement des créations d'emplois aux Etats-Unis

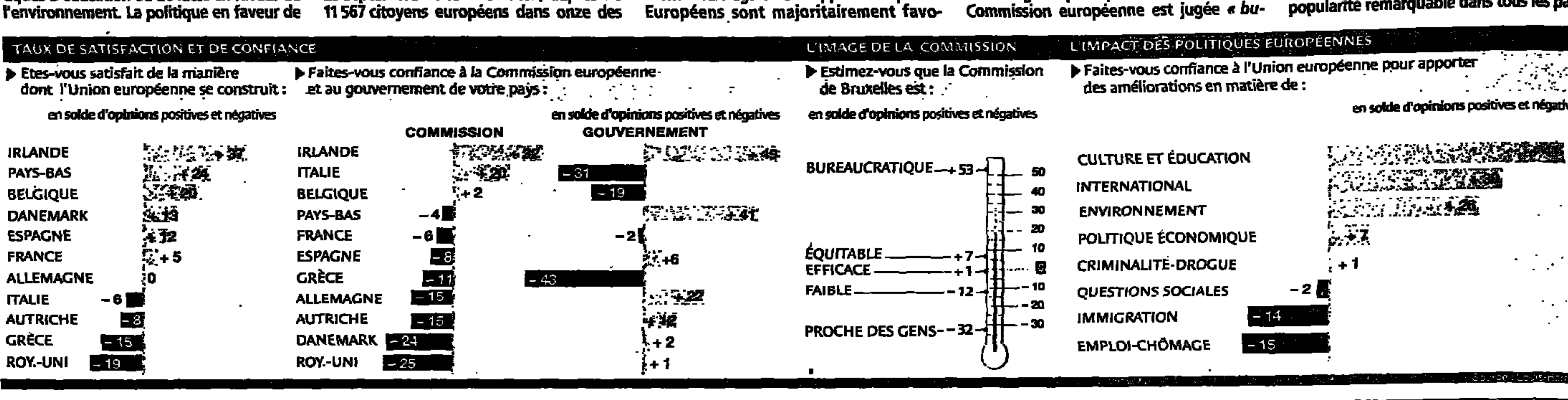
WASHINGTON. L'économie nord-américaine a créé 116 000 emplois en octobre, a annoncé jeudi 5 novembre le département du Travail à Washington. Le taux de chômage aux Etats-Unis est resté inchangé à 4,6 %. Ce chiffre, qui est le moins bon depuis sept mois, est nettement inférieur aux attentes des analystes de Wall Street, qui tablaient sur 180 000 créations d'emplois. Le secteur manufacturier, très exposé au recul des exportations dû la crise asiatique, a subi une hémorragie nette de 52 000 emplois en octobre. L'électronique est particulièrement touchée. Les services compensent ces pertes : ils ont vu leurs effectifs salariés augmenter de 154 000. Dans le secteur financier, des suppressions d'emplois ont lieu à cause de la crise boursière. Le salaire horaire n'a augmenté que de 0,1 % en octobre contre une hausse de 0,2 % en septembre, a également indiqué le département du Travail. – *(AFP, Bloomberg.)*

(Publicité)

Les jeunes Européens font confiance à la construction communautaire

Un sondage de l'Institut Louis-Harris dans onze pays de l'Union fait apparaître, au-delà des diversités nationales, un relatif crédit dans les opinions publiques de la construction européenne, en particulier chez les étudiants et les cadres

Les opinions publiques sont plutôt confiantes dans la construction européenne et sa capacité à améliorer les politiques d'éducation ou de lutte en faveur de l'environnement. La politique en faveur de l'emploi reste toutefois le point faible de l'Europe. Tels sont les principaux enseignements d'une enquête réalisée, entre le 29 septembre et le 17 octobre, auprès de 11 567 citoyens européens dans onze des quinze pays de l'Union européenne. Ce sondage effectué à l'initiative de l'Institut Louis-Harris et publié en France par *Le Monde* fait également apparaître que les Européens sont majoritairement favorables à la mise en place de l'euro. En outre, l'opinion publique ne porte pas, sur les institutions européennes un jugement aussi négatif qu'on pourrait le croire. Si la Commission européenne est jugée *« bureaucratique »* par une large majorité, elle est également jugée plutôt équitable et efficace. Le premier ministre britannique, Tony Blair, jouit d'un niveau de notoriété et de popularité remarquable dans tous les pays.



LE PORTRAIT TYPE de l'Européen convaincu, tel que le dessine l'enquête de l'institut Louis Harris, est celui d'un homme, jeune, de niveau d'études élevé et cadre de profession, à moins qu'il ne soit étudiant. En effet, si 41 % des personnes interrogées se disent satisfaites de la manière dont l'Union européenne se construit actuellement, ce niveau de satisfaction monte à 44 % chez les hommes (contre 38 % chez les femmes), à 50 % chez les 18-25 ans (contre 34 % chez les plus de 65 ans), 56 % chez les étudiants et 51 % chez les cadres (contre 36 % chez les chefs d'entreprise et artisans et 37 % chez les ouvriers).

Au-delà de ce premier constat, l'opinion publique européenne exprime un jugement étonnamment équilibré : si 41 % des personnes interrogées se montrent satisfaites de la construction européenne, un pourcentage exactement équivalent exprime son insatisfaction. Cet équilibre masque cependant de fortes différences locales. Les pays dont les ressortissants sont les plus satisfaits sont l'Irlande (56 % de réponses positives, contre 19 % de négatives), les Pays-Bas (47 % contre 23 %), la Belgique (49 % contre 29 %), le Danemark (52 % contre 39 %), ou encore l'Espagne (43 % contre 31 %).

INSATISFACTION GRECQUE

Placé depuis l'origine au cœur de la construction européenne, le couple franco-allemand est plus mesuré. Un Français sur deux (49 %) exprime sa satisfaction (contre 44 % d'avis contraire) et l'Allemagne compte autant de satisfaits que de mécontents (44 %). En revanche, le mécontentement l'emporte en Italie (46 % d'insatisfaits, contre 40 % de satisfaits) et en Autriche (40 % contre 32 %). Les Grecs, très mécontents que leur pays n'ait pas été retenu pour la mise en place de l'euro, se montrent nettement insatisfaits de la construction européenne (51 % contre 34 %). Quant aux Anglais, ce n'est pas une surprise de constater que 26 % seulement apprécient la façon dont l'Europe se construit, contre 45 % qui sont d'avis contraire.

A ces particularités nationales s'ajoutent des différences d'appréciation très sensibles selon les domaines d'action de l'Europe. Ainsi, les deux tiers des Européens (64 %, et jusqu'à 77 % des cadres) font confiance aux institutions de l'Union pour apporter des améliorations dans le domaine culturel et dans celui de l'éducation. Ils sont presque aussi nombreux (57 %) à porter le même jugement sur l'action en matière de protection de l'environnement, même si les Français se montrent, sur ce chapitre, beaucoup plus optimistes (70 %) que les Britanniques (40 %).

Les jugements sont beaucoup plus mesurés dans le domaine des politiques économiques : 45 % font confiance à l'Europe pour apporter des améliorations sur ce terrain (contre 38 % d'avis contraires), mais avec des écarts très sensibles entre l'Autriche (61 % de confiance), l'Allemagne et l'Italie (51 %), l'Espagne (50 %), la France (46 %), la Grèce (37 %) ou le Royaume-Uni (23 %). De même, près de la moitié des personnes interrogées (48 %) se disent satisfaites du remplacement de leur monnaie nationale par l'euro (contre 41 % de mécontents). En revanche, les appréciations sont négatives pour la politique d'immigration (35 % de confiance, contre 49 %) et en matière d'emploi (37 % de confiance, contre 52 %). Là encore, ce sont les jeunes et les étudiants qui sont les plus optimistes.

Il ressort enfin de cette enquête que les institutions européennes bénéficient – globalement – d'une crédibilité pratiquement comparable à celle des institutions nationales : la commission européenne inspire confiance à 39 % des personnes interrogées (contre 46 % de négatifs), tandis que les gouvernements nationaux bénéficient de 47 % de confiance, contre 46 % d'opinions contraires. Cette appréciation globale masque cependant des jugements parfois étonnants : ainsi les Belges et surtout les Italiens accordent davantage leur confiance à la Commission de Bruxelles qu'à leurs gouvernements respectifs pour améliorer leur situation.

En outre, l'image de la Commission est beaucoup moins négative qu'on ne pourrait l'imaginer. Certes, une nette majorité des Européens (68 %, contre 15 %) jugent qu'elle est *« bureaucratique »*, les Français détenant le record en la matière (83 %). De même, la Commission est jugée éloignée des préoccupations des gens par 58 % des Européens. Toutefois, une majorité d'entre eux (42 %, contre 35 %) la jugent *« équitable »* et ils sont pratiquement aussi nombreux (39 %) à la juger *« efficace »* que le contraire (40 %). Les europhiles les plus convaincus, les cadres, sont aussi les plus critiques : 87 %, soit près de 20 points de plus que la moyenne de l'opinion européenne, jugent par exemple la Commission *« bureaucratique »*.

Gérard Courtois

11 567 personnes interrogées

Le *« baromètre européen »*, effectué, pour la première fois, à l'initiative de l'Institut Louis-Harris, repose sur onze sondages réalisés du 29 septembre au 17 octobre auprès d'échantillons nationaux de 490 à 1 500 personnes, selon les méthodes (aléatoire ou par quotas) en vigueur dans les pays interrogés (Autriche, Belgique, Danemark, France, Allemagne, Grèce, Irlande, Italie, Pays-Bas, Espagne, Royaume-Uni). Les résultats sont publiés, en France, par *Le Monde*.

Tony Blair superstar

NOTORIÉTÉ DES HOMMES D'ETAT EUROPÉENS

▶ Connaissez-vous les personnalités suivantes :

en solde d'opinions positives et négatives

BLAIR	CHIRAC	KOHL	GONZALEZ	SCHRÖDER	JOSPIN	PRODI	AZNAR	SANTER
70	64	64	30	12	–6	–26	–36	–38

La « Blairmania » est loin d'être émoussée en Europe. Selon l'enquête de l'Institut Louis-Harris, le premier ministre britannique, Tony Blair, bénéficie d'une notoriété remarquable (auprès de 85 % des personnes interrogées) et d'un niveau de popularité très élevé : 59 % des Européens ont une bonne opinion de lui, 7 % ont une mauvaise opinion ; pour 11 %, l'opinion n'est ni bonne ni mauvaise, et 23 % n'ont pas répondu. Cet engouement pour M. Blair est d'autant plus singulier que l'opinion britannique est la plus hostile à l'intégration européenne.

Jacques Chirac, de son côté, se situe à un niveau de notoriété de 82 % (mais 54 % seulement au Royaume-Uni, et 56 % en Espagne) et à un niveau de popularité de 42 % en moyenne. Helmut Kohl est logé à la même enseigne (82 % de notoriété, 48 % de popularité). Dès sa victoire électorale, Gerhard Schröder bénéficiait de 56 % de notoriété (et 28 % de popularité), soit un score supérieur à celui de Lionel Jospin (47 % de notoriété, 25 % de popularité). Les autres responsables européens sont en retrait : 37 % de notoriété pour Romano Prodi, l'ancien président du conseil italien, 32 % pour le premier ministre espagnol, José Maria Aznar, 31 % pour Jacques Santer, président de la Commission européenne, et 22 % pour Wim Duisenberg, président de la Banque centrale européenne.

HISTOIRE Lors d'un déplacement à Craonne (Aisne), jeudi 5 novembre, le premier ministre a réhabilité les soldats qui s'étaient mutinés, au début de l'année 1917, au plus fort de l'offensive calamiteuse lancée contre l'armée allemande par le général Nivelle. Il a souhaité que ces soldats *« fusillés pour l'exemple » « réintègrent aujourd'hui, pleinement, notre mémoire collective nationale »*. C'est la première fois depuis quatre-vingts ans qu'un responsable français accomplit un tel geste. ● CETTE INITIATIVE a été mûrement préparée et réfléchie depuis plusieurs semaines. ● LA MÉMOIRE des mutinés de 1917 est un épisode que les autorités françaises avaient toujours écarté des commémorations de la guerre de 1914-1918. ● LA CENSURE a empêché pendant dix-huit ans la diffusion en France du film de Stanley Kubrick, *Les Sentiers de la gloire*, consacré à ces mutineries.

Lionel Jospin réhabilite la mémoire des mutins de 1917

Le premier ministre a demandé, lors d'un déplacement à Craonne, dans l'Aisne, jeudi 5 novembre, que les « fusillés pour l'exemple » après l'offensive de Nivelle « réintègrent pleinement notre mémoire collective »

CRAONNE (Aisne)
de notre envoyé spécial

Le soleil d'automne était radieux, le maire de Craonne aussi : Noël Genteur (divers droite) a engrangé, jeudi 5 novembre, ce qu'il a appellé sa *« moisson en novembre »*. Pour la première fois, un chef de gouvernement est venu à Craonne, l'un des nombreux villages martyrs de la Grande Guerre, mais aussi symbole de la révolte des poilus contre les sanglantes offensives sans espoir. Et Lionel Jospin à Craonne, au nom de la France, a réintégré les mutins dans la mémoire républicaine : M. Genteur attendait depuis vingt ans l'hommage dû à ces hommes qui, a-t-il dit, *« ne ressemblaient ni à des anges ni à des héros »* et font partie, à jamais, de l'histoire de sa commune.

Longtemps, Craonne et le Chemin des dames ont été boudés par les pouvoirs publics, qui préféraient Verdun, exemple d'héroïsme sans nuance. Le Chemin des dames, au contraire, réveillait de mauvais souvenirs : l'inconscience du commandement responsable, en la personne de Nivelle, d'une offensive qui se voulait *« décisive »* et qui a consisté à envoyer des vagues d'assaut au massacre pour des gains territoriaux minimes ; les mutineries ensuite, qui suivirent et qu'aucun gouvernement n'aime à se remémorer ; les fusillés de Pétain enfin, puisque, nommé commandant en chef, il incomba au vainqueur de Verdun de rétablir l'ordre et le moral, en améliorant la vie quotidienne des soldats, en se montrant économe de leur sang, mais aussi en ordonnant des exécutions – en nombre jugé cependant relativement « modéré ».

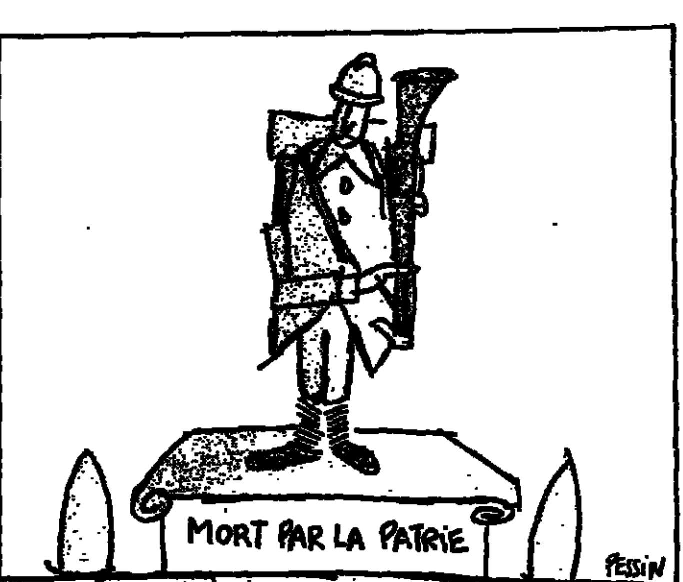
Cette longue réticence est sensible y compris dans ce paysage dont la terre rejette encore les vestiges du massacre. Le Chemin des dames est borné de stèles individuelles, touchantes, élevées par des familles à leur mort. Mais l'aménagement « officiel », réalisé à Verdun depuis des décennies, est, ici, seulement en cours.

M. Jospin a donc évoqué ce qui, jusqu'à maintenant, était tu dans la mémoire officielle. Certes, il a laissé M. Genteur et Jean-Pierre Balligand, député PS et président du conseil général de l'Aisne, glisser dans leurs discours des bribes de la chanson de Craonne, expression de la tragique révolte des mutins : *« C'est à Craonne, sur le plateau... »*, a commencé le maire. *« Adieu la vie... »*, a dit le député. Le premier ministre s'en est tenu à quelques phrases sobres, mais nettes : *« Craonne est cet endroit où une armée d'élite, qui avait déjà durement et glorieusement combattu (...), fut projetée sur un obstacle infranchissable – 200 mètres de buttes et de crêtes, balayées par le souffle mortel des l'artillerie et des mirailleuses. Certains de ces soldats, épuisés par des attaques condamnées à l'avance, glissant dans une boue trempée de sang, plongés dans un désespoir sans fond, refusèrent d'être sacrifiés. Que ces soldats, "fusillés pour l'exemple" au nom d'une discipline dont la rigueur n'avait d'égale que la dureté des combats, réintègrent aujourd'hui, pleinement, notre mémoire collective nationale. »* Cet hommage aux fusillés était sans doute plus facile à prononcer pour un premier ministre issu d'une gauche longtemps antimilitariste. Mais dans la mairie reconstruite après la guerre, les mutins de Craonne transcendaient les clivages politiques : *« La dignité que vous leur redonnez ce jour est à la mesure de votre humanisme ! »*, a lancé M. Genteur à l'adresse de M. Jospin.

Il est vrai que l'armée, elle aussi, a beaucoup changé. Sans doute, lors de l'inauguration de la sculpture d'Haïm Kern, la musique militaire n'est-elle pas allée jusqu'à jouer la *Chanson de Craonne* : après La Marseillaise et La Sonnerie au morts, ce fut un *Roses de Picardie* un peu décalé. Mais après les cérémonies, loin des caméras, un général à quatre étoiles est venu longuement serrer la main du maire, lui dire que ses deux grands-pères étaient morts à Verdun et qu'il avait *« beaucoup apprécié »* son discours ; un discours où M. Genteur soulignait que l'offensive Nivelle avait été *« le premier grand crime contre l'humanité »*...

M. Jospin, de son côté, a redescendu l'escalier de la mairie avec, à la main, le foulard bleu horizon offert par le maire : un foulard usé, un peu troué, le bleu viré au gris terne, qui semblait porter toute la lassitude des poilus. Le maire, lui, garde, un regret : que l'auteur de la *Chanson de Craonne* soit anonyme parce qu'on n'a pas voulu savoir : *« Pour moi, le monument inauguré aujourd'hui, c'est un monument au poète inconnu. »*

Jean-Louis Andreani



Robert Jospin, le pacifiste

L'évocation par le premier ministre des mutins du chemin des Dames renvoie, comme en écho, à l'histoire personnelle de son père, Robert Jospin. Né en 1900, ce dernier vit à Saint-Quentin (Aisne) au moment où la guerre est déclarée. Evacué par les Allemands vers la Belgique lorsque l'offensive du général Nivelle est déclenchée, il est confronté aux soldats morts au bord du chemin, aux corps mutilés et sanglants. Ce souvenir ne le quittera plus et justifiera jusqu'à son décès, en 1990, son engagement pacifiste. *« J'avais dix-sept ans*, a expliqué Robert Jospin en 1989, dans un film que lui a consacré Bernard Baissat. *Des scènes semblables marquent un garçon de mon âge. J'ai éprouvé une haine charnelle de la guerre, et c'est à l'origine de mon pacifisme. »*

Un geste mûrement réfléchi à Matignon

FAUT-IL LE TAIRE, encore ? Ou bien le dire, enfin ? A l'Hôtel Matignon, vers la mi-octobre, plusieurs conseillers du premier ministre s'interrogent. Ils travaillent sur le projet de discours commémoratif des horreurs du chemin des Dames. Dans une première version, la phrase qui évoque les *« mutins »* de 1917 est rédigée ainsi : *« Que ces soldats, désignés pour l'exemple (...), réintègrent pleinement notre mémoire collective nationale. »* Evidemment, ce *« désignés »* ne satisfait personne. *« Fusillés »* est le mot juste. Mais peut-il figurer, noir sur blanc, dans un discours officiel alors qu'aucune autorité de la République n'a su ou pu, jusqu'ici, exprimer l'horreur de cette vérité ? L'interrogation des conseillers remonte les étages de la hiérarchie de l'Hôtel Matignon, jusqu'à Olivier Schrameck, directeur de cabinet, et, bien sûr, Lionel Jospin. Tous deux décident alors de nommer la réalité, sans fard, pour que la nation se l'approprie enfin. Un seul mot change dans la phrase – *« Que ces soldats, fusillés pour l'exemple (...) »* – et il contribue à changer beaucoup de choses.

Cette commémoration a été mûrement réfléchie par le premier ministre et les siens. Raymond Riquier, chef adjoint de cabinet, en fut l'inspirateur et le maître d'œuvre. Originaire d'Amiens, il assure posséder une sensibilité *« familiale »* à la première guerre mondiale. Il dit avoir *« lu et vu »* beaucoup à son sujet. Dès le mois de mars, il visite les sites des champs de bataille, à la recherche d'un lieu propice. Très vite, le site de Craonne s'impose. *« C'est un très bel endroit, avec un ciel bas, des nuages lourds*, explique M. Riquier. *De plus, les événements qui se sont produits ici permettent de commémorer la mort anonyme, horrible, et bien sûr la mémoire de ceux qui se sont révoltés contre l'horreur. »* L'artiste Haïm Kern, dont la sculpture s'élève désormais sur le chemin des Dames, l'accompagne. Son œuvre, inaugurée jeudi, se veut symbolique de la modernité de cette commémoration qui, a expliqué M. Jospin dans son discours, *« s'adresse à ceux qui n'ont connu ni la première ni la seconde guerre mondiale, et à leurs enfants »*.

Le premier ministre donne son accord dès le mois de juin. Reste à trouver une date. Le 11 novembre, jour de l'armistice, appartient au président de la République. Les jours précédents sont consacrés à des commémorations auxquelles participent nos anciens alliés, canadiens et anglais notamment. Compte tenu des engagement de M. Jospin, le 5 novembre est finalement retenu. Le moment, le lieu, les mots : voilà comment s'est constitué le puzzle de cette réhabilitation.

Jean-Michel Aphatie

TROIS QUESTIONS À...

JEAN-JACQUES BECKER

1 Le geste de Lionel Jospin est ressenti comme une « première » mémorable. Selon vous, qui êtes historien, y a-t-il eu occultation de l'événement ?

Loin d'être occulté, l'épisode des mutineries du printemps 1917 a été exagéré, en ce sens qu'on en a fait une sorte de symbole. Le plus étonnant reste qu'il n'y ait pas eu davantage de refus de combattre dans d'aussi effroyables conditions. « Extraordinaire », l'événement l'est par son « étrangeté », alors que les soldats se sont battus, avec conviction ou résignation, mais avec un incontestable courage.

En marge du silence officiel, la postérité de la crise tient a sa lecture purement idéologique. Très orientée à l'origine, la diffusion du pacifisme au lendemain du conflit n'imprègne pas seulement la gauche, mais l'ensemble de la population ; et ce refus viscéral de recommencer l'horreur est largement responsable de la situation en 1940.

2 La formule employée par le premier ministre – *« les soldats fusillés pour l'exemple »* – vous paraît-elle satisfaisante ?

Elle ponctue une commémoration des sacrifices de la Grande Guerre, qui n'est pas centrée sur les mutineries. Pour les *« fusillés pour l'exemple »*, l'usage des guillemets est justifié puisque la formule, si souvent reprise, ne renvoie pas à la réalité. L'historien en récuse l'emploi, et c'est, dans le discours de Lionel Jospin, une concession à la « vulgate », qui ne compromet pas l'option pacificatrice du texte. Cette évocation cherche l'histoire plus que la propagande, réintégrant certains éléments officiellement écartés pour assurer une lecture libérée des options partisanes.

3 Martyrs devenus emblèmes de l'antimilitarisme, communiste et pacifiste, les mutins de 1917 retrouvent-ils ainsi leur juste dimension historique ?

Les mutineries du printemps 1917 ne s'intégraient pas à la version officielle qui magnifiait, chez le « poilu », l'esprit de sacrifice. On ne peut guère faire de place à cet évènement sans porter d'ombre sur la geste héroïque. Il a fallu attendre les travaux récents qui, depuis une vingtaine d'années, ont bouleversé la façon d'appréhender la guerre de 14-18, en privilégiant notamment le comportement des hommes sur les prismes stratégiques ou diplomatiques, pour dégager des éclairages jusque-là laissés de côté. Aujourd'hui, il est possible de rendre à l'histoire ce qui fut longtemps un objet d'idéologie. C'est le sens de la déclaration du premier ministre.

Propos recueillis par Philippe-Jean Catinchi

Les mutineries furent provoquées par le coût humain de l'offensive Nivelle

PRINTEMPS 1917. La guerre n'en finit plus d'user le moral au front comme à l'arrière. Tandis que les cicatrices des batailles de la Somme et de Verdun sont encore fraîches, le nouveau chef des forces françaises, le général Robert Georges Nivelle, s'apprête à lancer une nouvelle offensive au chemin des Dames, route d'une trentaine de kilomètres sur la crête séparant, au sud de Laon, les vallées de l'Ailette et de l'Aisne.

Polytechnicien brillant, apprécié des Anglais, le nouveau commandant en chef – il a remplacé Joffre en décembre 1916 – est auréolé de sa participation à la victoire de Verdun : c'est lui qui a reconquis le terrain initialement perdu sur les Allemands. La popularité que Nivelle en retire auprès des soldats lui donne une grande confiance en lui, que d'aucuns lisent comme un aveuglement. Il entend en effet obtenir, sur un vaste front, ce qu'il a pu réaliser sur des fronts restreints. Et cela malgré le scepticisme des politiques – le nouveau ministre de la guerre, le radical Paul Painlevé, en tête – et de la plupart des généraux.

Une contre-offensive d'envergure, pour répondre à la brusque chute du moral de la fin 1916, semble en effet risquée sur le secteur le mieux tenu du front allemand. L'opération s'intègre, en fait, à un plan concerté des Alliés, arrêté aux derniers jours du commandement de Joffre, et qui prévoit, dans le même temps, une offensive des Russes à l'Est ; une autre des troupes anglaises, françaises et serbes, dans le secteur de Salonique ; une autre, enfin, sur le front italien. Malheureusement, confirmant la rumeur qui le jugeait présomptueux, le plan de Nivelle est contrarié par le subit retrait, plus au nord, des troupes du Kaiser entre Arras et Soissons, destiné à raccourcir le front et qui va obliger les Français à s'avancer en terrain inconnu. Les conditions météorologiques, désastreuses, n'arrangent rien – elles se révéleront particulièrement cruelles pour les forces africaines engagées.

INSOUMISSION RAISONNÉE

Lancée le 16 avril, l'offensive se brise, dès le premier jour, sur les défenses allemandes. Or, malgré la promesse qu'il avait faite de cesser le sacrifice dès qu'il recontrerait l'échec, Nivelle s'obstine. Les pertes sont considérables (147 000 victimes pour la seule première quinzaine !). Même si ce score, impressionnant, a souvent été mal compris – on confond aisément les morts, les blessés, les disparus ou les prisonniers, pareillement mis hors de combat –, il n'en reste pas moins que la vanité des sacrifices humains (pour les mois d'avril et mai, plus de 80 000 soldats périssent au front, la plupart au chemin des Dames) soulève l'indignation. Nivelle a beau être relevé de son commandement dès le 29 avril et remplacé, le 15 mai, par Philippe Pétain, autre héros de Verdun, la colère conduit certains membres des régiments d'infanterie à se mutiner dès le 28 mai.

Il s'agit moins d'un mouvement pacifiste que d'une contestation de ces assauts infructueux, d'un prix inhumain, et, plus largement, de la façon dont la guerre est conduite au mépris des souffrances humaines. Dénoncées dans les rapports officiels, qui tentent de détourner les responsabilités du soulèvement sur le terrain idéologique, incriminant une propagande révolutionnaire et défaitiste dont les historiens peinent à établir le bien-fondé (même la fable d'une contagion née de la première révolution russe ne résiste pas à l'analyse), les menées politiques comptent bien peu au regard des revendications matérielles. Les soldats dénoncent moins la censure que la nourriture médiocre et les cantonnements mal aménagés, les nombreux exercices inutiles et les temps de transports interminables, les permissions trop rares et mal organisées.

Si le mouvement s'étend rapidement, il décline dès juillet. Il faut dire que la répression y met bon ordre : si l'on estime à quelque 30 000 à 40 000 le nombre des protestataires (pour une armée de deux millions d'hommes), près d'un dixième furent jugés aussitôt par des tribunaux militaires. Et la rigueur exemplaire des verdicts ne s'efface pas devant le faible nombre de condamnations à mort exécutées (49 pour quelques centaines prononcées), car comment lire de l'indulgence dans les 1 400 peines de travaux forcés, excédant les cinq ans qui sauvaient du peloton d'exécution ?

S'il traduit une authentique aspiration à la paix, le mouvement trahit plus un grave malaise moral qu'une volonté d'en finir à n'importe quel prix. Même si l'on estime qu'un tiers des régiments fut fortement touché, un tiers menacé d'agitation, et un tiers seulement épargné par la contagion, les mutins ne se départirent jamais d'une réelle conduite civique : pas de désertion ni de fraternisation avec l'ennemi ; pas de révolte en première ligne. De fait, l'affaire ne s'ébruita pas. Alors que l'opinion publique put mesurer l'étendue du drame – récits de permissionnaires, non-observation des marques de respect aux officiers à l'arrière –, le commandement allemand ne sut rien de l'ampleur d'une insoumission si raisonnée, ce qui l'empêcha d'en profiter.

P.-J. C.

En France, la censure s'est exercée sur le cinéma jusqu'en 1976

RIEN D'ÉTONNANT à ce que l'évocation des mutineries de 1917 ait été proscrite des films d'actualités de l'époque : composé de civils et de militaires, un bureau de presse veillait à ce que ne soit divulguée aucune image susceptible de provoquer du désordre ou de servir l'espionnage ennemi. Les firmes Pathé, Gaumont, Eclair et Eclipse se plaignent auprès du ministère de la guerre : seuls quelques journalistes sont autorisés à se rendre à proximité du front, accompagnés d'un officier chargé de les *« diriger dans leur visite »*.

Lorsque Léon Gaumont demande que l'un de ses cameramen rejoigne ses reporters, s'engageant à ne diffuser que des prises de vue filtrées par la censure, il se heurte à une fin de non-recevoir. Les firmes d'actualités doivent se mettre en chasse d'images de la guerre de 1914-1918... à l'étranger. La création, en 1915, du service photographique et cinématographique de l'armée permet d'envoyer des opérateurs dans le périmètre des combats, mais la censure règne, tant du côté du ministère de l'intérieur que de celui des municipalités.

Adaptant un roman d'Humphrey Cobb, Stanley Kubrick dénonce, en 1958, dans *Les Sentiers de la gloire*, les boucheries inutiles et les fusillades « pour l'exemple » de soldats ayant désobéi ou déserté. Ce film sera interdit sur le territoire français durant dix-huit ans. Dès sa sortie à Bruxelles, de multiples pressions s'exercent pour empêcher sa diffusion en Belgique. Estimant déshonorant, pour le souvenir des combattants français de la Grande Guerre, ce tableau antimilitariste, un groupe d'anciens combattants et d'officiers de réserve vient troubler une projection. Suivent des coups de téléphone anonymes, assortis de menaces, d'envoi de grenades incendiaires adressées au directeur de la salle. L'ambassadeur de France intervient auprès du ministère des affaires étrangères belge, qui refuse d'interdire le film, néanmoins retiré de l'affiche, sur le conseil du commissaire de police de Bruxelles.

Les Sentiers de la gloire retrouvent l'écran des Variétés de Bruxelles après de multiples tractations, mais, en France, il faudra attendre le dégel des années 70 pour que le film soit « libéré ». Et 1970 et 1996 pour revoir évoquer le thème de la désertion, avec *Les Hommes contre*, de Francesco Rosi et *Capitaine Conan*, de Bertrand Tavernier.

Jean-Luc Douin

Avec La Droite, M. Millon a l'ambition de restructurer l'opposition

Les partis de l'opposition craignent que la stratégie du président de la région Rhône-Alpes ne fasse dangereusement école lors de la préparation des prochaines élections municipales de 2001

Charles Millon réunit à Paris, samedi 7 novembre et dimanche 8 novembre, le congrès fondateur de son mouvement, La Droite, lancé au lendemain des élections régionales de mars qui lui avaient permis de conserver, avec le soutien des voix du Front national, la présidence de la région Rhône-Alpes. L'ancien ministre de la défense entend, à cette occasion, faire pression sur les partis de l'opposition pour promouvoir un grand mouvement populaire de droite, en lieu et place de L'Alliance RPR-UDF-DL, et il va lancer une campagne nationale à cette intention. M. Millon estime, dans l'entretien qu'il nous a accordé, que la droite souffre de ne pas oser assumer ses choix idéologiques. Il estime que cette faiblesse « *inhibe* » la droite depuis 1945, et fait une distinction entre une droite de gestion et une droite de conviction.

« *SI, AUX ÉLECTIONS régionales, je perds Rhône-Alpes, je serai un homme mort. Si au contraire, dans le contexte actuel de la droite, je parviens à la conserver, je serai l'un des hommes les plus puissants de France* », assurait Charles Millon à des proches en juillet 1997, au lendemain du désastre provoqué par la dissolution dans son camp. Neuf mois plus tard, sa « *puissance* » s'était manifestée par la commotion majeure provoquée à droite par sa décision d'accepter les voix des conseillers régionaux du Front national pour être réélu à la présidence du conseil régional. Depuis, gérant son assemblée dans une athmosphère de crise permanente, il tente de transformer en force politique son choix du printemps dernier. C'est l'un des objets du « *congrès fondateur* » de La Droite, le mouvement qu'il a lancé en avril, qui se tient samedi 7 et dimanche 8 novembre, à Paris.

A cette réunion, M. Millon annonce la venue de quelque cinq mille personnes, sachant que La Droite revendique plus de vingt mille adhérents dûment répertoriés. Pour en assurer le succès, l'ancien ministre n'a pas lésiné sur les moyens. « *J'ai besoin de vous pour construire La Droite* », conjure un placard paru dans *Le Figaro* du jeudi 5 novembre en invitant qui le veut à se rendre au congrès de La Droite, dimanche, tandis qu'une campagne d'affichage s'étale sur les murs et que son livre récemment publié, *La Paix civile*, expose « *son analyse politique* » et « *son itinéraire personnel* ».

L'affluence est une variable essentielle pour M. Millon, comme indicateur principal de son succès dans l'électorat de droite. Le 6 juin, plus de deux mille personnes se pressaient autour de lui dans une salle du Palais des congrès de Paris pour acclamer sa dissidence. Au lendemain des régionales, le RPR, l'UDF et Démocratie libérale, dont les dirigeants voyaient avec angoisse s'évanouir dans la nature leur base militante après la dissolution ratée puis le traumatisme des régionales, avaient été pris de tournis. Les adhésions qui affluaient – et qui continuent de le faire, affirme M. Millon – par centaines chaque jour à La Droite constituent, au yeux de l'ancien ministre de la défense, la meilleure manière de « *créer un rapport de forces* » avec L'Alliance, de contraindre ses chefs à venir sur ses positions et à prendre part à un « *Epinay de droite* ».

La grande peur qui s'était emparée de l'opposition avait conduit Alain Madelin, dont les troupes de Démocratie libérale sont particulièrement sensibles au discours de M. Millon, à refuser de le mettre au ban de l'opposition et à l'exclure de l'UDF – le président du conseil régional de Rhône-Alpes est d'ailleurs toujours membre de Démocratie libérale. DL avait en outre, au mois d'août, accepté dans son groupe parlementaire de l'Assemblée nationale Jacques Blanc, réélu président du conseil régional de Languedoc-Roussillon dans les mêmes conditions que M. Millon.

LE TABOU BRISÉ

Le tollé suscité par cette arrivée avait cependant dissuadé les responsables libéraux d'organiser, au moins dans l'immédiat, la venue de M. Millon. Mais celui-ci continue d'être traité avec tous les égards : il est devenu, au mois de septembre, vice-président du Mouvement national des élus locaux (MNEL), que préside Philippe Vasseur, vice-président de DL ; et, lors du conseil national de son parti, le 18 octobre, M. Madelin a confirmé qu'il n'avait aucune objection à ce que les adhérents de DL soient aussi membre de La Droite, qui n'a pas le statut de parti politique.

Depuis la rentrée, cependant, les craintes de l'opposition ont un peu changé de nature. Quelques réunions publiques au succès mitigé ont écarté, dans l'esprit de ses dirigeants, le spectre d'un exode militant et électoral vers La Droite. En revanche, avec appréhension, ils commencent à voir se profiler une autre menace, celle des élections municipales. Au RPR, à l'UDF et à DL, on craint, en effet, que le tabou brisé lors des régionales par M. Millon, M. Blanc, Jean-Pierre Soisson, en Bourgogne, et Charles Baur, en Picardie, n'incite de très nombreux candidats à préparer et à accepter des accords avec le Front national. Plutôt que de risquer de perdre au second tour une mairie dans le cadre d'une triangulaire avec la gauche et le Front national, de nombreux candidats seront tentés d'accepter, entre les deux tours de scutin, une fusion de leur liste avec celle du Front national.

« *Par comparaison, les régionales feront figure de partie de plaisir. Si Charles Millon fait la démonstration que l'on peut tenir en Rhône-Alpes, alors nous ne pourrons rien faire pour dissuader nos candidats et nous aurons des dizaines de petits Millon* », pronostique sombrement un responsable.

C'est aussi pourquoi, même si elle a renoncé à l'idée d'un « arc républicain » qui, avec l'appui de la gauche, lui permettrait de faire tomber M. Millon, l'opposition conserve l'espoir de provoquer sa chute en cours de mandat, en « débauchant » patiemment un a un les membres de sa majorité en Rhône-Alpes.

C. Ch.

Une image mitigée

Un sondage par téléphone réalisé du 21 au 24 octobre par l'institut BVA auprès d'un échantillon de 803 habitants de la région Rhône-Alpes pour le mensuel *Lyon Mag*'et Europe 1, témoigne de l'image mitigée de Charles Millon. 64 % des personnes interrogées (61 % des sympathisants de L'Alliance et 46 % de ceux de La Droite) estiment qu'il est *« avant tout opportuniste et qu'il utilise le FN pour conserver son poste »*, 16 % le disent *« proche du Front national »* et seulement 7 % *« hostile »* au FN. Une majorité relative (47 %, et 34 % des sympathisants de L'Alliance) estiment qu'il doit démissionner de la présidence du conseil régional contre 42 % (58 % dans l'opposition) d'avis contraire.

En cas de nouvelle élection régionale, une liste conduite par M. Millon arriverait derrière (21 %) une *« liste de droite UDF-RPR opposée »* à lui (25 %). Enfin, 65 % des personnes interrogées ne voient pas d'avenir à La Droite, contre 26 % d'avis contraire.

Charles Millon, président de la région Rhône-Alpes

« La droite n'a pas été au pouvoir depuis 1945 parce qu'elle est complexée »

« Vous militez, à la marge de l'opposition, pour qu'elle s'unisse au sein d'une formation unique de la droite. Celle-ci n'est-elle pas en train de se faire sans vous, autour du RPR, au sein de L'Alliance ?

– Il y a deux démarches possibles : une démarche d'états-majors, et une démarche qui s'enracine dans le peuple. Les démarches d'états-majors, je n'y crois plus, elles ont déjà échoué dix fois. Et elles ont d'autant moins de chance de réussir que la rupture est profonde entre le peuple et les états-majors : les électeurs ont le sentiment que ceux-ci sont totalement indifférents à leurs angoisses, à leurs demandes. Il faut renverser ce système.

» Un grand parti de droite ne pourra être que totalement transparent et démocratique. Transparent, c'est-à-dire que l'on doit dire ce qu'on va faire et faire ce que l'on dit. Il faut dire la vérité sur le nombre d'adhérents, sur les financements. Démocratique, c'est-à-dire que le pouvoir doit émaner des militants. Il faut, en outre, un discours clair, qui permette aux électeurs de se déterminer par rapport à de vrais choix, *comme cela a été le cas*, par exemple, lors du référendum sur le traité de Maastricht.



CHARLES MILLON

– L'exemple de Maastricht, où le clivage principal n'a pas été entre droite et gauche, ne contredit-il pas votre thèse selon laquelle l'électorat veut d'abord une droite de droite ?

– Bien sûr que non ! Chez ceux qui croient à l'Europe, il y a deux conceptions possibles : celle de l'Europe subsidiaire qui respecte l'identité de chaque pays, et celle de l'Europe harmonisatrice ou impériale *qui se mêle* de tout dans le détail. On le verra lors des prochaines élections européennes. D'une manière ou d'une autre, j'y participerai.

– Votre objectif est d'affirmer une pensée de droite. Qu'entendez-vous par là ?

– Il faut un projet clair pour être audible. D'une manière générale, la pensée de gauche a une vision fondamentalement individualiste de la société, qui privilégie l'égalité au sens philosophique du terme et donne à l'Etat un rôle de régulateur. La droite, elle, a une conception personnaliste de la société qui privilégie la liberté et la responsabilité de chacun.

» La bataille sur le PACS [pacte civil de solidarité] est révélatrice : une conception individualiste de la société contre une conception personnaliste. La démocratie a besoin de la confrontation de deux visions, d'une majorité et d'une opposition. S'il n'y a plus de confrontation, il n'y a plus de démocratie. Or je pense que la droite est inhibée. Elle est toujours réticente à énoncer ses convictions et ne fait pas vivre un vrai choix démocratique. La gauche, elle, propose ses réformes et les met en œuvre quand elle est élue. De ce point de vue, on ne peut pas lui reprocher de faire les 35 heures et le PACS !

– Pourquoi la droite n'en fait-elle pas autant ?

– Parce qu'elle est complexée. Il *faut lui redonner sa fierté.*

– Complexée par quoi ?

– Par toute une histoire, qui fait que lorsqu'elle emploie le mot de famille, elle est taxée de vichysme, le mot nation, de nationalisme.

– Elle a tout de même été au pouvoir longtemps !

– Non, la droite, en tant que telle, n'a pas été au pouvoir durant longtemps. C'était une droite de gestion, ce n'était pas une droite de conviction.

– C'est le cas, à vos yeux, depuis 1958 ?

– *Vous pouvez même remonter* au-delà !

– Jusqu'où ?

– Moi, je remonte à 1945. Je pense que depuis 1945, il y a un problème, car la pensée dominante a empêché qu'un certain nombre d'idées – jugées condamnables – soient brassées. Parce que des mots avaient été utilisés par certains, qui s'étaient fourvoyés *pendant la guerre, il est devenu* impossible, ensuite, de manier ces mots-là, ou ces idées.

» J'ai lancé le premier mouvement qui ose s'appeler « Droite » depuis 1789. A gauche, personne n'a de complexe. A partir de 1945, comme elle ne pouvait pas vivre par affirmation, la droite a vécu par opposition : être de droite, c'était essentiellement être anti*communiste*. Elle ne s'est pas donné les moyens de faire sauter ses complexes. C'est ce qui explique la montée des *extrêmes : des électeurs* sont allés, par écœurement et révolte, se réfugier aux extrêmes. La fracture civique est devenue trop profonde entre l'électorat de droite et ses dirigeants.

– Mais prendre en compte ce malaise implique-t-il, comme vous le faites en Rhône-Alpes, une alliance avec le FN ?

– Je n'ai pas d'alliance avec le Front national ! Le conseil régional *fonctionne comme* il l'a fait pendant dix ans, projet par projet.

– L'opposition affirme que votre choix n'est pas tenable.

– Si l'opposition avait exactement la même attitude qu'avant, il n'y aurait aucun problème. Elle considère que recevoir des voix, c'est se polluer. Il n'y a pas de voix qui sentent mauvais ! En outre, la respectabilité, c'est la République *qui l'a donnée au* Front national avec 41 millions de francs de subventions. Refuser ces voix, c'est un déni de démocratie.

– Ceux qui viennent à vos réunions disent pourtant qu'ils vous soutiennent parce que vous avez passé un accord avec le Front national !

– Ce n'est pas vrai. Ce qu'ils veulent aujourd'hui, c'est que l'opposition s'exprime enfin comme une grande droite d'affirmation. C'est le seul moyen pour elle de *s'en sortir*. »

Propos recueillis par Cécile Chambraud et Gérard Courtois

M. Pineau-Valencienne succède à M. Roux à la présidence de l'Association française des entreprises privées

CHOSE PROMISE, chose due. *L'engagement pris par Claude* Bébéar, le PDG d'AXA, de soutenir la candidature de Didier Pineau-Valencienne à la présidence de l'Association française des entreprises privées (AFEP) a été honoré. Mardi 4 novembre, M. Pineau-Valencienne a été élu – à l'unanimité, comme il sied dans ce cénacle – à la tête du lobby des grandes entreprises privées.

Il a bénéficié du soutien tacite des trois « grands électeurs », sans qui rien ne se fait à l'AFEP : *Ambroise Roux, son fondateur et* président sortant, Guy Dejouany, ancien patron de la Compagnie *générale des eaux, Marc Viénot*, ancien président de la Société générale. Depuis qu'elles sont retirées des affaires, ces trois hautes figures, toutes âgées de plus de soixante-dix ans, ne goûtent rien de plus que d'exercer, en y ajoutant un brin de sadisme, leur pouvoir d'adoubement.

ACCÉLÉRATION

M. Pineau-Valencienne prendra la tête de l'AFEP en janvier, c'est-à-dire au moment précis où *il cédera la présidence du groupe* Schneider à Henri Lachmann, le patron de Strafor-Facom. Actionnaire influent de Schneider, M. Bébéar lui a, en effet, imposé d'accélérer sa succession – savamment temporisée – à la tête de son propre groupe. Il a ainsi appuyé de toutes ses forces l'arrivée de M. Lachmann, un proche de Jacques Chirac, à la présidence de Schneider dès le début de 1999. Pour sa part, M. Pineau-Valencienne aurait souhaité poursuivre ses *activités* chez Schneider jusqu'à l'échéance statutaire de son mandat, en juin.

Didier Pineau-Valencienne, qui fut président de l'Institut de l'entreprise de 1993 à 1995, a présidé la commission sociale du CNPF en 1996-1997. A l'automne dernier, il avait envisagé de se porter candidat à la succession de Jean Gandois. Son arrivée à la tête de l'AFEP ménage, en tout cas, une succession douce à Ambroise Roux qui devrait continuer à y exercer une influence déterminante. Elle sonne, paralèllement, le glas des espoirs de Jean-Louis Beffa, le PDG de Saint-Gobain, qui avait fait connaître son intérêt pour la présidence de l'AFEP.

Ancienne éminence grise de Georges Pompidou, ami *d'Edouard Balladur, jadis interlo*cuteur écouté de François Mitterrand, M. Roux avait suscité une vive émotion chez certains membres de son club discret de très grands patrons, le 3 mars. Livrant l'une de ses traditionnelles analyses politiques, il avait estimé (*Le Monde* du 10 mars) que le salut de la droite passait par des accords avec un Front national rendu plus respectable par la montée en puissance de Bruno Mégret.

Caroline Monnot



L'ensemble des hôpitaux d'Ile-de-France dénoncent une nouvelle réduction de leurs moyens budgétaires

80 % des établissements français ont engagé une opération de restructuration

Les établissements d'Ile-de-France ont dénoncé, jeudi 5 novembre, la rigueur budgétaire qui se poursuivra en 1999. Selon une enquête des directeurs d'hôpital général, 80 % d'entre eux ont engagé une démarche de restructuration d'activités, de regroupement, de fusion ou de création d'un réseau de soins. Entre 1994 et 1998, estime le gouvernement, 15 000 lits de médecine, de chirurgie et d'obstétrique ont été fermés.

UNE FOIS n'est pas coutume : l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP) et les établissements (non universitaires) d'Ile-de-France ont fait taire leurs ancestrales querelles pour dénoncer d'une même voix la rigueur budgétaire qui les frappe depuis deux ans. Au cours d'une conférence de presse commune, jeudi 5 novembre, le directeur général de l'AP-HP, Antoine Durrleman, et le président de l'Union hospitalière régionale (UHRIF), Gérard Larcher, par ailleurs sénateur et maire RPR de Rambouillet, et président de la Fédération hospitalière de France (FHF), ont mis en garde le gouvernement contre les retombées d'une telle politique *« sur la qualité des soins et le maintien de l'emploi »*.

Ironie de l'histoire, c'est M. Durrleman, « père » du plan Juppé de réforme de la Sécurité sociale alors qu'il était le conseiller social d'Alain Juppé à Matignon, qui doit aujourd'hui gérer la rigueur qu'il a lui-même imposée en 1996 et 1997, notamment à l'AP-HP. Avec près de 60 milliards de francs de budget, les établissements publics d'Ile-de-France absorbent le quart des dépenses hospitalières du pays. Mais depuis trois ans, la région-capitale – excédentaire en équipements et mieux dotée que les autres – a été mise à contribution, au nom du rééquilibrage des dotations en faveur des régions moins bien loties.

« Pour les deux dernières années, notent M. Durrleman et M. Larcher, *les taux* [d'évolution des dépenses autorisées] *conduisent à une réduction des moyens de l'ordre de 1,2 milliard de francs »*, ce qui équivaut, selon eux, à la fermeture de l'hôpital de Poissy - Saint-Germain-en-Laye ou de Saint-Louis (Paris) et à la suppression de 5 000 emplois. Les établissements d'Ile-de-France ignorent encore le montant de l'enveloppe régionale pour 1999, mais leurs responsables savent que sa progression sera inférieure au taux national, fixé à 2,5 %. Or, comme les hôpitaux des autres régions, ils devront notamment financer l'accord salarial intervenu fin 1997 dans la fonction publique, qui pèse lourdement sur les budgets. M. Durrleman et M. Larcher soulignent que le maintien d'une contrainte budgétaire identique à celle de 1997-1998 les obligera à réduire l'emploi et à freiner l'innovation médicale. Sans nier les surcoûts de la région parisienne, ils les jugent en grande partie dus au rôle de pôle de référence et d'excellence (recherche, soins de pointe, etc.), joué par les centres parisiens. Pourtant, les restructurations s'imposent dans de nombreuses régions *(lire ci-dessous)*.

Si les élus locaux se montrent réticents, les directeurs d'hôpital, et dans une moindre mesure les médecins, se disent plus favorables à des fusions, des regroupements, des partages d'activité ou des reconversions, révèle l'enquête publiée, le 3 novembre, par la conférence des directeurs de centre hospitalier (hors CHU). La conférence, qui s'exprime au nom des directeurs des 1 042 hôpitaux (généraux et psychiatriques), constate que 80 % d'entre eux ont engagé une démarche de regroupement, de fusion, de restructuration d'activité ou de création d'un réseau de soins avec d'autres hôpitaux ou la médecine de ville (prise en charge des personnes âgées, suivi de maladies chroniques, urgences...).

Le ministère de la solidarité assure que les restructurations restent une priorité, comme en témoigne le décret pris récemment pour fermer la plupart des maternités réalisant moins de 300 accouchements par an. Entre 1994 et 1998, 15 900 lits de médecine, de chirurgie et d'obstétrique ont été fermés, ramenant l'excédent à 31 800, selon les dernières données du gouvernement. En terme de sécurité, ce sont surtout les petites structures qu'il faut fermer ou reconvertir, mais en terme d'économies, ce sont les lits excédentaires des hôpitaux universitaires (CHU) qu'il faut supprimer : les 160 plus petits hôpitaux de France, note Gilles Johanet, directeur de la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM), coûtent moins cher que 1 000 lits de CHU !

Jean-Michel Bezat

Sondage : recul pour M. Chirac, progression pour M. Jospin

LA DERNIÈRE ENQUÊTE de la Sofres, réalisée du 27 au 29 octobre auprès d'un échantillon national de 1 000 personnes, et publiée par *Le Figaro magazine* (daté 7 novembre) enregistre un décrochement des cotes de confiance de Lionel Jospin et de Jacques Chirac. En dépit d'un pessimisme accru des Français sur la situation économique, le premier ministre recueille 68 % de bonnes opinions (en hausse de deux points en un mois) contre 30 % d'opinions négatives. Le président de la République, de son côté, recule de 57 % à 52 % de confiance, les opinions négatives passant de 40 % à 45 %.

L'écart se creuse également entre les personnalités de gauche et de droite. Philippe Séguin (54 %), Charles Pasqua (51 %) et Edouard Balladur (50 %) sont les seuls à atteindre ou dépasser la barre des 50 % au sein de l'électorat de droite. Le président du Front national, Jean-Marie Le Pen, perd sept points, ne recueillant que 8 % d'avis favorables.

DÉPÊCHES

■ **RPR : le président du RPR, Philippe Séguin,** juge *« tout à fait remarquable »* le bilan de Jacques Chirac à mi-mandat. Le président de la République *« n'a pas cessé d'assumer fidèlement et remarquablement le mandat qui lui a été confié »* en mai 1995, a déclaré M. Séguin, vendredi 6 novembre, sur Europe 1. Critiquant les conditions d'organisation du débat sur le PACS, il a affirmé que l'Assemblée nationale avait été transformée en *« cour de récréation d'une banlieue sordide »*.

■ **EUROPÉENNES : Pierre Méhaignerie, député UDF-FD d'Ille-et-Vilaine,** affirme, dans un entretien à *La Croix* (daté du 6 novembre), qu'une liste unique de l'opposition aux élections européennes devra être conduite par quelqu'un qui a *« voté oui à Maastricht »*. Dans le cas contraire, l'UDF *« devrait avoir le courage »* de présenter *« une liste autonome »*, ajoute-t-il.

■ **INTÉRIEUR : les députés ont adopté,** jeudi 5 novembre, les crédits du ministère de l'intérieur (88,2 milliards de francs, +3 %). En dépit de critiques sur l'*« insuffisance des moyens »*, PS, PCF et RCV ont voté ce budget. Le ministre de l'intérieur par intérim, Jean-Jack Queyranne, a indiqué que *« 500 millions de francs supplémentaires »* seraient inscrits dans la loi de finances rectificative (*Le Monde* du 5 novembre).

■ **ENA : l'Assemblée nationale a réduit les crédits** de fonctionnement de l'Ecole nationale d'administration de 16 millions de francs, à hauteur du coût de la double localisation de l'école à Paris et à Strasbourg. Les députés PS, PCF et DL ont adopté cet amendement contre l'avis du gouvernement, jeudi 5 novembre, lors de l'examen des crédits de la fonction publique. Le RPR s'est abstenu.

Levée en masse à Decazeville contre la fermeture de la maternité

TOULOUSE
de notre correspondant régional

REPORTAGE
L'exaspération d'une région face au verdict des réalités comptables

Sept mille personnes dans les rues de Decazeville (Aveyron), dimanche 18 octobre, pour s'opposer à la fermeture de la maternité de la ville, c'est difficile de faire mieux dans une cité qui compte moins de 8 000 habitants, au cœur d'un bassin dont la population n'excède pas 20 000 personnes. Cela n'a pourtant pas suffi. Alors, depuis lundi 2 novembre, la totalité des élus des deux cantons et des vingt-six communes de cette ancienne forteresse minière, toutes étiquettes confondues, se sont mis en grève. Une « grève administrative » quasi totale qui amène maires et conseillers généraux à ne plus assurer le moindre service – sinon celui de l'état civil –, à ne plus répondre au téléphone et à renvoyer le courrier aux bons soins de l'Etat. *« La population nous avait rudement secoués pendant la manifestation*, explique Pierre Gadéa, maire (PS) de Decazeville. *Elle attendait de nous un geste fort. Nous l'accomplissons la rage au cœur. »*

L'objet de la levée en masse réside dans une menace bien réelle. Selon un décret pris par le secrétaire d'Etat à la santé, Bernard Kouchner, paru au *Journal officiel* du 9 octobre, toutes les maternités réalisant moins de trois cents accouchements par an seront amenées à fermer, *« sauf circonstances géographiques particulières »*. Celle de Decazeville, avec environ deux cents accouchements, se retrouve sous la barre. Un coup de plus, après la crise minière des années 60, celle de la métallurgie des années 80 et la fermeture de l'aciérie, qui ont fait perdre au bassin près de cinq mille emplois et transformé la ville en station de préretraités.

La maternité de Decazeville est un cas d'école des contradictions auxquelles la politique de santé se trouve confrontée. Les pouvoirs publics ont pourtant un dossier solide. Ils plaident pour une *« rationalisation de l'offre de soins »*, favorisant regroupements des réseaux, nécessité à laquelle tout le monde acquiesce au vu de la dérive des dépenses. Selon Bernard Kouchner, la fermeture des petites unités est aussi une mesure pour *« sécuriser les maternités »*. Les plus démunies en matériel adapté et en personnel compétent seraient les plus soumises aux risques. Comme l'affirme l'Agence régionale d'hospitalisation Midi-Pyrénées, dont dépend Decazeville, le seuil de trois cents accouchements *« ne peut tenir lieu à lui seul de norme, mais il reste un indicateur utile car il est associé à de faibles moyens »*. Il faut *« orienter les femmes enceintes vers une structure adaptée à leur situation »*.

Cette logique heurte de front les populations, qui y voient un signe supplémentaire d'abandon et de *« déménagement du territoire »*. A Decazeville, les arguments ne manquent pas pour plaider le maintien. La sécurité ? *« Depuis douze ans, nous n'avons connu ici aucun décès sur plus de deux mille accouchements »*, proteste le docteur Philippe Helou, un des deux obstétriciens de la maternité. Le docteur Salhi, chirurgien de l'hôpital auquel la maternité est adjointe, enfonce le clou : *« C'est la fermeture qui va créer des conditions d'insécurité. Il faudra aller jusqu'à Rodez pour accoucher, à une quarantaine de minutes par la route. La distance est trop grande, il y aura des morts. »*

AUDIENCE AUPRÈS DE M. JOSPIN

Pour le comité de défense Tous ensemble, Gardons notre maternité, qui regroupe l'ensemble des syndicats de l'hôpital et du bassin, la totalité des élus, dont Jean Puech (DL), président du conseil général et de l'assemblée permanente des conseillers généraux, les organisations paysannes, le comité des industriels, les médecins libéraux et même les sapeurs-pompiers, *« ce n'est pas en fermant les petites structures qu'on diminuera le taux de mortalité en France »*. Chacun craint que la fin de la maternité ne soit qu'une nouvelle marche vers le déclin définitif de la région. Le maire et conseiller général socialiste, Pierre Gadea, a *« mal au cœur »* d'assister à la mise à mort progressive de sa cité : *« On n'attendait pas ça de ce gouvernement. Un jour, on apprend qu'on est sur la liste des commissariats qui devront fermer, un autre, qu'on est aussi sur celle des maternités. Jusqu'où ira-t-on ? »*

D'un côté, le verdict des réalités comptables ; de l'autre, la réaffirmation du caractère sacré du service public en zone rurale ou en difficulté. Le débat n'est pas neuf, mais il prend parfois une tournure pathétique. Soumis à l'exaspération de la population, les élus du bassin de Decazeville ont décidé de ne pas céder. S'ils ne reçoivent aucune réponse à leur demande d'audience auprès du premier ministre et si un moratoire de cinq ans n'est pas prononcé, ils démissionneront *« tous ensemble »* le 1er décembre.

Jean-Paul Besset

ÉDUCATION Claude Allègre a fait alléger, au milieu des vacances de la Toussaint, les programmes du lycée dans plusieurs disciplines. ● LES AMÉNAGEMENTS proposés, dont le *Bulletin officiel* dans son édition du 29 octobre donne le détail, concernent essentiellement les disciplines scientifiques. ● LE MINISTRE de l'éducation nationale aura prouvé qu'un allègement accéléré des programmes est possible, mais il n'évitera pas un débat de fond sur le sujet dans les mois à venir. ● DOMINIQUE BORNE, auteur d'un rapport remis au mois de juin à M. Allègre, estime que les manuels scolaires *« sont des outils faits pour les professeurs et assez peu pour les élèves »*. ● DEUX INSTITUTIONS distinctes, le CNP et la Desco, définissent les programmes et déterminent les horaires. ● LES MANIFESTATIONS du jeudi 5 novembre ont marqué un essoufflement du mouvement lycéen.

Les programmes du lycée s'allègent et les manuels scolaires vont changer

Les premières mesures d'« élagage » prises par Claude Allègre au milieu des vacances de la Toussaint nourrissent déjà un débat sur les enjeux sociaux et culturels d'une telle disposition. La journée du 5 novembre a montré que la mobilisation lycéenne s'essouffle

CETTE FOIS, il faudra aller vite. Et réussir. Pas de grand débat intellectuel, mais de l'action, après plusieurs semaines d'agitation lycéenne. C'est ce que semble promettre Claude Allègre, en ayant fait « alléger » d'un coup, au milieu des vacances de Toussaint, les programmes du lycée dans plusieurs disciplines. En 1985, Pierre Bourdieu et François Gros, professeurs au Collège de France, avaient réfléchi, à la demande du président de la République, François Mitterrand, à des *« propositions pour l'enseignement de l'avenir »*, un viatique en sept principes, pour repenser les programmes scolaires. Trois ans plus tard, en installant les commissions disciplinaires qui devaient travailler en s'inspirant de ce rapport, le ministre de l'éducation nationale, Lionel Jospin, s'était exclamé : *« C'est la première fois que l'on entreprend une réflexion d'une telle ampleur ! »* Elle n'avait pourtant pas débouché sur la vraie refonte des programmes promise.

La conception des programmes scolaires relève-t-elle d'un grand débat intellectuel ou d'une petite cuisine ? En France, souvent des deux. Mais le point de départ, que l'on pourrait résumer ainsi, en le caricaturant à peine, est toujours le même : la panacée tient dans l'allègement, car, construits par empilements successifs, les programmes sont trop lourds. Cette mission se révèle souvent impossible, en raison du conservatisme des lobbys disciplinaires.

Cette fois, le ministre de l'éducation nationale aura prouvé qu'un allègement rapide des programmes, réputé infaisable, est possible. Spectaculaire au point d'avoir été popularisée par Les Guignols de l'info sur Canal + – on y voyait la marionnette de Claude Allègre arracher plusieurs pages d'un manuel scolaire, tout en expliquant : *« Avant, on avait six semaines de retard, maintenant, on a trois mois d'avance »* –, cette mesure n'est pourtant rien au regard de la tâche que le ministre de l'éducation s'est fixée : réduire les programmes et les horaires hebdomadaires des élèves tout en changeant la façon de travailler des enseignants. Le débat promet d'être vif, si l'on en juge par les premières réactions après les allègements de la Toussaint. Pour l'heure, le reproche principal adressé à Claude Allègre est la précipitation, alors que cette mesure requiert du temps.

ENJEUX SOCIAUX ET CULTURELS

Elle ne règle en rien les questions qui ne manqueront pas de surgir, encore plus fortement dans les mois à venir : chacun est-il d'accord sur le rôle dévolu à un programme, sur ses enjeux sociaux et culturels ? La façon traditionnelle d'entrer dans ce débat – l'empilement – est-elle la plus pertinente ? Le nouveau rôle assigné au Conseil national des programmes (CNP) est-il un gage d'efficacité ? Pour le philosophe Luc Ferry, président du CNP depuis décembre 1993, un programme sert, *« idéalement, à faire en sorte qu'il y ait une culture commune, des lieux de mémoire collective, aidant à se repérer dans le temps, avec une visée de compréhension du temps présent, au-delà des origines sociales et de la diversité des parcours »*. C'est aussi un repère pour les enseignants, leur permettant d'identifier *« les fondamentaux »* dans leur propre discipline, *« ce qui n'est pas si facile »*, dit Luc Ferry.

Sans doute aucun, le président du CNP se range dans le camp des républicains attachés à des programmes qui soient les mêmes dans toutes les classes de France, comme gage d'égalité. Roger Fauroux, voilà un an et demi, affirmait pour sa part que l'*« on ne plus enseigner les mêmes programmes aux gosses de Bobigny et à ceux du septième arrondissement de Paris »*. L'ancien président de la Commission de réflexion sur l'école s'était d'ailleurs attiré les foudres de la ministre déléguée aux enseignements scolaires, Ségolène Royal.

L'historien Antoine Prost, auteur en 1983 d'un rapport intitulé *Les lycéens et leurs études au seuil du XXI[e] siècle*, préfère aborder la question par la définition de la tâche scolaire. Elle peut être définie par ses modalités d'exercice : au XVII[e] siècle, lorsque l'on traduit un extrait des *Commentaires de la guerre des Gaules*, on fait à la fois de la littérature, de la grammaire, de la rhétorique, de l'histoire, de la géographie... explique M. Prost. *« Aujourd'hui la tâche scolaire est définie essentiellement par les contenus,* poursuit Antoine Prost, c'est-à-dire les disciplines, *avec des horaires affectés sans aucune souplesse. »* De plus, l'étude, le travail personnel imposé, jadis sous la direction d'un répétiteur, a disparu : il pouvait représenter jusqu'à sept heures et demie pour cinq heures de cours magistral.

« Ainsi définie par les contenus, la tâche scolaire est nécessairement impraticable : elle ne fait aucune place à l'imprévu », conclut l'historien. Et coupe court à toute idée de transversalité. Il faut bien pourtant « alléger » : *« Je préfère que l'on soit moins ambitieux dans les contenus, mais plus exigeant au niveau des résultats »*, dit-il. *« Moins de choses, mieux sues »*, déclare souvent Claude Allègre, pour réfuter tout argument sur la baisse de niveau qu'engendrerait un allègement des programmes. Un nombre infime d'enseignants se montrant à même de finir lesdits programmes, on peut entendre ce discours. Pour autant des programmes allégés seraient-ils terminés ? La crainte ne vient-elle pas plutôt d'un allègement des horaires, s'il se révèle excessif ?

Alain Viala, professeur à la Sorbonne et coprésident de la commission chargée des programmes de lettres, estime que les vraies causes de l'empilement ne sont pas où on les voit habituellement. Elles résident dans la culture particulière dispensée à l'école, au collège, au lycée, conçus comme des entités indépendantes, conduisant à des répétitions de classe en classe. Il faudrait donc concevoir les programmes comme un continuum, avec des indications précises sur les œuvres à étudier, les notions à acquérir.

LIBERTÉ PÉDAGOGIQUE

Mais les enseignants estimeraient probablement que l'on empiète sur leur liberté pédagogique. Et cela obligerait à définir un schéma de formation très précis des enseignants à l'université. *« Dire aux profs de fac ce qu'ils doivent faire, c'est impensable ! »*, s'amuse l'un d'eux.

Au-delà de ces questions, il n'est pas certain que le nouveau fonctionnement du CNP défini par Claude Allègre puisse faire ses preuves. Luc Ferry semble s'être raccommodé avec le ministre, après une grosse fâcherie concernant des statistiques farfelues avancées par le président du CNP dans *Le Point* du 27 septembre 1997 selon lesquelles 40 % des enfants ne savaient pas lire. *« Je vais lui offrir une calculette ! »*, aurait tonné, mais en souriant, le ministre de l'éducation. Plus sérieusement, d'âpres discussions ont concerné le rôle du CNP, qui, d'organisme de conseil, devient une institution plus impliquée dans la confection même des programmes.

Aujourd'hui, le président du CNP se dit ravi du nouveau schéma *« décidé avec* [son] *prédécesseur »*, Didier Dacunha-Castelle, membre du cabinet de Claude Allègre et premier président du CNP lors de sa création. *« Dans un premier temps, nous interviendrons avec des recommandations fortes sur les contenus – par exemple, faut-il plus ou moins d'immunologie dans la biologie, de l'histoire des idées en philo, une liste d'œuvres ou non en français ? »*, explique le président du CNP. Puis ces principes seront testés par des enseignants sur le terrain. Enfin, les groupes techniques disciplinaires (GTD) rédigeront les programmes proprement dits. *« On ne connaît pas encore la composition des GTD, mais il est certain que l'inspection générale n'en fera pas partie »*, ajoute Luc Ferry. Cette décision, prise par Claude Allègre, se situe parfaitement dans la logique du début des années 90, le CNP ayant été créé par Lionel Jospin, notamment pour exclure l'inspection de la confection des programmes. *« Les inspecteurs inspectent ! »*, a coutume de dire le ministre de l'éducation. Mais au CNP certains redoutent que *« l'IGEN soit au coin du bois avec un fusil »*.

B. G.

Davantage de lycées rénovés en Ile-de-France

L'exécutif de gauche du conseil régional d'Ile-de-France est parvenu à un compromis politique et budgétaire avec l'opposition, permettant d'enclencher, dès le 26 novembre, la rénovation de quinze lycées supplémentaires. L'opposition RPR-UDF-DL, avant les manifestations lycéennes de l'automne, avait déclaré qu'elle ne voterait pas ces crédits, au motif qu'il excédaient l'enveloppe budgétaire qu'elle avait acceptée lors du vote du budget, qui fait l'objet d'un recours en annulation.

Sous la pression lycéenne, 1,5 milliard de francs ont été dégagés, provenant pour 620 millions d'autorisations de programme anciennes et non consommées et pour près de 900 millions de redéploiements de crédits à l'intérieur du budget 1998. La droite régionale, hostile à « l'emprunt Allègre », se félicite de ces transferts financiers concédés par l'exécutif.

TROIS QUESTIONS À...

DOMINIQUE BORNE

1 Vous êtes l'auteur d'un rapport commandé à l'inspection générale sur les manuels scolaires et remis à Claude Allègre en juin. Comment les manuels sont-ils utilisés aujourd'hui ?

Le manuel n'est plus un livre. Ce qui veut dire qu'il n'est pas lu. La partie fondamentale, c'est-à-dire les connaissances, le savoir, réduite à la portion congrue, n'est pratiquement jamais utilisée. Le manuel est construit comme un puzzle, avec un grand nombre de documents, mais finalement peu de texte. Ce sont des outils faits pour les professeurs et assez peu pour les élèves. Les éditeurs veulent surtout plaire au plus grand nombre d'enseignants, qui choisissent les manuels. Prenez un manuel de terminale : c'est le livre le moins utilisé par les élèves et les professeurs. Les lycéens achètent des aide-mémoire. Dans un manuel de mathématiques, il n'y a pratiquement plus de démonstrations. De plus, les enseignants fabriquent eux-mêmes un autre manuel, avec force photocopies. Plus on en donne à un élève, plus on a l'impression d'être un « bon prof ».

2 Que serait donc le manuel idéal ?

Je militerais pour que l'on sépare ce qui est savoir de référence et ce qui ressort de la documentation, de l'illustration, des exercices, de manière à retrouver une présentation cohérente des savoirs. Bref, pour que le manuel redevienne un livre. Pendant très longtemps les professeurs ont lu le programme à travers le manuel. Le manuel ne doit plus imposer sa vision du programme. Il faut redonner à l'enseignant sa vraie responsabilité, la pédagogie, exercée en fonction des élèves qui sont les siens.

3 A quoi servent les programmes scolaires ?

Il y a une tradition française très forte de programmes nationaux, qui sont une des garanties de l'égalité d'éducation. Par ailleurs, il me semble qu'il faudrait apprendre aux enseignants à hiérarchiser, à choisir, ce qu'ils font passer. Cela ne peut fonctionner que s'ils ont une responsabilité collective et pas seulement individuelle. Par exemple, travailler ensemble par cycles, pour savoir ce que l'on juge indispensable de voir acquis par les élèves. Cela ne pose de problèmes à personne de dire qu'il faut enseigner la seconde guerre mondiale. Le tout est de savoir comment et ce que les élèves en retirent. Ce n'est pas un problème d'écriture de programme.

Propos recueillis par Béatrice Gurrey

L'allègement concerne essentiellement les sciences

DANS l'attente d'une *« refonte générale »*, le *Bulletin officiel* de l'éducation nationale détaille, dans son édition du 29 octobre, les *« aménagements »* proposés par le Conseil national des programmes et acceptés par Claude Allègre. Ils concernent essentiellement les disciplines scientifiques.

● **Mathématiques :** les allègements ne concernent que les sections ES et L. En ES, les sujets du bac ne porteront pas sur la croissance comparée des fonctions et la dérivée logarithmique, ni, pour l'option de spécialité, sur les calculs de distance et les fonctions de deux variables. En L, sont exclus du bac les dérivées successives, l'inégalité des accroissements finis et la croissance comparée des fonctions.

● **Physique et chimie :** en seconde, la première partie du programme de physique (électricité) est *« réduite au strict nécessaire pour aborder l'essentiel – les ondes. La partie "son" est allégée de considérations peu précises, peu abordables ou non essentielles »*. En chimie, *« le programme est réorganisé autour des fondamentaux »*. La thermodynamique est exclue du programme de première S consacré à l'énergie, tandis que la chimie sera recentrée sur l'oxydoréduction avec la suppression *« d'informations redondantes sur les piles, de développements trop détaillés sur la dissolution »*.

● **Sciences de la vie et de la Terre :** dans toutes les sections, l'allègement doit représenter six à sept semaines. En seconde, l'étude de la production végétale et des sols est supprimée. En première S, la transcription et la traduction de l'ADN seront simplifiés. En terminale S, l'enseignement d'immunologie a été considérablement réduit et celui du système nerveux allégé, comme le chapitre consacré à l'évolution.

● **Français :** trois groupements de textes au lieu de quatre seront proposés aux élèves de 1[re] littéraire, et deux au lieu de trois aux élèves de S et ES. L'étude des *Châtiments*, de Victor Hugo, portera sur quatre livres au choix.

● **Histoire et géographie :** les enseignants sont invités à éviter *« toute tentation d'exhaustivité ou de dérive encyclopédique »*.

● **Sciences économiques et sociales :** tout sujet spécifique sur *« les valeurs »* ainsi que sur *« l'Etat et* [les] *structures politiques »* sera écarté des épreuves du baccalauréat.

Les éditeurs peineront pour livrer à l'heure les nouveaux manuels

A NOUVEAUX programmes, nouveaux manuels. Si le ministère de l'éducation nationale promet d'engager une réforme des programmes du lycée dès la rentrée 1999, les éditeurs auront beaucoup de difficultés pour livrer à cette date les ouvrages correspondant aux nouvelles orientations. Un décret de février 1990 fixe un délai de quatorze mois entre la publication officielle des programmes et leur date d'application dans les classes. Ce délai – rarement respecté – serait pour le coup extrêmement réduit, les spécimens devant habituellement être livrés aux établissements vers la mi-mai. *« Au plus tôt, nous serons prêts pour la rentrée 2000 »*, estime Henri Gibelin, président du groupe des éditeurs scolaires du Syndicat national de l'édition (SNE).

Avec 61,3 millions d'exemplaires vendus en 1997, les livres scolaires (2,15 milliards de francs) représentent 16 % du chiffre d'affaires global de l'édition. Il arrive ainsi en troisième position juste après les fictions et les livres scientifiques, techniques ou professionnels. Six maisons d'édition, parmi lesquelles dominent Bordas-Nathan (Havas) et Hachette-Hatier suivies par Belin et Magnard, se partagent l'essentiel de ce juteux marché. Pour Hachette, le secteur éducation devance, en terme de chiffre d'affaires, la littérature générale. Globalement, sur les 6 498 titres publiés en France en 1997 – pour un tirage moyen de 12 000 exemplaires – le secondaire occupe la première place (41 %) devant le parascolaire (27 %) et le préscolaire et primaire (19 %).

« UNE RÉFORME TOUS LES 6 ANS »

Ainsi tout projet de refonte des programmes ne peut qu'être bien accueilli par les éditeurs scolaires dont le marché – bien qu'important – a tendance à plafonner depuis 1994. *« Le rythme d'une réforme tous les six ans est bon »*, estime Christian Travers, directeur d'Hachette éducation. *« A condition,* précise-t-il, *que la règle des quatorze mois soit respectée. »*

Si Claude Allègre a fustigé *« l'empilement des connaissances »* pour justifier une modification des programmes, il a également critiqué à plusieurs reprises le contenu et l'élaboration des manuels. C'est pourquoi un groupe de travail réunissant les éditeurs et des représentants du ministère a été mis en place fin septembre. *« Nous sommes très heureux de pouvoir discuter de la place du livre dans l'enseignement,* assure M. Gibelin. *C'est une réflexion que nous avons toujours demandé. »* Mais les éditeurs ont mis un préalable à l'ouverture de cette discussion : le maintien de la liberté de publication sans contrôle ni labellisation de l'Etat. *« Seul l'enseignant dans sa classe reste le plus apte à choisir le manuel nécessaire à ses élèves »*, considère Christian Travers, tout en regrettant que les professeurs ne soient pas suffisamment formés à l'usage et au choix du livre.

« Nous ne sommes pas des pédagogues, rappelle M. Gibelin. *Les éditeurs sont des opérateurs économiques au service des programmes et des enseignants. »* Pour les éditeurs, la demande de recentrage sur les connaissances fondamentales relève d'une image un peu passéiste. *« On ne peut pas réduire le livre scolaire à un exposé de connaissances,* considère Christian Travers. *Agrémenté de cartes, de documents et d'exercices, il permet au contraire une construction des connaissances »*, défend-il. Néanmoins, loi du marché oblige, les éditeurs ont tendance à édulcorer les aspects les plus novateurs des programmes afin de plaire au plus grand nombre d'enseignants. *« Face aux programmes, c'est vrai que l'on en prend et on en laisse. Nous avons un peu un rôle d'amortisseur »*, concède M. Travers.

« UN TRAVAIL À TEMPS PLEIN »

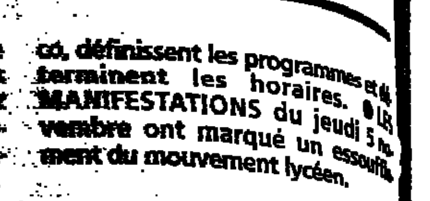
Considérant que l'élaboration d'un manuel relève *« d'un travail à temps plein »*, Claude Allègre souhaite également que les éditeurs *« créent de l'emploi »* et *« embauchent des enseignants »* afin que la conception d'un livre scolaire ne soit plus seulement une activité secondaire qui arrondisse les fins de mois de professeurs ou, pis à ses yeux, de membres de l'inspection générale. *« Tout le monde ne gagne pas sa vie »*, assure M. Gibelin. Tout dépend, bien évidemment du nombre d'exemplaires vendus, mais aussi de la durée de vie du livre et de la possibilité pour un auteur de décliner une discipline pour chaque niveau de classe (de la seconde à la terminale, par exemple). *« Si on embauche des enseignants à temps plein les livres seront plus chers »*, prévient M. Gibelin. *« A moins que le ministère les paie »*, suggère M. Travers.

Sandrine Blanchard

Gratuité des livres pour les lycéens du Centre

Si, depuis 1977, les manuels scolaires des collégiens sont financés par l'Etat, au lycée, les élèves doivent acheter leurs livres. Mais ce ne sera plus le cas pour les lycéens de la région Centre. En effet, le conseil régional vient de lancer un programme de gratuité progressive des manuels scolaires pour les 94 200 élèves des 176 lycées publics et privés sous contrat, dans le cadre d'une *« politique d'accompagnement qualitatif de la pédagogie »*.

Ce programme représente un budget de quelques 80 millions de francs répartis sur quatre ans. A la rentrée 1998, les lycéens professionnels de CAP et BEP ont bénéficié de cette mesure qui sera étendue à tous les élèves d'ici à 2001. *« Dans un lycée de Dreux, nous avons constaté que 50 % des lycéens ne possédaient pas tous les livres nécessaires. De plus une partie importante du fonds social lycéen était utilisé pour l'achat de manuels. Il fallait recentrer l'utilisation de ce fonds »*, explique Michel Sapin, président du conseil régional.





Deux institutions distinctes pour définir les programmes et déterminer les horaires

DU CONSEIL national des programmes (CNP) et de la direction des enseignements scolaires (Desco), qui est la poule et qui est l'œuf ? Difficile à dire, même pour les protagonistes : « *Comment voulez-vous que nous concevions des programmes si nous ne savons pas exactement de quel temps nous disposons pour chaque discipline ?* », demande le CNP. « *Comment élaborer des grilles horaires, si nous ignorons à quel point les contenus seront allégés ?* », rétorque la Desco. Au fil des réunions pourtant, la partie de ping-pong entre les deux institutions semble prendre fin.

Chargée par le ministre d'échafauder différentes solutions pour abaisser l'horaire des élèves à 26 heures par semaine hors options dans les voies générales et un peu plus dans les voies technologiques et professionnelles, la Desco a peaufiné quelques hypothèses qui devront être tranchées par le ministre de l'éducation nationale, Claude Allègre. « *Ce qui intéresse beaucoup les scientifiques du CNP, c'est de savoir où auront lieu les coupes* », confie une habituée de ces réunions bilatérales.

Les physiciens, par exemple, ont conçu quelque irritation, lorsque la Desco a émis l'hypothèse que cette discipline soit transformée en option. Ou que seule la physique expérimentale reste dans un tronc commun d'enseignements tandis que la partie abstraite de la physique, deviendrait optionnelle. Un terrain d'entente a finalement pu être trouvé, mais des batailles de ce genre sont fréquentes. Autre point d'interrogation, l'option de TSA productique (techniques des systèmes automatisés), qui n'attire actuellement aucune fille, alors que le programme modernisé, tiré vers les sciences de l'ingénieur, ne devrait pas attirer seulement des garçons, pense-t-on au ministère.

DISCIPLINE TRANSVERSALE

Question majeure, car il s'agit d'un enseignement nouveau, que faire de l'éducation civique, juridique et politique ? Si les uns souhaitaient voir cette nouvelle discipline, assez transversale, rattachée à un enseignement particulier, que ce soit l'histoire, la philosophie ou le français, d'autres préconisaient de laisser un libre choix aux établissements et aux enseignants. « *De toutes façons cet enseignement ne pourra être complètement opérationnel qu'à la rentrée 2000, même s'il débute l'an prochain* », souligne-t-on prudemment au ministère. L'horaire serait fixé à une heure tous les quinze jours, en petits groupes. Autant d'heures sur l'année à retrancher d'autres enseignements.

Une question semble en revanche réglée, celle des modules, qui ne devront plus se produire en demi-classes, sans distinction de niveau entre les élèves. Cette aide individualisée devrait être dispensée en groupes n'excédant pas 8 à 12 élèves, qui ne seront évidemment pas les mêmes toute l'année.

Reste la clé de tout, lorsque Claude Allègre aura réussi à sortir du maquis des programmes et des horaires : le travail des enseignants. Reléguée aux calendes grecques en raison de la réflexion sur les 35 heures dans la fonction publique, la question vient de resurgir sous la forme d'une mission confiée au recteur de Lyon, Daniel Bancel. Au cabinet de Lionel Jospin, ce dernier avait présidé à la création des instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM). Il paraît acquis que l'horaire hebdomadaire des professeurs ne dépassera pas 18 heures : reste à savoir comment elles seront réparties et si cette nouvelle façon d'exercer la pédagogie sera imposée à tous ou réservée aux seuls volontaires.

Dans cette négociation, l'attitude du Syndicat national des enseignements de second degré (SNES) se révélera cruciale. D'ores et déjà le SNES a émis un avis nuancé sur les modifications de programmes survenues à la Toussaint, qu'il ne rejette pas en bloc. Le SNES se montre en revanche plus sévère sur les allègements en français, arguant qu'un changement après deux mois de cours se révèle « *particulièrement incongru* », tandis que l'œuvre supprimée est précisément celle qui était librement choisie par le professeur. Pour le reste, le SNES a déjà fait connaître un avis détaillé sur chaque point de la réforme, insistant sur la classe de seconde, particulièrement chargée et délicate dans un cursus secondaire.

B. G.

Dur retour de vacances pour la mobilisation lycéenne

La journée du 5 novembre a attiré moins de 30 000 jeunes dans les rues

DÉCEPTION et amertume: la troisième grande journée de manifestation n'a pas rassemblé plus de 30 000 lycéens, jeudi 5 novembre, dans les principales villes de France alors que, le 15 octobre, un demi-million de jeunes avaient défilé pour réclamer de meilleures conditions d'études, dont 30 000 à Paris. Quelques jours plus tard, le reflux avait, certes, été perceptible mais ils étaient encore 280 000, environ, à fouler le pavé.

Cette fois, avec 300 manifestants à Grenoble, au lieu de 14 000 trois semaines auparavant, un millier à Toulouse où 15 000 lycéens s'étaient rassemblés avant les vacances, 2 000 à Bordeaux où la mobilisation avait été particulièrement forte tout au long du mois d'octobre, 1 500 à Lyon, 1 000 à Lorient, seulement 400 à 500 à Rennes, on était loin du compte. Certains petits cortèges n'ont pas rassemblé plus de quelques centaines de lycéens comme à Rouen, Annecy, Nancy et Dieppe. Alors, dans certaines villes, pour faire oublier la maigreur des cortèges, on a préféré se rabattre sur des actions plus spectaculaires : blocage de la circulation à Arles, occupation de gare à Pau et Orthez.

« C'EST DU VENT ! »

A Paris aussi, on a fait les comptes. Ce n'était pas brillant. « *Il y en a plein qui ont séché les cours, mais très peu sont venus pour la manif* », lâchait Safia, déçue. Sur les quelque 1 500 élèves du lycée Darius Milhaud de Kremlin-Bicêtre (Val-de-Marne), seulement vingt-deux avaient répondu à l'appel. « *C'est vraiment très moyen* », reconnaissait la lycéenne dont le revers de la veste bleu marine proclamait : « *Dans grèves, il y a rêves.* » Mais ce jeudi 5 novembre, au pied de la tour Montparnasse à Paris, les rêveurs n'étaient pas légion : entre 2 000 et 3 000, selon la police.

A 14 heures, le cortège s'ébranlait vers le boulevard du Montparnasse. A sa tête, pas de meneurs ni de syndicats mais une rangée de lycéennes, souriant aux photographes sous la banderole du lycée Turgot : « *Du Viagra pour Allègre, ça guérit l'impuissance.* » Les quatre milliards du ministre, les professeurs et les surveillants supplémentaires ne suffisent pas, expliquaient-ils. « *Les belles promesses du ministre, on n'y croit plus,* lançait Emilie, dix-sept ans, du lycée Simone-Weil. *On veut du concret. Mais aujourd'hui, on a encore plus de contrôles qu'avant les vacances. Alors vraiment, je ne vois pas la différence.* »

Devant la gare SNCF, la place Raoul-Dautry se vidait peu à peu. Cinq jeunes en jogging, casquette américaine vissée sur le crâne, étaient longuement fouillés par des policiers en uniforme. En queue de cortège, des manifestants observaient la scène sans bouger.

« *Les casseurs, on les repère* », commentait Alice, élève de première. « *Mais cette fois, ils ne peuvent rien faire, il y a trop de flics.* » Effectivement : les 2 300 policiers mobilisés étaient presque aussi nombreux que les manifestants.

« *Allègre tue l'éducation* », affirmait une pancarte, « *Ta réforme, c'est du vent ! Nous, on veut des enseignants* », s'égosillaient les adolescents. A leurs côtés, des enseignants du SNES distribuaient leurs propres tracts détaillant les propositions du syndicat pour les lycées.

Sur le trottoir, Boutahar, dix-neuf ans, contrôlé trois fois depuis son arrivée gare Montparnasse, regardait passer les manifestants. « *C'est leur revanche aux flics, ils se sont fait humilier lors des dernières manifestations, alors ils nous rendent la monnaie,* expliquait-il tranquillement. *Je suis venu pour aider les autres, pour pas qu'ils soient comme moi, dans la rue. Pour qu'ils étudient bien, dans des bonnes conditions.* »

De Montparnasse aux Invalides, tous les commerçants avaient baissé leurs rideaux. Rue de Sèvres, une marée de policiers envahissait le boulevard, assurant les arrières du défilé. « *Ils ne laissent pas passer les gueules d'arabes,* observait Farida, seize ans, inscrite en seconde au lycée Vilgenis de Massy. *Ce système est fait pour les petits Blancs. Les Algériens, les Noirs, ils sont coulés.* »

« *Dès qu'on fait partie de l'enseignement professionnel, on est bête et on n'est là que pour foutre la merde,* renchérissait Thonny, dix-sept ans, en BEP électronique. *Alors qu'on en veut !* »

Il était 15 heures 30 quand le cortège parvenait au carrefour de la rue de Varenne, terme prévu de la manifestation. Une délégation demandait en vain à être reçue au ministère. La foule des lycéens se dispersait lentement. « *C'était nul,* commentait Olivia, venue de l'Essonne. *Il n'y avait personne, ils ont fait la grève une fois et ils se sont tous démobilisés.* »

Malgré une ultime danse improvisée sous le nez d'une quinzaine de CRS, l'ambiance était triste. « *Un enterrement* », lâchait Mikel, dix-neuf ans, en repliant son drapeau noir.

Catherine Simon et Alexandre Garcia

Un plan de recrutement de 3 000 enseignants

Le ministère de l'éducation nationale a précisé, jeudi 5 novembre, la répartition des 3 000 enseignants supplémentaires promis dans le plan d'action pour les lycées. Outre l'embauche de 1000 maîtres auxiliaires, 300 à 500 candidats seront recrutés sur les listes complémentaires de certains concours. S'y ajoute la libération d'environ 300 enseignants actuellement au service national et qui s'apprêtent à partir. Dans les disciplines technologiques et professionnelles, il sera fait appel à des professionnels contractuels. Enfin, 1 500 postes seront dégagés pour des titulaires remplaçants non affectés et des maîtres auxiliaires occupés à des tâches d'administration ou de surveillance.

Interrogé le jeudi 5 novembre sur les demandes des lycéens, le premier ministre Lionel Jospin a indiqué : « *La seule chose qu'on peut dire à ces jeunes, c'est que nous nous sommes efforcés de répondre à leur préoccupations.* » De son côté, le Sénat a annoncé la création d'une commission d'enquête sur la gestion des personnels du second degré dans l'éducation nationale.

Une responsable de l'office HLM de Paris interrogée par la police

LA PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION D'APPELS D'OFFRES de l'Office public d'aménagement et de construction (OPAC) de la Ville de Paris, Arlette Braquy, a été placée en garde à vue, jeudi 5 novembre, dans le cadre de l'enquête du juge d'instruction de Créteil, Eric Halphen, sur les marchés de l'OPAC. Mme Braquy, également conseillère (UDF-Radical) du XXe arrondissement et vice-présidente de l'OPAC, a été interpellée, vendredi 6 novembre, et des perquisitions ont été menées à son domicile et dans son bureau à l'Hôtel de ville.

Dans une série de notes adressées au juge Halphen, Me Jean-Marc Fedida, avocat de l'ancien directeur-adjoint de l'OPAC, François Ciolina, avait invoqué certaines anomalies dans l'attribution de marchés de l'OPAC, dont celui de l'entretien des ascenseurs du parc HLM parisien, attribué en 1992. L'enquête avait établi que l'intermédiaire Jean-Claude Méry, ancien membre du comité central du RPR, avait perçu d'importants *« honoraires »* versés par des filiales de la Générale des eaux et de la Lyonnaise des eaux, qui s'étaient partagé l'essentiel du marché.

DÉPÊCHES

■ **DROGUES : 400 000 cachets d'ecstasy ont été saisis** près de Dunkerque (Nord) lors du contrôle d'un poids lourd immatriculé en Grande-Bretagne qui allait embarquer pour l'Angleterre, ont annoncé les douanes vendredi 6 novembre. 220 kilos de résine de cannabis, autant d'herbe de cannabis et 92 kilos d'amphétamines ont aussi été découverts à bord du camion. Le conducteur, de nationalité britannique, a été mis en examen le 30 octobre et écroué.

■ **UNIVERSITÉS : plusieurs agressions ont récemment été commises** par des étudiants se réclamant du mouvement d'extrême droite Groupe Union-Défense (GUD) à l'encontre de militants de l'UNEF-ID et du Manifeste contre le Front national dans les universités parisiennes d'Assas, de la Sorbonne, de Tolbiac et de Malakoff. Un comité de vigilance a été constitué par plusieurs organisations synicales pour demander l'interdiction de l'extrême droite dans les universités.

■ **SANS-PAPIERS : le cardinal Pierre Eyt, archevêque de Bordeaux,** absent aux premières journées de l'assemblée plénière des évêques, qui s'est ouverte, mercredi 4 novembre, à Lourdes, a préféré rester à Bordeaux pour soutenir une action de vingt étrangers sans papiers, grévistes de la faim, qui occupent, depuis le 10 septembre, l'église Saint-Paul. Dans un communiqué, Mgr Eyt rappelle aux pouvoirs publics le *« sort tragique »* des étrangers sans papiers et exprime le voeu d'*« une régularisation aussi large que possible »*.

Le parquet de Lille requiert dix-huit mois de prison avec sursis contre Harlem Désir

L'ancien président de SOS-Racisme est accusé d'avoir occupé un emploi fictif dans une association

Harlem Désir et Hayette Boudjema, anciens président et vice-présidente de SOS-Racisme, comparaissaient, jeudi 5 novembre, devant le tribunal correctionnel de Lille. Salariés d'une association régionale de formation, ils ne se sont jamais rendus sur place et ne figuraient pas sur les registres du personnel. Le parquet a requis des peines de prison avec sursis, une inégibilité et une interdiction du droit de vote d'un an.

LILLE
de notre correspondant régional

Des peines de prison avec sursis ont été requises, jeudi 5 novembre, par le parquet de Lille, contre Harlem Désir et Hayette Boudjema, anciens président et vice-présidente de SOS-Racisme, ainsi que contre deux anciens responsables d'une association régionale de formation accusés de leur avoir fourni des emplois fictifs entre 1986 et 1992. Harlem Désir est accusé d'avoir touché 200 000 francs entre *novembre 1986 et août 1987, date à* laquelle il a rompu son contrat avec l'association régionale pour la formation et l'éducation des migrants (Arfem) du Nord-Pas-de-Calais. Sur son conseil, il avait été remplacé par Hayette Boudjema, qui a perçu 730 000 francs en salaires ou indemnités de janvier 1988 à octobre 1992.

Ni l'un ni l'autre n'ont jamais été vus à l'agence. Ni l'un ni l'autre ne figuraient sur les registres du personnel. Personne, à l'exception de Jean-Claude Provo, président de l'Arfem à l'époque, n'a jamais rencontré ces deux salariés. Devant le tribunal correctionnel de Lille, il s'en explique avec tranquillité, voire avec une certaine insolence. Il a procédé à ce recrutement à la demande du conseil régional du Nord-Pas-de-Calais, mais refuse de préciser qui est intervenu. Ancien instituteur, devenu maire d'Hem (Nord), puis conseiller régional, M. Provo a accepté en 1983 la présidence de l'Arfem : de cinquante salariés pour un budget de 9 millions de francs à son arrivée, l'association est passée à cent quatre-vingts salariés et à 40 millions de francs de budget à son départ.

Les frais, souvent injustifiés ou mal justifiés, ont augmenté dans des proportions identiques, pour chuter brutalement après 1991 suite à l'intervention d'un commissaire aux comptes. Pour l'accusation, le montant de l'abus de confiance s'élève à près de 200 000 francs au profit du directeur, Patrick Declercq, et du président, M. Provo. En 1986, M. Provo a accepté de recruter Harlem Désir. *« J'ai pensé que nous pourrions en tirer du bénéfice. Et comment vouliez-vous que je déplaise au conseil régional, notre principal bailleur de fonds ? Ensuite, je n'avais pas de raison de ne pas faire plaisir à Harlem. Nous avons la même éthique. Nous nous ressemblons. »* Avait-il besoin d'un conseiller technique ? *« Oui, nous étions en pleine mouvance. Harlem a alimenté, par ses connaissances, ce que nous avons mis en place. »*

« CONTACTS ORAUX »

Il ne peut en revanche fournir un exemple précis de cette heureuse influence : *« Il ne s'agissait que de contacts oraux, à Paris, dans un café ou chez moi, à Hem. Nous avons des liens d'amitiés. C'est plus confortable comme cela. »* Quant aux notes de compte rendu de réunions qu'aurait fournies Hayette Boudjema, il n'en reste aucune trace.

Harlem Désir apporte des explications plus étayées. *« Avant, l'Arfem travaillait auprès d'immigrés adultes. Nous lui avons apporté un éclairage sur la formation des enfants de la deuxième génération. »* Mais il n'arrive pas à effacer le malaise provoqué par le fait que son employeur n'ait pas su trouver lui-même de justification à son emploi. Très vite, l'ancien président de SOS-Racisme porte le débat sur un autre terrain, celui de la nécessaire révision de la loi de 1901. Il évoque l'année 1986, le retour de la droite aux affaires, Charles Pasqua et Robert Pandraud, qui n'aimaient guère SOS-Racisme. *« C'était très important pour nous de trouver des gens comme Provo sur qui nous pouvions compter. » « Ils se sont retrouvés en première ligne pour assumer leur combat sans moyens financiers,* renchérit le député socialiste de l'Essonne, Julien Dray. (...) *Sans eux, il n'y aurait pas eu toute cette approche des problèmes de l'intégration, de l'exclusion ou de la politique de la ville. Leurs propositions étaient utiles pour l'Arfem, mais elles n'étaient pas quantifiables. »*

Pour le substitut, Samuel Lainé, ce débat est *« hors sujet »*. *« Nous ne sommes pas là pour parler de l'action de SOS-Racisme mais d'argent public et de la manière dont en usent ceux qui en ont la charge. (...) Les prévenus réclament une révision de la loi de 1901. Mais ils étaient au courant des processus démocratiques de notre pays. Ils ont considéré que leur nécessité faisait loi. »* Des comportements d'autant plus graves qu'Harlem Désir et Hayette Boudjema – qui avait signé en 1989, pour l'ANPE, une déclaration sur l'honneur disant qu'elle était à la recherche d'un emploi – *« incarnent un mouvement politique qui a toujours dénoncé une manière de se comporter qui marque un statut social différencié. Ils ont trahi leurs idéaux, ont profité de leur statut et de leur fonction pour s'enrichir personnellement »*.

Faisant allusion à une fonctionnaire condamnée à six mois de prison ferme pour des faits proches, le représentant du parquet a réclamé dix-huit mois avec sursis et 50 000 francs d'amende contre Jean-Claude Provo, douze mois avec sursis et 40 000 francs d'amende contre Patrick Declercq, dix-huit mois avec sursis et 50 000 francs contre Harlem Désir, et dix-huit mois avec sursis et 70 000 francs pour Hayette Boudjema. Une sanction qu'il souhaite voir assortie d'une inéligibilité et d'une interdiction de droit de vote d'un an.

Jugement le 17 décembre.

Pierre Cherruau



A Paris, l'intervention d'un député PS en faveur de son fils après une bagarre provoque une grève de chauffeurs de bus

EN D'AUTRES TEMPS, l'échauffourée fût sans doute passée inaperçue. L'identité de l'un des protagonistes et l'augmentation des agressions subies par les chauffeurs de bus en ont décidé autrement. Le duel impromptu entre le fils du député socialiste de Seine-maritime, Gérard Fuchs, et un machiniste, a paralysé, mercredi 4 novembre, une partie du trafic de six lignes d'autobus parisien (39, 62, 70, 82, 87, 92), et bloqué totalement la ligne 49.

Le classement sans suite de l'incident par le parquet de Paris est à l'origine de ce mouvement de colère. Sur les cent quarante machinistes du dépôt de la Croix-Nivert, dans le 15e arrondissement, dix-huit ont rempli normalement leur service. Les grévistes, avec l'appui des syndicats (CGT, FO, Indépendants, SAM), entendent dénonçer une *« intolérable injustice »*, qu'ils s'expliquent par l'intervention du député Fuchs en faveur de son fils.

Les faits remontent au dimanche 11 octobre. A proximité de la place d'Italie, un véhicule à bord duquel circulent le fils de M. Fuchs et deux de ses amis, stationne dans le couloir de bus. L'un d'eux part acheter des cigarettes dans un bureau de tabac tout proche. Le machiniste du bus bloqué prend à parti les automobilistes. Il descend du véhicule, en contradiction avec le règlement de la RATP, comme il le reconnaîtra plus tard, selon le parquet de Paris.

Aux dires de la CGT, c'est au contraire le fils du député qui est monté à bord du bus. Il n'empêche que les insultes fusent, les coups partent, sans qu'il soit possible aux magistrats d'établir qui a frappé le premier, ni aux témoins de la scène de désigner un vainqueur. Résultat : les combattants souffrent tous les deux d'une incapacité temporaire de travail de six jours, pour cause de cocards, et ont tous deux porté plainte. Commence alors l'affaire dans l'affaire. Les syndicats de la RATP s'emparent de la décision de classement des magistrats pour la stigmatiser. *« Inadmissible »*, proclame la CGT. *« S'il s'était agi de jeunes de banlieue, est-ce qu'il y aurait eu classement de l'affaire ? »*, interrogent les autonomes du SAM. Le député Gérard Fuchs souhaiterait ne plus en entendre parler. *« Je suis allé récupérer mon fils de vingt-deux ans au commissariat, comme l'aurait fait n'importe quel père,* raconte M. Fuchs. *J'ai dit aux policiers de traiter l'affaire comme dans n'importe quel autre contexte. Je poursuivrai en diffamation qui prétendra le contraire. »*

L'AGACEMENT DE GÉRARD FUCHS

Le parlementaire, qui dément toute intervention, admet cependant avoir appelé la RATP et s'être entretenu avec le directeur des ressources humaines de l'entreprise. En aparté, il confesse son agacement. *On ne lui parle plus que de cela. Paris-Normandie*, le quotidien de sa circonscription électorale, a même publié un éditorial consacré à l'affaire sous un titre éloquent : « Justice et politique ». L'autre jour, un taxi parisien à bord duquel il avait pris place, l'a apostrophé, mi-figue, mi-raisin, comme un *« fauteur de grèves »*.

Jeudi 5 novembre, la fédération des transports de la CGT, à laquelle est affilié le syndicat CGT de la RATP, a choisi de calmer les esprits. Et de replacer l'incident dans un contexte plus large. *« Les machinistes sont à bout de souffle,* nous a affirmé un responsable. *Aujourd'hui 10 % d'entre eux sont inaptes à la conduite, et les agressions dont sont victimes les chauffeurs sont de plus en plus graves. Nous demandons une nouvelle fois que l'on renforce la présence dans les bus et aux terminus. Il y a un problème de dialogue social dans cette entreprise. »*

Pascal Ceaux

1918-1998 : LES RÉGIONS ET LA GRANDE GUERRE

CORSE

Une île vidée de son sang

Les pertes ont été à la mesure d'un engagement patriotique sans faille. Avec plusieurs décennies d'avance sur le continent, le conflit entraîne le début de l'exode rural et une émigration massive, provoquant le déclin économique de la Corse. Elle ne s'en est toujours pas remise

AJACCIO
de notre correspondant

Lorsque sonne le clairon de l'Armistice, des cohortes de fantassins s'extraient du bourbier du front, parfois à des milliers de kilomètres de chez eux. Ils reviendront au long des mois suivants, souvent blessés, les membres mutilés, les poumons ravagés par les gaz, des héros rongés par la fièvre et la vermine, et ce n'est que le 5 mai 1921, premier centenaire de la mort de Napoléon, que sera véritablement célébrée la victoire de 1918. Sur l'autel du bonapartisme, la mémoire de celui qui a *« cimenté à jamais l'union de la Corse avec la France »*, qui est entré à Berlin à la tête de son armée, recevra pour la première fois un hommage unanime.

Commencée dans l'enthousiasme, la Grande Guerre s'achève dans le soulagement joyeux de la victoire. Mais dans le deuil, aussi, car cette île en est sortie littéralement exsangue : trop d'hommes sont tombés sur les champs d'honneur du nord-est de la France et des Dardanelles. A Ajaccio, route des Sanguinaires, une stèle porte le chiffre de 40 000 morts. Le 30 septembre 1933, l'ancien président de la République, Gaston Doumergue, avait présidé son inauguration. Mais ces chiffres, fruits de l'exploitation du sacrifice, de l'héroïsme et du patriotisme, ne résistent pas à l'examen. Les statistiques du ministère de la guerre et les dénombrements effectués par les maires et les curés pour l'érection des monuments aux morts, dans toutes les communes, dès le début des années 20, établissent que les pertes corses se sont élevées à 16 000 hommes.

En Corse, on a toujours été attiré par le métier des armes, voie classique vers l'aventure, sinon la fortune, depuis des millénaires. La guerre de 14-18 en apporte une preuve de plus. En quatre ans, il y eut plus de 1 500 volontaires pour devancer la mobilisation.

L'appel de l'aventure guerrière est toutefois loin d'expliquer cet élan. Le patriotisme y joue un rôle déterminant, comme on le constatera en 1943, lorsque la Corse se soulèvera contre l'envahisseur : dès le ralliement de l'île à la France libre, trente classes seront appelées sous les drapeaux. Parmi elles, des milliers d'engagés veulent participer aux combats pour la libération de la France continentale.

Seize mille morts sur les champs de bataille de 14-18 donc, auxquels il faut ajouter quelque 10 000 invalides, soit plus de la moitié des hommes de vingt à quarante ans : les pertes sont réellement sévères dans la population active d'une île où l'on avait, en 1911, recensé 290 961 habitants (la population actuelle est d'environ 250 000 personnes).

> **Tous, ou presque, ont conservé l'esprit de retour : « Un Corse ne s'exile pas, il s'absente »**

En l'absence des moyens d'investigation dont dispose aujourd'hui l'Insee, il est admis que ce dénombrement était surestimé d'au moins 10 % ; un peu moins toutefois que celui de 1921 qui, en dépit des pertes de la guerre et de l'exode d'une grande partie de la jeunesse, donnait 281 959 habitants, soit une diminution de quelque 9 000 âmes seulement.

L'émigration des Corses a commencé bien avant la guerre, dans la seconde moitié du XIXe siècle. Elle s'accentue entre 1900 et 1910, période durant laquelle les départs atteignent 6,5 sur 100 habitants. L'île n'échappe pas, alors, à la crise du monde rural, marquée sur le continent par l'effondrement du système ancien et par l'irruption de l'agriculture intensive. Ainsi les emblavures tombent-elles de 70 000 hectares en 1873 à 14 000 en 1900, essentiellement parce que les balles de farine arrivent à bas prix du continent, où le prix du blé s'est effondré. Les exportations de châtaignes ont baissé notablement. L'oliveraie ne compte plus que 13 000 hectares. La vigne a été ruinée par le phylloxera. Enfin, on enregistre, comme en 1890, de très mauvaises récoltes.

Dans ce contexte survient la guerre, qui va faire franchir la Méditerranée à plus de 60 000 soldats âgés de dix-huit à quarante-cinq ans. Une grande partie des survivants ne regagneront pas leur ville ou leur village : ils ont pour la plupart gagné des galons et préféré rester dans l'armée ou entrer dans la gendarmerie, les douanes, la police, l'administration coloniale ou pénitentiaire. Mais tous, ou presque, ont conservé l'esprit de retour (d'où le mot célèbre de Moro-Giafferi : *« Un Corse ne s'exile pas, il s'absente »*). En conséquence de quoi, on pourra brocarder l'importance des pensions servies dans l'île, oubliant que les bénéficiaires en étaient les anciens combattants, leurs ascendants ou leurs descendants, les anciens militaires ou les anciens coloniaux principalement.

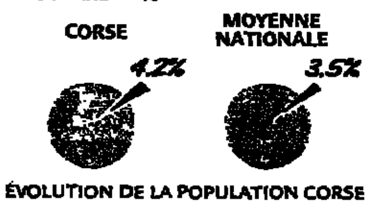
Ainsi tous ces Corses tournent-ils le dos à l'économie agro-pastorale de subsistance de l'avant-guerre, c'est-à-dire une vie rude, difficile et sans avenir. La découverte d'un monde nouveau et des perspectives qu'il ouvre à tous ces jeunes gens qui, sans la guerre, n'auraient probablement jamais franchi la mer en masse – qu'étaient, en effet, les moyens de transport à l'époque ? – augure à la fois de carrières prometteuses et du déclin de l'économie des vallées de l'intérieur. Amplifié, par la force des choses, avec le départ pour le continent en 14-18 de ces dizaines de milliers de jeunes gens – *I Zitelli*, les enfants – l'exode rural vers le continent ou les colonies va se poursuivre massivement dans les années 20 et 30. 50 % à 60 % des jeunes ruraux s'engagent dans l'armée ou devancent l'appel, contre seulement 15 % à 30 % dans les villes d'Ajaccio et de Bastia. Les conscrits, quant à eux, sont très nombreux à ne pas regagner leur île, où il n'y a pas de travail, à la fin de leur temps : 100 % en 1921 pour le canton de Soccia, 50 % dans ceux de Lama et Castifao ; en 1929, 60 % à Olmi-Cappella, Omessa, San-Lorenzo, 40 % à Murato ; en 1932, 91 % à Murato, 80 % à Omessa, 65 % à Pino et Nonza, 61 % à Bocognano...

La guerre de 14-18 constitue ainsi une étape décisive dans le processus de désertification rurale qui, de toute façon, se serait accentué au cours des décennies suivantes. Par ses conséquences démographiques, elle alimente la résurgence de l'autonomisme, principalement fondé sur le constat selon lequel l'investissement de la République en Corse est inversement proportionnel au sacrifice patriotique des Corses.

L'insularité aggrave les effets du conflit. La Corse souffrira plus que tout autre département situé hors des zones de combat : appauvrissement et parfois disette, perte de sa population active et valide, pandémies – grippe espagnole en 1918 avec plus de 6 000 morts, paludisme récurrent –, dévalorisation des biens en pays de montagne qui, 80 ans après, n'a pas encore été compensée par les ressourses, pourtant immenses, qu'offre un littoral extraordinairement préservé.

Paul Silvani

Un très lourd tribut



Sur 16 000 Corses tués, un peu plus de 12 000 résidaient sur l'île, les 4 000 autres vivaient sur le continent ou dans les colonies. On a néanmoins tenu à inscrire leurs noms sur le marbre des monuments aux morts. Plus de 60 000 insulaires se trouvaient, à la veille de la guerre, installés hors de Corse. Le tribut le plus important payé par la Corse s'explique par le nombre proportionnellement plus élevé d'officiers et de sous-officiers dans les rangs des régiments envoyés en première ligne.

PROCHAIN ARTICLE :
Rhône-Alpes

La naissance du cosmopolitisme marseillais

MARSEILLE
de notre correspondant régional

Loin du front, « planquée géographique » en quelque sorte – ce que Déroulède lui avait déjà reproché dans un virulent pamphlet –, Marseille subit au moment de la première guerre mondiale un affront symbolique avec l'affaire du 15e corps, dont les soldats viennent essentiellement de Provence. Vêtus du pantalon garance, les biffins sont des cibles faciles pour les artilleurs allemands. Débâcle et retraite précipitée : le sénateur Gervais, soucieux de blanchir l'état-major, attribue la faute aux origines provençales des soldats qui auraient *« lâché pied »* : la mauvaise réputation de la ville s'y établit durablement. Mais les quatre années de guerre ont surtout fait de Marseille le port du grand remue-ménage de soldats, de travailleurs, de réfugiés et de prisonniers.

La cité phocéenne en sortira définitivement cosmopolite alors qu'elle était, avant-guerre, essentiellement provençalo-italienne. Sur les 122 000 étrangers présents en ville en 1913, 107 000 viennent en effet d'Italie ! Ecrasante présence à côté des 6 000 Espagnols, des 1 500 Anglais et 1 100 Allemands ou des 1 500 Turcs (c'est-à-dire sujets de l'empire ottoman). Le flux espagnol croissait régulièrement depuis quelques années, des Kabyles travaillaient en usine depuis 1910. La guerre va accentuer ces tendances et transformer définitivement le paysage humain.

Premier mouvement, un départ : l'entrée en guerre de l'Italie, en mai 1915, mobilise ses jeunes ressortissants. 14 000 d'entre eux auraient quitté Marseille pour le front. Le besoin de main-d'œuvre attire alors d'autres bras. Les Espagnols affluent en masse. Cela ne suffit pas, on va chercher des ouvriers jusqu'à Rhodes pour recruter des Grecs : si le flux de Méditerranée orientale existait, il s'accroît notablement, et le seuil sera franchi d'une présence visible. Mais c'est surtout avec les « coloniaux » que le grand tournant est pris. Le recrutement ouvrier s'élargit à toute l'Algérie et au Maghreb, sans qu'on oublie les Malgaches et les Annamites.

UNE IMAGE DE GAGNEUSE

Sous administration militaire, ils seront entre 120 000 et 130 000 Nord-Africains, dont 78 000 Algériens, à traverser la Méditerrannée. La guerre finie, beaucoup de ces travailleurs réquisitionnés rentreront chez eux, mais en 1921 on comptera 52 000 Africains du Nord en ville. Cette présence massive et nouvelle va se marquer durablement dans le territoire et les esprits : c'est à partir de ce moment-là qu'on parle de quartier arabe près de la porte d'Aix, et la tradition s'est perpétuée jusqu'à nos jours.

Un autre quartier conquerra ses lettres de noblesse à cette époque et contribuera encore à la réputation de ville mal famée : celui des bordels du Panier, ouverts à tous les soldats du globe qui transitent par ici. Les milliers d'Hindous débarqués de leur lointaine péninsule pour rejoindre l'armée anglaise frappent les esprits : l'historien Pierre Echinard se souvient que leurs costumes avaient fortement impressionné ses parents. Mais les Anglais revenant du Proche-Orient font aussi escale, comme les Canadiens ou les Australiens, sans oublier les Serbes et autres Russes. Ils s'ajoutent aux soldats de toutes les colonies françaises qui passent quelques jours avant d'aller mourir dans les tranchées – à moins qu'ils n'en reviennent, fourbus.

Le quartier chaud, qui accueillit aussi des prostituées réfugiées des villes évacuées, s'accroît considérablement et se fixe, derrière la mairie, à un jet de pierre du port où débarquent tous ces hommes seuls. Plus grande ville de garnison du monde à l'époque, Marseille y gagne son image universelle de gagneuse : le quartier a disparu, la réputation, non.

Michel Samson



Un temps de repos, à Bar-sur-Aube

Le 173e régiment d'infanterie était stationné en Corse. Dès les premiers jours du conflit, il est envoyé au combat et s'illustrera notamment à Verdun. La photo a été prise pendant une période de repos à Bar-sur-Aube : le 173e fait partie des régiments passés en revue par Pétain le 29 septembre 1917. Le général annonce aux hommes que leur régiment, cité à l'ordre de la IIe armée pour la deuxième fois, se voit conférer la fourragère aux couleurs de la croix de guerre. Le souvenir de 14-18 est resté très vif dans l'île. Depuis le 4 octobre jusqu'au 15 novembre, France 3 Corse diffuse chaque dimanche une série en sept épisodes sur la Corse dans la première guerre mondiale. Ces émissions, en corse et en français, ont été réalisées dans le cadre de l'émission de François Diani, « Ghjente », par deux jeunes historiens, Paul Rognoni et Marie-Pierre Valli. De son côté, la société d'histoire Corse-Méditerranée A Bandera organise notamment un « défilé de la mémoire », en tenues de soldats d'époque, d'Ajaccio à Calvi.

La Villedieu détruite en temps de paix

BESANÇON
de notre correspondant

La petite plaque dorée est apposée sur le mur du clocher, à hauteur d'homme. *« Autour de cette église reposent les morts de La Villedieu, village exproprié le 1er juin 1926 pour agrandissement du camp militaire du Valdahon. Respectez ce lieu »*, est-il écrit. Commandant en second de cette emprise de 3 600 hectares de l'armée de terre, à 30 kilomètres de Besançon, le lieutenant-colonel Denis Lambert confirme que l'ancien cimetière se trouve encore sous la pelouse qui entoure les ruines de l'édifice, voué à saint Jean-Baptiste. *« Le secteur est préservé*, rassure l'officier. *Et aucun tir n'y est effectué. »*

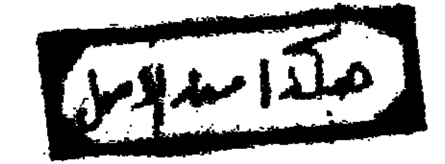
Lorsque, au lendemain de la Grande Guerre, l'Etat choisit de relancer l'extension de ce centre d'entraînement pour canons et blindés, personne ne songe à s'y opposer. *« Une certaine conception de la défense nationale, la préparation militaire, exigent que nous quittions nos foyers »*, fait même inscrire sur son registre municipal Emile Barbier, le dernier maire de la commune. *« Nombreux sont ceux qui viennent de mourir pour une grande cause. D'autres doivent se préparer, dès le temps de paix, à se sacrifier à leur tour. Notre patriotisme, notre civisme nous imposent de délaisser nos biens. »* Sans discuter, aurait-il pu ajouter.

Cette absence de rébellion, conséquence du traumatisme subi par toute une génération, l'armée va en profiter. Avec une telle brutalité administrative que *Le Canard enchaîné* et un autre journal aujourd'hui disparu, *L'Impartial*, mèneront campagne pour dénoncer le scandale de ce *« village français détruit à coups de canon, en temps de paix, par le grand état-major français »*. Car pour convaincre les *« trente-six ménages du bourg »* de déguerpir, aux termes d'un jugement civil de mai 1914 dont l'application avait été gelée par le conflit, l'armée n'hésitera pas, durant des années, à faire *« siffler les obus »* au-dessus des paysans. Quitte à devoir récupérer ensuite ceux qui seront tombés en chemin.

Les indemnisations, elles, confineront à l'escroquerie. *« On a montré une grande ladrerie à fixer des sommes et, avant de les payer, on a fait attendre les gens au maximum, on les a contraints à d'innombrables réclamations et procès »*, raconte l'abbé Jean Garneret, chroniqueur local. Les rescapés de La Villedieu ou leurs ayants droit devront patienter jusqu'en 1969 pour obtenir leur part de la liquidation du patrimoine communal. *« Ce fut l'anti-Larzac »*, considère Joseph Pinard, historien. Quand le colonel Winsback prend le commandement du camp en 1976, le squelette d'église l'émeut. En accord avec les familles qui viennent s'y recueillir chaque premier dimanche de septembre, il décide alors d'exclure le site de la zone de manœuvres et fait restaurer le clocher. Quarante ans après le *« trait de plume »* de Raymond Poincaré, l'armée a enfin demandé pardon.

Jean-Pierre Tenoux

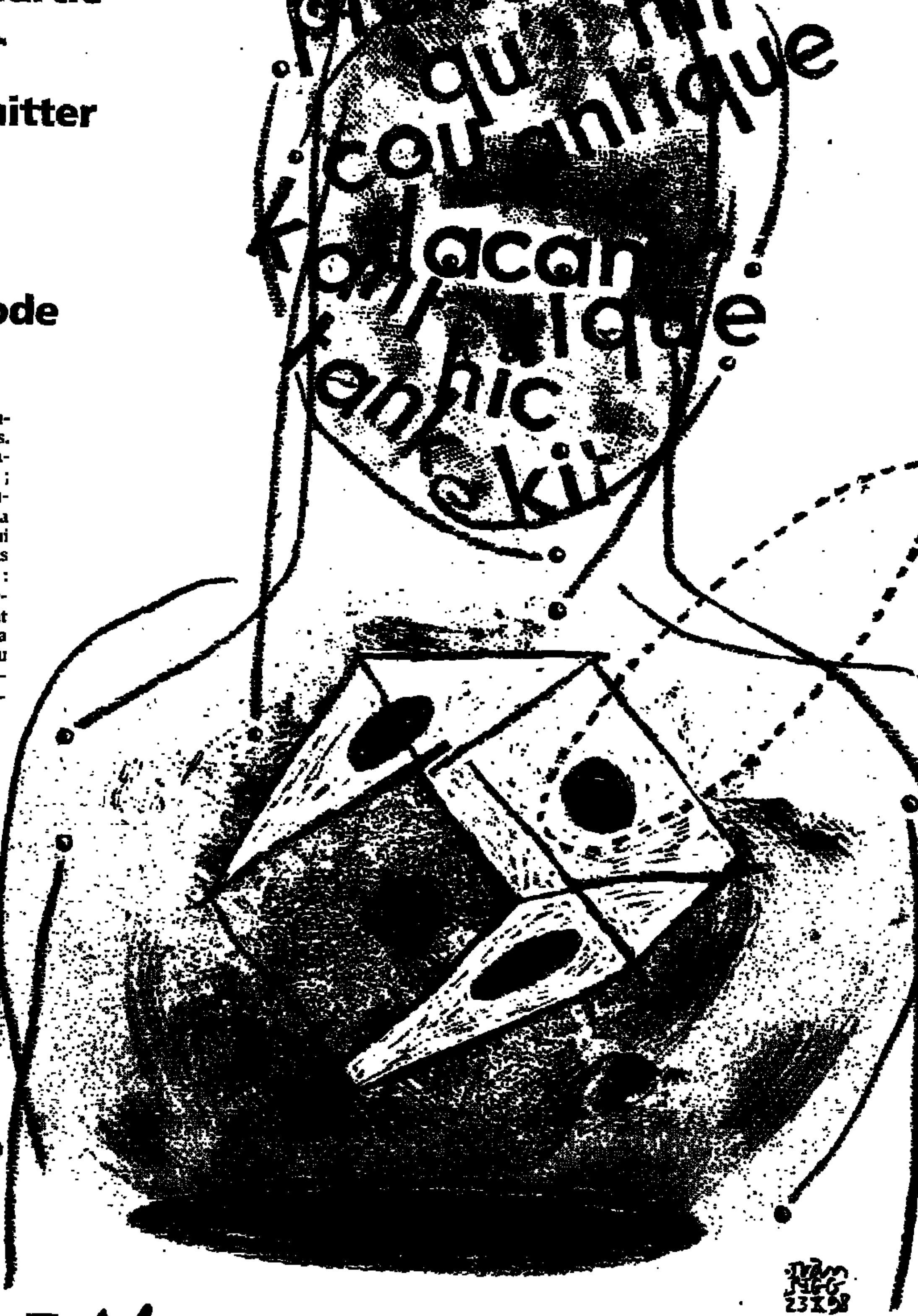
La physique quantique est à la base d'une grand
des technologies modern
Soixante-dix ans après sa naissance, elle semble
le secret des laboratoires pour « envahir », non san
certains malentendus. la philosophie
et la littérature. Effet de
ou reconnaissance tardive



ENQUÊTE

L'émergence du « parler quantique »

La physique quantique est à la base d'une grande partie des technologies modernes. Soixante-dix ans après sa naissance, elle semble quitter le secret des laboratoires pour « envahir », non sans certains malentendus, la philosophie et la littérature. Effet de mode ou reconnaissance tardive ?



LE titre était volontairement abscons : *« Transgresser les frontières : vers une herméneutique transformative de la gravitation quantique. »* C'était en 1996. Deux ans plus tard, la polémique planétaire soulevée par le texte-canular publié par le physicien américain Alan Sokal dans la revue *Social Text* n'est toujours pas retombée. Sokal, le provocateur, voulait moquer la tendance des philosophes et des chercheurs en sciences sociales à invoquer à tout propos des concepts mathématiques ou physiques que, selon lui, ils ne maîtrisaient pas.

La mécanique quantique, dont bien peu parlent la langue, n'échappe pas à cette mode. Postmodernes et adeptes du *New Age* récupèrent aujourd'hui cette théorie qui a bouleversé notre perception de l'infiniment petit pour l'étendre, sans grande précaution, au domaine intellectuel, voire... parapsychologique. Pour d'autres, elle est prétexte à un livre. Dans *Les Particules élémentaires*, dernier succès de la rentrée littéraire, Michel Houellebecq la met en scène. L'un de ses deux héros, un physicien passé à la biologie, propose *« une brève théorie de la liberté humaine sur la base d'une analogie avec le comportement de l'hélium superfluide »*. Dans cet ouvrage censé illustrer le *« suicide occidental »* à travers le *« parcours familial et sentimental chaotique »* de deux demi-frères, l'auteur ne cesse d'invoquer les « pères » de la physique quantique, Max Planck, Niels Bohr, Werner Heisenberg, et même l'un de leurs « petits-fils », le physicien français Alain Aspect.

Comme pour conforter cette tendance, mais ce n'est qu'apparence, les derniers prix Nobel de chimie et de physique ont aussi récompensé, le 13 octobre, des travaux explicitement qualifiés de *« quantiques »*. Est-ce le triomphe d'une science nouvelle ? Pas vraiment. Cette vedette des laboratoires et des cercles intellectuels va aujourd'hui sur ses soixante et onze ans et ne compte plus les honneurs. *« Depuis 1945, la proportion des prix Nobel attribués à des gens qui l'ont utilisée ou y ont apporté quelque chose est considérable »*, assure Roland Omnès, physicien théoricien, professeur à l'université Paris-XI.

« Aujourd'hui, insiste-t-il, *tout le monde y a recours. C'est devenu la science-mère... »* Une science subtile qui a tant modifié la vision que l'on avait du monde que le grand Richard Feynman lui-même confessait en 1965 : *« Personne ne comprend la mécanique quantique. »* Cette discipline marque effectivement la limite à partir de laquelle le monde « visible » semble sombrer dans un univers dont les repères habituels sont absents.

Trois difficultés empêchent le profane de la comprendre. La première, explique un physicien, est que cette théorie n'est pas vulgarisable. *« Il est impossible de se représenter avec les mots du langage ordinaire le monde de l'infiniment petit qu'elle décrit, le monde atomique, autrement qu'en faisant appel à un formalisme mathématique très abstrait. »* La deuxième tient au fait qu'elle est probabiliste, ce qui ne l'empêche pas de faire des prédictions *« avec des précisions de plus dix chiffres significatifs »*. La physique quantique ne parle que de possible là où l'expérience *« exige et obtient »*, insiste Roland Omnès, des résultats certains.

Troisième et dernier handicap : elle heurte le sens commun et, comme le soulignait le physicien dans un article de *La Recherche* d'octobre 1995, conteste des principes que l'on croyait absolus. Principe d'intelligibilité : le pensable n'est plus représentable) ; principe d'identité : le grain de lumière qu'est le photon est tout à la fois onde et particule, ce qui lui permet de passer par... deux trous à la fois ; principe de localité : l'électron est n'importe où à l'intérieur de la région de l'atome dont il dépend ; principe de causalité : la désintégration d'un noyau d'atome d'uranium peut se produire sans que rien ne la déclenche, etc.

Parler le quantique n'est donc pas à la portée du premier venu. Albert Einstein lui-même disait : *« Si la mécanique quantique est vraie, le monde est fou »*, et il ajoutait : *« Dieu ne joue pas aux dés. »* Il avait tort. Voilà donc une physique qui ébranle les plus profondes de nos certitudes acquises par des millions d'années d'évolution dans un monde macroscopique. Pas étonnant que celui de l'infiniment petit échappe à nos sens. Ainsi, à celui qui affirme, avec une très faible probabilité d'erreur, qu'une pomme – celle de Newton par exemple –, lâchée d'une branche, tombera sur le sol, la mécanique quantique oppose que la même expérience faite avec un particule élémentaire ne donne pas pour certain que la particule atteindra le sol. Notre intuition chancelle.

A celui qui affirme encore qu'on peut connaître dans le monde macroscopique la position et la vitesse d'une automobile, la mécanique quantique répond que, pour un électron, on peut déterminer exactement soit sa vitesse, soit sa position, mais pas les deux à la fois.

Dans d'autres expériences, comme celle, célèbre, des fentes de Young où des photons passent dans une plaque percée de deux trous pour créer derrière des franges d'ombre et de lumière, la mécanique quantique joue aussi les sphinx. *« Posez-moi une question, dit-elle, je vous donne une réponse. Et si je réponds à une question,* explique Alain Aspect de l'Institut d'optique théorique appliquée d'Orsay, *ne me demandez pas de répondre à une autre. »* En d'autres termes, ne demandez pas à la mécanique quantique de dire à la fois si la lumière interfère et par quel trou est passé le photon, car le seul fait de chercher à répondre à la deuxième question en effectuant une mesure fait disparaître les franges d'interférences !

La mère des sciences se joue de notre esprit et de nos tentatives maladroites à la représenter par des modèles simples comme la bille, analogue spontané de la particule, ou le système planétaire, image simpliste de l'atome et de ses électrons. Tout cela est faux, ce qui fait que les entités quantiques apparaissent au profane comme autant de *« lapins sortis du chapeau »*, s'amuse Roland Omnès.

« Pour notre part, expliquent les physiciens, *nous nous en tirons par des intuitions partielles, car la vision, la représentation mentale du monde atomique est impossible. »* Ces difficultés n'ont pas empêché la physique quantique d'envahir notre quotidien. De l'ordinateur aux télécommunications en passant par l'électricité, la plupart des grandes technologies de ce siècle sont liées à cette mécanique quantique dont les bases ont été jetées dès 1927. *« Elles n'ont guère changé depuis, même si elles se sont étendues et, surtout, vérifiées »*, affirme Roland Omnès.

En fait, l'aventure a commencé en décembre 1900 avec Max Planck. Etudiant le vieux problème inexpliqué de la répartition du rayonnement thermique en fonction de la longueur d'onde – paramètre qui caractérise chaque couleur –, il démontre l'existence d'une constante de l'Univers, extrêmement petite, régissant ce phénomène. Il établit ainsi que, contrairement à ce que l'on croyait, les énergies produites par ce rayonnement ne présentent pas un spectre continu mais des « sauts ». C'est une révolution.

En 1913, Niels Bohr obtient des résultats similaires avec l'atome d'hydrogène. Il montre que l'électron qui tourne autour de ce noyau ne peut occuper toutes les « orbites ». Seules certaines, caractéristiques de l'état d'excitation de l'atome, sont possibles. Encore une discontinuité. Là encore, les repères manquent, alors que Max Planck et Niels Bohr viennent de poser les premières pierres de la mécanique quantique.

Au cours des douze ans qui suivent, les physiciens tentent, d'une manière classique, de découvrir les lois subtiles qui commanderaient le monde microscopique. *« C'est un échec. Vouloir changer la physique sans changer la manière de penser ne pouvait marcher »*, constate Roland Omnès. Mais, à partir de 1923, les choses évoluent. D'abord avec Louis de Broglie, dont la mécanique ondulatoire associe une onde à chaque particule, puis avec Erwin Schrödinger, qui décrit comment cette onde évolue dans le temps.

Parallèlement, Werner Heisenberg met en place, avec *La Mécanique des matrices*, les bases du formalisme mathématique qui régit la mécanique quantique. En quelques mois, sous la pression de Paul Dirac et d'Erwin Schrödinger, ces travaux sont rassemblés en une seule théorie. Il ne reste plus alors à Max Born qu'à apporter la touche finale sur le caractère probabiliste de la mécanique quantique, qui devient ainsi un outil d'une rare puissance.

Jusqu'en 1940, elle vole de succès en succès. Fournit de nouvelles bases à la chimie en expliquant comment les atomes se lient entre eux pour former des molécules. Lève le mystère de la réfraction de la lumière et celui de l'origine des couleurs. Dit pourquoi les solides sont solides, Pourquoi l'électricité passe dans les matériaux conducteurs et pas dans les isolants. *« Cette décennie est un véritable raz de marée »*, s'émerveille Roland Omnès. Après 1945, alors que s'épanouit la physique nucléaire, la mécanique quantique rebondit. Elle arrive à point pour mettre un peu d'ordre *« dans le merveilleux fouillis des particules »*. Jamais elle ne sera prise en défaut. Pendant soixante-dix ans, elle *« a résisté à tous les assauts menés contre elle »*.

Et pourtant, ils furent nombreux. *« Les vérifications se comptent par millions »*, confirme un spécialiste. Après une longue période de vérifications, de confirmations et d'applications, une phase nouvelle apparaît aujourd'hui. *« Après avoir constaté que la voiture roule, on met maintenant le nez dans le moteur. Et il y a là-dedans*, se réjouit Alain Aspect, *des choses stupéfiantes. »*

> « Posez-moi une question, je vous donne une réponse. Et si je réponds à une question, ne me demandez pas de répondre à une autre »

DANS ce domaine, le chercheur d'Orsay n'a pas été le dernier à mettre « les mains dans le cambouis ». Il est l'auteur d'une remarquable vérification expérimentale qui, en 1982, a permis à son équipe de trancher entre la vision du monde d'Einstein et celle, inspirée par la mécanique quantique, de Bohr. L'objet du débat : le comportement d'une paire de photons jumeaux dont le père de la relativité estimait que, gardant toujours une trace de leur passé commun, ils devaient avoir des comportements semblables, mais pas identiques.

Or la mécanique quantique est formelle : ils ont des comportements parfaitement identiques. Tout se passe comme si, à des milliers de kilomètres de distance, ils échangeaient de l'information sur leur attitude commune. John Bell, le théoricien, a démontré que ce comportement prévu par la mécanique quantique était incompatible avec la conception du monde d'Einstein.

ALAIN ASPECT, s'inspirant de ces travaux, a vérifié que la mécanique quantique avait raison, ouvrant ainsi la voie à des expériences de « téléportation » quantique (*Le Monde* du 18 décembre 1997). Les travaux de Serge Haroche et de ses collègues de l'Ecole normale supérieure (ENS) sur la décohérence, ceux de l'Américain Eric Cornell (condensat de Bose-Einstein), ceux de Claude Cohen-Tannoudji et de son équipe (ENS) sur les « atomes froids », participent aussi à ce bouillonnement des idées dont les retombées pratiques, encore insoupçonnées, seront sans doute nombreuses.

C'est ainsi que certains théoriciens pensent qu'il pourrait être possible de lutter contre la « décohérence » qui, à la frontière de l'infiniment petit et du monde « ordinaire », fait perdre aux particules, quand elles sont en nombre et du fait de leur interaction avec le milieu environnant, leurs propriétés quantiques. Peut-on la contrôler et repousser ainsi les frontières de l'univers quantique ? *« Il nous manque un concept. Cela reste de la science-fiction*, estime Serge Haroche. *Si l'on y arrivait, cela aurait des conséquences fantastiques »* et ouvrirait en particulier la voie à des applications dans le domaine de l'informatique quantique et à des ordinateurs aux puissances de calcul inimaginables aujourd'hui.

En attendant, la physique quantique continue son petit bonhomme de chemin dans les esprits. Ce ne fut pas toujours facile. Ainsi, *« Jean Perrin a retardé en France la chimie quantique dans les années 30, car il n'y croyait pas »*, regrette Serge Haroche. La France perdra dix ans à cause de cela par rapport aux Etats-Unis. *« La première génération à vraiment "parler le quantique" sera celle de physiciens formés pendant et après la guerre, comme Anatole Abragam et Albert Messiah qui, à leur tour, seront les maîtres de Pierre-Gilles de Gennes et de Claude Cohen-Tannoudji »*, nobélisés en 1991 et 1997.

Aujourd'hui encore, reconnaît Alain Aspect, *« j'ai parfois recours à de petits subterfuges. Quand je travaille sur une expérience, je me fais une représentation intuitive des particules que je manie. Je les imagine, suivant les besoins, sous forme ondulatoire ou sous forme particulaire. Par commodité. C'est un petit bricolage mental qui me facilite les choses avant de passer au calcul, qui ne présente pour sa part aucune ambiguïté »*. Serge Haroche assure lui aussi travailler par intuition : *« Même si cette intuition est très loin des images classiques. A force de manipuler quotidiennement des atomes et des photons, on acquiert une sorte de familiarité qui permet souvent de deviner, avant tout calcul, comment ils vont se comporter dans une situation donnée*, dit-il. *Cette intuition donne à qui la possède un avantage certain. »*

« On pourrait assimiler cela à une forme de sélection naturelle, plaisante un de ses collègues. *Malheureusement, ce caractère n'est pas sexuellement transmissible et l'intuition du quantique va sans doute rester encore longtemps étrangère au commun des mortels. »*

Jean-François Augereau et Jean-Paul Dufour

Dessin : Ivan Sigg

Fragile creuset calédonien

par Alban Bensa et Eric Wittersheim

Il y a tout juste dix ans, le peuple français et tous les habitants de la Nouvelle-Calédonie étaient ensemble appelés à ratifier par référendum les accords de Matignon, signés quelques mois plus tôt par Michel Rocard, Jacques Lafleur et Jean-Marie Tjibaou. Aujourd'hui, seuls les Calédoniens sont appelés à se prononcer sur les accords de Nouméa. Cette réduction du corps électoral à la population calédonienne, et en son sein aux seules personnes installées sur le Territoire avant 1988 (et à leurs descendants), montre que désormais la France entend céder la gestion des affaires calédoniennes aux habitants de l'archipel. La Nouvelle-Calédonie est donc invitée à prendre ses *responsabilités* en dehors des intérêts partisans de la classe politique métropolitaine. Ce transfert des décisions aux seuls intéressés est à mettre à l'actif des négociateurs de ces nouveaux accords ; d'autant que ceux-ci prévoient un renforcement progressif des compétences de la Nouvelle-Calédonie dans tous les domaines.

La voie de décolonisation envisagée est tout à fait originale. D'abord parce qu'elle s'appuie sur une reconnaissance sans détours de la brutalité du fait colonial à l'encontre des Kanaks. Ensuite, par la mise en place d'un processus ouvert que les Calédoniens doivent eux-mêmes mener à bien. Enfin, par l'appel à la constitution progressive d'une *« citoyenneté de la Nouvelle-Calédonie »* qui pourrait – dans quinze à vingt ans – déboucher sur une souveraineté spécifique, distincte de la souveraineté française. Dans l'histoire de la République, cette tentative de sortir du guêpier colonial par le haut est sans précédent. Elle a d'ailleurs nécessité une modification de la Constitution et donc un accord tacite entre la majorité et l'opposition.

En condamnant la colonisation pour ses torts envers les Kanaks, le gouvernement plaide explicitement pour un recentrage de l'avenir de la Nouvelle-Calédonie autour de la communauté la plus ancienne et la plus meurtrie du Territoire. Mais sont aussi prises en compte les populations que la France a installées dans l'archipel, et dont le destin est autant lié à celui des Kanaks qu'à cette terre du Pacifique. L'idée d'un rééquilibrage économique et politique entre les communautés constituait déjà la clé de voûte des accords de Matignon. Elle est ici reprise et renforcée par des dispositions concrètes qui entérinent la spécificité calédonienne : la réduction du corps électoral à ceux qui peuvent se prévaloir d'une certaine ancienneté sur le Caillou et des mesures strictes de protection de l'emploi local jettent les bases d'une législation spécifique à un territoire qui pourrait ainsi devenir un Etat. Il ne s'agit pas de créer une enclave à l'intérieur de la République française, mais de mettre sur les rails un pays pour qu'il puisse, si ses habitants le souhaitent, devenir un jour souverain.

Toutefois, le pari d'un partage harmonieux des responsabilités entre les indépendantistes et leurs adversaires ne sera pas gagné par simple référendum. La solution proposée n'équivaut pas à une réconciliation entre des communautés qui se sont durement affrontées tout au long de la colonisation. La force du texte, mais aussi sa faiblesse, réside dans le fait que chacun peut y lire en pointillé l'issue politique qu'il souhaite. Les Kanaks veulent y voir les modalités d'un accès progressif à l'indépendance, grâce au poids croissant qu'ils pourraient avoir dans les nouvelles institutions. Mais bien qu'autochtones, ils restent pour l'instant minoritaires : le seront-ils, ou accepteront-ils de le rester encore dans quinze ou vingt ans ? Pour les Européens, en revanche, la réponse est claire : la quasi-totalité d'entre eux restent fermement opposés à toute perspective d'indépendance. En majorité installés à Nouméa, ils n'entendent ni céder quelque place dans les secteurs essentiels de la vie du pays, ni renoncer aux avantages et aux facilités que procure la citoyenneté française, version DOM-TOM. Quant aux autres communautés (Indonésiens, Polynésiens de Tahiti et de Wallis-et-Futuna, Vietnamiens), qui représentent près de 20 % de la population totale, elles se sont toujours situées en majorité dans le camp anti-indépendantiste.

La générosité du texte des accords de Nouméa ne doit pas cacher que, sur le terrain, rien n'est véritablement réglé. Il est impossible de savoir aujourd'hui si les communautés kanak et européenne sont vraiment prêtes à jouer le jeu jusqu'au bout. Existe-t-il une volonté déterminée de surmonter les clivages dont chacun souffre en Nouvelle-Calédonie aujourd'hui ? Si l'approbation du dispositif par référendum constitue à l'évidence une première étape, rien aujourd'hui, dans les comportements des uns et des autres en Nouvelle-Calédonie, ne laisse penser que chacun est prêt à faire un pas vers l'autre. Après un siècle et demi de présence française, aucun alliage solide n'est encore sorti du *« creuset calédonien »*. La plate-forme posée par les nouveaux accords se brisera-t-elle ou servira-t-elle de tremplin ? La réussite ou l'échec du processus engagé sont entre les mains des Calédoniens eux-mêmes : ils portent désormais l'entière responsabilité de leur avenir politique.

Alban Bensa *est directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales (Ehess).*

Eric Wittersheim *est sociologue au Centre d'études océanistes de l'Ehess.*

Audiovisuel : le sale boulot

par Jacques Kirsner

Georges Fillioud, ancien ministre socialiste de la communication, part donc en guerre contre le projet de loi sur l'audiovisuel public, présenté par un gouvernement... dirigé par un socialiste (votre page Débats du 27 octobre). Au PS, sous les douceurs, les dagues.

L'auteur de l'article paru dans ces colonnes, sous le titre savoureux et radical « Evitons un grand chambardement dans l'audiovisuel », note donc : *« Le projet part d'un très bon sentiment. Les bons sentiments n'inspirent pas toujours la meilleure stratégie. »* Et de préciser sa pensée, visant les ringards qui défendent le principe *« Aux chaînes publiques, argent public ; aux chaînes privées, argent privé. »*

Je suis l'un de ces archaïques. Comme d'ailleurs la plupart des artistes et personnels de France Télévision attachés au service public. *« On peut certes spéculer, à propos de cette mesure, sur un possible consensus entre la gauche, pour des raisons idéologiques, et la droite libérale, la jugeant favorable aux stations privées »*, écrit encore M. Fillioud.

En somme, défendre le service public, affirmer que son développement et sa liberté impliquent un financement public, sans intoxication publicitaire, ferait le jeu de la *« droite libérale »*... Qu'en termes châtiés ces choses sont écrites ! L'ancien ministre de la communication, ici porte-parole des groupes publicitaires, affirme qu'une politique de rupture – si limitée soit-elle – avec la publicité... sert les intérêts des chaînes commerciales, de la droite. Etonnant !

L'argument selon lequel la baisse de la publicité sur les chaînes publiques ferait *« cadeau »* de 2 milliards de francs aux chaînes commerciales est une absurdité : quand, dans quelques mois, la crise financière et économique venue d'Asie frappera de plein fouet l'Europe, on verra ce que deviendront les prévisions de progression des ressources publicitaires annoncées par les « experts ». Et les conséquences sur la presse quotidienne.

La droite, libérale ou non, veut poursuivre ce qui a été engagé. Elle veut gaver France Télévision de publicité, la contraindre à une folle course avec les chaînes commerciales jusqu'à conclure : le service public ne se distingue plus des chaînes privées. Il faut en tirer les conséquences : privatiser ! Voilà où conduit la politique mise en œuvre depuis 1988 par les gouvernements *« de droite »* ou *« de gauche »*. Les premiers récoltent souvent les fruits semés par les seconds.

Georges Fillioud est cohérent. L'accroissement jusqu'à l'insupportable de la pression publicitaire dans le service public exigeait des structures. Des moyens. Des pouvoirs.

La loi Tasca instituant la *« présidence unique »* servit à ces fins. J'ai combattu cette loi, à l'état de projet. Dénonçant le caractère liberticide et fou de cette organisation. On m'objecta alors la nécessaire efficacité, la stabilité qu'elle induirait, la liberté de création qu'elle garantirait. De surcroît, il fallait *« gérer »*, et bien gérer.

On a vu les résultats. Instabilité chronique, responsables virés au gré des humeurs – et des intérêts électoraux – des « super-présidents », sacrifiés sur l'autel de l'Audimat, nivellement des ambitions, metteurs en scène mis à l'index pour non-respect des « concepts », prolifération des personnages récurrents armés (policiers, gendarmes, flics en tout genre), overdose de conformisme. On a vu, enfin, les conséquences financières du pouvoir absolu de certains « super-présidents » établies avec gravité par la Cour des comptes. Faut-il encore évoquer la lamentable saga des animateurs-producteurs ?

Or, nonobstant ces faits, Georges Fillioud propose d'aller plus loin. Il réclame plus de centralisation administrative et politique, plus de centralisme démocratique audiovisuel. Voilà la proposition *« pour éviter un grand chambardement de l'audiovisuel »* !

Flash-back : en 1981, Georges Fillioud, jeune ministre, tonne à la tribune de l'Assemblée et dénonce les *« radios fric »*, la publicité en général, clouant au pilori les grands groupes de communication. Souvenirs, souvenirs... Quelques années plus tard, le même homme contribua à créer la cinquième chaîne avec M. Berlusconi ! On connaît la fin du feuilleton : faillite financière, sociale, artistique. Et son cortège de chômeurs.

Au vrai, le point de vue de M. Fillioud ne porte pas vraiment sur l'audiovisuel public. L'ancien ministre saisit cette occasion pour croiser le fer avec le gouvernement. A droite toute !

Au lendemain des élections législatives de 1986, le plus jeune premier ministre de France, Laurent Fabius, tirant le bilan de son action déclarait : *« Nous avons dû faire le sale boulot. »* L'aveu était de taille : lucide et honnête. Licencier, restructurer à la hache, désindexer les salaires et, déjà, privatiser, sans le dire : les socialistes, alors, avaient de la pudeur ; ils parlaient de parenthèse.

Défendre le service public, affirmer que son développement et sa liberté impliquent un financement public, sans intoxication publicitaire, ferait le jeu de « la droite libérale »...

Le sale boulot au service du capitalisme provoqua naturellement le reflux du *« peuple de gauche »* désabusé, le succès des partis de droite et la montée en flèche de l'extrême droite. Sans parler de la corruption, des amitiés pétainistes particulières et de cette arrogance qu'incarnait si bien l'auteur du *« sale boulot »*.

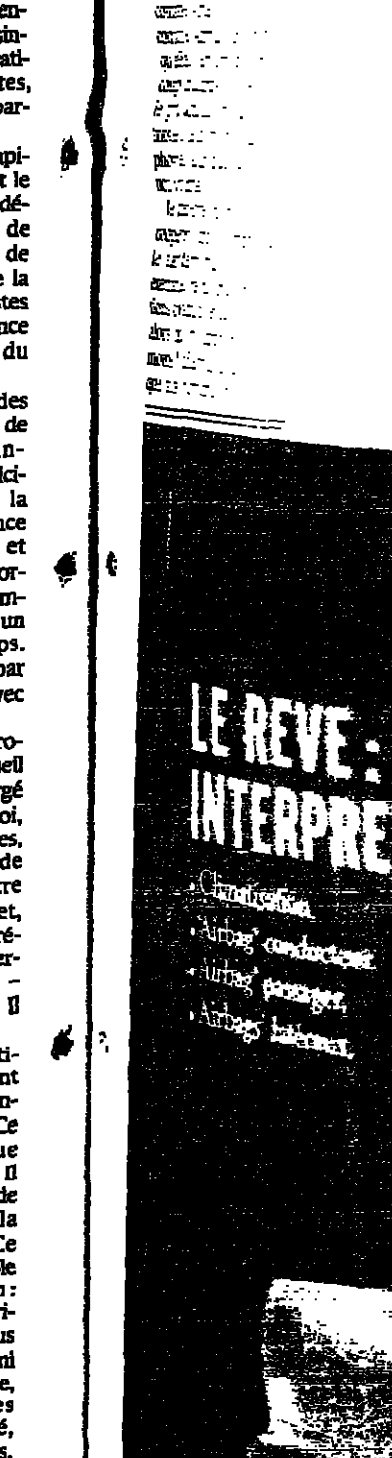
On peut critiquer sur bien des points le projet de loi : absence de garanties financières pluriannuelles, baisse limitée de la publicité, complexe organisation de la holding ; surtout, l'indépendance de chaque chaîne – France 2 et France 3 – n'est pas assurée. Informer, créer, divertir, enseigner, implique une liberté totale. C'est un travail épuisant, à plein temps. Chaque chaîne doit être dirigée par un PDG travaillant de concert avec le président de la holding.

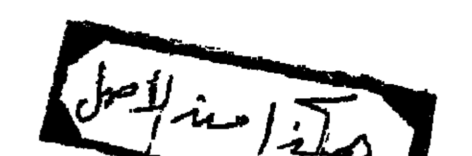
On peut légitimement s'interroger sur un point : est-ce au Conseil supérieur de l'audiovisuel, chargé de veiller à l'application de la loi, au respect des cahiers des charges, de nommer les responsables de l'audiovisuel. Bref, peut-on être juge et partie ? André Rousselet, qui savait de quoi il parlait, préconisait que l'actionnaire du service public – le gouvernement – nomme, et que le CSA contrôle. Il avait raison.

On peut donc proposer, critiquer, suggérer. C'est notamment l'objet de la discussion parlementaire, du débat démocratique. Ce n'est pas sur ce chemin que Georges Fillioud s'est engagé. Il combat, front à front, le projet de loi du gouvernement. C'est la poursuite du *« sale boulot »*. Ce projet de loi, si limité et perfectible soit-il, va dans la bonne direction : en cela il s'oppose aux groupes privés. Je n'occulte rien : ni le refus d'abroger les lois Pasqua-Debré, ni les privatisations à marche forcée, ni la calamiteuse loi sur les 35 heures organisant précarité, flexibilité et baisse des salaires. C'est dire que j'apprécie que sur la télévision publique, comme sur l'AMI, le gouvernement donne l'impression d'aller dans une autre direction.

Faire du bon travail implique de s'opposer aux partisans du sale boulot.

Jacques Kirsner *est scénariste et producteur.*





« National-républicain » ? Chiche... *par Régis Debray*

Ce texte est extrait d'une conférence, « La République entre le glaive et le code », prononcée vendredi 6 novembre à la Sorbonne, à l'invitation de la Fondation Marc-Bloch.

LE cœur, la raison et le caractère : tout cela ensemble inciterait à se moquer du *« national-républicain »*. Puisque tel est le sobriquet de dérision, sinon de suspicion, qu'un grand journal du soir collait récemment aux sympathisants de votre Fondation (qui m'est a priori sympathique, malgré son côté auberge espagnole, ou à cause de lui, je ne sais). Mauvais *look*. Genre *« national-socialiste »* ? Avec du *« rouge-brun »* en filigrane ? Le *« national »*, apanage de la droite, comme le *« social »* l'est de la gauche, n'implique-t-il pas la férule, le képi, le clairon et autres ringardises ? Ne serions-nous pas, petits Déroulède, tout bonnement de mauvais démocrates guettant au loin l'homme providentiel ?

L'idée de République est antinomique à tout nationalisme, j'ai déjà dit pourquoi. Mais *je me demande si* la dépréciative, et malheureusement intraduisible, *appellation ne mériterait* pas finalement – la gageure n'est pas mince – *d'être relevée*, comme un défi. (...)

Tentons de lever un malentendu devenu stéréotype qui oppose, sans tiers exclu, les *« nationalistes »* bêtes et méchants et les *« européens »* jeunes et dynamiques. Nous sommes un certain nombre, orphelins sans représentation, à ne nous reconnaître ni dans les premiers ni dans les seconds.

J'endure volontiers, modeste témoin d'un troisième terme possible, qu'on ne colle l'étiquette *« national-républicain »* mais je ne laisse pas de m'indigner du *lamentable état* de la conversation européenne, et que les *Français demeurent si chauvins dans* leurs informations, leurs amitiés, leurs certitudes. Je me passionne pour des entreprises binationales, comme Arte, ou quadri-nationales, comme Airbus, en formant le vœu qu'elles servent d'exemples à beaucoup d'autres. Je suis consterné par le provincialisme de mes compatriotes, leur monolinguisme anglophone, leur peu de curiosité pour nos voisins.

Je déplore qu'on puisse à ce point coopérer sans se comprendre et que le tandem franco-allemand, par *exemple*, reste une affaire d'institutions opaques et de voyages officiels, alors *qu'on* apprend de moins en moins l'allemand dans les lycées ; que nos romans, nos films, nos revues circulent *plutôt moins* de pays en pays qu'entre les deux guerres ; et qu'il existe *comme* un mur entre marché commun et esprit commun.

Et je me demande, au demeurant, si la recherche du plus petit dénominateur commun entre partenaires n'est pas la meilleure façon de stériliser l'inventivité européenne ; et s'il n'y a pas un lien entre les espoirs exagérés mis dans l'appareillage institutionnel de l'Union et la stupéfiante atonie, le peu de place et de vie qu'a l'Europe dans notre existence réelle.

Non seulement je revendique le droit de me dire plus *« européen »* que nombre d'*« européistes »* mais je ne serais pas étonné si un sondage venait à révéler, dans ce pays, une corrélation statistique entre la vigueur des professions de foi supranationales et l'indifférence aux cultures nationales des *autres*.

(...) Qui veut déplacer les Etats-Nations *doit remplir peu ou prou* les fonctions anthropologiques qu'ils remplissaient. *Une République en* grand ne peut pas faire moins qu'une *République en petit* ; *ni une grande* nation fédérale qu'une petite nation *provinciale. Passons outre le fait que* l'Europe de l'Ouest compte plus de royaumes que de républiques, nous savons bien que carrosses et couronnes ne contiennent pas l'esprit des lois. Faisons même comme si notre principe constitutionnel de laïcité pouvait être miraculeusement exporté chez nos voisins, qui n'y entendent goutte ou n'en ont cure. Supposons, troisième obstacle, que les nouvelles *« majorités de progrès »* ici et là donnent un *« contenu plus social »* à la machine européenne.

Il n'en reste pas moins que l'Union est la combinaison institutionnalisée de toutes les libres circulations possibles (capitaux, marchandises, travailleurs, entreprises, oeuvres d'art), *et on n'a encore jamais vu une République* laïque, démocratique et so*ciale, se mouler sur les lois et préju*gés du libéralisme. A moins de *baptiser République une machine* d'Etat qui tourne toute seule, sans contrôle du souverain ; une mosaïque de communautés juxtaposées, sans services publics, *sans école* laïque, sans responsabilité militaire, avec un Parlement qui délibère sans décider et toutes les conquêtes du mouvement ouvrier revues à la baisse – ce qui serait, convenons-en, un peu filou.

Plus fondamentale est la question de savoir si une monnaie commune, voire, un jour, une fiscalité commune, peuvent faire, dans la *foulée et sans rupture de charge*, un *cadre d'appartenance et de volonté* partagées. *« Nous avons fait un supermarché ; nous nous sommes dotés d'une super-monnaie ; nous serons donc un jour une superpuissance »*. Il est permis de voir dans une telle assurance le vice d'un raisonnement évolutionniste à l'ancienne (très XIX[e], si l'on veut). On aligne ici, en droite ligne, deux ordres de phénomènes irréductibles l'un à l'autre : l'ordre matériel des intérêts et des produits et l'ordre organique des mémoires et des projets qu'elles supportent.

Le postulat commun au marxisme et au libéralisme selon lequel l'économique emporte le politique (comme la forme emporte le fond) relève d'une vue, je crains, superfi*cielle du cours des choses*, que *le* présent siècle s'est chargé, à notre grand dam, d'*invalider*. On ne comprendrait pas, sinon, pourquoi tant de grands (et petits) ensembles fédéraux, idéologiquement et monétairement unifiés, ont éclaté sous nos yeux pour retrouver les anciennes lignes de partage culturelles qu'il croyait surmontées : Union soviétique, Yougoslavie, Tchécoslovaquie, mais aussi, qui sait, Canada, Belgique, etc.

> Une République en grand ne peut pas faire moins qu'une République en petit ; ni une grande nation fédérale qu'une petite nation provinciale

L'idée de l'Europe-puissance est ultra-minoritaire chez les Européens ; c'était celle, explicite, du général de Gaulle, qui dut vite en rabattre (enterrement du plan Fouchet) ; cela reste le rêve secret des négociateurs français qui légitiment les abandons de souveraineté, à *court terme* (sur le droit d'asile, par exemple, ou en matière judiciaire) *par l'idée que ce que nous lâchons* aujourd'hui nous sera rendu au double, à plus long terme.

Eternel leurre des narcissismes. Les *Anglais travaillent à une Europe an*glo-saxonne (ou à défaut, néerlandaise), les Français à une Europe française, les Allemands à une Europe allemande, etc. Dans la course aux non-dits, et malgré l'influence qu'elle se flatte d'y exercer (chaque gouvernement européen *« vend »* l'Europe à ses ressortissants avec le même clin d'œil de connivence), la France ne paraît pas partir gagnante.

Reconnaissons qu'au simple plan statistique, présumer qu'un dixième de la population en jeu puisse refiler, *ni vu ni connu*, ses valeurs aux neuf autres serait pousser un peu loin la vanité nationale. Ces valeurs sont la petite monnaie d'une longue concrétion historique, non d'un arrangement juridique, et on ne voit pas qu'un référendum ou qu'une Cour de justice puissent remodeler en un clin d'œil l'histoire de nos voisins en la calquant sur la nôtre propre.

L'Europe est un égalisateur de puissance, mais aussi de mémoire et d'ambition. Ce rasoir promeut inévitablement le repère faible, la bonne moyenne, et le point d'équilibre des compromis n'est certainement pas à chercher du côté de l'*« exception »* républicaine. Bien sûr, les tenants de l'objet-politique-non-identifié se flattent d'inventer de nouvelles équations fédératives : *« l'Histoire n'est pas notre code »*. Celle-ci est bien cabocharde, pourtant, et rabâche plus qu'à son tour. Si l'Europe – déjà ingouvernable à 15, *a fortiori* à 21 – devait un jour lointain devenir un sujet d'initiatives à part entière sur la scène mondiale, ce ne serait pas, semble-t-il, à la façon de ce qu'on nomme outre-Rhin la *« grosse nation »* (inséparable d'un Etat unitaire) mais d'un grand Empire, l'homologue du Saint-Empire germanique (symptôme involontaire : le bâtiment *« Charlemagne »*, siège de la Commission), l'unité de langue en moins (le plurilinguisme intérieur évoquant plutôt l'Empire austro-hongrois). Soit une marqueterie d'*Heimat*, de petites patries dotées d'autonomie interne, plus coordonnées qu'unifiées par une autorité commune, alors que le modèle national à la française superpose les espaces culturels et politiques.

Il y a trois Allemagnes culturelles, dit-on : l'Ouest, l'Est et la Bavière. Il est *inévitable que Bruxelles s'en*tende mieux avec Berlin qu'avec Paris, tant les répartitions de compétences entre régions européennes prolongent celles de la République fédérale. Le Conseil des régions prévu par le traité de Maastricht n'étend-il pas le système des Länder à tout le continent ? Au regard d'une Europe polycentrée, l'Allemagne a pris de l'avance et la France du retard, parce qu'elles sont ce qu'elles sont.

Dans le rabotage des singularités, il y a fort à parier que la République française a le plus à perdre, et l'italienne à gagner. Mais c'est encore l'Allemagne qui optimisera les retours d'investissement, malgré le deutschemark perdu. Prépondérance économique, centralité géographique, conception financière et organisation institutionnelle : nos amis d'outre-Rhin, semble-t-il, malgré une fâcheuse démographie (que le droit au sol peut venir compenser) ont moins à craindre que d'autres.

Deux choses menacent l'Europe, si le Valéry est permis : l'ordre et le désordre. Si ordre il y avait, l'Europe deviendrait une puissance mais non *une République, et si désordre* il continuait d'y avoir, elle resterait une non-personne sans volonté. *Comme* la nouvelle Allemagne ne veut ni ne peut *prendre les rênes, ce à quoi son* peuple, pacifique et vieillissant, ne *paraît pas disposé*, on peut supposer que l'Europe politique restera un bazar bavard vêtu de beaux traités. A *la* grande satisfaction des majorités *qualifiées*, qui préfèrent encore *les* conforts du vasselage aux embarras de la suzeraineté.

L'idée de souveraineté internationale, qui semble à nos partenaires ultramoderne quand elle opère sous les couleurs américaines, devient ridiculement féodale en Europe, où quiconque parle d'indépendance endosse à leurs yeux la pourpre et la cuirasse. Au bout de quoi il ne serait pas illogique de voir le schéma fédéral allemand se résorber à terme dans le modèle confédéral suisse (23 cantons, 4 langues, 2 religions). La Suisse est neutre et préfère le bonheur à la puissance. Cet asile xénophobe fait travailler l'argent et panse les plaies du monde extérieur, ce qui est respectable, peut-être enviable, mais ne répond pas à la question posée. (...)

Il y a, paradoxalement, des affinités électives entre la culture républicaine et la tradition catholique (malgré d'opportunes alliances avec la minorité protestante), toutes deux fondées sur des croyances en des valeurs transindividuelles. Or, il est ma*nifeste* (malgré l'engagement initial des forces catholiques latines) que c'est la tradition protestante *qui* donne désormais son assise à la construction européenne, arrière-fond commun au monde germanique, britannique et scandinave, renfloué par les puritains d'outre-Atlantique.

Ces mentalités ont chacune leurs réflexes, leurs lexiques, et ils s'entretraduisent assez mal. On sait qu'il n'y a pas *d'équivalent exact en anglais* pour *« patrie »*. Plus gravement, *« service public » se traduit dans* le *basic english* de Bruxelles par *« monopole »*. *« Patrimoine »* par *« héritage »*. *« Laïcité »* par *« sécularisation »*. Ce sont trois faux amis parmi d'autres, ou des homonymes piégés.

Ces traductions tranchent déjà sur le fond, trahissant les parleurs. Il en résulte des dialogues de sourds, et puisqu'il faut bien conclure, en Conseil ou en Commission, fût-ce au vote pondéré, le jacobin dépaysé devra capituler sous le nombre.

Le modèle individualiste protestant, placé sous le triple signe du pragmatisme, du relativisme et du pluralisme, s'il est parfaitement compatible avec les sociétés de marché existantes (pour leur avoir servi *de moteur depuis la Réforme), l'est* beaucoup moins avec une culture *dont les soubassements historiques* et mentaux, pour le meilleur comme pour le pire, portent l'empreinte laïque souvent renversée (donc, en un sens, *conservée) de la catholicité*.

On finit toujours par ressembler à ce que l'on combat. Non que nous soyons, par nature, brouillés avec l'économie de marché ; *mais nous le* sommes, oui, avec la société de marché, la rentabilité comme référence universelle et l'argent comme principe suprême. Non seulement les deux souches en concurrence n'ont pas les mêmes chances ni les mêmes atouts dans la mondialisation libérale, mais dans un tel environnement, l'institutionnalité républicaine ne peut être vécue que comme un corset obsolète, un frein rétrograde mis à la liberté des consommateurs, des communautés et des services.

Pensons seulement à la réforme en cours de notre éducation nationale – désastreuse pour le républicain, salutaire pour les gestionnaires en charge – qui insère progressivement l'instruction publique dans les échanges marchands, met la famille au-dessus du professeur, introduit la publicité de marque dans les lycées, confond savoir et information, règle l'offre de connaissance sur la demande et transformera bientôt l'élève en jeune client. Le bouleversement en cours traduit l'adaptation à un milieu de protestantisme sécularisé et recyclé par l'aura *américaine*, qui régit la *« globalisation »*, dont cette *« Europe »* n'est qu'un versant parmi d'autres. (...)

***Régis Debray** est écrivain et philosophe.*

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientele abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

L'honneur des « mutins de 17 »

IL est des gestes qui vont bien au-delà de leur sens premier. Ainsi de la réhabilitation des « mutins de 17 » prononcée, jeudi 5 novembre, par le premier ministre. Au cœur d'une région qui porte encore les cicatrices de la plus grande boucherie que la folie des hommes ait engendrée, Lionel Jospin a *« réintégré pleinement* [dans] *notre mémoire collective nationale »* ceux qui avaient été *« fusillés pour l'exemple »* pour avoir refusé de continuer à être sacrifiés au plan dément d'un état-major qui ne se souciait pas du sang de ses soldats. L'offensive voulue par le général Nivelle était d'une telle absurdité que jamais, jusqu'à jeudi, un chef du gouvernement ne s'était rendu à Craonne, village symbole de cette bataille du Chemin des Dames.

En décidant d'y aller pour la seule commémoration de ce quatre-vingtième anniversaire de l'Armistice à laquelle il va participer, en dehors de la cérémonie du 11 Novembre à l'Arc de Triomphe, M. Jospin a permis un véritable tournant dans le regard que la France porte sur son passé. Il n'ignore pas que c'est Philippe Pétain qui a conduit la répression des mutineries. Il sait aussi que c'est la façon dont il a procédé – mélange de sévérité et d'attention à des soldats qui n'en pouvaient plus – qui lui a permis d'acquérir une popularité auprès des poilus qu'il a mise, vingt-deux ans plus tard, au service de sa haine de la République. Marquant ainsi sa différence avec François Mitterrand, qui faisait fleurir la tombe du vainqueur de Verdun, M. Jospin se montre, en revanche, l'héritier de ces socialistes, dont son père, qui, entre les deux guerres, se sont voulus avant tout pacifistes.

Cette réhabilitation n'est pas seulement un « pardon » de la France. Elle est la reconnaissance que les fautifs ne sont pas les mutins, mais les officiels, généraux et ministres, qui ne voulaient pas savoir qu'à la guerre les hommes n'acceptent de mourir que s'ils ont le sentiment qu'on ne les sacrifie pas pour rien. Après de si longues décennies d'occultation – dont a témoigné, jusqu'en 1976, la censure par la Vᵉ République du film *Les Sentiers de la gloire* –, la phrase du maire de Craonne énonce une terrible vérité : *sur le* Chemin des Dames, a-t-il dit, a eu lieu *« le premier crime contre l'humanité resté impuni »*.

Le geste de M. Jospin s'inscrit dans la même logique que celui de Jacques Chirac, le 16 juillet 1995, reconnaissant la responsabilité de la France dans la rafle du Vel' d'Hiv', sous l'Occupation. Mieux vaut tard que jamais : la France officielle commence à reconnaître que la version... officielle de notre histoire nationale ne correspond pas toujours à la vérité. Mais ce dur travail sur soi-même, sur notre mémoire et notre identité collectives, doit se poursuivre. D'autres tabous demeurent, qui n'ont pas encore été brisés. Des massacres de populations civiles par l'armée française à Sétif et à Madagascar, au lendemain de la deuxième guerre mondiale, à la torture dont l'usage fut systématisé pendant la guerre d'Algérie et couvert par un gouvernement socialiste, il reste encore beaucoup de chemin à faire pour que la France se mette au clair avec son passé.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon, Erik Izraelewicz *(Editoriaux et analyses)* ;
Laurent Greilsamer *(Suppléments et cahiers spéciaux)* ; Michel Kajman *(Débats)* ;
Eric Le Boucher *(International)* ; Patrick Jarreau *(France)* ; Franck Nouchi *(Société)* ; Claire Blandin *(Entreprises)* ;
Jacques Buob *(Aujourd'hui)* ; Josyane Savigneau *(Culture)* ; Christian Massol *(Secrétariat de rédaction)*
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Terriers et teckels salle Wagram

BEAU VACARME ce matin entre les pilastres 1900 de la salle Wagram : la parole est pour la journée à quelque deux cent vingt terriers et teckels. C'est le concours annuel du « spécial terrier », organisé par le Club des amateurs de chiens terriers.

Welsh, scottish, poil dur, poil lisse, sealyham, s'alignent dans leur cage individuelle soigneusement numérotée. Pelage de peluche, tête rectangulaire barbue et digne, ric ou rac, fox au museau fouineur reçoivent l'attention et les soins d'un public attendri, mais qui ne s'en laisse pas conter sur un pedigree. Les teckels ont été relégués au second plan. Plus délicats sans doute, on les voit installés douillettement les uns au milieu d'une profusion de coussins aux couleurs tendres, les autres sur de simples couvertures, mais dans un confort tout de même enviable.

Il y a là des bassets roux, gris, fauves et bien d'autres encore qui tous ont leur nom et répondent gentiment à leur appel par des frétillements et des démonstrations amicales. C'est aujourd'hui le concours de beauté : le gagnant, dont on connaîtra le nom ce soir, se verra attribuer un certificat d'aptitude au championnat qui lui donnera le droit de prétendre alors à d'autres lauriers dans la savante hiérarchie de la gloire canine. Demain aura lieu un second concours, mais cette fois d'ordre professionnel. Une chasse sous terre se déroulera dans les champs de Louveciennes, et la beauté ne fera rien à l'affaire. Tel animal de salon à l'anatomie parfaite pourra bien se révéler piètre sportif dans le dédale d'un terrier.

Jean-Marc Théolleyre
(7-8 novembre 1948.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-08-78-30
Index et microfilms du *Monde* : 01-42-17-29-33

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : http://www.lemonde.fr

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

La Chine humanise sa politique démographique

LE TABLIER de la jeune enseignante, quand elle donne son cours devant une demi-douzaine de jeunes couples attentifs du village de Heshan, dans la relativement riche province agricole du Zhejing (Chine orientale), affiche, dessinés d'un trait naïf, ses seins et une représentation de son utérus, ses ovaires, l'amorce de son sexe. Pour le moins déconcertant au fond d'une Chine rurale extrêmement prude. Mais ses étudiants ne sont pas du genre à pouffer niaisement : c'est pour cela qu'ils sont venus, pour une initiation, autrefois impensable, aux choses du sexe et de la contraception. Le cours d'éducation sexuelle vise à leur apprendre à maîtriser eux-mêmes ce qui, d'une certaine façon, fait le malheur le plus grave et durable à avoir frappé la Chine ce siècle : la surpopulation. En clair, la Chine veut humaniser sa politique démographique.

A raison d'une demi-journée par mois dans chacun des villages dont elle a la charge, l'enseignante dispense à des jeunes couples fraîchement mariés ou s'apprêtant à célébrer leurs noces les connaissances élémentaires que la pudeur paysanne traditionnelle et la pudibonderie communiste avaient interdites à leurs parents : celles du choix conscient dans la procréation.

Voilà quelques années que l'immensité des besoins en la matière a été prise en compte par les gouvernants chinois. Les premiers sexologues apparus en Chine ont justifié leur rôle par les exemples parlants d'une abyssale méconnaissance en milieu rural.

OBJECTIF : 1,6 MILLIARD

Diplômée en médecine générale de la province, la frêle enseignante vue à Heshan incarne une volonté nouvelle d'instruire, quitte à choquer. Elle n'a pas reçu de formation spécifique à ce sacerdoce, mais utilise un matériel pédagogique – dessins, graphiques – qui témoigne d'un changement de mentalité de la part des gouvernants. Pour la première fois, la fonction reproductrice n'est plus envisagée sous le seul angle médical, mais associée à la vie du couple. Il ne s'agit pas pour autant de bousculer les mentalités qui associent fortement la sexualité à la reproduction et au mariage. On hésite encore beaucoup à parler de relations prémaritales hors des franges nouvellement aisées de la population citadine chinoise.

L'effort d'enseignement, qui n'est encore pratiqué qu'à titre expérimental, vise à réviser une politique antinataliste qui a valu à la Chine bien des ennuis à l'étranger pour son caractère drastique et coercitif. L'objectif est toujours le même : stabiliser la population à 1,6 milliard d'individus en 2050 puis entamer une phase de décroissance. Mais la manière y gagnerait en humanité et donc – espèrent les promoteurs du plan – en efficacité : faire en sorte qu'après avoir été imposée par tous les moyens d'un Etat totalitaire puis autoritaire, mais avec un taux de réussite incertain, la limitation des naissances devienne un acte volontaire communément partagé.

Voilà moins d'une génération, des responsables du planning familial ne faisaient aucun mystère des méthodes énergiques employées pour freiner l'explosion démographique. Avortement obligatoire jusque très tard dans la grossesse, voire – c'était presque dit – stérilisation fortement conseillée. Ces méthodes traduisaient la panique du régime face aux conséquences de la plus grave erreur commise par Mao Zedong pour l'avenir de son pays, quand il avait encouragé les Chinois – un demi-milliard d'individus au moment de la fondation de la République populaire – à doubler leur nombre pour survivre à une éventuelle attaque nucléaire américaine ou russe.

Fut instaurée par conséquent une politique de l'enfant unique, proclamée à travers tout le pays, sauf dans de rares exceptions. Bizarrement, les autorités affirment aujourd'hui que cette politique *« n'a jamais existé »*. Ce revirement vient du constat que cette politique a, en fait, échoué. De l'aveu des responsables nationaux, l'enfant unique n'est une réalité que pour 20 % des couples mariés en âge de procréer, essentiellement dans les villes, où l'exiguïté de la surface disponible et l'amélioration du niveau de vie rendent plus acceptable l'idée de n'avoir qu'un seul enfant pour soutien économique en fin de vie.

Ailleurs, le passe-droit a permis à ceux qui en avaient les moyens de « s'offrir » deux enfants au moins, voire trois. Sans reconnaître son erreur, le gouvernement chinois encourage aujourd'hui des initiatives locales favorisant une approche plus humaine de la dénatalisation. La contraception et l'avortement ont été inscrits dans une politique – à peine amorcée – d'assistance personnelle plus complète, allant de la maternité à la vieillesse. Ces « services » d'aide sociale et familiale sont dispensés par un centre public dans une demi-douzaine de districts et de quartiers au revenu suffisant pour tenter l'expérience du volontariat. Le « choix informé » des méthodes de contraception y est préféré aux méthodes coercitives, et celles-ci sont mieux « habillées ».

S'il en coûte effectivement trois ans de revenu à un couple de la banlieue de Shanghaï pour donner un petit cadet à un premier enfant masculin, ce n'est plus là une « amende », mais une « contribution » aux bonnes œuvres sociales. Certes, cette pratique entérine l'inégalité sociale devant le droit à la progéniture. Mais sa nouvelle présentation a le mérite, aux yeux du gouvernement, d'être plus acceptable pour les milieux conservateurs étrangers, américains en particulier, dont l'opposition bloquerait les aspirations chinoises à bénéficier d'une assistance internationale dans la lutte contre la surpopulation.

Ce souci de s'accommoder l'étranger est nouveau. C'est que, malgré des réticences naturelles, la Chine semble disposée à faire entrer dans son effort anti-natalité des organisations non gouvernementales étrangères préconisant une approche plus souple du problème, telles que Partners in Population and Development (Partenaires en population et développement) et la Fondation Rockefeller, laquelle a une tradition d'intervention en Chine remontant avant l'ère communiste.

L'EXEMPLE THAÏLANDAIS

Les autorités ont redonné vie, à cette fin, à une association caritative non gouvernementale, l'Association chinoise pour le bien-être (China Welfare Association), à la création de laquelle, à Hongkong durant la guerre sino-japonaise des années 30, avait été associée Song Qingling, la veuve de Sun Yat-sen, fondateur de la première République de Chine. En outre, elles se disent aujourd'hui prêtes à s'inspirer d'expériences réussies, tel le planning familial de la Thaïlande, pays qui est parvenu, voilà une quinzaine d'années, à faire tomber sans douleur la croissance de sa population à un taux parfaitement supportable (11 pour 1 000, pour une population de 60 millions d'habitants).

Avec un taux de croissance de 19 pour 1 000 sur une masse humaine colossale, la Chine est aujourd'hui pratiquement au point où se trouvait la Thaïlande, à sa petite échelle, quand est mort Mao Zedong, en 1976. D'après un calcul fondé sur les seuls chiffres officiels, il naît aujourd'hui, chaque jour, plus de 65 000 petits Chinois. Dans le meilleur des cas, le pays le plus peuplé du monde paiera encore vers le milieu du XXIᵉ siècle les conséquences vertigineuses de l'erreur de son ancien dictateur.

Francis Deron

Cocktail *par Hervé Coffinières*

La recherche en mal de réforme

Suite de la première page

Le diagnostic n'est guère contesté. Il n'en va pas de même des remèdes préconisés. Le ministre, inspiré par l'exemple américain, a la conviction que *« l'organisation de la recherche la plus efficace est celle qui la situe dans et au périmètre du monde universitaire »*. Selon ce schéma, il convient de *« rapprocher les lieux de production et les lieux de transmission du savoir »*, c'est-à-dire les laboratoires et les universités, ce terreau étant aussi le plus fertile pour l'installation de *« pépinières d'entreprises innovantes »*.

C'est ce modèle qui sous-tend le projet de restructuration du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) qui met actuellement en émoi les chercheurs. S'il était appliqué, craignent-ils, le premier organisme de recherche français – vingt-six mille agents, 15 milliards de francs de budget – serait, à terme, privé de laboratoires propres, et transformé en *« agence de moyens »* pour la recherche universitaire.

Toute la question est de savoir si le « standard » américain, qui prévaut également en Grande-Bretagne, au Canada ou en Suisse, peut être transposé à la France, où la recherche publique est structurée autour de grands organismes. Ces derniers s'y partagent les deux tiers du budget national de ce secteur, dont 31 % seulement reviennent aux universités et aux grandes écoles. Cette répartition des rôles s'enracine dans l'histoire. Le CNRS est né, à la veille de la seconde guerre mondiale, du constat de l'incapacité des universités à organiser et à animer une recherche de qualité. A partir du milieu des années 60, le même CNRS est venu au secours d'une recherche universitaire déficiente, grâce à la mise en place de nombreux laboratoires associés. Aujourd'hui, nombre d'observateurs de la vie scientifique doutent toujours que les quatre-vingt-deux universités françaises soient en mesure, faute d'autonomie et de moyens financiers, mais aussi de vision nationale, d'impulser une politique scientifique coordonnée et sur le long terme.

« BLOCAGE TOTAL »

« On ne fabriquera pas des universités fortes en tuant le CNRS », s'inquiète un haut responsable scientifique. Claude Allègre se défend bien sûr de nourrir un tel dessein, même s'il signifie que *« l'archétype de l'Académie des sciences soviétique a vécu »*. *« Nous voulons garder la structure générale de la recherche française telle qu'elle est. Ce qui n'exclut pas de la faire évoluer et de la moderniser »*, peut-on lire sur le site Internet du ministre. Un document de travail, remis aux membres du Conseil national de la science récemment mis en place, révèle pourtant une tentation réformatrice plus radicale : *« D'un point de vue idéal, on devrait mettre en place une restructuration globale des organismes de recherche, en définissant quelques pôles majeurs. Une telle stratégie risque de se heurter à des résistances très dures. Nous proposons donc une démarche plus progressive »*, indique ce texte qui prône, en même temps qu'un *« renforcement de la structuration péri-universitaire »*, une meilleure *« cordination inter-organismes »*.

Dans ces conditions, beaucoup de chercheurs ont le sentiment qu'une vaste remise à plat de l'appareil scientifique français est bel et bien engagée. Ils savent que de nouveaux textes sont en préparation, qui visent à instaurer une mobilité plus ou moins forcée des chercheurs vers l'enseignement supérieur. Et la multiplication des conseils d'orientation ou comités de coordination installés auprès du ministère – pas moins de quatre nouvelles structures viennent d'être créées – leur apparaît moins comme un gage de démocratie scientifique que comme un instrument de pilotage plus direct de la politique de recherche.

Le risque est que toute tentative de rénovation du système français de recherche s'en trouve durablement gelée. *« Le blocage est aujourd'hui total*, se désole un syndicaliste. *La méthode du ministre, c'est-à-dire l'absence complète de consultation, a créé un front du refus. Seul un débat de fond sur l'avenir de la recherche publique peut permettre de sortir de l'impasse. »* Car, paradoxalement, personne ne nie la nécessité de faire évoluer en profondeur le dispositif national de recherche, dont les structures n'ont quasiment pas changé depuis les Assises nationales de 1982. Plusieurs des syndicats aujourd'hui à la pointe du combat contre les projets de Claude Allègre disent même *« soutenir le principe d'une réforme du CNRS »*, pour peu qu'ils soient associés à son élaboration.

Il n'est pas sûr que le ministre qui, dans le domaine éducatif, n'a pas craint de bousculer le puissant Syndicat national des enseignements du second degré (SNES), soit disposé à accéder à la revendication d'un *« grand débat public national »* formulée par des syndicats de chercheurs aux capacités de mobilisation plus restreintes. Compromettre les chances de succès d'une réforme réussie, parce qu'acceptée, serait pourtant, de part et d'autre, le plus mauvais service à rendre à la science.

Pierre Le Hir

RECTIFICATIFS

CLAUDE LANZMANN

L'auteur du film *Shoah* est bien Claude Lanzmann, et non pas Jacques Lanzmann comme il était écrit par erreur dans le point de vue de Robert Holcman intitulé « La Shoah dans le domaine public ? » (*Le Monde* du 31 octobre).

DOCUMENTALISTES

Les documentalistes scolaires effectuent un service hebdomadaire de 36 heures (30 dans l'établissement et 6 à l'extérieur) et non un service mensuel de 30 heures, comme il était indiqué par erreur dans le point de vue de Jean-Claude Werrebrouck publié dans *Le Monde* du 16 octobre.



LE MONDE / SAMEDI 7 NOVEMBRE 1998

AUTOMOBILE Opel, la filiale européenne de General Motors (GM), numéro un mondial, connaît une succession de revers sur le Vieux Continent que les dirigeants du constructeur attribuent au rôle de fer de lance à l'exportation vers l'Amérique latine, l'Europe de l'Est et l'Asie que sa maison mère a demandé à Opel de jouer. ● LES NOUVEAUX DIRIGEANTS veulent aujourd'hui concentrer leurs forces sur l'amélioration de leur image de marque et de leurs véhicules destinés à l'Europe. ● ILS NE VEULENT plus entendre parler de *« voitures mondiales, mais de voitures régionales »*. ● LES PARTS DE MARCHÉ en Europe d'Opel et de sa marque anglaise Vauxhall sont tombées de 12,6 % en 1994 à 12,5 % en 1995, 12 % en 1996 et 11,6 % en 1997, avec une perte de 760 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 100 milliards.

Opel cherche son salut en se recentrant sur le marché européen

La filiale du numéro un mondial de l'automobile, General Motors, considère qu'elle s'est trop dispersée en servant de fer de lance dans les pays émergents. Ses parts de marché ne cessent de baisser sur le Vieux Continent

IL Y A encore six mois, David Herman était président d'Opel, la filiale allemande du numéro un mondial de l'automobile, General Motors (GM). Aujourd'hui, il se retrouve chargé du développement des activités du groupe en Russie. Dans ce pays les marques de GM (Opel, Chevrolet, Cadillac...) ne vendent pas plus de 3 000 véhicules par an. Mais David Herman entend bien développer ce *« marché stratégique qui pourra bientôt s'inclure dans le marché européen »*. *« Rendez-vous compte qu'il faut tout juste 2 h 50 d'avion pour relier Francfort et Moscou »*, a-t-il pointé avec humour lors d'une rencontre des professionnels du secteur, jeudi 5 novembre à Londres.

Les principales filiales de GM en difficulté

● **Etats-Unis** : depuis les 54 semaines de grève qui ont paralysé son outil de production, General Motors ne cesse de perdre du terrain face à ses rivaux américains, Ford et Chrysler. Depuis le 1er janvier, les ventes du groupe ont reculé de 4,8 %.
● **Europe** : les marques européennes (Opel, Vauxhall, Saab) ont chuté de 1,2 % sur les neuf premiers mois de l'année.
● **Amérique latine** : au Brésil, qui représente 64 % du marché de la région, les ventes de General Motors, qui atteignaient 504 000 véhicules en 1997, devraient tomber à 455 000 (– 10 %) en 1998 et 376 000 (– 17 %) en 1999.

Etrange destin. Car, pendant ses six années passées à la tête d'Opel, l'homme a milité pour freiner l'engagement du constructeur à l'international. Un combat qui l'amena à un véritable bras de fer avec Lou Hugues, ancien responsable des activités internationales de la maison mère, lequel, estimant que les petites voitures européennes correspondaient nettement mieux aux besoins des pays émergents que les grosses berlines américaines du groupe, avait fait d'Opel le fer de lance de la mondialisation du groupe de Detroit.

Pour David Herman, au contraire, les exigences de ce développement international ont empêché Opel de répondre aux attentes du marché européen, d'où la lente érosion de sa part de marché : 12,6 % en 1993-1994 pour Opel et sa marque anglaise Vauxhall, 12,5 % en 1995, 12 % en 1996 et 11,6 % en 1997, avec une perte de 760 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 100 milliards.

Bien que les deux protagonistes du conflit aient été mis à l'écart – M. Herman à Moscou et M. Hugues au poste de vice-président des *« nouvelles stratégies »* –, l'ex-président d'Opel tient sa revanche. Tirant les leçons de cette crise, le groupe américain s'est attelé à la réorganisation de son pôle international avec l'amorce en avril du processus d'indépendance d'Opel et l'annonce, le 6 octobre, du regroupement des activités américaine et internationale au sein d'une nouvelle entité pilotée par Richard Wagoner, numéro deux du groupe et successeur potentiel du président Jack Smith. Désormais, les quatre directions régionales – Etats-Unis, Europe, Asie-Pacifique-Amérique latine et Afrique-Moyen-Orient – sont directement rattachées au siège de Detroit, alors qu'auparavant une direction internationale basée à Zurich chapeautait les zones hors des Etats-Unis.

COURTE TRÊVE

Grâce à cette organisation allégée, GM espère réaliser d'ici quelques années 50 % de ses ventes en dehors des Etats-Unis. Mais les conséquences pour Opel de ces nouvelles structures sont encore floues. La trêve qui suivit le départ de M. Herman fut de courte durée. Suite à la grève des ouvriers américains de GM, son successeur, Gary Gowger, fut rappelé d'urgence à Detroit pour restaurer le dialogue avec les syndicats. Une décision ressentie comme un affront par Opel, qui, selon les analystes, venait d'*« exiger des engagements de stabilité et d'indépendance de la part de la maison mère »*. Mais la tension fut à son comble lorsque l'Allemagne et les Etats-Unis durent se mettre d'accord sur une nouvelle nomination. Le consensus s'établit finalement sur l'Américain Robert Henry, patron du groupe suédois Saab (détenu à 50 % par GM), épaulé par l'Allemand Wolfgang Strinz, garant du dialogue avec les syndicats.

Pour ce nouveau tandem, le défi reste de négocier le rôle d'Opel dans la stratégie globale du groupe. Car si Jack Smith prévoit de réduire de 14 à 7 le nombre de ses plates-formes (base commune à la construction de plusieurs véhicules) mondiales, l'Allemagne, de son côté, ne veut plus parler de *« voitures mondiales, mais de voitures régionales »*, comme l'a expliqué Wolfgang Strinz, fin octobre, lors de l'inauguration d'une usine en Pologne.

Du point de vue d'Opel, la priorité est aujourd'hui d'améliorer son image de marque (notamment sur la qualité) auprès de la clientèle européenne, qui s'est détournée de la marque. *« Le constructeur a aussi terriblement besoin de renouveler sa gamme de produits pour les rendre plus innovants. L'accueil tiède réservé à la nouvelle Astra le prouve »*, note un analyste estimant que la marque devra attendre le lancement des nouvelles Vectra et Corsa, en 2000-2001, pour remonter la pente en Europe. Mais le constructeur allemand reste encore fortement impliqué sur les marchés étrangers, notamment au Brésil, où les Opel Corsa et Vectra réalisent à elles deux 20 % des ventes.

NOUVELLE CONCEPTION

Pour répondre aux attentes de ses différents marchés, Opel vient de revoir intégralement sa chaîne de conception. Conçues en Allemagne, les bases des nouveaux véhicules seront désormais adaptées au niveau de chaque zone géographique par des centres de recherche et développement qui intégreront les attentes des consommateurs locaux. *« Le centre du Brésil, qui s'occupe des véhicules destinés aux marchés d'Amérique latine, et celui d'Australie, qui travaille sur l'Asie, ont acquis une bonne maîtrise de nos produit »*, explique-t-on au siège européen. *« Les 8 500 ingénieurs et techniciens basés en Allemagne pourront donc se contenter d'assister ponctuellement les centres étrangers et dégageront du temps pour se consacrer aux attentes spécifiques des clients européens. »* Exemple : l'Opel Corsa développée en version 4 portes, « pick-up » et break en Amérique latine, et en 3 et 4 portes pour le marché européen. Cette adaptation, visiblement satisfaisante pour la filiale européenne, qui garde ainsi la mainmise sur le développement de GM en Amérique latine, sera-t-elle suffisante ? Ou l'état-major du groupe décidera-t-il de passer à la vitesse supérieure en accordant encore davantage d'autonomie aux équipes basées dans les pays émergents ? Dans la maison, certaines voix, comme celle de M. Herman à Moscou, s'élèvent dans ce sens. *« En Russie, nous nous contenterons de fournir la plate-forme de l'Astra. C'est ensuite notre partenaire qui partira de cette base pour fabriquer un véhicule aux normes des standards locaux »*, explique-t-il.

Très simple sur le papier, cette stratégie pose toutefois la question du contrôle de la qualité et de la gestion du réseau de vente. C'est pourquoi nombre de constructeurs, comme l'Italien Fiat, l'ont écarté au profit d'un véhicule unique commercialisé dans plusieurs pays. David Herman lui-même n'est pas insensible à ce problème. *« Il n'est pas toujours évident de travailler avec les Russes »*, reconnaît-il.

Hélène Risser

GM s'attend à souffrir encore en 1999

LES CONSTRUCTEURS automobiles européens vont désormais se répartir en deux groupes : les gagnants et les perdants. Tel est en substance le diagnostic formulé par le cabinet d'analyse et de prévision Standard & Poor's DRI, en conférence internationale jeudi 5 et vendredi 6 novembre à Londres.

« Le marché européen va stagner autour de 14 millions de véhicules durant les cinq prochaines années, alors qu'il n'avait cessé d'augmenter depuis le plancher de 11 millions atteint en 1993 », a expliqué Philippe Houchois, analyste, devant un parterre de constructeurs, d'équipementiers et de consultants. *« Conséquence : chaque marque ne pourra se développer qu'en grignotant des parts de marché à ses concurrents. »* Selon les prévisions de Standard & Poor's, les principaux perdants devraient être Renault, de plus en plus concurrencé sur ses modèles phares, Scénic et Clio ; General Motors, qui devrait encore souffrir les deux prochaines années ; et Fiat, pénalisé par la dégringolade de son marché national à la suite de l'arrêt, fin juillet, des primes à la casse.

Mais ce tiercé n'a rien de définitif, car de grosses incertitudes planent sur l'évolution du marché européen. Principale inconnue : la situation de l'Italie, qui tire à la baisse les ventes européennes depuis trois mois. *« Ce marché devrait dégringoler de 17 % en 1999, plombant ainsi la croissance européenne, qui déclinerait de 2 % »*, explique Philippe Houchois. Mais Fiat, qui se retrouve dos au mur, négocierait actuellement en coulisse une nouvelle aide gouvernementale pour le remplacement des véhicules sans pot catalytique (voitures de plus de 6 ans, qui représentent 60 % du parc national). Selon plusieurs analystes, le constructeur aurait de fortes chances d'obtenir gain de cause auprès du gouvernement, lequel, via la *« Cassa integrazione »*, finance actuellement l'essentiel du chômage technique dans les usines italiennes.

Du coup, la chute du marché italien se limiterait à 11 % et celle de l'Europe à 0,8 %.

CRISE AU BRÉSIL

La seconde incertitude concerne l'évolution de la crise en Asie et en Amérique latine. Elle devrait entraîner une baisse du marché mondial de 37,4 millions de véhicules en 1997 à 36,4 en 1998 et 35,8 en 1999, et pourrait même faire tomber encore plus fortement le marché européen.

Ses conséquences sont d'ores et déjà sévères au Brésil, principal marché d'Amérique latine, où les ventes devraient plonger de 17 % en 1998. Fiat, qui réalise 20 % de ses ventes dans ce pays, devrait les voir chuter de 20 %, Volkswagen de 26 % et General Motors de 10 %.

H. R.







La tempête financière suscite la défiance à l'égard des mastodontes bancaires

En un mois, les dirigeants de trois des plus grands groupes mondiaux, nés de fusions – UBS, Citigroup et BankAmerica –, ont été contraints de démissionner. La mondialisation s'accompagne de risques difficiles à maîtriser

Les mouvements violents venus des pays émergents, de la Russie et des marchés financiers coûtent cher aux banques. Les unes après les autres, celles-ci annoncent des résultats très décevants au troisième trimestre de 1998. Ils pèseront sur les comptes d'une année qui avait pourtant exceptionnellement bien démarré. Le retournement de cycle observé cet été dans les activités de marché fait craindre une année 1999 difficile. Ces mauvaises nouvelles tombent au pire moment pour UBS, Citigroup et BankAmerica, trois groupes financiers formés par fusion il y a moins de six mois et en pleine réorganisation. Elles ne facilitent pas non plus les décisions stratégiques que d'autres banques, notamment européennes, doivent prendre si elles veulent avoir une envergure mondiale. La globalisation des activités et des comportements financiers va de pair avec de très gros risques difficiles à maîtriser. Aucun établissement, aucune autorité de tutelle, aucun actionnaire ne peut plus l'ignorer.

COUP SUR COUP, depuis début octobre, les dirigeants de trois géants de la finance ont dû précipitamment renoncer à leur fauteuil. Le premier a été Martin Cabiallavetta, président de l'UBS, née de la fusion de l'Union de banques suisses et de la Société de banque suisse. Il a été suivi par David Coulter, le président de la BankAmerica, issue de l'union de la Bank of America avec Nationsbank. Le troisième est James Dimon, l'un des hommes-phares du groupe Travelers, qui, en fusionnant avec Citibank, est devenu Citigroup, le premier groupe mondial de services financiers avec plus de cent millions de clients dans cent pays. Il dirigeait la banque d'investissement Salomon Smith Barney.

Partout, les groupes bancaires annoncent des ajustements de coûts brutaux et des revirements stratégiques. Merrill Lynch prévoit de licencier 3 400 personnes. Goldman Sachs a renoncé à son introduction en Bourse. Les banques américaines ont presque toutes réduit leurs activités sur les marchés émergents. Les rumeurs ont fait état d'une réflexion de l'UBS sur l'avenir de sa filiale banque d'investissement, Warburg Dillon Read. Le Crédit suisse s'interroge aussi sur le poids de sa filiale banque d'investissement CSFB et de ses opérations en Asie.

Aux Etats-Unis, les analystes donnent désormais une prime aux banques régionales

La crise financière marque-t-elle le déclin des monstres bancaires, ces groupes à vocation universelle dans leurs métiers ou mondiale dans leur stratégie, actifs à la fois dans la banque d'investissement et dans les activités de détail ? La méfiance est en tout cas de rigueur à leur égard. Aux Etats-Unis, les analystes donnent désormais une prime aux banques régionales et spécialisées dans les activités de détail ou aux compagnies d'assurance très ciblées, plutôt qu'aux supermarchés de la finance, mégabanques ou banques d'investissement globales.

En Europe, la tendance est la même : des titres comme Lloyds-TSB ou HypoVereinsbank sont moins frappés que d'autres par la chute de la Bourse. Cette défiance a deux explications. Premièrement, les marchés « paient » pour en apprendre davantage sur les comptes des banques. Ils veulent des détails, échaudés par les mauvaises nouvelles du troisième trimestre, qui n'ont pas épargné les géants, récemment formés, de la finance. Après UBS, BankAmerica – piégé dans un fonds spéculatif (*hedge fund*), D.E. Shaw – a annoncé une contre-performance, suivie par Citigroup.

En Europe, l'activité de prêts classiques reste dominante dans les banques : l'impact du retournement de cycle sur les marchés est donc moins spectaculaire. Il est néanmoins réel, et les informations, trop imprécises, ne sont pas rassurantes. D'après Romain Burnand, analyste chez Paribas Capital Markets, « *la Société générale a dû subir un manque à gagner de plus de 3 milliards de francs dans les revenus de ses activités de marchés de capitaux* ». Partout, les analystes ont une inquiétude forte : à quoi ressemblera le début de l'année 1999 ? Le quatrième trimestre de 1998 se déroule sans trop de désagréments jusqu'à ce jour, et les banques ont accumulé au premier semestre des résultats suffisamment exceptionnels pour s'en tirer honorablement sur l'ensemble de l'année. Le prochain exercice dépendra beaucoup de l'allure des marchés.

Les mastodontes financiers sont remis en cause pour une deuxième raison : on les pensait menés de main de maître par les dirigeants les plus clairvoyants de leur secteur, capables de résoudre très vite les questions d'intégration et de contrôle. Les problèmes de BankAmerica et d'UBS, et surtout le départ de M. Dimon de Citigroup, sont venus montrer que ce n'était pas si évident. « *L'intégration d'une banque commerciale et d'une banque d'investissement a toujours été difficile* », a reconnu Sanford Weill, le patron de Citigroup, à l'occasion d'une conférence de presse, jeudi 5 novembre, indiquant que la banque n'avait pas encore engagé cette phase d'intégration « *parce qu*'[elle ne sait] *pas comment* [s']*y prendre* ».

Désormais, les groupes qui se lanceront dans des opérations de rapprochement ou de croissance externe, même modestes, devront redoubler d'efforts pour démontrer que leur projet a toutes les chances d'être bénéfique pour leurs actionnaires. Surtout dans un domaine aussi risqué que la banque d'affaires et de marchés. « *Les groupes qui ne sont pas encore très avancés dans le développement de ces activités, comme la Commerzbank, auront du mal à convaincre leurs actionnaires d'aller plus loin* », estime un analyste. Même la Deutsche Bank, lorsqu'elle a envisagé de s'intéresser à Bankers Trust, a fait l'objet de commentaires sévères.

Les fusions et acquisitions dans le domaine bancaire ne se tariront pas pour autant. Une fois l'euro en place, il sera plus facile aux banques de fusionner par échange d'actions. A deux, elles pourront poursuivre plus aisément leur coûteux développement dans la banque d'investissement. Les discussions s'amorcent dans toutes les capitales européennes. Mais elles ont peu de chances d'aboutir avant l'arrêté – très attendu – des comptes 1998.

Sophie Fay

Les déceptions du troisième trimestre

● **Société générale** : le résultat brut d'exploitation sur les neuf premiers mois de l'année est stable par rapport aux neuf premiers mois de 1997 (alors qu'il était en hausse de 21 % au premier semestre). La banque a reconnu avoir perdu de l'argent au troisième trimestre « *sur l'ensemble des activités sur les marchés obligataires* ».

● **Compagnie parisienne de réescompte (CPR)** : la banque a perdu 190 millions de francs de janvier à fin septembre 1998.

● **Paribas** : rassurant, à la différence de ses confrères, le groupe a indiqué que son résultat brut d'exploitation pour les neuf premiers mois sera supérieur à celui des neufs premiers mois de 1997.

● **Barclays** : la deuxième banque britannique a annoncé 2,5 milliards de francs de pertes liées à ses risques de crédit et à son activité de négoce de titres.

● **Deutsche Bank** : la première banque allemande a vu son résultat baisser de 83 % au troisième trimestre de 1998, à 492 millions de francs. Sur l'ensemble de l'année, son bénéfice est en légère hausse à 8,7 milliards de francs.

● **Dresdner Bank** : la banque a constaté une perte d'exploitation de 191 millions de francs au troisième trimestre, contre un bénéfice de 2,1 milliards de francs au cours de la même période de 1997. De janvier à septembre, son résultat d'exploitation (après provisions) recule de 27 %.

● **HypoVereinsbank** : la deuxième banque allemande a décidé de passer une provision exceptionnelle de 11,7 milliards de francs pour apurer ses actifs immobiliers.

● **UBS** : la première banque suisse a dû provisionner 3,8 milliards de francs français sur le fonds spéculatif LTCM, son résultat plongeant dans le rouge au troisième trimestre (de 2 à 4 milliards de francs français).

● **BankAmerica** : le bénéfice net au troisième trimestre a reculé de 78 % à 2,1 milliards de francs (374 millions de dollars), après une perte sur opérations de marché de 220 millions de dollars.

● **Bankers Trust** : la septième banque américaine a perdu 2,7 milliards de francs (488 millions de dollars) au troisième trimestre de 1998.

● **Citigroup** : le premier groupe mondial de services financiers, a indiqué que son bénéfice net au 3e trimestre a été divisé par deux, à 4 milliards de francs (729 millions de dollars), sa filiale Salomon Smith Barney affichant une perte de 395 millions de dollars.

● **JP Morgan** : son résultat régresse de 69 % à 676 millions de francs (122 millions de dollars) au troisième trimestre de 1998.

● **Merrill Lynch** : la banque a annoncé une perte de 908 millions de francs (164 millions de dollars) pour le troisième trimestre, comprenant une charge de 288 millions de dollars pour financer 3 400 suppressions d'emploi.

● **Goldman Sachs** a renoncé à ses projets d'introduction en Bourse, après avoir annoncé en septembre une baisse de son bénéfice avant impôts de 19 % pour la période close au 28 août.

● **Nomura** a perdu près de 10 milliards de francs au premier semestre de 1999, qui s'achève, pour le groupe japonais, à la fin du mois de septembre.

Les banques plus coupables que victimes de la crise

ANALYSE

La menace de pénurie de crédit est révélatrice de la légèreté de gestion des établissements financiers

ALORS QUE la crise financière donne des signes d'apaisement, le temps est venu de rechercher les coupables. Pour certains, la faute en incombe aux gouvernements d'Asie du Sud-Est, qui ont refusé, pendant qu'il en était encore temps, d'assainir leur système économique et financier. Pour d'autres, le Fonds monétaire international (FMI), en manquant de clairvoyance et en imposant des remèdes mal adaptés, est le principal responsable. Pour à peu près tout le monde, les marchés financiers, par leur aveuglement et leur comportement irrationnel, sont directement à l'origine des troubles des derniers mois, et notamment les fameux fonds spéculatifs américains (hedge funds).

De façon surprenante, les banques sont moins mises en cause, faisant au contraire figure, en raison de l'effondrement de leurs cours en Bourse, de victimes. Elles semblent pourtant avoir joué un rôle-clé dans la crise.

Elles ont largement participé à son déclenchement en Asie du Sud-Est. Avec des mécanismes de prêts et de participations croisées avec les grands groupes industriels nationaux, le recours massif à l'endettement en devises étrangères, l'absence de tout contrôle des risques, l'opacité et les artifices comptables, les banques locales ont favorisé la formation des bulles financière et immobilière. L'ensemble reposait sur des sables mouvants. Il s'est écroulé dès que les monnaies nationales ont décroché par rapport au dollar.

Les banques des grands pays industrialisés n'ont pas fait preuve de davantage de lucidité. A la recherche de commissions et de marges plus élevées que celles proposées dans leurs propres pays, les établissements européens, américains et japonais ont prêté massivement en Asie du Sud-Est, dont la réussite économique les fascinait au point de leur faire oublier les règles élémentaires dans la distribution de crédit.

Ce jugement vaut aussi pour la Russie : les banques occidentales, en achetant en masse des emprunts d'Etat (GKO), ont fait preuve, jusqu'au dernier moment, d'aveuglement, persuadées que le soutien du FMI à Moscou constituait à lui seul une garantie de survie financière du pays.

Les banques n'ont pas davantage enregistré de succès dans leurs interventions classiques sur les marchés de capitaux. Le brusque retournement de tendance apparu sur les Bourses occidentales à partir de la mi-juillet, et surtout le krach des obligations du secteur privé, les ont prises totalement au dépourvu. Les systèmes de contrôle interne des risques, dont la mise au point leur avait pourtant coûté de petites fortunes, ont souvent été mis en défaut : ils n'avaient pas intégré dans leurs hypothèses de départ des variations de cours aussi violentes.

RUMEURS DE DÉFAILLANCE

Cette incapacité à mesurer avec précision leur exposition aux risques de marchés et de crédit, à évaluer avec exactitude leurs pertes et à informer rapidement la communauté financière internationale de leur état de santé réel a eu pour conséquence de prolonger la crise. Un tel flou a alimenté les rumeurs de défaillance d'établissements renommés et fait planer la menace d'une crise systémique : la chute d'un établissement en aurait provoqué d'autres.

Les autorités de tutelle n'ont pas caché leur irritation. « *La première règle du métier de banquier est de connaître son client. Il semble qu'elle doit être rappelée de temps à autres* », a sèchement fait remarquer William McDonough, patron de la Réserve fédérale de New York et président du Comité de Bâle, qui réunit les banquiers centraux. « *Des règles insuffisantes pour le provisionnement des créances douteuses et une mauvaise transparence sont la principale source de risque pour les banques individuellement et le système bancaire dans son ensemble.* »

Le comportement des banques dans l'affaire Long Term Capital Management (LTCM) – ce fonds spéculatif dont la déroute a menacé le système financier mondial – est symbolique. Impressionnées par la réputation de son gérant vedette, John Meriwether, elles ont prêté sans compter à ce fonds. Elles ne se sont pas aperçues que celui-ci, grâce à ces crédits généreusement distribués, avait pris des engagements tels sur les marchés qu'ils étaient susceptibles de faire s'effondrer l'ensemble des places financières et du système bancaire. Comment les plus grandes banques du monde ont-elles pu, elles qui se montrent si sourcilleuses dans l'octroi de crédits de quelques milliers de francs à des particuliers, distribuer sans hésiter des centaines de millions de dollars à M. Meriwether ?

Après avoir pris trop de risques, les banques tombent aujourd'hui dans l'excès inverse : elles ne veulent plus en accepter le moindre. C'est la dernière étape de la crise financière, celle que les spécialistes désignent sous le nom de *credit crunch* – pénurie de crédit –, qui est la grande crainte du président de la banque centrale des Etats-Unis, Alan Greenspan. Les entreprises, même les plus performantes et les plus saines, ont de plus en plus de mal à trouver à des prix raisonnables les financements nécessaires à la poursuite de leurs activités. Un phénomène qui menace l'économie mondiale.

Certes, le pire a jusqu'à présent été évité. Si le système bancaire a chancelé, il ne s'est pas effondré. Mais la crise financière a révélé un égarement collectif inquiétant : même les établissements les mieux gérés se sont brûlé les doigts. Elle a démontré que les banques n'ont pas su adapter leurs structures de contrôle, et encore moins leurs modes de communication, à la révolution financière que constitue la mondialisation des marchés de capitaux, à laquelle elles ont pourtant activement participé.

Avec cette mondialisation, les risques ont changé de nature et de dimension. Les événements des derniers mois auront peut-être permis aux banques, dans la souffrance, de mieux les appréhender.

Pierre-Antoine Delhommais

La Banque d'Angleterre baisse ses taux

BAISSE DES TAUX au Royaume-Uni et au Danemark, *statu quo* en Allemagne et en France, déclarations rassurantes du président de la Réserve fédérale américaine, Alan Greenspan, et du patron de la Bundesbank, Hans Tietmeyer, la journée du jeudi 5 novembre a été riche en événements monétaires.

Comme prévu, le conseil de la Banque d'Angleterre a décidé, jeudi 5 novembre, d'assouplir sa politique monétaire. La surprise est venue de l'ampleur de la baisse, plus forte que prévu : le taux de base a été réduit de 0,50 point, à 6,75 %, alors que les analystes anticipaient une baisse limitée de 0,25 point. La vigueur du geste reflète l'inquiétude de l'institut d'émission à l'égard de l'évolution économique outre-Manche. Après plusieurs années de croissance très soutenue, l'heure est à un ralentissement marqué de l'activité, certains évoquant même le spectre d'une récession.

Comme le notent les économistes de la société de Bourse Aurel, « *la dégradation du climat international se transmet rapidement à la demande domestique* ». Alors que l'emploi industriel se dégrade, le secteur des services a du mal à prendre le relais, en raison notamment des difficultés que connaît la City à la suite de la crise financière mondiale. Avec un marché du travail moins dynamique, la progression des salaires, suivie de très près par la banque centrale, se ralentit elle aussi et éloigne le danger inflationniste.

« BONNE RÉPONSE »

La décision de la Banque d'Angleterre a été bien accueillie par les milieux patronaux et syndicaux. « *C'est la bonne réponse à nos avertissements d'accroissement des risques de récession* », a déclaré Kate Barker, économiste à la Confédération de l'industrie britannique (CBI). De son côté, John Monks, secrétaire général du Trade Union Congress (TUC), a jugé la baisse « *bienvenue* », estimant que « *la banque a écouté les plaintes des exportateurs* ». D'autres responsables syndicaux, comme Ken Jackson, secrétaire général de l'Amalgamated Engineering and Electrical Union, ainsi que le Parti conservateur, qui réclamaient une baisse de 1 % du taux de base, ont exprimé leur déception.

Alors que la banque centrale du Danemark, autre pays ne participant pas au lancement de l'euro, réduisait, elle aussi, son taux directeur d'un quart de point, la Bundesbank et la Banque de France ont en revanche opté, jeudi, pour le *statu quo*. M. Tietmeyer, tout en répétant que la stabilité de la monnaie « *ne peut, ni ne doit être mise à disposition de fins politiques* », a entrouvert la porte d'une baisse des taux : « *La politique monétaire allemande et européenne n'est pas paralysée* », a-t-il affirmé. Aux Etats-Unis, enfin, M. Greenspan a estimé que la crainte qui a saisi les investisseurs au cours des derniers mois devrait se dissiper et que les signes d'un retournement étaient déjà discernables. Ces propos ont permis à Wall Street de terminer en nette hausse (+ 1,51 %).

P.-A. D.

Contrat à perte pour l'arsenal de Toulon

LA DIRECTION des constructions navales (DCN) et la société DCN International, qui commercialise ses productions à l'étranger, ont enregistré une perte de 1,2 milliard de francs à propos d'un contrat portant sur la révision, au profit de la marine saoudienne, de quatre frégates et de deux pétroliers ravitailleurs. Baptisé Mouette et conclu en 1994, ce contrat s'élève à 3,15 milliards de francs, ce qui signifie que la perte connue à ce jour représente 38 % de la facture.

Ces informations, qui figurent dans un rapport rendu public, jeudi 5 novembre, par Jean-Michel Boucheron, député PS d'Ile-et-Vilaine, au nom de la commission des finances de l'Assemblée nationale, sont extraites d'une enquête non diffusée de l'inspection générale des finances et du contrôle général des armées. Ces estimations restent encore provisoires, car l'exécution du contrat court jusqu'en l'an 2000.

Les pertes peuvent être mises sur le compte « *de graves déficiences* » des méthodes de gestion à la DCN. M. Boucheron dénonce, en particulier, « *un manque de professionnalisme étonnant tout au long de la négociation, depuis la précipitation avec laquelle la DCN a adressé son premier devis jusqu'à la légèreté de la rédaction des clauses finales du contrat* ». Il considère, d'autre part, que la DCN n'a pas su coordonner les positions prises par l'arsenal de Toulon et par DCN International.

« PSEUDO-MARCHÉ »

La Cour des comptes a déjà eu l'occasion de relever que la DCN a mis en place « *un financement inadapté* » sous la forme d'« *un pseudo-marché* » dont les signataires auraient été passibles de la cour de discipline budgétaire et financière si, depuis, les faits n'avaient été prescrits.

M. Boucheron énumère « *les dérapages* » commis par la DCN : prix trop bas, imputation des aléas de l'exécution à la DCN, définition imprécise des travaux à conduire. Le contrat Mouette n'a pas pu être renégocié, ni réajusté en cours de route, pour une bonne raison : « *La DCN*, écrit le rapporteur de la commission des finances, *ne connaît pas ses coûts consolidés, faute d'une comptabilité analytique digne de ce nom.* »

Les deux tiers des pertes, soit 800 millions de francs, sont liées à la manière dont la DCN a négocié les clauses de l'accord, et le dernier tiers, 400 millions de francs, est imputable à l'exécution du contrat.

Aucune sanction n'a été prise à l'encontre des « *maillons les plus élevés d'une longue chaîne de responsabilités* », observe le député pour qui, cependant, « *quelques-uns des partenaires de la DCN, dont certains appartiennent à la sphère publique, ont su, eux, garantir leurs marges* ». M. Boucheron conclut qu'il n'est pas sûr que les réformes qui s'imposent, sur le plan du management, des procédures ou des outils comptables, aient été menées, depuis, pour éviter le renouvellement d'un tel « *sinistre* ».

Jacques Isnard

dontes bancaires

et BankAmerica –, maîtriser

imes de la crise

l'arsenal de Toulon

Olivetti s'est transformé en opérateur de téléphone pour renaître

Numéro deux des télécommunications en Italie, le groupe d'Ivrea abandonne peu à peu l'industrie et sort méconnaissable d'une longue crise

MILAN
correspondance

Olivetti, l'un des symboles industriels de l'Italie, est en train d'achever sa deuxième mue en vingt ans. En 1978, Carlo De Benedetti, figure du capitalisme transalpin, avait fait passer ce groupe de l'âge de l'électro-mécanique à celui de l'informatique. Son successeur, Roberto Colaninno, l'a propulsé de l'ère industrielle dans celle des services. En moins de trois ans, le groupe est devenu le deuxième opérateur téléphonique italien.

Le groupe d'Ivrea, quatre-vingt-dix ans cette année, s'est complètement transformé. Durant les quatre premiers mois de l'année, il a réalisé 63 % de son chiffre d'affaires dans le téléphone, contre 3 % seulement en 1995, et ne conserve que quelques activités industrielles d'appoint. Son ancien actionnaire, la CIR de Carlo De Benedetti, s'est replié sur d'autres activités, dont la presse. Il est désormais remplacé : créée par l'actuel administrateur délégué d'Olivetti, M. Colaninno, avec des partenaires industriels et bancaires, la société Bell a annoncé le 3 novembre qu'elle est devenue le premier actionnaire du groupe d'Ivrea. Bell détient 8 % du capital et compte monter jusqu'à 10 %. Les autres actionnaires d'Olivetti sont le britannique Schroeders (4,8 %), et les allemands Deutsche Boerse Clearing (3,3 %) et Mannesmann (2,2 %).

90 ans d'histoire

- **1908** : Camillo Olivetti crée la société, spécialisée dans la fabrication de machines à écrire, à Ivrea (Piémont). Son fils Adriano lui succède en 1933.
- **1959** : présentation du premier calculateur électronique développé en Italie. Après la mort d'Adriano, en 1960, commence une longue période de turbulences.
- **1978** : Carlo De Benedetti prend le contrôle d'Olivetti par l'intermédiaire de sa holding, la CIR et réoriente le groupe vers l'informatique. Son premier ordinateur personnel est présenté en 1982.
- **1993** : Olivetti crée Omnitel, mais le démarrage de la téléphonie mobile en 1995 ne compense pas les pertes dans la micro-informatique.
- **1996** : la crise s'aggrave, Carlo De Benedetti confie les rênes d'Olivetti à un de ses proches, Roberto Colaninno, qui recentre le groupe sur les télécommunications. La CIR se désengage d'Olivetti.

TICKET D'ENTRÉE

Olivetti était aux prises avec la plus grave crise de son histoire lorsque M. Colaninno est arrivé aux commandes. En vendant immédiatement l'activité de micro-informatique, il a délesté le groupe de sa principale source de pertes. A l'automne 1997, il a conclu une alliance avec l'allemand Mannesmann pour gérer ensemble les activités de télécommunications du groupe, qui comprennent un opérateur de téléphonie mobile, Omnitel, et la branche de téléphonie fixe Infostrada. Ces deux pôles sont regroupés au sein de la société Oliman, dont Mannesmann détiendra 49,9 % au début de 1999. Il en a pour l'instant acquis 37,5 %. L'accord avec Mannesmann a surpris, alors qu'Infostrada était sur le point de s'allier à France Télécom. « *Mannesmann a été plus rapide que tous les autres pour accepter les conditions que nous avions posées et conclure le contrat* », analyse aujourd'hui Roberto Colaninno, qui souligne combien cet accord était vital pour ramener Olivetti à l'équilibre et financer les investissements nécessaires à sa reprise. Le nouveau partenaire d'Olivetti a payé son ticket d'entrée au prix fort : 8 milliards de francs. Pour le moment, il n'a pas à s'en repentir. Depuis son démarrage fin 1995, Omnitel a attiré cinq millions de clients et affirme être aujourd'hui le numéro trois européen de la téléphonie mobile en nombre d'abonnés.

Sur les neuf premiers mois de l'année, le chiffre d'affaires a dépassé les 10 milliards de francs et le bénéfice net s'élève à 1,7 milliard de francs. « *Omnitel a représenté un choc pour le marché : c'était la première fois en Italie que la philosophie fondatrice d'une entreprise reposait sur la satisfaction du client. Il suffit de penser que Telecom Italia parle encore d'"usagers" !* », ironise M. Colaninno.

Infostrada, de son côté, propose depuis juillet ses services de téléphonie fixe aux entreprises. Et depuis septembre, il est le seul en Italie à concurrencer Telecom Italia auprès des particuliers. Le patron d'Olivetti estime que les abonnements souscrits par les particuliers sont « *largement au-dessus de nos prévisions les plus optimistes* ». Selon l'universitaire Carlo Maria Guerci, l'un des consultants les plus écoutés du secteur, « *Infostrada a de réelles possibilités de prendre des parts de marché à Telecom Italia : l'entreprise est composée de personnes jeunes, attentives à la clientèle. De plus, elle s'est lancée sur le marché des PME que Telecom Italia a toujours ignoré* ». Le groupe prévoit d'atteindre un chiffre d'affaires de 3,4 milliards de francs en l'an 2000, estimation plutôt prudente.

DÉPART DU « CONDOTTIERE »

Olivetti revient de loin. A l'automne 1995, fort du projet d'accord avec France Télécom, Olivetti lance une augmentation de capital de près de 7 milliards de francs. Quelques mois plus tard, le groupe annonce des pertes record de 4,9 milliards de francs pour 1995. En juillet 1996, Carlo De Benedetti abandonne ses fonctions opérationnelles à Francesco Caio, un ancien de McKinsey à l'origine du succès d'Omnitel. En septembre, le « condottiere » quitte la présidence du groupe.

Les semaines suivantes sont chaudes : la justice ouvre une enquête sur les comptes semestriels et le titre plonge à 500 lires (1,70 franc) alors que l'augmentation de capital avait été lancée à 1 000 lires. En octobre 1996, M. Caio laisse la place à M. Colaninno, un proche de Carlo De Benedetti qui avait jusque-là fait sa carrière dans l'équipement automobile, et dans d'autres entreprises du groupe CIR.

Sa première décision, en janvier 1997, porte sur la cession de la micro-informatique à la société Piedmont dirigée par le financier américain Edward Gottesmann, une société qui a aujourd'hui bien du mal à trouver sa place sur le marché. « *Nous ne pouvions pas investir dans les télécommunications et garder une activité de production informatique, et la vente des PC était le signal qu'attendait le marché* », analyse Roberto Colaninno. En mars 1998, la filiale de services informatiques Olsy, qui représentait encore 60 % du chiffre d'affaires d'Olivetti, est cédée à l'américain Wang en échange d'une participation de 19 % au groupe né de la fusion. « *Six mois après cet accord, je suis sûr que cela a représenté une affaire pour Olivetti et la sauvegarde de milliers d'emplois* », estime M. Colaninno.

Après ces différentes cessions, Olivetti ne compte plus que quinze mille salariés, bien loin des cinquante-sept mille qu'elle employait encore en 1990. Sans doute Omnitel et Infostrada ont-ils embauché six mille jeunes et en recruteront encore en 1999. Mais il ne reste plus grand-chose du géant d'Ivrea qui employait dans ses usines une bonne partie de la population locale.

Sur le plan financier, le résultat n'a pas tardé : Olivetti est revenu à l'équilibre en 1997 après six ans de pertes, et le titre a dépassé les 4 000 lires. Restent quelques activités hors du secteur des télécommunications, en cours de rationalisation. Olivetti espère faire redevenir bénéficiaire sa filiale Lexikon, spécialisée dans les imprimantes et les photocopieurs, qui a passé un accord commercial avec Xerox. Un regroupement de quelques activités très spécialisées est parallèlement engagé autour de Tecnost (informatique bancaire).

M. Colaninno accepte de bonne grâce de partager son succès. « *Voilà deux ans, lorsque j'ai été catapulté à la tête d'Olivetti, l'aide de Carlo De Benedetti a été déterminante, et le succès de la restructuration est aussi le sien* », tient-il à préciser. Le paradoxe, c'est que l'« Ingegnere » avait parfaitement identifié les stratégies qui pouvaient sauver le groupe, sans pouvoir les mettre en œuvre. A moins qu'il n'ait été trop orgueilleux pour prendre la seule voie possible : la cogestion des activités les plus porteuses d'Olivetti avec un partenaire étranger.

Marie-Noëlle Terrisse

Le patronat du bâtiment signe un projet d'accord sur les 35 heures

CGT et CFDT ont rejeté le texte accepté par FO, la CFTC et la CGC

Les fédérations du bâtiment et des travaux publics, membres du Medef (ex-CNPF), sont parvenues, jeudi 5 novembre, à un projet d'accord sur les 35 heures avec FO, la CFTC et la CGC. *Cet accord, rejeté par la CGT et la CFDT, va concurrencer celui ratifié le 9 septembre par les entreprises de moins de dix salariés.*

LE CAS de figure est totalement inédit. Le bâtiment, qui, avec les travaux publics, emploie 1,1 million de salariés, risque, de se retrouver avec deux accords concurrents, aux logiques différentes, sur les 35 heures. A l'issue d'une ultime réunion de négociations, jeudi 5 novembre, les fédérations du bâtiment et des travaux publics, membres du Medef (ex-CNPF), sont parvenues à un projet d'accord avec FO, la CFTC et la CGC. Ces trois syndicats se sont déclarés « *favorables à une signature* », tandis que la CGT et la CFDT, majoritaires dans la branche, se déclaraient hostiles au texte et dénonçaient un « *scénario identique* » à celui de la métallurgie.

Le texte élaboré dans la nuit de jeudi à vendredi concerne l'ensemble du secteur du bâtiment et des travaux publics et son champ d'application couvre toutes les entreprises quels que soient leurs effectifs. Il prévoit une hausse du contingent annuel d'heures supplémentaires à 180 heures pour les entreprises dont la durée du travail n'est pas annualisée et le fixe à 145 pour celles qui ont recours à la « *modulation des horaires* ». La durée quotidienne maximale du travail est fixée à dix heures, la durée maximale hebdomadaire à quarante-six heures.

Ces dispositions sur l'annualisation et les heures supplémentaires ont été jugées « *inacceptables* » pour la CGT et la CFDT, qui soulignent que le texte n'aboutira à « *aucune création d'emploi* » et ne permettra pas « *une réduction effective du temps de travail* ». FO, la CFTC et la CGC, en revanche, se félicitent de ce que le projet d'accord prévoit une « *compensation intégrale – en termes de salaire – du passage aux 35 heures* ».

PROBLÈME JURIDIQUE

Cet accord va entrer en concurrence avec l'accord dit « CAPEB », ratifié le 9 septembre par le patronat de l'artisanat du bâtiment et qui s'applique aux entreprises de moins de dix salariés. L'accord « CAPEB », dans la logique de la loi Aubry, signé par la CFDT, FO et la CFTC, a été avalisé par le ministère de l'emploi. Vendredi 30 octobre, Martine Aubry a pris l'arrêté qui étend l'accord « CAPEB » (à l'exception de deux dispositions) à toutes les entreprises du secteur de moins de dix salariés. « *Sont rendues obligatoires, pour tous les employeurs et tous les salariés (dans des entreprises occupant jusqu'à dix salariés) les dispositions de l'accord national du 9 septembre 1998 sur la réduction et l'aménagement du temps de travail* », précise le texte de l'arrêté, paru au *Journal officiel* du 31 octobre. Alain Sionneau, le patron de la Fédération Française du bâtiment, expliquait vendredi 6 novembre que l'accord conclu la veille serait également soumis à la procédure d'extension... même si [ses] « *juristes* [lui] *me disent que cela risquent de poser problème et qu'on ne peut étendre deux accords sur le même champ* ». Pour André Clappier, son homologue de la FNTP, « *ce sera au ministère de faire le tri* ».

Caroline Monnot

La presse écrite retrouve la faveur des annonceurs

Le retour à la croissance coïncide avec l'engouement des annonceurs pour la presse. La volonté des éditeurs de proposer des produits publicitaires communs à plusieurs titres et des mesures originales de garantie ont servi d'aiguillon

FASCINÉS par la télévision, les annonceurs regardaient d'un œil apitoyé le triste journal en noir et blanc. La récession publicitaire du début des années 90 semblait sonner le glas d'un média écarté des plans des annonceurs. La presse magazine tirait un peu mieux son épingle du jeu, mais, face à la *« ménagère de moins de 50 ans »* étudiée par des mesures d'audience télévisée très affinées, la presse semblait mal organisée et incapable de se renouveler.

Depuis deux ans, le vent a tourné. Les investissements publicitaires reprennent dans la presse, dans des proportions supérieures à la moyenne des autres médias, et talonnent désormais la télévision. Celle-ci a continué, au premier semestre 1998, à attirer 38,6 % du total des dépenses publicitaires, mais perd des parts de marché par rapport au premier semestre 1997 (40,2 %). En revanche, en 1997, la presse a progressé de 9 % par rapport à 1996, avec une hausse de 22 % pour la presse quotidienne nationale.

Au premier semestre 1998, les annonceurs ont investi dans la presse 12,6 milliards de francs pour leurs campagnes publicitaires commerciales (hors communication financière et petites annonces), soit 11 % de plus que de janvier à juin 1997. Les meilleurs scores ont été enregistrés, selon Secodip, par la presse quotidienne nationale, dont les revenus publicitaires ont augmenté sur les six premiers mois de l'année de 25 %. Les magazines enregistrent, de leur côté, une hausse plus faible (11 %), mais représentent la moitié des recettes engrangées par la presse.

L'engouement des publicitaires s'explique par le retour de la croissance, mais est aussi motivé par le changement de comportement des éditeurs de presse, qui, face à la crise et à la puissance de la télévision, se sont peu à peu organisés et rassemblés, non sans difficulté.

FRONT UNI

Symbole de ce nouvel état d'esprit, jeudi 5 novembre, les annonceurs ont eu ce qu'ils réclamaient depuis longtemps : une présentation commune des tarifs publicitaires de la presse magazine et de la presse quotidienne nationale et régionale, organisée par le syndicat national de la publicité presse, Presspace, et par l'Association pour la promotion de la presse magazine (APPM). *« Plus le paysage se complique, plus on fait simple, et nous présentons un front uni »*, expliquent Olivier Chapuis et Gérard Morax, respectivement présidents de l'APPM et de Presspace.

Mais plus qu'un front commun c'est l'apparition en 1996 de couplages publicitaires dans la presse nationale qui a déterminé ce retour en grâce. Deux produits publicitaires collectifs, Piment et Plein cadre, réunissent respectivement *Le Figaro*, *La Tribune*, *Libération* et *Le Journal du dimanche*, d'une part, et *L'Equipe*, *Le Monde* et *Les Echos* d'autre part. Pour Michel Grandjean, président de l'agence Médiapolis, il s'agit d'*« initiatives commerciales originales »* permettant des réductions tarifaires de l'ordre de 35 % par rapport à des achats isolés.

GARANTIE ET REMBOURSEMENT

Ces deux couplages, qui attirent principalement les annonceurs de la téléphonie mobile, des banques et assurances et de l'informatique, atteindront respectivement en 1998 un chiffre d'affaires d'environ 45 millions de francs pour Piment, et de plus de 90 millions pour Plein cadre. Ils contribuent désormais à environ 12 % des recettes publicitaires de chaque support. La presse régionale a innové la première, avec son couplage PQR 66.3, qui, dès 1991, a proposé trois insertions dans chacun de ses titres. En 1997, le 66.3 a représenté un chiffre d'affaires de 435 millions de francs. Dopés par ces succès, les groupes Hersant et Hachette ont récemment mis en place « Pack 3 », un produit spécifique à la presse télévisée qui regroupe *TV Magazine*, *Télé 7 jours* et *Télé Hebdo*. *« C'est le signe que nous entrons dans une ère industrielle*, affirme Cyrille Duval, président de Publiprint (Hersant). *Un produit unique finira par exister dans la presse nationale. Les annonceurs attendent un produit commun* Le Monde, Le Figaro, Libération. *»*

« On a récemment découvert dans la presse que la mémorisation des messages était bonne lorsque les annonces étaient répétées », indique Michel Grandjean. La raison : l'espace vendu collectivement par les quotidiens nationaux oblige les annonceurs à publier quatre ou cinq insertions *« alors qu'avant ils ne s'en offraient qu'une ou deux pour se faire plaisir »*, selon Médiapolis, et s'étonnaient que le lecteur ne s'en souvienne pas.

Les éditeurs sont convaincus. *« Nous représentons aujourd'hui le média le plus puissant en terme de contact »*, explique Rémy Pflimlin, vice-président du Syndicat de la presse quotidienne régionale. Depuis un an, le SPQR propose aux annonceurs *« une garantie d'impact de 50 % »*. Les campagnes du 66.3 sont testés par l'IFOP. Si une campagne a été vue par moins de 50 % des personnes interrogées, les annonceurs sont remboursés. Les initiateurs de « Pack 3 » proposent, eux, avec Nielsen et Secodip, des études pour mesurer l'incidence des publicités sur les ventes. *« Si les études montrent qu'il n'y a pas d'incidence, nous remboursons au franc le franc »*, se targue Olivier Chapuis, PDG d'Interdéco, la régie d'Hachette.

Florence Amalou et Alain Salles

Projet de régie unique pour la presse régionale

La presse quotidienne régionale (PQR) réfléchit à la mise en place d'une régie unique pour sa publicité nationale qui remplacerait les cinq régies actuelles. *« Conscients des évolutions très défavorables sur le long terme de la part de marché de la PQR auprès des annonceurs nationaux, de l'absence aujourd'hui d'une stratégie commune mobilisatrice et de la non-adaptation des systèmes actuels de commercialisation extralocale, les éditeurs envisagent un rapprochement de ces structures »*, indique une étude sur la réorganisation des régies extralocales. *« L'objectif clair du projet est de permettre le développement du chiffre d'affaires de publicité extra-locale »*. Il s'agit de *« parler d'une seule voix »* pour *« jouer dans la cour des grands médias nationaux »*. Le projet en discussion au syndicat de la PQR suscite quelques réserves notamment au sein de Publiprint, régie du groupe Hersant.

Le projet de loi sur l'audiovisuel public critiqué par le Conseil d'Etat

L'ASSEMBLÉE générale du Conseil d'Etat, réunie jeudi 5 novembre, a vivement critiqué le projet de loi sur l'audiovisuel public qui lui était soumis par Catherine Trautmann, ministre de la culture et de la communication (*Le Monde* du 5 novembre). Il constitue *« une régression »* par rapport à la situation actuelle, au regard de trois principes constitutionnels : l'indépendance des sociétés de programmes, la liberté de communication et le pluralisme des courants d'expression. L'assemblée consultative a adopté, à trente voix contre dix environ, une note du rapporteur Gabriel de Broglie (ex-président de la Commission nationale de la communication et des libertés, CNCL) proposant de n'approuver que la première partie du projet de loi *« sous réserves »*.

INDÉPENDANCE MENACÉE

L'assemblée générale critique notamment la composition du conseil de surveillance de la nouvelle structure de holding envisagée par le gouvernement. Elle estime que la possibilité offerte au Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) de ne nommer que deux des douze membres de ce conseil de surveillance, alors que l'Etat disposerait de six membres, permet à celui-ci d'influencer la statégie de programmation des chaînes, à l'encontre de leur indépendance. Le projet gouvernemental offrirait, selon elle, moins de garanties au regard de ce principe que la situation actuelle.

Le Conseil d'Etat demande donc au gouvernement de doter France Télévision d'un simple conseil d'administration, comme aujourd'hui, dont le CSA nommerait au moins la moitié des membres. La note de M. de Broglie précise que *« le président de ce conseil d'administration étant de droit président du conseil d'administration des trois sociétés filiales, et nommé par le Conseil supérieur de l'audiovisuel, la responsabilité de la programmation des émissions de télévision procéderait ainsi indiscutablement de l'autorité indépendante de la communication audiovisuelle, le CSA. »*

Le Conseil d'Etat considère enfin que la fixation du temps de publicité accordé à France 2 et France 3 ne relève pas du domaine de la loi, mais de celui du décret. Le gouvernement peut passer outre cet avis. Mais il prendrait le risque que l'opposition parlementaire ne défère le projet de loi au Conseil constitutionnel.

Rafaëlle Rivais

Polémique au « Nouvel Observateur »

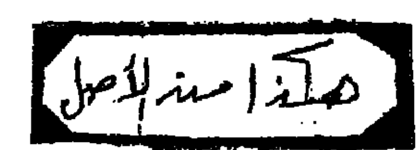
L'ÉVALUATION des activités d'Edith Cresson, membre de la Commission de Bruxelles, provoque un remue-ménage au sein de la rédaction du *Nouvel Observateur*. Après *Libération* et *Le Monde*, l'hebdomadaire de Claude Perdriel a publié un portrait de l'ancien premier ministre dans son numéro du 29 octobre. Il y était indiqué qu'Elisabeth Schemla – qui a écrit une biographie de l'ancienne Premier ministre – et d'autres personnalités *« bénéficiaient de salaires de la Commission pour des emplois que l'on peut qualifier de peu transparents »*. Ancienne rédactrice en chef au Nouvel Observateur, Elisabeth Schemla a obtenu de Jean Daniel de pouvoir s'expliquer devant la conférence de rédaction, le 30 octobre.

Dans un texte, la Société des rédacteurs a fait part du *« profond malaise de la rédaction »* devant cette décision. *« Hostile »* à cette initiative de la direction, elle a toutefois indiqué que *« ne pouvant annuler cette audition »*, il *« était clair qu'elle devait se dérouler selon des modalités très précises et en aucun cas se transformer en débat public sur un article et sur son auteur »*.

« Il n'a jamais été l'usage – et il serait intolérable – que la conférence de rédaction devienne une tribune ouverte aux personnalités mises en cause dans le journal pour s'en prendre aux journalistes du Nouvel Observateur. *Le bureau de la Société des rédacteurs rappelle qu'il appartient à la direction de la rédaction d'assumer la responsabilité des articles publiés dans le journal »*, ajoute ce texte, qui affirme aussi que l'audition de Mme Schemla devait rester *« une exception »* et qu'il *« n'était pas question que le journal public un rectificatif, mais qu'il accepterait naturellement de publier un droit de réponse d'Elisabeth Schemla, suivie comme c'est l'usage »* d'un commentaire de l'auteur de l'article.

DÉPÊCHE

■ **NUMÉRIQUE : le groupe Pathé**, dirigé par Jérôme Seydoux, a annoncé, jeudi 5 novembre, le rachat, pour 39 millions de francs, de 51 % du capital de la chaîne thématique AB Sports, 49 % restant à Groupe AB. AB Sports est diffusée en exclusivité sur CanalSatellite (1 million de foyers). Après AB Sports et la chaîne Voyage, Pathé devrait reprendre la chaîne thématique italienne Marco Polo.



AFFAIRES

INDUSTRIE

● **GIAT INDUSTRIES : le ministre de la défense, Alain Richard,** devait annoncer, vendredi 6 novembre, que l'armée de terre passera *en 1999* une commande globale de 88 chars de combat Leclerc, au lieu des 33 prévus annuellement. Cette commande de 5,5 milliards de francs va bénéficier à *Giat* Industries, qui prévoit de supprimer 37 % de ses effectifs *d'ici à 2002.*

● **MITSUBISHI : le quatrième constructeur automobile japonais** a annoncé, vendredi, la suppression de 30 % de ses effectifs aux Etats-Unis et en Thaïlande, ainsi que la fermeture d'une usine au Japon, à la suite d'une perte de 28,6 milliards de yens (1,3 milliards de francs) au premier semestre.

● **SIEMENS : au lendemain de l'annonce** par le groupe allemand de désengagements portant sur un septième des activités, le syndicat IG Metall a annoncé, jeudi 6 novembre, des actions de protestation.

SERVICES

● **ENDESA : le groupe d'électricité espagnol** a annoncé, jeudi, le rachat des actions dans les huit unités régionales qu'il ne contrôlait pas entièrement. L'opération est évaluée à 350 milliards de pesetas (13,5 milliards de francs).

● **EDF : le groupe public** a emporté un appel d'offres international pour le financement, la construction et l'exploitation de la centrale électrique de Rio Bravo *dans l'état de Tamaulipas, dans le* nord du Mexique. Le contrat est de 220 millions de dollars (1,2 milliard de francs).

● **UNISOURCE : le néerlandais KPN, le suédois Telia et Swisscom,** les trois actionnaires principaux du consortium européen de téléphonie, sont à la recherche de nouveaux partenaires. Des négociations sont engagées avec deux institutions *financières anglo-saxonnes.*

● **AT&T : Michael Armstrong, le PDG** de l'opérateur américain, a indiqué, jeudi 6 novembre, avoir engagé des discussions avec les fabricants de téléphones mobiles (Nokia, Ericsson...) afin de créer des terminaux utilisables *« partout dans le monde »,* quelles que soient les normes (GSM, CDMA...).

● **TOUR EIFFEL : la tour Eiffel,** qui était fermée aux visiteurs depuis le 30 octobre en raison d'une grève du personnel, devait rouvrir vendredi. Un accord a été trouvé entre la direction et les syndicats sur le passage aux 35 heures.

FINANCE

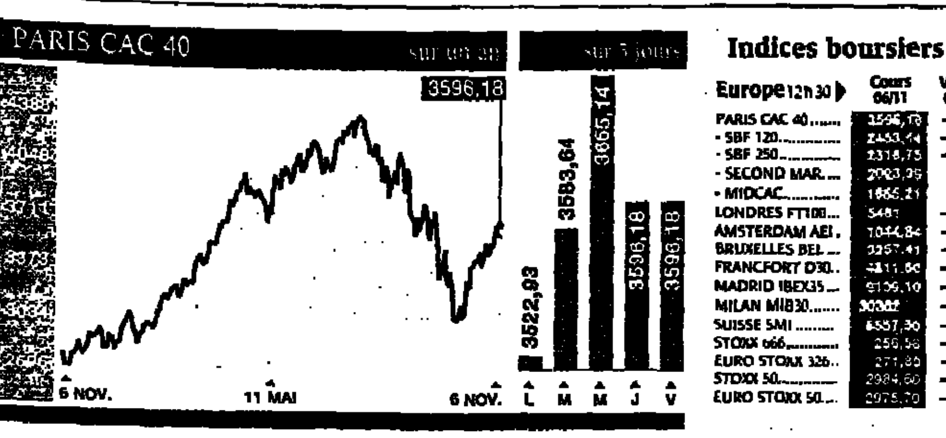
● **LA POSTE : Jacques Lenormand, directeur des services financiers** de La Poste, concurrent le plus redouté des banques, quitte ses fonctions pour *devenir directeur général* des Mutuelles du Mans. Ce départ révèle des hésitations stratégiques au sujet des activités financières de La Poste, que le ministère des *finances* n'a pas autorisée à être candidate au rachat du Crédit foncier.

● **FUJI BANK / DAI-ICHI KANGYO BANK :** les deux banques commerciales japonaises ont annoncé, vendredi, être parvenues à un accord pour fusionner leurs activités de gestion institutionnelle. La nouvelle *société* rachetera les activités de la banque en difficulté Yasuda Trust and Banking pour 140 milliards de yens (environ 6,6 milliards de francs).

RÉSULTATS

■ **NIPPON STEEL :** *le premier* **groupe mondial d'acier** a annoncé, vendredi, une perte semestrielle de 44,3 milliards de yens (2 milliards de francs). au premier semestre. Quatre des cinq groupes sidérurgiques japonais sont en perte au premier semestre.

★ Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ».
www.lemonde.fr/bourse



Indices boursiers

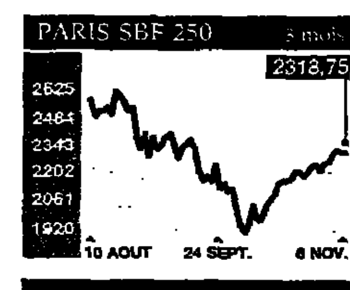
Europe 12h30	Cours 06/11	Var.% 05/11	Var.% 31/12
PARIS CAC 40	3596,18	−2,39	19,92
- SBF 120	[illegible]	−2,13	19,58
- SBF 250	2318,75	−1,92	19,22
- SECOND MAR.	[illegible]	0,33	11,78
- MIDCAC	[illegible]	0,02	6,09
LONDRES FT100	5481	−2,62	6,73
AMSTERDAM AEI	[illegible]	−1,41	14,36
BRUXELLES BEL	3257,41	−1,62	34,69
FRANCFORT D30	[illegible]	−0,62	13,22
MADRID IBEX35	[illegible]	−0,24	25,55
MILAN MIB30	[illegible]	−1,58	21,81
SUISSE SMI	[illegible]	−2,79	4,66
STOXX 666	256,53	−2	...
EURO STOXX 326	271,86	−1,59	...
STOXX 50	2984,60	−2,19	...
EURO STOXX 50	2975,70	−1,80	...

Monde	Cours 05/11	Var.% veille	Var.% 31/12
NEW YORK DJ	[illegible]	−0,36	10,64
- SP 500	[illegible]	−0,38	14,84
- NASDAQ	[illegible]	−0,27	15,81
BUENOS-AIRES M.	490	−0,58	−28,73
JOHANNESBURG	[illegible]	−0,62	−8,02
MEXICO BOLSA	[illegible]	−0,98	−26,52
SANTIAGO IPSA	[illegible]	−1,20	−31,88
SAO PAULO BOU.	7811	3,33	−22,42
TORONTO FSE I.	[illegible]	−1,06	−8,01
ASIE 10h15	06/11	05/11	31/12
BANGKOK SET	[illegible]	2,63	2
HONGKONG H.	[illegible]	−2,72	−4,67
SÉOUL	49,25	0,88	18,32
SINGAPOUR ST.	[illegible]	−0,12	−13,80
SYDNEY ALL O.	2872,40	−0,28	2,14
TOKYO NIKKEI	14341,37	−1,28	−6,01

Principaux écarts au règlement mensuel

Hausses	Cours 05/11	Var.% 04/11	Var.% 31/12
CS SIGNAUX(CS	[illegible]	+9,82	+159,35
ROYAL CANIN	[illegible]	+7,61	+13,80
EUROTUNNEL	[illegible]	+5,97	+37,33
CFF.(FERRAILL	[illegible]	+5,69	+13,95
PUBLICIS #	[illegible]	+5,21	+101,42
SANOFI	[illegible]	+4,76	+34,47
WORMS (EX.SOM.	[illegible]	+3,75	...
SOGEPARC (FIN	[illegible]	+3,63	+18,98
MOULINEX	[illegible]	+3,24	−34,73
NORD-EST	[illegible]	+2,95	−1,25

Baisses	Cours 05/11	Var.% 04/11	Var.% 31/12
TOTAL	679	−6,60	+3,68
VALEO	474	−5,76	+16,11
PINAULT-PRINT	955	−5,72	+48,70
EIFFAGE	421	−5,58	+62,22
RENAULT	259	−5,15	+41,16
B.N.P.	359	−4,90	+12,22
C.C.F.	[illegible]	−4,72	−4,19
DMC (DOLLFUS	[illegible]	−4,64	−28,97
EURO DISNEY	[illegible]	−4,59	+18,57
CNP ASSURANCE	[illegible]	−4,45	...



NEW YORK Dow Jones 3 mois — 8749,67 — 9702, 9154, 8606, 8178, 7669, 7161, 6653, 6145 — 11 AOUT, 24 SEPT., 5 NOV.

LONDRES FT100 3 mois — 5481 — 6199, 5901, 5603, 6305, 5008, 4711, 4413, 4115 — 12 AOUT, 24 SEPT., 6 NOV.

FRANCFORT DAX 30 3 mois — 4811,60 — 6510, 5928, 5346, 4764, 4182, 3600, 3018 — 13 AOUT, 24 SEPT., 6 NOV.

TOKYO Nikkei 3 mois — 14341,37 — 18468, 16946, 15425, 13142, 11620 — 11 AOUT, 24 SEPT., 6 NOV.

LES PLACES BOURSIÈRES

PARIS

VENDREDI 6 NOVEMBRE, la *Bourse de Paris était en hausse de* 0,53 %, à 3 516,24 points, à la mi-journée, dans le sillage de Francfort et après la nette reprise de Wall Street la veille.

Les propos rassurants tenus par le président de la Réserve fédérale américaine, jeudi 5 novembre, ainsi *que la bonne tenue du dollar ont* contribué à entretenir un climat favorable, notamment aux valeurs automobiles. Valeo s'appréciait de 4,2 % et Renault gagnait 2,7 %, après l'annonce d'un chiffre d'affaires en nette progression sur les neuf premiers mois de l'année. En*fin, PSA progressait de 1,6 %.* La perspective du rapprochement avec Aerospatiale a dopé le titre Dassault Aviation, qui a engrangé un gain de 7,5 %. Sous l'effet d'une étude favorable de Chevreu-De Virieu, Eurotunnel a gagné 4,9 %. Au chapitre des baisses, Imetal a cédé *5,7 % et Finextel a perdu 4 %.*

FRANCFORT

LA BOURSE de Francfort a ouvert *en hausse de 1 %, à 4 860,23 points,* vendredi 6 novembre. Dans un climat dominé par les rumeurs de fusions dans l'industrie pharmaceutique, Hoechst gagnait 2,8 % et Bayer AG prenait 1,8 %. La veille, l'indice DAX avait clôturé en repli de 1,70 %, à 4 795,28 points, dans *une séance dominée par des prises* de bénéfice après les fortes hausses des jours précédents.

LONDRES

L'INDICE FT 100 de la Bourse de Londres a terminé en chute de *2,5 %, à 5 479,8 points, jeudi 5 no*vembre. En dépit d'une baisse du taux de prise en pension plus forte que prévue, les opérateurs sont restés inquiets face à la dégradation des ventes de détail. A l'annonce de résultats décevants, l'assureur Royal Sun Alliance a cédé 9,2 %.

TOKYO

LA BOURSE de Tokyo était en re*pli de 1,53 %, à 14 121,97* points à la clôture, vendredi 6 novembre. Après l'annonce du report de l'examen des réductions d'impôts, les investisseurs ont vu leurs craintes confirmées par les propos du ministre des finances sur la difficulté de réduire les taxes à la *consommation.*

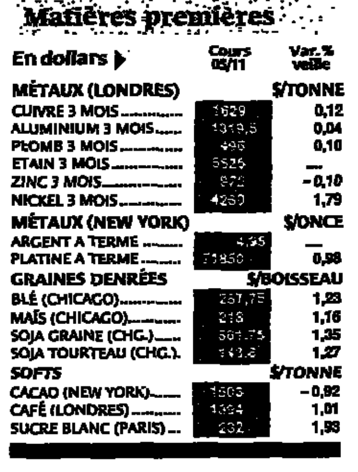
NEW YORK

L'INDICE Dow Jones a terminé la séance du jeudi 5 novembre, en hausse de 1,51 %, à 8 915,47 points. Les opérateurs ont été rassurés par *les propos du président* de la Réserve fédérale, Alan Greenspan, sur la crise financière, tandis que la publication de chiffres du chômage moins bons que prévu laissait augurer d'une poursuite de la baisse des taux. Les valeurs financières ont sensiblement progressé, Chase Manhattan gagnant 4,2 %.

Valeur du jour : Shell face à la crise

LA CRISE économique *commence à affecter les grands* groupes internationaux, à en croire les trois annonces qui ont rythmé la semaine. Après les restructurations décidées par le néerlandais Philips, puis par l'allemand Siemens, Shell, le numéro un mondial du pétrole, va accélérer sa réorganisation après l'annonce, *jeudi* 5 novembre, d'une chute, au troisième trimestre, de 55,9 % de son bénéfice net avant résultats exceptionnels. Le résultat est passé à 841 millions de dollars (4,6 milliards de francs), contre 1,909 milliard sur la même période de 1997. A la Bourse d'Amsterdam, jeudi, le titre a terminé en baisse de 2,4 %, à 91,2 florins.

Comme tous les acteurs du secteur, ce « major » est victime de la crise asiatique et de la chute des cours du brut, qui, en l'espace d'un an, se sont dépréciés de 40 % (*Le Monde* du 5 novembre). *A cela s'est ajoutée la mauvaise conjoncture* dans le secteur chimique. Mais, plus que ses concurrents, Shell est affecté par la lourdeur de son organisation. Dès le mois de septembre, le groupe, anticipant ces mauvaises performances, avait annoncé le lance*ment* d'une vaste réorganisation passant par la fermeture de ses quatre sièges européens puis par la réduction de 20 % de ses effectifs dans l'exploration-production. *Auparavant, il avait annoncé*



un regroupement de ses activités de raffinage en Europe avec l'américain Texaco.

Mais cette réorganisation n'en est qu'à ses débuts, à en croire le président de Shell, Mark Moody-Stuart, qui s'exprimait, jeudi à Londres, devant les analystes financiers. *« Il y a d'importants secteurs insuffisamment performants, qui ont besoin d'être redressés ou éliminés,* a-t-il affirmé. *Nous devons être stimulés par ces piètres résultats et les mauvaises perspectives pour nous attaquer aux coûts, nous concentrer sur les investissements en cours et réévaluer notre portefeuille. »* M. Moody-Stuart n'a pas *souhaité entrer* dans le détail précis des mesures. Il a souligné que le groupe envisageait *« des réductions d'actifs au quatrième trimestre »* et jugé *« une action énergique (...) clairement indispensable »* dans le secteur des produits chimiques, dont *« le portefeuille n'est pas aussi robuste que nous souhaiterions dans le contexte actuel ».* Dans l'immédiat, les interrogations sont fortes sur l'avenir de la raffinerie de Reichstett (Bas-Rhin), dont Shell est le principal actionnaire. Cette installation est menacée de fermeture si des investissements ne sont pas décidés. Le conseil d'administration, qui devait se réunir en octobre, a été reporté au 19 novembre.

Dominique Gallois

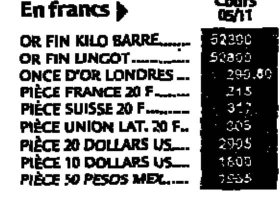
Matières premières

En dollars	Cours 05/11	Var.% veille
MÉTAUX (LONDRES)		**$/TONNE**
CUIVRE 3 MOIS	1629	0,12
ALUMINIUM 3 MOIS	1319,5	0,04
PLOMB 3 MOIS	495	0,10
ETAIN 3 MOIS	5525	—
ZINC 3 MOIS	972	−0,10
NICKEL 3 MOIS	4250	1,79
MÉTAUX (NEW YORK)		**$/ONCE**
ARGENT A TERME	[illegible]	—
PLATINE A TERME	[illegible]	0,98
GRAINES DENRÉES		**$/BOISSEAU**
BLÉ (CHICAGO)	287,75	1,23
MAÏS (CHICAGO)	213	1,16
SOJA GRAINE (CHG.)	561,75	1,35
SOJA TOURTEAU (CHG.)	[illegible]	1,27
SOFTS		**$/TONNE**
CACAO (NEW YORK)	1505	−0,92
CAFÉ (LONDRES)	1394	1,01
SUCRE BLANC (PARIS)	232	1,98

Pétrole

En dollars	Cours 05/11	Var.% veille
BRENT (LONDRES)	[illegible]	−0,86
WTI (NEW YORK)	13,90	−1,27
LIGHT SWEET CRUDE	14,20	0,39

Or



En francs	Cours 05/11	Var % 04/11
OR FIN KILO BARRE	52390	—
OR FIN LINGOT	52800	−0,38
ONCE D'OR LONDRES	295,00	+0,41
PIÈCE FRANCE 20 F	315	+1,61
PIÈCE SUISSE 20 F	[illegible]	—
PIÈCE UNION LAT. 20 F	305	+1,67
PIÈCE 20 DOLLARS US	2005	+0,17
PIÈCE 10 DOLLARS US	1600	+2,27
PIÈCE 50 PESOS MEX.	[illegible]	+0,77

MONNAIES

● **Dollar :** le billet vert s'inscrivait en légère baisse, vendredi 6 novembre, lors des premières transactions entre banques sur les places financières européennes. Il cotait 1,6621 mark, 5,57 francs et 118,31 yens.

Le billet vert était pénalisé par la publication, la veille, des statistiques du chômage aux Etats-Unis *au mois d'octobre.* Les créations nettes d'emplois se sont élevées à 116 000, un chiffre nettement inférieur aux attentes des analystes de Wall Street, qui ta*blaient* en moyenne sur une progression de 200 000.

Ce moindre dynamisme sur le marché du travail, qui *devrait* diminuer les tensions salariales et par là même éloigner les craintes inflationnistes, permet d'envisager un nouvel assouplissement de la politique monétaire américaine au cours des prochains *mois.* Une baisse des taux aux Etats-Unis rendrait le dollar moins attractif.

Cours de change

06/11 12h30	Cours DOLLAR	Cours ECU	Cours LIVRE	Cours FR. S.	Cours FLORIN	Cours YEN 100	Cours LIRE 100	Cours DM	Cours FRANC
FRANC	5,57	6,58	9,21	4,09	2,97	4,73	0,34	3,35	....
DM	1,66	1,96	2,76	1,22	0,89	0,14	0,99	....	0,30
LIRE (100)	1638	1942,18	2725,47	1205,56	877,13	1395,05	....	986,69	294,97
YEN (100)	117,42	139,22	195,55	86,42	62,87	....	7,17	70,88	21,14
FLORIN	1,87	2,21	3,11	1,37	....	1,59	0,11	1,13	0,34
FR. S.	1,36	1,61	2,26	....	0,73	1,16	0,08	0,82	0,24
LIVRE	0,60	0,71	....	0,44	0,32	0,51	0,04	0,36	0,11
ECU	0,84	....	1,40	0,62	0,45	0,72	0,51	0,51	0,15
DOLLAR	....	1,19	1,67	0,74	0,54	0,85	0,06	0,60	0,18

Taux d'intérêt (%)

Taux 05/11	Taux J.J.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	[illegible]	3,37	4,26	5,22
ALLEMAGNE	[illegible]	3,60	4,16	5,22
GDE-BRETAG.	[illegible]	6,40	5,02	4,80
ITALIE	[illegible]	4,15	4,50	5,47
JAPON	[illegible]	0,01	0,88	...
ÉTATS-UNIS	[illegible]	4,51	4,74	5,29
SUISSE	[illegible]	1,38	2,64	3,83
PAYS-BAS	[illegible]	3,26	4,23	5,27

Matif

Cours 12h30	Volume 06/11	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5 DÉCEMBRE 98	[illegible]	109,01	108,07
Pibor 3 mois DÉCEMBRE 98	[illegible]	96,45	96,45

Marché des changes

Devises 17h35	Cours BDF 05/11	Achat 05/11	Vente 05/11
ALLEMAGNE (100)	[illegible]	322	348
AUTRICHE (100)	[illegible]	46,15	49,25
BELGIQUE (100)	[illegible]	15,66	16,78
CANADA	[illegible]	3,35	3,95
DANEMARK (100)	[illegible]	83	93
ESPAGNE (100)	[illegible]	3,65	4,25
ÉTATS-UNIS	[illegible]	5,26	5,86
FINLANDE (100)	[illegible]	105	116
GDE-BRETAGNE	[illegible]	8,79	9,64
GRÈCE (100)	[illegible]	1,75	2,25
IRLANDE	[illegible]	7,92	8,76
ITALIE (1000)	[illegible]	3,13	3,63
JAPON (100)	[illegible]	4,60	4,95
NORVÈGE (100)	[illegible]	70,50	76,50
PAYS-BAS (100)	[illegible]	—	—
PORTUGAL (100)	[illegible]	2,95	3,65
SUÈDE (100)	[illegible]	68	76
SUISSE (100)	[illegible]	395	419

TAUX

● **Europe :** les marchés obligataires européens ont débuté la séance du vendredi 6 novembre sur une note stable. Le contrat notionnel décembre du Matif, qui mesure la per*formance* des emprunts d'Etat à moyen terme, a ouvert en repli par rapport à la clôture de la veille, à *108,80* points (contre *109,08*), mais remontait rapidement vers les 109 points. Quelques minutes après l'ouverture, l'obligation d'Etat française à 10 ans était orientée légèrement à la baisse, à 97,26 points, avec un rendement à 4,33 %, tandis que le rendement de l'obligation allemande était en baisse, à 4,19 %.

● **Etats-Unis :** le marché obligataire américain a terminé sur une nouvelle baisse, jeudi 5 novembre. Le rendement de l'obligation du Trésor à 30 ans a progressé à 5,345 %. Après les propos rassurants tenus par le président de la Réserve fédérale, les obligations d'Etat, ces « havres sûrs » en période agitée, ont perdu une part de leur attrait.

ÉCONOMIE

Le chômage reste stable aux Etats-Unis

À LA SUITE d'une erreur informatique du département du travail américain, les investisseurs *ont eu connaissance des chiffres* du chômage pour le mois d'octobre avec vingt-quatre heures d'avance. *Le* chômage est resté stable, à 4,6 % de la population active. Mais l'économie américaine a créé moins d'emplois : seulement 116 000 en octobre (*alors que les spécialistes s'attendaient à un chiffre de* 178 000), contre 157 000 en septembre. *Le* secteur manufacturier en a même détruit 52 000, tandis que le commerce de détail en perdait 10 000. Par ailleurs, le salaire horaire moyen n'a guère évolué, à 12,88 dollars.

■ **Alan Greenspan, le président de la Réserve fédérale,** a tenu, jeudi 5 novembre, à apporter sa contribution à la réflexion engagée pour limiter la spéculation internationale. Selon lui, le contrôle international sur les mouvements de capitaux serait inefficace. En revanche, *« avec un système financier de plus en plus sensible aux changements, il importe de décourager l'effet de levier excessif des intermédiaires financiers ».* Il a proposé de *« supprimer les cautions de dettes, explicites ou implicites, données par les gouvernements et les banques centrales ».*

■ **JAPON : l'indicateur avancé de la conjoncture est retombé à 37,5 points en septembre,** après être resté à 50 points pendant deux mois, a annoncé, vendredi 6 novembre, l'agence de planification économique. Cet indicateur, censé préfigurer l'évolution de l'économie dans les six mois à venir, est plus faible que prévu par les marchés financiers.

■ **L'agence de planification économique,** soufflant le chaud et le froid, s'est félicitée des premières conséquences du plan de relance gouvernemental. *« L'avancement dans le temps des projets d'infrastructures et le premier collectif budgétaire commencent à produire leurs effets »,* a-t-elle précisé. L'agence a constaté que la situation de la production industrielle et des stocks s'est légèrement améliorée.

■ **Le nombre de véhicules étrangers immatriculés au Japon a chuté de 22,1 %, à 17 270,** en octobre. Les constructeurs automobiles allemands ont limité leur recul, ou ont même légèrement progressé, tandis que les constructeurs américains ont vu leurs ventes s'effondrer.

■ **RUSSIE : la banque centrale du pays a déjà émis 5 milliards de roubles** pour payer les salaires et pensions, et pourrait en émettre jusqu'à 25 milliards d'ici à la fin de l'année, a déclaré le ministre russe des finances, Mikhaïl Zadornov. *« Une limite claire est fixée pour l'émission monétaire, et il n'y a pas lieu de craindre que le ministère des finances ou la banque centrale franchiront cette limite. Avec un tel volume d'émission, la hausse des prix restera dans des limites raisonnables »,* a-t-il ajouté. Pourtant, le premier vice-premier ministre Iouri Maslioukov avait récemment déclaré que l'émission monétaire atteindrait au maximum 12 milliards de roubles d'ici à la fin de l'année.

■ **FRANCE : le taux d'utilisation des capacités productives pour l'industrie manufacturière a diminué en octobre,** pour s'établir à 85,3 % contre *86,4 % en septembre, selon* l'enquête trimestrielle de l'Insee.

■ **Les chefs d'entreprise interrogés dans le cadre de l'enquête de l'Insee** prévoient que la demande globale et la demande étrangère devraient sensiblement ralentir au cours des prochains mois. L'Insee ajoute que la demande globale a ralenti dans les biens intermédiaires et, à un degré moindre, dans les biens de consommation.

■ **ITALIE : l'inflation a augmenté de 0,2 % en octobre, portant la progression sur un an à 1,7 %,** a annoncé, vendredi, l'Institut national de la statistique.

RÈGLEMENT MENSUEL

VENDREDI 6 NOVEMBRE

Liquidation : 23 novembre
Taux de report : 3,63
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↗ PARIS
+0,84 %
CAC 40 : 3626,53

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Nominal (1)
B.N.P. (T.P)	948	[illegible]	- 1,79	1000
Cr.Lyonnais(TP) Ly	916	902	- 1,52	1000
Renault (T.P.)	2625	2630	+ 0,19	1000
Saint Gobain(T.P.)	1190	1150	- 3,36	1000
Thomson S.A (T.P)	959	960	+ 0,10	1000
Accor	1259	1277	+ 1,42	100
AGF	318	318,20	+ 0,06	30
Air Liquide	903	912	+ 0,99	70
Alcatel	623	633	+ 1,60	40
Alstom	145	145	—	40
Altran Techno. #	1212	1240	+ 2,31	10
Atos CA	1119	1158	+ 3,48	10
Axa	668	671	+ 0,44	60
Colas	1250	1270	+ 1,60	40
Comptoir Entrep.	12,50	12,45	- 0,40	10
Comptoirs Mod.	3620	3620	—	100
CPR	253	250,70	- 0,90	50
Cred.Fon.France	99,80	99,80	—	100
Credit Lyonnais CI	510	506	- 0,78	100
CS Signaux(CSEE)	485	471,10	- 2,86	100
Damart	4649	4699	+ 1,07	50
Danone	1578	1611	+ 2,09	10
Dassault-Aviation	1795	1910	+ 6,40	50
Dassault Systemes	219,50	228,60	+ 4,14	5
De Dietrich	316,90	316,50	- 0,12	25
Deveaux(Ly)#	860	860	—	20
Dev.R.N-P.Cal Li #	57,50	58	+ 0,86	100
Dexia France	784	805	+ 2,67	100
DMC (Dollfus Mi)	76	77,90	+ 2,50	75
Dynaction	179,80	181	+ 0,66	25
Ecia	1190	1198	+ 0,67	25
Eiffage	421	439,90	+ 4,48	50
Elf Aquitaine	690	693	+ 0,43	50
Eramet	165,50	171,30	+ 3,50	20
Eridania Beghin	1000	990	- 1	65
Essilor Intl	2320	2331	+ 0,47	20
Essilor Intl.ADP	2025	2050	+ 1,23	20
Esso	450	450	—	50
Eurafrance	3070	3075	+ 0,16	200
Euro Disney	8,30	8,70	+ 4,81	5
Europe 1	1330	1350	+ 1,50	100
Eurotunnel	7,10	7,45	+ 4,92	[illegible]
CGIP	297	290	- 2,35	30
Chargeurs	309	309	—	100
Christian Dalloz	490	495	+ 1,02	10
Christian Dior	594	595	+ 0,16	52
CIC - actions "A"	475	480	+ 1,05	100
Ciments Francais	320	324,90	+ 1,53	25
Clarins	472	478	+ 1,27	50
Club Mediterranee	463,30	459	- 0,92	25
CNP Assurances	178,20	180	+ 1,01	25
Coflexip	510	511	+ 0,19	20
Immeubl.France	482,90	470	- 2,67	50
Infogrames Enter.	360	361	+ 0,27	20
Ingenico	151,20	152	+ 0,52	10
Interbail	145	145,10	+ 0,06	100
Intertechnique	1640	1700	+ 3,65	100
ISIS	460	455	- 1,08	50
Jean Lefebvre	515	528	+ 2,52	50
Klepierre	1128	1143	+ 1,32	100
Labinal	1578	1566	- 0,76	100
Lafarge	536	[illegible]	+ 2,42	25

Sumitomo Bank #	60,60	60,70	+ 0,16	[illegible]
T.D.K #	402,10	413,20	+ 2,76	[illegible]
Telefonica #	259	260	+ 0,38	[illegible]
Toshiba #	27,60	27,05	- 1,99	[illegible]
Unilever #	415	418	+ 0,72	[illegible]
United Technol. #	521	542	+ 4,03	[illegible]
Volkswagen A.G #	447,90	448	+ 0,02	[illegible]
Yamanouchi #	159,90	155,70	- 2,62	[illegible]
Zambia Copper	9,30	9,15	- 1,61	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
VENDREDI 6 NOVEMBRE

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
Nat.Bq. 9% 91-02	—	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	103,98	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	—	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	122,15	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	124,35	[illegible]
CFF 10,25%90-01 CB#	113,20	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	107,22	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	—	[illegible]
CRH 8,6% 92/94-03	117,81	[illegible]
CRH 8,5% 10/87-88#	101,43	[illegible]
EDF 8,6%88-89 CA#	—	[illegible]
EDF 8,6% 92-04 #	—	[illegible]
Finansder 9%91-06#	131,70	[illegible]
Finansd.8,6%92-02#	114,03	[illegible]
Floral9,75% 90-99#	104,15	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA#	100	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 #	102,28	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	106,55	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA#	102	[illegible]
OAT 10%5/85-00 CA#	109,50	[illegible]
OAT 89-01 TME CA#	100,36	[illegible]
OAT 10% 90-01 ecu	—	[illegible]
OAT 7,5%7/86-01CA#	109,55	[illegible]
OAT 8,5% 91-02 ecu	—	[illegible]
OAT 8,5% 87-02 CA#	118,50	[illegible]
OAT 8,50% 89-19 #	144	[illegible]
OAT 8,50%92-23 CA#	—	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94CA	103,05	[illegible]
Suez Lyon.Eaux 90	1099	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES		Cours précéd.	Derniers cours
Arbel		36	33
Baccarat (Ny)	◆	546	[illegible]
Bains C.Monaco	◆	775	775
Bque Transatland.	◆	250	250
Bidermann Intl	◆	110	110
Champex (Ny)	◆	20,80	22,85
C.I.T.R.A.M. (B)	◆	2470	2470

(Publicité)

Outil d'aide à la navigation.

Immobanque	◆	663	663
Lucia	◆	75	75
Monoprix		485	490
MLPC International		485	498
Metal Deploye		725	725
Mors		5,95	6
M.R.M. (Ly)		325	339
Navigation (Nle)	◆	127	128,90 d
ONA 100 DH	◆	572	572
Optorg	◆	360,30	[illegible]
Exa.Clairefont(Ny)		678	[illegible]
Paris Orleans		300	[illegible]
Promodes (CI)		2225	[illegible]
PSB Industries Ly		570	[illegible]
Raynal Roq.ex.SAP	◆	400	[illegible]
Rougier #		312	[illegible]
Saga		290	[illegible]
S.I.P.H.	◆	169,90	[illegible]
Hotel Lutetia		600	[illegible]
Hotels Deauville		940	[illegible]
L.Boullet (Ly)	◆	396	[illegible]
Lloyd Continental	◆	10460	[illegible]
Matussiere Forest		49	[illegible]
Moncey Financiere	◆	3200	[illegible]
Part-Dieu(Fin)(Ly)		120	[illegible]
Poliet		533	[illegible]
Sabeton (Ly)		700	[illegible]

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
VENDREDI 6 NOVEMBRE

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #		37,95	37,95
AFE #		751	765
Aigle #		506	515
Albert S.A (Ns)	◆	205	136,40
Arkopharma #		389	376
Assystem #		130,10	129
Bque Picardie (Li)	◆	1060	1060
Bque Tarneaud(B)#		390	390,10
Bque Vernes	◆	120	120
Beneteau CB#		720	720
B I M P		150	150
Boiron (Ly)#		420,90	421,50
Boisset (Ly) #		369	369
But S.A.		300	300
C.E.E #		155,90	155,90
Change Bourse (M)	◆	200	206
CNIM CA#		205	209,30
Codetour		385	382
Comp.Euro.Tele-CET	◆	450	450
Conflandey #		268	267,40
C.A. Hte Normandie		345	347,90
C.A. Paris IDF		960	965
C.A.Ille & Vilaine		312	312
C.A.Loire Atl.# Ns		314	311,20
C.A.Pas de Calais		568	568
C.A.du Nord#(Li)		520	509
C.A. Oise CCI		365,10	365
C.A. Somme CCI		323	322
C.A.Toulouse (B)		459,90	459,90
Groupe J.C.Darmon		460	465
Devernois (Ly)		445	440
Ducros Serv.Rapide	◆	41,50	41,50
Emin-Leydier (Ly)#		302	313
Europ.Extinc.(Ly)		309,90	300
Expand s.a		254	250
Factorem		800	800
Faiveley #		162	160,20
Finacor	◆	24	24
Fininfo		1040	1040
Assur.Bq.Populaire		625	625
Gautier France	■	350	336
Gel 2000	◆	22,30	22,30

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
VENDREDI 6 NOVEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligène Oncor	26,85	25
Belvédère	430	387
BVRP	370	374
Chemunex	7	7,50
Duran Duboi	395	395
Eurofins scientific	548	850
FDM Pharma n.	26,55	26,45
Genset	497	507
Guyanor action B	4,95	4,75
Infonie	200	200
Joliez-Regol	63,40	68
La Cie Group	129	130
Olitec	805	812
Omnicom	669	735
Picogiga	100	101
R2I Santé	330	343
Serp Recyclage	801	818

MARCHÉ LIBRE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
VENDREDI 6 NOVEMBRE

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Euraltech	◆	38,50	38,50
Europe Finance Ind.	◆	720	720
Cibox-LCI	◆	220	220
CTT-SCETA	◆	441	441
Sté lecteurs du Monde	◆	198,90	198,90
Troc de l'Ile	◆	140,70	140,70

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 5 novembre

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI		
Agipi Ambition (Axa)	160,43	152,79
Agipi Actions (Axa)	143,64	136,80
BNP 3615 BNP		
Antigone Trésorie	921449	921449
Natio Court Terme	14779	14779
Natio Court Terme 2	401358	401358
Natio Epargne	2265	2242,57

CDC Asset Management — www.cdc-assetmanagement.com

Livret Bourse Inv. D PEA	1045,56	1018,02
Nord Sud Dévelop. C	2617,03	2611,81
Nord Sud Develop. D	2343,95	2339,25
MULTI-PROMOTEURS CCBP-CDC		
Patrimoine Retraite C	330,16	323,71
Patrimoine Retraite D	312,59	306,46
CDC TRESOR — Minitel : 3616 CDC TRESOR		
Fonsicav C	20491,72	20491,72
Mutual. dépôts Sicav C	20313,76	20293,49
CAISSE D'EPARGNE — Sicav en ligne : 08 36 68 09 00 (2,23 F/mn)		
Écur. Act. Futur D PEA	357,93	350,88

LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE

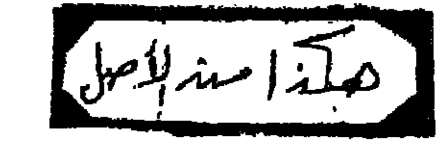
Asie 2000	◆	406,08	388,59
Saint-Honoré Capital		22311,90	21662,04
St-Honoré March. Emer.		368,36	352,50
St-Honoré Pacifique		500,29	478,75
St-Honoré Vie Santé		2111,32	2020,40

LEGAL & GENERAL BANK

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT
Serveur vocal : 08 36 68 36 62 (2,23 F/mn)

Actimonétaire C	39400,44	39400,44
Actimonétaire D	30388,10	30388,10
Cadence 1 D	1081,92	1071,21
Cadence 2 D	1068,94	1058,36
Cadence 3 D	1070,51	1059,91
Capimonétaire C	423,89	423,47

SYMBOLES
○ cours du jour; ◆ cours précédent.



SPORTS Le Tour de France cycliste 1999, dont le parcours a été présenté, jeudi 5 novembre, à Paris, par Jean-Claude Killy, président de la société organisatrice, et Jean-Marie Leblanc, directeur général de l'épreuve, sera *« raisonnable »*. ● LES AFFAIRES de dopage qui ont marqué l'édition 1998 ont conduit les responsables de l'épreuve à prendre des mesures strictes afin d'en restaurer la crédibilité. ● LES 3 680 KILOMÈTRES du parcours seront entrecoupés de deux jours de repos. ● LES ÉQUIPES engagées devront respecter une charte de bonne conduite, soumettre leurs coureurs à un bilan biologique s'ajoutant aux quatre visites du nouveau suivi médical longitudinal et encourront l'exclusion en cas de contravention. ● LA FORMATION Festina, au cœur du scandale de l'été, candidate au Tour de France 1999, a annoncé qu'elle se séparait de son leader, Richard Virenque.

Pour entretenir la passion, le Tour de France choisit la raison

Les organisateurs ont imaginé « un parcours raisonnable » pour 1999 et annoncé une série de mesures strictes destinées à prévenir les risques de dopage. Il s'agit, pour la plus célèbre course cycliste du monde, de restaurer son image, écornée par l'édition 1998, très mouvementée

« COMME AVANT. » Jean-Marie Leblanc, qui présentait, jeudi 5 novembre, le tracé du Tour de France 1999, a placé la plus grande épreuve cycliste du monde, dont il est le directeur, sous le signe du passé, forcément glorieux, mais aussi de *« la morale »*, celle de la lutte contre le dopage, et de *« l'équilibre »*. *« C'est un Tour que l'on peut qualifier de raisonnable. Cela tombe bien, car, après les événements de l'été dernier, il fallait un Tour raisonnable »*, a assuré le directeur de l'épreuve.

Après les violentes bourrasques et les scandales du dopage qui ont secoué la dernière édition, Jean-Marie Leblanc rêve de *« retrouver des Tours plus exaltants »*. *« Le Tour doit retrouver sa popularité, sa réputation et ses vertus »*, a-t-il insisté sous le regard approbateur de Philippe de Villiers, hôte comblé du départ de la prochaine Grande Boucle dans son département de Vendée.

Les coureurs s'élanceront le 3 juillet du Puy-du-Fou (Vendée) pour un périple de trois semaines et de 3 680 kilomètres, qui comprendra onze étapes de plaine (de la Vendée à la Lorraine, puis de Pau à Paris), quatre de haute montagne (les Alpes puis les Pyrénées), trois de moyenne montagne (dans le Massif Central), deux contre-la-montre et deux journées de repos. Les trois premiers coureurs de chaque étape seront gratifiés de bonifications, en montagne comme en plaine. Avec vingt-trois grands cols (dont les habituels Galibier, Croix-de-Fer, Peyresourde, Tourmalet et Aubisque) et 110 kilomètres de course contre-la-montre à son programme, le profil du Tour de France 1999 est, selon Jean-Marie Leblanc, dans *« la moyenne »* des éditions précédentes. *« Depuis la deuxième guerre mondiale, la durée et la longueur du Tour n'ont cessé de se réduire. Il est passé de vingt-six jours et plus de 4 500 kilomètres en moyenne à vingt-deux jours et moins de 4 000 kilomètres »*, a-t-il assuré.

Si le Tour 1999 plait naturellement à ses concepteurs, il ne fait pas l'unanimité chez les coureurs. Marco Pantani (Mercatone Uno), le dernier vainqueur de l'épreuve, faisait la moue à l'issue de la présentation du parcours. L'Italien, sauveur du naufrage de l'édition 1998 par ses seules qualités d'attaquant, était déçu par le faible nombre de *« vraies »* arrivées en côte : *« C'est dans les contre-la-montre que les écarts vont se creuser »*, a-t-il pronostiqué.

CONFIANCE, HONNEUR, GRANDEUR

« Amer », le champion italien s'interrogeait sur sa participation : *« Ce n'est pas un parcours pour moi. J'attends de connaître ceux du Tour d'Italie et du Tour d'Espagne avant de me décider à prendre le départ de ce Tour de France. »* Plus confiants en leurs propres chances, les Français Christophe Rinero (Cofidis) et Jacky Durand (Casino) regrettaient, eux, le passage à deux journées de repos : *« On a les jambes qui gonflent quand on ne roule pas »*, assure Jacky Durand.

Mais la grande affaire du Tour 1999, c'est la restauration, celle de la confiance du public – *« les Français de la province attachés à leur patrimoine et à des valeurs »*, selon Jean-Marie Leblanc –, de l'honneur d'un sport et de la grandeur de l'épreuve. *« Depuis quatre mois, nous avons vécu avec le dopage*, a souligné le directeur du Tour de France. *Nous avons écouté, nous avons lu, nous avons dialogué, nous avons réfléchi. Le Tour de France a été meurtri. Nous serons désormais intraitables sur les qualités morales que devront présenter ceux qui souhaitent y venir, et je ne parle pas seulement des coureurs. »*

Un parcours de 3680 km

99 LE TOUR DE FRANCE

Du 3 juillet au 25 juillet 1999

DEPART LE PUY-DU-FOU (PROLOGUE) 3 juillet · CHALLANS 4 juillet · SAINT-NAZAIRE 5 juillet · NANTES · MONTAIGU · LAVAL 6 juillet · BLOIS 7 juillet · BONNEVAL 8 juillet · AMIENS 9 juillet · MAUBEUGE · AVESNES-SUR-HELPE 10 juillet · THIONVILLE · METZ 11 juillet · LE GRAND-BORNAND 12 juillet REPOS · SESTRIÈRES 13 juillet · LE BOURG-D'OISANS · ST-GALMIER 15 juillet · SAINT-ÉTIENNE · ALBI · CASTRES 18 juillet · 19 juillet · PIAU-ENGALY 20 juillet · LANNEMEZAN · PAU 21 juillet · MOURENX · 22 juillet · BORDEAUX · JONZAC 23 juillet · FUTUROSCOPE (Poitiers) 24 juillet · transfert TGV · ARPAJON · ARRIVEE PARIS (Champs-Elysées) 25 juillet

parcours · Contre-la-montre individuel · ville-départ · ville-étape

Afin de mener à bien sa croisade antidopage, Jean-Marie Leblanc a annoncé une série de mesures liées, selon lui, à *« des obligations d'ordre moral »*. La plus importante autorise les organisateurs à se réserver le droit de *« récuser tout coureur ou toute équipe qui porterait atteinte à l'image et à la réputation du Tour, pour fait de dopage notamment »*, et ce *« jusqu'au départ de l'épreuve »* ou *« pendant le déroulement de l'épreuve »*.

Les vingt équipes participantes devront impérativement avoir signé une charte de bonne conduite en cours d'élaboration dans le milieu du cyclisme, mais, pour le reste, le processus de sélection sera identique : les seize mieux placées au classement établi par l'Union cycliste internationale (UCI) au 15 janvier 1999, après la période des transferts, seront rejointes par quatre équipes invitées. En principe. *« Car, s'il le faut, seules treize ou quatorze équipes seront au départ »*, assure Jean-Marie Leblanc.

L'UCI À LA TRAÎNE

Enfin, les organisateurs du Tour de France effectueront, avant le départ de l'épreuve, un bilan biologique *« à vocation préventive »*. L'unité biologique mobile du ministère de la jeunesse et des sports sera mise à contribution pour réaliser ces contrôles.

A huit mois du départ du prochain Tour de France, les organisateurs semblent vouloir prendre leurs distances avec l'UCI à propos de la lutte contre le dopage et de ses modalités d'application. Le suivi médical longitudinal des coureurs préconisé par la Société du Tour de France s'inspire des travaux de la Fédération française de cyclisme (FFC), en pointe, plutôt que de ceux de l'UCI, à la traîne : les contrôles médicaux voulus par Jean-Marie Leblanc devraient être effectués par des organismes indépendants plutôt que par les médecins des équipes : *« Permettez-moi d'insister sur ce point, monsieur Verbruggen »*, a lancé le directeur du Tour au président de l'UCI. *« On n'est jamais complètement satisfaits par les mesures annoncées par l'UCI*, a ajouté M. Leblanc. *Mais les choses sont en train de se faire. Les jours les plus sombres sont dernière nous. »*

E. C.

Jean-Claude Killy : « Nous n'abdiquerons jamais »

***DANS SON DISCOURS** de présentation du Tour de France 1999, Jean-Claude Killy, président de la société organisatrice, est revenu sur les faits qui ont terni le déroulement de l'édition 1998 de l'épreuve.*



VERBATIM

« Nous tous, nous avons touché le fond le 17 juillet 1998 sur la route du Tour de France, mais ce n'est pas parce que les coureurs se sont assis sur le macadam que le Tour n'est pas resté debout, *a commencé l'ancien triple champion olympique des Jeux de Grenoble.* Nous avons d'abord pensé que le dopage était le problème d'une équipe, puis le problème du cyclisme. On a très vite compris que ce problème, c'est celui du sport tout entier, qui court vers sa mort. Tout le monde savait, mais personne ne savait. C'est comme la drogue. On connaît son existence, on ne cherche pas à en savoir plus, jusqu'au jour où votre fils... Alors, on mesure l'ampleur du désastre. »

« Le Tour de France 1998, s'il a été choisi par l'histoire pour vivre ce calvaire, c'est qu'il est grand. Et parce que ce Tour est grand qu'il continue. Et parce qu'il continue, il ne sera jamais le symbole du dopage, mais bien l'instrument de la lutte antidopage (...) », *a-t-il assuré.*

« Le 18 juillet 1998, j'ai demandé des états généraux mondiaux de la lutte antidopage, *a poursuivi l'un des deux membres français du Comité international olympique (CIO).* Ils auront lieu les 2, 3 et 4 février *[1999]* à Lausanne, sous l'égide du CIO. Nous en attendons : premièrement, une définition claire et définitive du dopage. Deuxièmement, la création de l'institut antidopage le plus performant du monde. Troisièmement, une loi sur le sport qui soit LA loi. (...) Seul le CIO, présent dans tous les pays, peut inciter, voire obliger, les Etats à promulguer cette loi sous peine de non-qualification pour les Jeux olympiques. Ainsi, nous aurions l'harmonisation et même l'harmonie d'un pays à l'autre. Et la France n'aurait plus l'exclusivité de la fermeté, sinon de la dureté. »

« Le président de la République française a évoqué cette harmonisation nécessaire, à Vienne, il y a quinze jours, devant ses collègues européens. Incidemment, cette harmonisation conforterait la candidature éventuelle de la France à de grandes manifestations sportives, comme des championnats du monde ou les Jeux olympiques », *a-t-il estimé.*

« Je veux m'adresser ici et maintenant aux coureurs, *a-t-il poursuivi.* Plus victimes que coupables, il se sont laissé entraîner dans des actes dont ils ne mesuraient pas la gravité. Ils méritent des circonstances atténuantes, mais, désormais, ils ne peuvent plus prétendre qu'ils ne savent pas (...). »

« Le dopage est le plus grand ennemi auquel le sport ait jamais eu à faire face. C'est même probablement le seul, *a-t-il conclu.* Contre le dopage, nous n'abdiquerons jamais, parce que moi, Jean-Claude Killy, et mes amis nous croyons en l'éthique, ce beau mot. Car l'éthique du sport est unique. »

COMMENTAIRE

EN ROUTE !

Les adjectifs n'ont pas manqué. *« Raisonnable », « propre », « moral », « légaliste »* : le Tour de France 1999, nous promet-on, sera tout ça à la fois. On s'en félicite, sans comprendre encore comment la précédente édition avait pu prendre autant de liberté avec la raison, l'honnêteté, la morale et la loi.

Cette fois, les organisateurs n'ont pas barguigné. Ils ont décidé que la plus populaire et la plus attachante des épreuves sportives serait désormais la plus exemplaire. Ils ont décidé d'en finir avec le dopage. Pour cela, ils ont raboté quelques kilomètres, ajouté un deuxième jour de repos, vont contraindre les coureurs à des examens biologiques complets avant le départ et inciter les équipes à adhérer à une charte de bonne conduite, et ils sont bien décidés à interdire leur peloton à tous les contrevenants.

Ils ont, enfin, invité les pouvoirs publics et les autorités olympiques à tenir leurs promesses, à jouer – vraiment – leur rôle en matière de prévention et de sanction, à assumer la totalité de leurs responsabilités. Les dirigeants de cette entreprise privée qu'est le Tour de France ont montré la voie à tous ceux qui prétendent incarner les valeurs sportives, au risque de rendre leur course moins spectaculaire.

La leçon vaut bien au-delà du cyclisme. La route étant tracée, il ne reste plus qu'à l'emprunter. Ceux qui s'y refuseront se désigneront comme complices d'un système – celui du dopage – dont les dangers sont mortels.

Pour l'instant, seul Marco Pantani, maillot jaune 1998, s'est plaint d'une course dont il ne trouve pas le parcours à sa mesure. *« Les organisateurs ne font pas de geste pour moi, je ne vois pas pourquoi j'en ferais pour eux »*, a-t-il menacé. Le grimpeur italien, prêt au boycottage, n'a, semble-t-il, pas compris que ce qui s'était joué cet été à travers la France était bien autre chose qu'une épreuve de sport.

Michel Dalloni

Festina en pionnier de la lutte contre le dopage

DANS LE PELOTON 1999, la nouvelle parade contre le dopage aura pour nom « suivi médical longitudinal ». Elle a été conçue pour réussir là où les tests sanguins, instaurés en 1997, ont échoué. Son principe ? Les coureurs se soumettront quatre fois par an à une batterie d'examens. La comparaison d'un bilan à l'autre doit permettre de déceler les modifications anormales de l'organisme qui pourraient être dues à l'usage de produits dopants. Depuis un an, un homme travaille discrètement à la mise au point de ce procédé, à la demande du ministère de la jeunesse et des sports : le docteur Gérard Dine, président de l'Institut de biotechnologie de Troyes (Aube), chef du service d'hémato-cancérologie de l'hôpital de la ville.

La nouvelle arme fatale tient dans un camion. Ce laboratoire ambulant est bourré des derniers raffinements techniques. *« Nous aurons désormais les mêmes outils que ceux utilisés par les dopeurs »*, assure Gérard Dine. Le matériel embarqué doit permettre de dépister les molécules recombinantes, jusque-là indétectable dans les urines, telles que les hormones de croissance ou l'erythropoïétine (EPO). Le laboratoire de Troyes vient d'ailleurs de déposer un brevet pour une procédure permettant de déceler la stimulation exogène de l'érythropoïèse, en clair l'utilisation d'EPO, de perfluorocarboné (PFC) ou de tout autre produit modifiant la composition du sang.

La Fédération française de cyclisme (FFC) a accepté de jouer les cobayes. Les coureurs seront donc soumis à quatre examens annuels. En cas d'anomalie, le laboratoire en référera alors au médecin de la FFC, qui pourra suspendre la licence du coureur pour une durée de deux mois ou plus. Mais le projet médical de Gérard Dine est plus ambitieux que la simple traque aux fraudeurs. Il fait entrer la lutte antidopage non plus dans le cadre de la pharmaco-toxicologie, c'est-à-dire de la recherche de substances interdites, mais de la biotechnologie, c'est-à-dire de la manière d'appliquer sainement au sport les nouveautés découlant de la recherche scientifique.

« Nous souhaitons optimiser la préparation, dans un cadre licitement accepté par l'ensemble des opérateurs, annonce-t-il. *Par exemple, si on décide que la créatine n'est pas un produit dopant, il faut savoir jusqu'où elle peut être utilisée. »* Ce discours moderne a séduit jusqu'aux sponsors cyclistes. Les six équipes professionnelles françaises ont décidé de participer au financement du laboratoire ambulant. Festina n'a pas été la moins enthousiaste, au point de faire de Gérard Dine son conseiller scientifique.

VIRENQUE SACRIFIÉ

Héros malheureux du Tour de France 1998, Festina ne ménage pas ses effets pour restaurer son image. Des proches de la direction estiment même que ce combat éthique est devenu la nouvelle raison d'être de la firme dans le cyclisme. Au point de congédier sans ménagement Richard Virenque, vedette de l'équipe. *« Les coureurs qui resteront devront reconnaître leurs erreurs publiquement et être sanctionnés si besoin*, a indiqué Gines Gorriz, directeur exécutif du groupe horloger. *Richard préfère ne pas avouer. C'est sa ligne de défense, et je la respecte. Mais, dès lors, nous ne pourrons pas le garder. »*

Les autres sponsors ne sont pas en reste. Big Mat, Cofidis et la Française des jeux viennent de rédiger une charte où sont répertoriés les devoirs des coureurs, de leur encadrement, mais également des commanditaires du vélo. Festina a ratifié ce code de bonne conduite où figure l'obligation pour les coureurs d'adhérer au suivi médical longitudinal. La FFC vient d'étendre la mesure aux cinq cents meilleurs athlètes amateurs.

Les financiers du cyclisme font donc assaut de bonne volonté. La lutte contre le dopage est aujourd'hui populaire. Elle est devenu un créneau intéressant. *« Ils analysent l'affaire en termes économiques »*, convient lucidement Gérard Dine, qui se réjouit néanmoins de ces bonnes dipositions. A ses yeux, la dernière frontière de la lutte antidopage reste en effet éthique. *« Avec les thérapies cellulaires et géniques, nous pourrions aboutir dans dix ou quinze ans à la modification totale de la physiologie des sportifs de haut niveau*, affirme-t-il. *Ils ne ressembleront plus alors aux gens qui les regardent à la télévision. Est-ce cela que nous voulons ? »*

Eric Collier et Benoît Hopquin

Une nouvelle étape est franchie dans la maîtrise du vivant

Des chercheurs américains ont réussi à mettre en culture des cellules embryonnaires capables de donner naissance aux différents tissus de l'organisme humain. Les perspectives thérapeutiques et les dilemmes éthiques de cette première sont considérables

Une équipe de biologistes américains dirigée par les docteurs James A. Thomson et Jeffrey M. Jones (université du Wisconsin) révèle dans le numéro de l'hebdomadaire *Science* du 6 novembre avoir, pour la première fois, réussi à isoler et à mettre en culture des cellules embryonnaires humaines capables, naturellement, de se transformer et de se multiplier de manière infinie en laboratoire. Parce qu'elles sont aussi susceptibles de se transformer en différents tissus constituant l'organisme humain, ces lignées de cellules ouvrent de considérables perspectives thérapeutiques tant dans le domaine de la pharmacologie que de la thérapie cellulaire. Cette technique, qui impose d'avoir recours à des embryons humains, est d'ores et déjà protégée, au plan mondial, par un brevet de la firme américaine Geron. Elle pourrait conduire à la création de banques individuelles de différents tissus et, si aucune barrière législative internationale n'est dressée, rendre possible la modification du patrimoine génétique de l'espèce humaine.

C'EST UNE PREMIÈRE scientifique d'une portée considérable que publie, dans le numéro de l'hebdomadaire *Science* daté du 6 novembre, une équipe de scientifiques américains dirigée par les docteurs James A. Thomson (Centre de recherche sur les primates, université du Wisconsin, Madison) et Jeffrey M. Jones (département universitaire de gynécologie et d'obstétrique, Madison). Ces chercheurs révèlent, en substance, avoir réussi à isoler et à mettre en culture des cellules embryonnaires humaines capables, naturellement, de se transformer et de se multiplier de manière infinie en laboratoire et suceptibles de donner naissance aux différents tissus composant l'organisme humain.

Cette première était très attendue dans les milieux internationaux de la biologie, où l'on estime qu'elle ouvre de vastes perspectives thérapeutiques et industrielles. Elle soulève, dans le même temps, des difficultés éthiques considérables, qui sont du même ordre que celles posées par la mise au point de la technique du clonage chez les mammifères.

La possibilité de cultiver ex vivo des cellules humaines n'est certes pas nouvelle. Elle a connu un essor très important dans les années 1950, grâce à de notables avancées accomplies dans le champ de la virologie. Les chercheurs en biologie avaient alors envisagé de travailler sur des cellules embryonnaires humaines, du fait des grandes facultés de ces dernières à se multiplier *ex vivo*, situation permettant la production de quantités importantes de ces cellules.

Des lignées de cellules embryonnaires normales sont déjà utilisées pour des diagnostics, pour la préparation de réactifs et, surtout, comme substrat pour la production industrielle de vaccins contre des maladies virales comme la rubéole et la rage, explique-t-on auprès du Comité national d'éthique. *« Au-delà de ces collections de cellules embryonnaires normales, il existe aussi des collections de cellules humaines provenant de sujets atteints de maladies génétiques, voire d'embryons après interruption de grossesse à la suite du diagnostic prénatal de telles maladies. Ces collections de cellules ont permis des recherches importantes quant à l'origine et au mécanisme de certains désordres héréditaires. »*

Les cellules humaines cultivées aujourd'hui sont, en règle générale, des fibroblastes ou des lymphoblastes, cellules peu différenciées mais faciles à cultiver et dotées d'une grande longévité. A l'inverse, les cellules différenciées ont en général un pouvoir prolifératif limité. On a également découvert que l'introduction dans les cellules humaines cultivées *ex vivo* d'un gène provenant d'un virus cancérigène – le virus SV 40 – leur conférait un potentiel illimité de division. Cela a permis la création de lignées de cellules provenant de certains organes : foie, rein, cartilage... De telles lignées de cellules différenciées sont d'un grand intérêt pour la recherche en pharmacologie cellulaire. Dans le domaine industriel, elles peuvent parfois remplacer les modèles animaux. Enfin, il apparaît clairement que certaines de ces cultures cellulaires pourront être, à court terme, fort utilement employées à des fins thérapeutiques.

UN BREVET PRÉVENTIF

C'est dans ce contexte que survient l'annonce de la première mondiale réussie par l'équipe américaine. En mai 1997, déjà, le Comité national français d'éthique prévoyait une telle avancée. Comme l'envisageaient les sages de ce comité, cette première a permis la mise en culture de « cellules de souche » embryonnaires, cellules également appelées ES (pour *Embryonic Stem cells*). De telles lignées cellulaires avaient déjà été crées chez la souris à partir de la masse cellulaire d'un embryon à un stade précoce de son développement (stade de blastocyste). Plus récemment, des lignées semblables avait pu être établies chez d'autres mammifères ainsi que chez le singe *Rhesus*. *« Les celules ES ne sont pas en elles-mêmes des "embryons" ou des "œufs", dans la mesure où elles sont incapables d'avoir par elles-mêmes une évolution vers un embryon multicellulaire et un fœtus normaux*, précise-t-on auprès du Comité national d'éthique. *Cependant, ces cellules sont "totipotentes" en ce qu'elles peuvent participer à la formation de tous les tissus lorsqu'elles sont injectées dans un embryon authentique constitué. Et ce y compris à la formation de lignées germinales. Les souris issues de telles expériences sont des chimères somatiques et germinales fabriquant notamment des gamètes qui peuvent transmettre soit le génome des embryons, soit celui des cellules ES. »*

L'équipe américaine explique, pour sa part, avoir, pour la première fois, réussi à créer *ex vivo* cinq lignées de cellules ES humaines, à partir de trente-six embryons « frais » ou conservés par congélation, et conçus dans tous les cas par fécondation *in vitro*. Ces embryons, *précise-t-elle*, leur avaient été *« donnés »*. Elle remercie, à ce titre, le personnel des services de procréation médicalement assistée de l'université du Wisconsin pour l'aide qu'il a pu lui fournir et décrit les vastes perspectives qui, désormais, s'ouvrent à la biologie et à la médecine.

« Nos résultats montrent que nous pouvons désormais isoler et cultiver ces cellules, ce qui ouvre la voie à de nouveaux traitements révolutionnaires », a déclaré le docteur Thomson, citant notamment le domaine de la pharmacologie et de la thérapie cellulaire. Cette technique, d'ores et déjà protégée au plan mondial par un brevet de la *firme américaine Geron*, devrait en effet à court ou moyen terme permettre la création, à partir de cellules ES en culture, de banques individuelles des différents tissus qui composent l'organisme humain. Elle pourrait aussi, si aucune barrière législative internationale n'est dressée, conduire à la modification, transmissible de manière héréditaire *via* les cellules sexuelles, du patrimoine génétique de l'espèce humaine.

Jean-Yves Nau

L'« hypocrisie » de l'Etat américain

Les travaux de l'équipe américaine dont rend compte *Science* sont interdits aux Etats-Unis dès lors qu'ils sont financés par des crédits fédéraux, dans la mesure où ils nécessitent d'avoir recours à des embryons humains. Une loi fédérale interdit en effet de verser de l'argent public à ce type de recherches. Les chercheurs de l'université de Wisconsin ont donc été financés par une importante firme privée de biotechnologie. *« Il s'agit là d'une situation d'une totale hypocrisie puisqu'on autorise en pratique ce que l'on condamne officiellement »*, estime Axel Kahn, spécialiste de génétique moléculaire et membre du comité national d'éthique.

« Une réduction de l'embryon à un matériau de recherche »

EN ANNEXE de son avis sur la constitution de lignées de cellules embryonnaires humaines rendu en mai 1997, le Comité national d'éthique avait publié les observations de l'un de ses membres – le Père Olivier de Dinechin, délégué de l'épiscopat français aux questions éthiques – sur le statut des cellules ES. « Plus encore que le statut ontologique des embryons, le statut ontologique des cellules ES humaines apparaît comme énigmatique, *écrit Olivier de Dinechin.* Leur origine par prélèvement sur les embryons humains les qualifie comme cellules humaines. Leur totipotence les différencie des cellules différenciées et les rapproche de l'embryon. La nécessité d'une intervention et, plus précisément, d'un rapprochement avec d'autres éléments embryonnaires pour actualiser cette totipotence leur donnerait-elle une certaine ressemblance avec des gamètes ? Quant à leur statut éthique, il devrait tenir compte des mêmes deux réalités : leur origine et leur totipotence.


VERBATIM

» Leur origine par prélèvement sur un embryon humain requiert que soit respecté le statut éthique reconnu à cet embryon lors du prélèvement. Leur totipotence requiert que soit respecté le statut éthique à reconnaître à l'embryon qu'elles sont susceptibles de produire. Pour ces raisons, on peut penser que leur statut éthique est à établir à un niveau du même ordre que celui des embryons. (...) *L'humanité énigmatique* présente dans un embryon (...) me conduit à estimer qu'il existe une différence éthique entre les deux attitudes suivantes : arrêter la conservation, et donc le laisser mourir naturellement ; l'utiliser à des fins de recherche.

» Cette deuxième attitude implique une réduction de l'embryon à un objet, voire à un matériau de recherche. Les limites proposées par le Comité consultatif national d'éthique pour l'utilisation des embryons *in vitro* sont indispensables, étant données la forte demande et les évolutions probables de la demande de recherche. Cependant, elles ne me semblent pas tenir compte de cette différence de façon suffisamment claire. »

Les conditions météorologiques sont responsables d'un trou d'ozone exceptionnel sur l'Antarctique

LE TROU d'ozone qui se forme avec constance tous les ans dans la stratosphère, au-dessus de l'Antarctique pendant le printemps austral, en septembre et octobre, a atteint cette année une dimension record. *Selon les images prises par* des satellites américains de la National Oceanic and Atmospheric Administration (NOAA) et de la NASA, il s'étend sur une surface de 26 millions de kilomètres carrés, l'équivalent du continent nord-américain. Les mesures effectuées par ballons indiquent que la destruction de l'ozone est totale dans une couche comprise entre 15 et 21 kilomètres d'altitude.

Pourtant, contrairement à ce qu'on pourrait penser, cette situation *« n'est pas le signe d'une plus grande agressivité chimique »*, provoquée par la présence de chlorofluorocarbones (CFC) ou d'autres gaz nocifs pour l'ozone stratosphérique, explique Jean-Jacques Pommereau, directeur de recherche au service d'aéronomie du CNRS à Verrières-le-Buisson (Essonne). Elle résulte, selon lui, *« d'un accident strictement météorologique dû au froid particulièrement sévère qui a frappé la stratosphère antarctique pendant l'hiver austral »*.

LE FROID FAIT LA DIFFÉRENCE

La destruction saisonnière de l'ozone stratosphérique au-dessus des pôles est, en effet, le résultat de processus physico-chimiques extrêmement complexes qui font intervenir les CFC et les cristaux de glace de nuages situés entre 10 et 25 km d'altitude. Ces réactions se produisent à des températures inférieures à 80 degrés centigrades au-dessous de zéro, au sein du « vortex polaire », un courant-jet tourbillonnant extrêmement violent, où les vents soufflent à plus de 200 km/h. Or, cette année, en Antarctique, *« ce vortex est plus grand que les autres années et plus mobile. Il s'est même déplacé jusqu'au pied de l'Amérique du Sud, vers le Chili et l'Argentine, alors que d'habitude il est plutôt stable et reste centré sur le continent antarctique »*, précise Jean-Jacques Pommereau.

Cette situation explique aussi, en partie, pourquoi le trou d'ozone est important et constant en Antarctique depuis plus de dix ans, mais beaucoup moins marqué au pôle Nord, alors que les émissions *humaines de CFC* sont le fait des pays industrialisés et se localisent essentiellement dans l'hémisphère Nord. C'est le froid qui fait la différence entre les deux pôles. Dans la stratosphère antarctique, les températures sont plus basses qu'en Arctique. Cette année, elles ont chuté jusqu'à moins 90 degrés centigrades et il est arrivé dans le passé qu'elles atteignent – 100 °C, *alors qu'au pôle Nord elles des*cendent rarement au-dessous de – 80 °C.

Résultat : depuis 1987, au pôle Sud, la destruction de l'ozone est totale chaque année entre 12 et 22 kilomètres d'altitude pendant l'hiver austral, et le taux moyen de disparition de la colonne d'ozone oscille entre 60 et 65 %. En Arctique, en revanche, l'air est plus chaud et il se forme moins de nuages stratosphériques. La première déperdition importante n'y a été constatée qu'en 1994 et elle était de 18 %. Ce taux a ensuite *augmenté jusqu'à* 30 % en 1996 et 1997, pour osciller entre 15 et 18 % cette année.

Il semble donc que les mesures d'interdiction des CFC décidées à Montréal en 1987 pourraient commencer à porter leurs fruits. Mais, selon les estimations des scientifiques, leur effet devrait continuer à se faire sentir jusqu'en 1999 et 2000 pour diminuer ensuite très progressivement pendant plusieurs décennies. A condition que, comme le soupçonnent certains, les gaz à effet de serre ne viennent pas perturber ce scénario en amplifiant encore le trou d'ozone entre 2010 et 2019 *(Le Monde* du 11 juin).

Christiane Galus

CORRESPONDANCE

Une lettre de Daniel Martin

A la suite de l'article publié dans Le Monde *du 2 octobre sur Microsoft, Daniel Martin, cité en tant qu'expert en informatique, tient à modérer sans les renier les critiques qu'il a formulées au sujet des logiciels de l'entreprise de Bill Gates. Voici les points positifs qu'il relève :*

Microsoft a fait faire d'immenses progrès à l'informatique, en développant une ergonomie appelée Windows, adoptée aujourd'hui par des centaines de millions d'utilisateurs. L'entreprise a fait baisser considérablement les prix de logiciels extrêmement coûteux, comme les systèmes d'exploitation, les bases de données, les traitements de textes et les logiciels serveurs de pages Internet. D'où une démocratisation de l'informatique tout entière. Sans le standard créé par le succès commercial de Microsoft, l'explosion de l'informatique et sa pénétration de la société n'auraient pas eu lieu. Si l'entreprise se trouve en position de leader et de précurseur en matière de solutions de coopération à base Internet, c'est grâce à l'intégration de l'accès à la Toile dans son système d'exploitation. L'utilisation des données et programmes lointains et des données et programmes du PC local se trouvent ainsi uniformisée. Et il a fallu à Microsoft pas mal de courage pour remplacer le produit qui lui rapporte le plus, Office, par Office 2000, produit orienté Web qui permettra dans quelques mois d'énormes progrès en matière de travail en groupe.

En outre, Daniel Martin tient à faire savoir qu'il n'approuve pas les propos cités dans l'article publié le même jour à propos de l'ouvrage intitulé Le Hold-Up planétaire, la face cachée de Microsoft, *dont il se désolidarise complètement.*

du vivant

...sance aux différents tissus sont considérables

...herche »

...giques sont responsables ...ionnel sur l'Antarctique

...lettre de Daniel Martin

Créations pour un monde nomade

Une exposition présente les mobiliers et les accessoires qui ont accompagné le voyage mais aussi les innovations qu'il a engendrées

LA TERRE, la mer, le ciel... le voyage a pris tous ces chemins. Aujourd'hui, il emprunte aussi des tracés virtuels. Ces itinéraires ont inspiré les trois thèmes de l'exposition « Mobiliers nomades pour générations passeport » qui se tient, jusqu'au 17 décembre, à la galerie Via. Son propos : mettre en scène le mobilier, les accessoires et les produits qui ont accompagné chacune de ces routes et qui ont, ensuite, intégré nos intérieurs.

Trois « tableaux », et autant d'univers, pour montrer l'invention et l'innovation qu'a entraînés chacun de ces voyages. Poussant toujours plus loin les limites du possible, créateurs et industriels ont, chaque fois, mis au service des explorateurs des équipements appropriés. Avec pour souci constant l'amélioration de l'aspect pratique des objets.

Durant près d'un an (d'avril 1931 à février 1932), une quarantaine d'hommes sur 14 véhicules à chenilles entreprirent de relier la Méditerranée (Beyrouth) à la mer de Chine (Pékin), en suivant les traces de Marco Polo et la fameuse Route de la soie. Lors de ce périple, ces hommes, conduits par le géologue Teilhard de Chardin et l'historiographe Le Fève, ont affronté le désert de Gobi et la chaîne de l'Himalaya. Cette expédition – « Citroën Centre Asie » – a inspiré le Via pour son premier tableau, « De la Croisière jaune au raid aventure ». La scène dévoile un univers de sable et de tentes, où se rassemblent des objets de voyage qui ont accompagné, à différentes périodes, les aventures « tout terrain ».

CODES ESTHÉTIQUES

Ces équipements, qui reprenaient les codes esthétiques domestiques avec des fonctionnalités adaptées, offrent un ensemble de petites merveilles d'ingéniosité et de sophistication. Parmi elles, le mobilier de campagne « de Napoléon » (édité par Grange), fabriqué en 1813, et entièrement pliable, avec sa table (aux emboîtures et pliement en chêne massif) et son fauteuil bridge en hêtre, cuivre et cuir vachette pleine fleur (le cuir s'enlève du dossier, les deux accoudoirs se rabattent vers l'extérieur et le piétement se replie). Mais aussi les fauteuils de Rud Rasmussens, en bois et canevas naturels, qui furent utilisés lors de la Croisière jaune, la malle-secrétaire Stokowski et le tabouret pliant en cuir dessiné par Christian Liaigre pour Louis Vuitton.

Aujourd'hui, les loisirs sont source d'inspiration et les équipements ne cherchent plus à calquer l'environnement quotidien, mais très souvent l'intègrent. Pop up, le siège pliant à bandoulière de Lafuma, créé pour le plein air et trônant aujourd'hui dans les salons, est un bel exemple de mobilier « in » et « outdoor ».

Le deuxième tableau de l'exposition – « De la Compagnie transatlantique à la course au large » – prend la mer pour reproduire l'atmosphère élégante, de teck et de blanc, des ponts de paquebots. Pour ces croisières « de classe », le lit de repos Sud, du designer Pascal Mourgue, la table pliante et le fauteuil bas Atlante, en aluminium laqué (édités par Hogonet), demeurent les classiques d'un mobilier extérieur, sans rides ni fausses notes.

Là encore, ces meubles aux bois précieux et aux matières nobles, conçus pour accueillir des passagers à la recherche d'un confort inspiré de leurs intérieurs bourgeois, se retrouvent dans jardins et maisons. Il en va de même pour les modèles plus « démocratiques », comme cette fameuse chaise longue communément nommée « transat », elle aussi conçue pour les coursives et les ponts, et désormais présente dans tous les lieux de notre habitat.

« De l'Aéropostale au tourisme spatial... et quand le rêve devient réalité » fournit la troisième étape du voyage. Ce dernier volet aborde le nomadisme comme mode de vie, l'aventure comme expression quotidienne. Le voyage est aujourd'hui au bout de la rue, s'inscrit dans le corps (la pratique du sport) et dans l'esprit (les mondes virtuels). Les activités liées aux loisirs ont fourni un véritable terrain d'expérimentation aux créateurs et aux industriels. Et cela sur tous les plans, « qu'il s'agisse d'alléger ou d'améliorer la résistance des équipements, d'en simplifier les usages, d'optimiser le confort et la sécurité de l'utilisateur, de développer des performances en utilisant de nouveaux matériaux de synthèse, alliages ou des systèmes expérimentés dans les secteurs de hautes technologies », comme le souligne Gérard Laizé, directeur du Via.

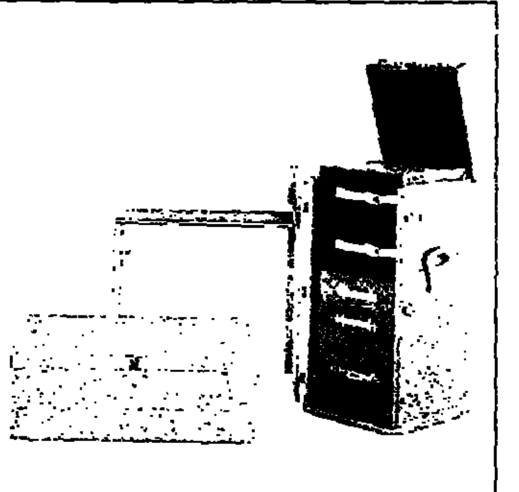
VOYAGE TOUJOURS POSSIBLE

Les vêtements, les équipements, les objets, les mobiliers (mais aussi les produits alimentaires et les cosmétiques) n'ont cessé de s'adapter aux besoins du consommateur, de suivre ses désirs et ses changements de vie. Dans cet espace de loisir, le roller TR Custom sit (Salomon) côtoie parkas, chemises, sacs à dos, sacs de couchage et tentes (Lafuma)... Le fauteuil gonflable Kali, du designer Lahellec, marie sans ombrages son cubisme plastique au rectangle moelleux du canapé-lit Morphée, de Patrick Jouin (Ligne Roset).

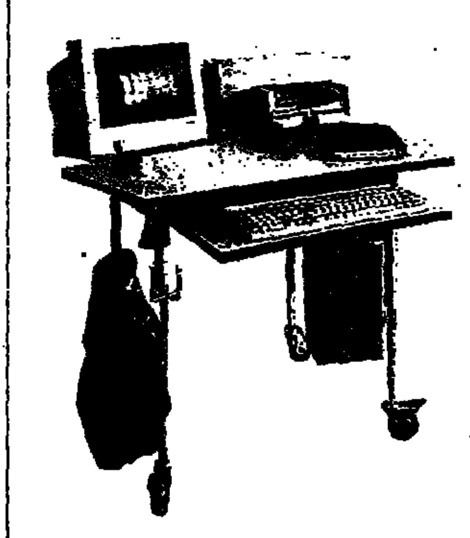
Le « mange debout » de Yamakado, pour des repas pris en vitesse, trouve facilement sa place auprès du petit bureau domestique compact Dellodi (édité par Citadell) et du lecteur MiniDisc de poche de Sony. Enfin, pour un voyage toujours possible, décidé dans l'immédiat, Lucy Orta a conçu un vêtement-refuge, un manteau-tente qui prend, selon l'envie ou le besoin, des allures d'imperméable ou d'habitat. Un petit miracle de trouvaille pertinente pour une existence en mouvement.

Véronique Cauhapé

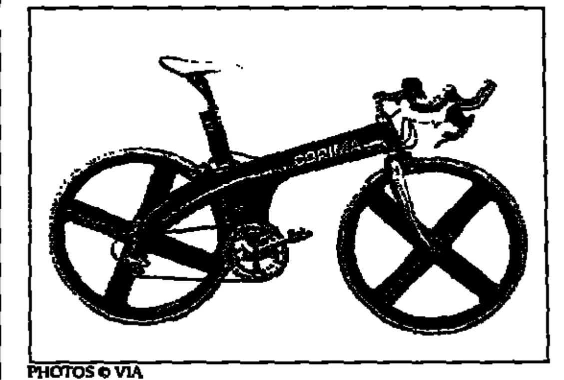
★ Galerie Valorisation de l'innovation dans l'ameublement (Via), 35, av. Daumesnil, 75 012 Paris. Jusqu'au 17 décembre, de 10 heures à 19 heures, du lundi au samedi ; 11 heures à 18 heures le dimanche. A l'occasion de l'exposition, le magazine *BeauxArts* sort un hors-série « Mobiliers nomades pour générations passeport », conçu par François Bellanger et Gérard Laizé. Prix : 55 F.











En haut : chauffeuse « Normandie » ; design : C. Liaigre ; édition : Louis Vuitton. Au centre : malle-secrétaire Stokowski ; édition : Louis Vuitton. En bas : tabouret de voyage ; édition : Coumot-Blandin.

En haut : premier Walkman par Sony (1979). Au centre : bureau Dellodi. En bas : vélo Fox de Corima.

PHOTOS © VIA

Un sac à dos fonctionnel

Le Pilot bag, dernier-né de Viahero, colle à la vie d'aujourd'hui. Il a donc été conçu comme un produit fonctionnel et pratique. Ce sac à dos, doté d'une bandoulière *unique* (elle-même agrémentée à bonne hauteur d'un étui pour téléphone portable), permet d'accéder facilement à l'intérieur. Un léger pivotement et l'affaire est jouée : la main, après avoir fait glisser la fermeture Eclair, peut atteindre l'objet désiré. Pour accompagner le mouvement sans le gêner, le Pilot bag est aussi équipé d'une lanière qui entoure la taille. Une attache supplémentaire utile pour les déplacements à deux-roues ou rollers.

Ses propres besoins, mais aussi le spectacle de la rue, ont toujours servi de sources d'inspiration à Martial Viahero. Le Pilot bag ne déroge pas à la règle. *« J'en avais assez d'entendre mon téléphone portable sonner au fond de mon sac et d'entendre la sonnerie s'arrêter au moment où j'étais enfin parvenu à mettre la main dessus,* dit-il. *J'avais aussi envie de pouvoir prendre quelque chose sans avoir besoin de me tortiller dans tous les sens. »* Martial Viahero a tout appris (ou presque) sur le terrain. Lorsqu'il décide de se lancer dans la mode, Martial Viahero est... pilote d'hélicoptère dans l'armée. Il a alors des idées mais pas de formation de base. Une école de stylisme lui permet de l'acquérir : *« l'école des marchés »*, où il s'improvise vendeur de sacs, fait le reste. Là, il observe, voit les manques, les attentes, les besoins du client.

Il oriente, en 1992, sa première collection vers des modèles féminins. Et adopte définitivement le parti pris du produit bon marché. Monoprix s'intéresse à cette nouvelle signature, passe commande de 13 000 pièces. La marque est lancée. Prisunic, André, les Galeries Lafayette, le Printemps, suivent le mouvement. Viahero et son logo – un bonhomme ailé – sont partout. Dans les magasins, mais surtout dans la rue, le métro, les cours de lycée.

Ce raz de marée, le créateur le doit essentiellement à un produit phare, le Record bag, qui s'inspire du sac des coursiers new-yorkais, ou des disc-jockeys britanniques. Viahero donne à cette sacoche carrée (à rabat) une forme rectangulaire plus pratique. Et décline le modèle en plusieurs couleurs, de préférence fluo. Les adolescents suivent rapidement, trop heureux de pouvoir abandonner le sac à dos qu'ils commençaient à moins aimer depuis que leurs parents s'étaient mis à l'adopter, version luxe (Hermès, Lonchamps, Céline...). Aujourd'hui, le Record bag est porté par tous : les accros de boîtes de nuit, les jeunes, les femmes – *« La femme de Neuilly s'achète aujourd'hui un Chanel, un Hermès et un Viahero »*, constate-t-on chez Viahero – et les hommes, qui ont enfin une alternative au cartable-cuir.

Produit parfaitement mixte, le Pilot bag devrait accentuer cette tendance « tous publics ». Il témoigne aussi d'une évolution chez son créateur. *« Le record existait déjà ; je l'ai simplement détourné de sa fonction, en lui apportant certaines modifications. Le Pilot correspond à un exercice de style beaucoup plus poussé, avec des formes et des lignes très précises, pensées en fonction du besoin des gens »*, souligne Martial Viahero. Il aura fallu dix ans à cet autodidacte pour créer ce *« mini-univers pilote »*, un style qu'il étend aujourd'hui à d'autres produits comme les ceintures, les lunettes, les montres et les chaussures. Et qu'il s'apprête à exporter puisque le métro de Londres vient de lui passer commande d'une collection d'accessoires estampillés *« Underground »*.

V. Ca.

★ Pilot bag, de 229 F (modèle sport, petit format, en nylon) à 389 F (modèle street, grand format, en cordura). Record bag, de 149 F (en nylon) à 249 F (en cordura). La collection Viahero est disponible au Seven Merri Street, 7, rue Saint Merri, 75 004 Paris.

Brouillards le matin, puis soleil

SAMEDI. Les hautes pressions se sont installées temporairement sur la France avec grisaille et brouillards. Elles se décaleront ensuite vers l'est à l'arrivée d'une perturbation, dimanche.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Les brouillards domineront sur la Bretagne et les pays de Loire, tandis que les nuages bas domineront en Normandie. Le soleil brillera ensuite largement. Le vent de sud se renforcera l'après-midi sur l'ouest. Le thermomètre montera jusqu'à 13 ou 14 degrés l'après-midi.

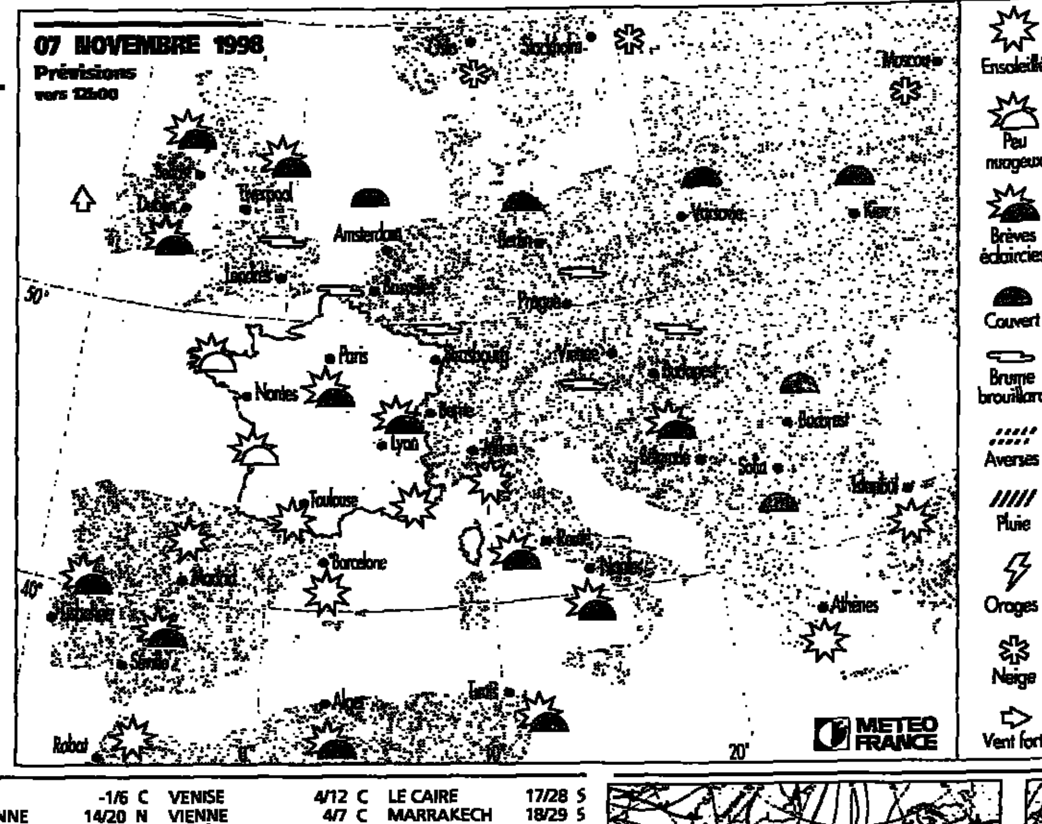
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Les brouillards vont dominer sur le Nord-Picardie, tandis que les nuages bas seront présents ailleurs. A partir de la mi-journée, le soleil se montrera généreux. Il fera frais le matin, entre 0 et 6 degrés. L'après-midi, les températures atteindront de 10 à 13 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Nuages bas ou brouillards domineront la matinée et pourront même persister jusqu'en début d'après-midi. D'assez belles éclaircies devraient ensuite se produire. Les températures pourront descendre jusqu'à 0 degré le matin et atteindront 8 à 12 degrés l'après-midi.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Les brouillards seront particulièrement denses le matin. Le soleil sera présent l'après-midi. Il fera de 0 à 3 degrés le matin et de 14 à 15 degrés l'après-midi.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – La grisaille ou les brouillards seront présents dans les vallées le matin, puis le soleil sera plutôt généreux. Des gelées matinales pourront se produire, jusqu'à – 5 degrés. Dans l'après-midi, le thermomètre atteindra 10 à 13 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Le soleil va dominer cette journée. Il fera frais le matin, entre 0 et 5 degrés dans l'intérieur et 10 près des côtes. Dans l'après-midi, le thermomètre atteindra de 15 à 17 degrés.



PRÉVISIONS POUR LE 07 NOVEMBRE 1998
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole		
AJACCIO	6/17	S
BIARRITZ	3/16	S
BORDEAUX	2/13	S
BOURGES	1/12	N
BREST	7/14	S
CAEN	9/12	N
CHERBOURG	6/13	N
CLERMONT-F.	-1/11	N
DIJON	2/11	N
GRENOBLE	0/9	S
LILLE	3/11	C
LIMOGES	1/12	S
LYON	1/12	N
MARSEILLE	4/16	S

NANCY	2/10	C
NANTES	4/14	S
NICE	9/17	S
PARIS	4/12	N
PAU	2/15	S
PERPIGNAN	4/12	S
RENNES	3/15	S
ST-ETIENNE	-1/9	N
STRASBOURG	3/11	C
TOULOUSE	-1/13	S
TOURS	2/12	S
FRANCE outre-mer		
CAYENNE	23/31	N
FORT-DE-FR.	24/30	P
NOUMEA	21/26	N

PAPEETE	23/28	P
POINTE-A-PIT.	25/31	P
ST-DENIS-RÉ.	21/28	S
EUROPE		
AMSTERDAM	6/10	C
ATHENES	15/22	S
BARCELONE	8/17	S
BELFAST	8/13	N
BELGRADE	2/9	N
BERLIN	3/6	C
BERNE	4/8	C
BRUXELLES	6/9	C
BUCAREST	0/8	C
BUDAPEST	3/7	C
COPENHAGUE	-2/5	C
DUBLIN	7/13	N
FRANCFORT	4/9	C
GENEVE	4/10	C
HELSINKI	-7/-4	*
ISTANBUL	12/18	S

KIEV	-1/6	C
LISBONNE	14/20	N
LIVERPOOL	9/13	N
LONDRES	7/12	C
LUXEMBOURG	4/7	C
MADRID	5/15	S
MILAN	3/15	S
MOSCOU	-1/2	*
MUNICH	4/8	C
NAPLES	10/18	N
OSLO	-9/-3	*
PALMA DE M.	9/18	S
PRAGUE	1/6	C
ROME	7/17	N
SEVILLE	14/24	N
SOFIA	2/10	C
ST-PETERSB.	-4/1	*
STOCKHOLM	-7/1	*
TENERIFE	16/21	S
VARSOVIE	-2/4	C

VENISE	4/12	C
VIENNE	4/7	C
AMÉRIQUES		
BRASILIA	19/24	C
BUENOS AIR.	15/22	S
CARACAS	25/29	S
CHICAGO	-1/6	S
LIMA	14/22	S
LOS ANGELES	11/17	N
MEXICO	12/22	S
MONTREAL	2/6	C
NEW YORK	4/11	N
SAN FRANCS.	9/13	P
SANTIAGO/CHI	9/25	S
TORONTO	2/8	C
WASHINGTON	3/12	N
AFRIQUE		
ALGER	12/20	N
DAKAR	25/31	S
KINSHASA	23/29	P

LE CAIRE	17/28	S
MARRAKECH	18/29	S
NAIROBI	16/27	N
PRETORIA	13/18	P
RABAT	14/24	S
TUNIS	12/20	N
ASIE-OCÉANIE		
BANGKOK	24/31	S
BOMBAY	24/33	S
DJAKARTA	26/31	P
DUBAI	22/31	S
HANOI	17/27	N
HONGKONG	18/24	S
JERUSALEM	16/27	N
NEW DEHLI	19/27	P
PEKIN	4/14	S
SEOUL	10/17	S
SINGAPOUR	26/30	P
SYDNEY	18/24	N
TOKYO	12/18	P

Situation le 6 novembre à 0 heure TU

Prévisions pour 8 novembre à 0 heure TU

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **ANGLETERRE.** Des week-ends à Londres, pendant les mois de novembre et de décembre, s'affichent à 1 490 F par personne. Le prix inclut le voyage aller-retour Paris-Londres en train TGV Eurostar (en seconde) et une nuit d'hôtel « 4 étoiles » en chambre double avec petit déjeuner. Les départs s'effectuent le samedi, retour le dimanche. Renseignements sur Minitel au 3615 Bye Bye.

■ **FRANCE.** Deux formules de week-end à la neige (du vendredi soir au dimanche soir ou du samedi soir au lundi soir) sont proposées par Pierre & Vacances dans les stations suivantes : Avoriaz, Chamonix, Val-Thorens, Les Ménuires, Val-d'Isère, Belle-Plagne et Les Coches. Les réservations peuvent s'effectuer à l'avance ou, selon les disponibilités, à la dernière minute en appelant le 08-02-37-37-37 ou par Minitel (3615 Pierre & Vacances).

ASTRONOMIE

Dunes de sable sur Mars

QUAND, vers mars 2001, la sonde américaine Mars Global Surveyor (MGS) en aura terminé avec son travail de cartographie de la planète rouge, les géologues pourront s'en donner à cœur joie. Certes, ils disposent déjà d'un matériel intéressant puisque, dans les années 70, les prédécesseurs de MGS que furent les sondes Mariner-9 et Viking-1 et 2 avaient déjà effectué un immense travail de « relevé » photographique. Le premier, opérationnel en 1971-72, fournit 7 300 images d'une résolution de 1 à 3 kilomètres au sol – ce qui couvrait 98 % de la surface martienne – et quelques poignées d'images à haute résolution pour l'époque (100 à 150 mètres). En transmettant, entre 1976 et 1980, plus de 50 000 images, les « orbiteurs » Viking ont couvert 90 % de la planète avec une précision de 100 à 150 mètres et, pour quelques zones de la région équatoriale, des détails allant jusqu'à 7 mètres. De véritables atlas martiens ont ainsi pu être édités, permettant aux géologues de déduire les phénomènes de formation du relief à partir de l'étude de la topographie.

Si les apports des années 70 furent un grand pas en avant, les clichés de MGS pourraient bien être une révolution. Dans les meilleures conditions, leur précision est comprise entre 1,5 et 5 mètres. La phase de cartographie proprement dite devrait commencer fin mars 1999 et durer presque deux ans, afin d'obtenir des photographies des différentes régions sous les quatre saisons d'une année martienne, soit 687 de nos jours terrestres...

La communauté astronomique pourra alors étudier dans leurs moindres détails failles et vallées, plaines cratérisées de l'hémisphère sud, grands épanchements volcaniques de l'hémisphère nord et calottes polaires. En attendant, les scientifiques américains qui reçoivent les images de MGS distillent quelques-uns des clichés les plus spectaculaires pris par la caméra haute résolution de l'engin. Une manière comme une autre de ne pas se faire oublier pour cette mission de longue haleine – MGS a décollé le 6 novembre 1996 – et aussi de justifier les 154 millions de dollars investis dans ce programme.

Jeudi 29 octobre, à l'occasion du congrès annuel de la Geological Society of America qui se tenait à Toronto (Canada), l'équipe scientifique de MGS a ainsi dévoilé d'intéressantes images de la curieuse bande dunaire qui encercle la calotte martienne septentrionale. Entre la fin du mois de juillet et la mi-septembre, date à laquelle elle a été mise en veille, la caméra de MGS a photographié cette région quatre fois par jour à une altitude relativement basse. A cause de leur faible résolution, les sondes Mariner-9 et Viking n'avaient pu établir si ces dunes étaient « actives », évolutives, ou si elles représentaient les restes fossiles d'une époque où l'atmosphère de la planète rouge était plus dense et, partant, plus apte à transporter du sable en quantité.

Mars Global Surveyor apporte un élément de réponse car, sur le cliché diffusé par l'équipe scientifique qui en exploite les données, le givre brillant qui recouvre les dunes est, en de multiples endroits, souillé de traînées noirâtres émanant de taches sombres situées à leur pied. *« L'explication la plus simple est que des rafales de vent ont transporté le sable sombre sur les dunes,* déclare Michael Malin, l'un des responsables des données fournies par la caméra de MGS. *Sur les agrandissements, on voit que certaines taches produisent plusieurs traînées, chacune indiquant que différentes rafales de vent ont transporté le sable dans différentes directions. »*

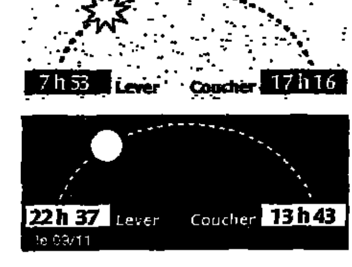
Malheureusement, MGS n'étant pas passé deux fois au même endroit au cours de sa récente campagne exploratoire, les chercheurs n'ont pu observer l'évolution des dunes et de ces traînées. Ce n'est que partie remise. Dans quelques mois, la caméra-arpenteur reprendra du service.

Pierre Barthélémy



Les dunes martiennes, longues formes molles exemptes d'impacts de météorites, présentent une couleur claire en raison du givre de CO_2 qui les recouvre. Les traînées noires qui les souillent semblent prouver que ces structures peuvent évoluer et être modifiées par les vents. Comme sur la Terre.

SOLEIL ET LUNE DE LA SEMAINE
• mardi 10 novembre 1998 (à Paris) •



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 98266

♦ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*

HORIZONTALEMENT

I. La petite graine en pleine évolution. – II. Tous les problèmes de fonds la concernent. – III. Prophète devenu artiste. Demander avec insistance. – IV. Monarque renversé. Suiveur aveuglé. – V. Le feu entre marteau et enclume. En Suisse. Chlore. – VI. La plus commune est charbonnière. Simple pour le charbonnier. – VII. Vient d'avoir. Etoffe légère. – VIII. Ouverte pour laisser passer. Anneau marin. – IX. Monarchie parlementaire. Transport en commun chez nous, individuel à Londres. – X. Conjonction. Cercle savant. – XI. Difficiles à entretenir.

VERTICALEMENT

1. Prennent les bonnes mesures sur le terrain. – 2. Fait l'ouverture à table. Possessif. – 3. Qui ont pu retrouver leurs charmes. – 4. Moment de liberté. Métal très dur. Changeai de timbre. – 5. Dans le coup. Suivis quand ils sont battus. – 6. A régler en partant. Leurs fleurs sont jaunes, leurs feuilles donnent du bleu. – 7. Protections des couches. Voyelles. – 8. Mets à nu. Personnel. En panne. – 9. En feu. Condamné à travailler dur. – 10. Pas martial. Couvre le haut. – 11. Huile parfumée. Temps variables.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 98265

HORIZONTALEMENT

I. Irrationnel. – II. Routine. OMI. – III. Rush. Cinéma. – IV. Aléas. Lames. – V. Desnos. Sels. – VI. It. Etatisée. – VII. Atre. Bol. Es. – VIII. Tee. Roulas. – IX. Naîtras. – X. Ovaire. Rien. – XI. Non-résident.

VERTICALEMENT

1. Irradiation. – 2. Roulette. VO. – 3. Ruses. Renan. – 4. Athanée. Air. – 5. Ti. Sot. Rire. – 6. INC. Sabotes. – 7. Œil. Tour. – 8. Nasillard. – 9. Noèmes. Asie. – 10. Emmêlées. En. – 11. Liasses. Ont.

PHILATÉLIE

L'Union mondiale pour la nature

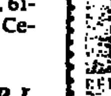
UNE ÉTOILE DE MER, une églantine, un zèbre, un jeune enfant, des macareux... Il ne manque qu'un raton laveur sur ce timbre à 3 F mis en vente générale le vendredi 6 novembre pour le cinquantenaire de l'Union mondiale pour la nature (UICN).

Réunissant aujourd'hui plus de neuf cents organisations dans cent trente-huit pays, l'UICN, est née en 1948 à Fontainebleau (Seine-et-Marne) mais son siège est en Suisse, ce qui ne l'a pas empêchée d'obtenir l'émission d'un timbre en France.

La vente anticipée s'est déroulée du 3 au 5 novembre à Fontainebleau, lors d'un grand rassemblement organisé sur le thème *« Imaginons le monde de demain : divers ou divisé ? »*.

Les philatélistes disposent d'un délai de huit semaines pour obtenir par correspondance l'oblitération « premier jour » de ce timbre, dessiné par Pascale Pichot, en s'adressant au Bureau des oblitérations philatéliques, 61-63, rue de Douai, 75436 Paris Cedex 09.

P. J.



EN FILIGRANE

■ **AIMÉ JACQUET.** Un bureau de poste temporaire a fonctionné le 3 octobre à Sail-sous-Couzan (Loire) à l'occasion de la venue d'Aimé Jacquet dans son village natal. L'UP-PTT Loire diffuse une enveloppe pré-affranchie légendée *« La commune fête son héros »*, 15 F, port compris (Antoine Duport, 1, chemin du Sablat, 42600 Ecotay-l'Olme).

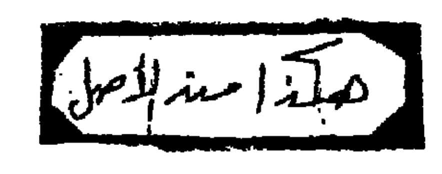
■ **VENTE.** La 59e vente à prix nets Behr (Paris, tél. : 01-42-97-42-62) disperse près de 3 000 lots. En vedette : un *Curtiss Jenny* centre renversé des Etats-Unis de 1918, dont un exemplaire a atteint 173 000 dollars en 1994 ; un 10 c *Présidence* neuf, l'un des timbres les plus rares de France, proposé à 120 000 F. A la rubrique colonies françaises : des colis postaux de Côte-d'Ivoire (300 F à 50 000 F), une collection de Côte des Somalis, des bureaux français et des postes locales du Maroc.

Des préoblitérés « Fleurs des champs »

La Poste procède à la mise en vente progressive de la série de timbres préoblitérés « Fleurs des champs » : liseron (1,87 F), coquelicot (2,18 F), violette (4,66 F), bouton d'or (7,11 F). Cette série se substitue à la précédente, « Feuilles d'arbres », aux mêmes valeurs.

Les timbres préoblitérés, destinés aux affranchissements des envois en nombre bénéficiant de tarifs spéciaux, sont commercialisés par quantités multiples de cent, avec minimum de quatre cents, sauf pour les collectionneurs, qui peuvent se les procurer aux Points-philatélie et par correspondance auprès du service philatélique de La Poste.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE



Le Monde Publicité
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

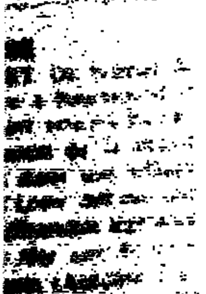
LE CARNET DU VOYAGEUR



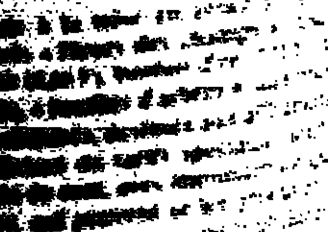


■ ANGLETERRE. Des week-ends à Londres, pendant les mois de novembre et de décembre, s'affichent à 1 490 F par personne. Le prix inclut le voyage aller-retour Paris-Londres en train TGV Eurostar (en seconde) et une nuit d'hôtel « 4 étoiles » en chambre double avec petit déjeuner. Les départs s'effectuent le samedi, retour le dimanche. Renseignements sur 3615 Bye Bye.

■ FRANCE. Deux formules de week-end à la neige (du vendredi soir au dimanche soir ou du samedi soir au lundi soir) sont proposées par Pierre & Vacances dans les stations suivantes : Avoriaz, Chamonix, Val-Thorens, Les Menuires, Val-d'Isère, Belle-Plagne et Les Coches. Les réservations peuvent s'effectuer à l'avance ou, selon les disponibilités, à la dernière minute en appelant le ... ou par Minitel 3615 Pierre & Vacances.



nature



Fleurs des champs

DISPARITIONS

Mohamed Taki Abdoulkarim

Le président des Comores

DÉCÉDÉ des suites d'une crise cardiaque, vendredi 6 novembre à l'aube, à l'âge de soixante-deux ans, Mohamed Taki Abdoulkarim avait été élu président de la République fédérale islamique des Comores le 17 mars 1996. Il était alors le candidat de l'Union nationale pour la démocratie aux Comores (UNDC) et avait succédé à Saïd Mohamed Djohar, écarté du pouvoir après la tentative de coup d'Etat menée le 28 septembre 1995 par le mercenaire français Bob Denard. Très pieux, Mohamed Taki, qui s'est toujours défendu d'être un intégriste, comme le lui reprochaient souvent ses adversaires, avait pour programme de *« remettre l'Etat debout »*, de réformer la Constitution et de mettre un terme à la corruption.

Né le 20 février 1936 à Mbéni (Grande Comore), Mohamed Taki a commencé sa carrière politique en 1967, en se faisant élire député des Comores encore françaises. Ingénieur diplômé de l'Ecole française des ponts et chaussées, plusieurs fois ministre et ancien président de l'Assemblée nationale comorienne, il a aussi un passé d'opposant actif qui lui a valu la prison, la clandestinité et l'exil volontaire. Successivement ministre de l'agriculture, de l'enseignement et de l'équipement, il est chargé de l'intérieur dans le premier gouvernement des Comores indépendantes (1975), à l'époque du président Ahmed Abdallah. Emprisonné sous le régime socialiste d'Ali Soilih (1975-1978) pour tentative de coup d'Etat, il revient aux affaires après le putsch de 1978 et devient président de l'Assemblée nationale (jusqu'en 1984). Mais, en désaccord avec le président Abdallah, il quitte les Comores pour la France, d'où il rentre après l'assassinat du chef de l'Etat en 1989.

En 1990, Mohamed Taki compte parmi les huit candidats à la présidentielle, remportée par Saïd Mohamed Djohar. Battu au 2e tour, Taki affirme que la victoire lui a été volée et retourne en France. Il revient aux Comores fin 1991, à la faveur d'une tentative de réconciliation nationale. Nommé en 1992 « responsable de l'action gouvernementale » (premier ministre), il est limogé en juillet de la même année par le président, qui lui reproche d'avoir établi des relations avec *« un financier proche des anciens mercenaires »*.

Recherché après le putsch manqué de septembre 1992, il entre dans la clandestinité et réapparaît lors de la tentative de coup d'Etat de septembre 1995. Il est alors brièvement nommé coprésident par les putschistes, jusqu'à l'intervention militaire française qui met fin au coup d'Etat et contraint les mercenaires à quitter les Comores.

Frédéric Fritscher

Bob Kane

Le co-créateur de Batman

BOB KANE, le dessinateur et écrivain qui créa Batman en 1939, est mort mardi 3 novembre à son domicile de Los Angeles, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

Né le 24 octobre 1916 à New York, Robert Kane a débuté dans *Wow !*, puis a collaboré à un studio graphique en compagnie d'un autre grand auteur de la BD américaine, Will Eisner (*Spirit*). D'abord auteur de nombreuses séries comiques (*Pluto et Peter Pupp*, *Professor Dolittle*), il publie ensuite des séries policières comme *Clip Carson*, avec pour associé Bill Finger. En 1939, le duo crée un personnage de BD concurrent de *Superman*, qui vient d'être lancé et remporte un grand succès. Ce sera *Batman*, qui naît en mai 1939 dans le magazine *Detective Comics*.

Le justicier masqué, son compagnon Robin et les autres personnages de la série seront les plus importantes créations graphiques de Bob Kane, qui aura de nombreux collaborateurs et successeurs. *Batman* naît au cinéma en 1940 et dans la presse quotidienne américaine en 1943. La diffusion de dessins animés en 1966 incitera d'ailleurs Bob Kane à le ressusciter dans la presse. Il bénéficie d'un succès planétaire, la « batmania », dû notamment au film de Tim Burton (1992), ainsi qu'aux dessins animés de la Warner Bros. Batman est édité dès 1940 en fascicules chez DC Comics, en France chez Futuropolis, Zenda, Comics USA, ainsi qu'en magazine (*Batman Magazine*).

Après Batman, Bob Kane, dessinateur prolifique et réaliste qui a marqué la BD par son sens du cadrage et son graphisme audacieux, alterne œuvres de commande et créations propres. Il a ainsi réalisé des épisodes de *Superman*, de *The Hulk*, de *Flash Gordon* et d'autres séries, tout en adaptant en BD *The Ring of the Nibelungen* ou le film *Jurassic Park*.

Yves-Marie Labé

Pierre Soria

Un architecte engagé

PIERRE SORIA, architecte et urbaniste, est mort brutalement lundi 2 novembre, à l'âge de cinquante et un ans.

Auteur de lycées (Palaiseau, Saint-Martin de la Guadeloupe), de bâtiments administratifs (hôtel de ville de Choisy-le-Roi), Pierre Soria était surtout connu comme le maître d'œuvre de nombreux ensembles de logements sociaux, caractérisés par la recherche d'innovations spatiales ou techniques qui compensent la pauvreté ordinaire des financements. Mais il était aussi un professionnel engagé. Pierre Soria a été l'un des acteurs du mouvement Mars 76, qui s'opposait, en matière d'urbanisme, aux pratiques du zoning, et il avait été l'un des fondateurs, en 1978 – puis, à partir de 1981, le secrétaire général – du Syndicat de l'architecture, organisation plus politique, créée en opposition à l'ordre national.

Avec Jean Nouvel, Gilbert Lezenes, ainsi qu'avec Martin Robain et le groupe d'Architecture Studio, il s'installe alors au 10, rue Lacuée, à Paris. Cette agence plurielle et polymorphe remporte le concours pour l'Institut du monde arabe, achevé en 1987, qui obtiendra l'Equerre d'argent et le Prix d'architecture de l'Agha Khan. Associé à Emmanuel Catani et encore à Jean Nouvel, Pierre Soria a réalisé un ensemble de logements à Saint-Ouen, ville qui l'accueillera à plusieurs reprises, seul ou à nouveau en tandem, avec l'équipe d'Architecture Studio.

Toujours prêt à s'engager, Pierre Soria était apprécié par ses confrères pour sa droiture et son idéalisme. Défendant la liberté de la critique, y compris au sein de la profession, il avait, dans la revue *Urbanisme*, exprimé un avis sévère sur l'immeuble d'un confrère, le Ponant, à Paris, ce qui lui avait valu en 1990 un inhabituel procès. Il venait d'achever un centre de secours à Tremblay-en-France, ainsi que le conservatoire de musique de cette ville.

Frédéric Edelmann

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

– La petite bikeuse a passé la ligne *d'arrivée tête la première.*

Alexandra, Catherine, Charlotte

sourit à la vie depuis le 21 octobre 1998.

Olivier G. et Stéphanie Mirguet,
22, rue du Général-Lejeune,
67000 Strasbourg.

Anniversaires de naissance

– 8 novembre 1948.
8 novembre 1998.

Heureux anniversaire,

Philippe !

Bon vent pour un autre demi-siècle de bonheur avec tous les tiens.

Georges et Francine.
Pierre, Jean-Michel et François.

Anniversaires

Ariane,

un an déjà, merci.

Mariages

– Le samedi 7 novembre 1998, à 15 heures, sera célébré en l'église Sainte-Anne de Tourcoing (Nord), le mariage de

Mlle Laurence CREBASSA
avec
M. Cédric DAVASE.

Anniversaires de mariage

Maïté,
« Margravine » de la Maison rouge,

fêtera ses quarante-cinq ans de mariage, le 7 novembre 1998, avec son époux,

Jean-François.

Décès

– Mme Dévote-Marie Albertini,
son épouse,
Danielle, Josette, François, Pascal, Véronique, Françoise, Luc, Claude et Laétitia,
ses enfants, belles-filles et beaux-fils,
Chloé, Julie, Camille, Roxane, Jérémy, Tiphaine, Aurélien et Clément,
ses petits-enfants,
Jacques et Catherine Santoni, Odette et Jean-Roch Kaminsky,
ses beaux-frères et belles-sœurs, et leurs enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès, à l'âge de soixante-dix-huit ans, de

M. Toussaint ALBERTINI.

Les obsèques auront lieu le samedi 7 novembre 1998, à 10 h 30, en l'église de Miggliacciaru, à Prunelli-di-Fiumorbu (Haute-Corse).

23, route de Ville,
20200 Bastia.

– Marie-Françoise Baslez,
Ses filles,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Michel BASLEZ,

survenu le 3 novembre 1998.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 9 novembre, à 14 h 30, en l'église Saint-Dominique, 20, rue de la Tombe-Issoire, Paris-14e.

– Mme Hélène Bulz,
son épouse,
Le docteur et Mme Claude Konopnicki,
M. et Mme Jean-Jacques Wahl,
M. et Mme Michel Bulz,
ses enfants,
Ses petits-enfants et son arrière-petite-fille,
ont la grande douleur de faire part du décès de

M. le Grand Rabbin honoraire de Luxembourg
Emmanuel BULZ,
docteur en droit,
chevalier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre de la Couronne de chêne,
commandeur de l'ordre de Léopold-II,
homme de cœur et de culture,

décédé subitement, le mercredi 4 novembre 1998, à l'âge de quatre-vingt et un ans.

L'enterrement a eu lieu à Luxembourg, le 6 novembre.

2, rue M.-de-Brabant,
1254 Luxembourg.

– Anne-Marie Chauderlot,
Patricia Chauderlot,
Familles Orsoni,
Famille Faivre-Istria,
Famille Corfu,
ont la douleur de faire part du décès de

Guy CHAUDERLOT,
directeur honoraire MSA,

survenu le 27 octobre 1998, à Marseille.

350, avenue du Prado,
13008 Marseille.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Marie-Magdeleine DAVY
philosophe,
maître de recherches au CNRS,
écrivain, conférencière,

survenu le 1er novembre 1998.

Après la cérémonie religieuse, le corps de la défunte a été inhumé au cimetière de Saint-Clémentin (Deux-Sèvres) dans une tombe anonyme portant ces mots : *Sois heureux, passant.*

21, rue Racine,
75006 Paris.

– David Encaoua,
son fils,
Rachel Benchimol, Michèle Bensaid, Jeannette Encaoua,
ses filles,
Meyer Sabbah,
son frère,
Yvette Levy, Zohra Cohen,
ses sœurs,
Edwige Encaoua,
sa belle-fille,
Lucien Bensaid,
son gendre,
Germaine et Michel Rochas,
Patrick et Thérèse Benchimol,
Bernard et Frédérique Bensaid,
Philippe et Valérie Bensaid,
Maury et Alain Fishler,
Myriam Encaoua,
ses petits-enfants,
Claire Rochas,
Jacob et Elsa Bensaid,
Raphaël et Samuel Fischler,
Ascher et Reuben Benchimol,
Léopold et Hannah Bensaid,
ses arrière-petits-enfants,
Les familles Encaoua, Levy, Sabbah, Dahan,
ont la douleur de faire part du décès de

Messody ENCAOUA,
née SABBAH,

survenu à son domicile, le 4 novembre 1998.

L'enterrement aura lieu le vendredi 6 novembre 1998, au cimetière du Père-Lachaise, 96e division.

Rendez-vous à 14 heures, à l'entrée principale du cimetière, boulevard de Ménilmontant.

Messody ENCAOUA
s'est éteinte dans la nuit du 4 novembre 1998, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

Ceux qui l'ont connue et aimée auront une pensée pour elle. Elle laisse ses enfants, ses petits-enfants et arrière-petits-enfants dans le désarroi de l'absence.

L'enterrement aura lieu le vendredi 6 novembre, au cimetière du Père-Lachaise, 96e division.
Rendez-vous à 14 heures, à l'entrée du cimetière, boulevard de Ménilmontant.

Albert LAPLANCHE,
professeur d'allemand,
agrégé de l'Université,

est décédé le 4 novembre 1998, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

De la part de
Simone Laplanche, née Grenier,
son épouse,
Marie-Hélène, Jean-Michel, François,
ses enfants et leurs conjoints,
Ses sept petits-enfants,
Son arrière-petite-fille,
Et toute sa famille.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 7 novembre 1998, à 8 h 30, en l'église Saint-Pierre-Chanel, à Bourg-en-Bresse.

Cet avis tient lieu de faire-part.

8, avenue Louis-Jourdan,
01000 Bourg-en-Bresse.

– Huguette des Abbayes,
son épouse,
Jacques et Nancy Bouché,
ses neveu et nièce,
font part du décès de

Michel
NICOLLON des ABBAYES,
avocat honoraire à la cour,

survenu le 5 novembre 1998, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

Montdoré,
85400 Les Magnils-Reigniers.

– Mme Paule Lavaill,
son épouse,
M. et Mme Martin Lavaill,
son fils et sa belle-fille,
Mlle Elisabeth Lavaill,
sa petite-fille,
M. et Mme Stodolniak,
son gendre et sa fille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Henri LAVAILL,
président de section honoraire
au Conseil d'Etat
(section finances),
ancien élève
de l'Ecole polytechnique,
ancien élève
de l'Ecole nationale
des Ponts et Chaussées,
commandeur de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre national
du Mérite,
croix de guerre 1939-1945,

survenu le 27 octobre 1998, à Perpignan, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

La cérémonie religieuse a eu lieu dans la stricte intimité, le 30 octobre, en l'église de Bages.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Odette Lévêque,
Laurent et Claire,
François et Françoise,
Julien, Benjamin, Marguerite, Mathieu et Louis,
ses enfants et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Christian LÉVÊQUE,
commandeur de l'ordre national
du Mérite,

le 5 novembre 1998.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 9 novembre, à 10 h 30, en l'église réformée du Kremlin-Bicêtre, 10, rue Danton.

41, rue Danton,
94270 Le Kremlin-Bicêtre.

– Mme Noëlle Prejger,
son épouse,
Daniel et Belen,
son fils et sa belle-fille,
Franck et Amanda,
ses petits-enfants,
Elvire,
sa belle-sœur,
ont la très grande tristesse de faire part du décès de

M. Lionel PREJGER,

survenu le 2 novembre 1998.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité.

Que ceux qui l'ont connu et aimé pensent à lui.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Nane STERN,

survenu le 1er novembre 1998.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 9 novembre, à 10 h 30, en l'église Saint-François-Xavier, 12, place du Président-Mithouard, Paris-7e.

L'inhumation aura lieu, dans l'intimité, au cimetière parisien de Bagneux.

Cet avis tient lieu de faire-part.

(*Le Monde* du 5 novembre.)

– Oullins, Lyon, Paris, Saint-Etienne, Mâcon.

Mme Auguste Tholly,
Françoise Tholly,
Paul et Geneviève Tholly,
François, Marion, Antoine, Cécile,
Dominique et André Tholly-Charbonnier,
Pauline, Alice,
Leur famille,
Parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Auguste THOLLY,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre
avec Etoile d'argent,

survenu *le 4 novembre 1998*, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 7 novembre, à 10 h 15, en l'église Saint-Roch, à Saint-Etienne.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Crêt-de-Roch.

Condoléances sur registre.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Remerciements

– Boulogne-sur-Mer, Avignon.

Mme Emile Quelderie-Pollet,
La famille
remercient toutes les personnes qui se sont associées à leur peine lors du décès de

M. Emile QUELDERIE,

survenu le 21 octobre 1998.

Services religieux

– Le 11 novembre 1998,

Viviane ALAIX

nous quittait.

Un office religieux sera célébré à sa mémoire, le jeudi 12 novembre, à 17 h 15, à la chapelle du lycée Saint-Pierre de Brunoy.

Anniversaires de décès

« J'ai cueilli ce brin de bruyère
L'automne est morte souviens-t'en
Nous ne nous verrons plus sur terre
Odeur du temps brin de bruyère

Et souviens-toi que je t'attends. »
Guillaume Apollinaire.

Éliane SORCZAK,
née **VALETTE,**
8 octobre 1937 - 8 novembre 1988.

Nous ne nous consolons pas de son absence.

Betty STANOJEVIC.

Il y a un an, le 6 novembre 1997, tu *nous as quittés. Tu nous manques.*

Momir, Katarina et Ivana.

Conférences

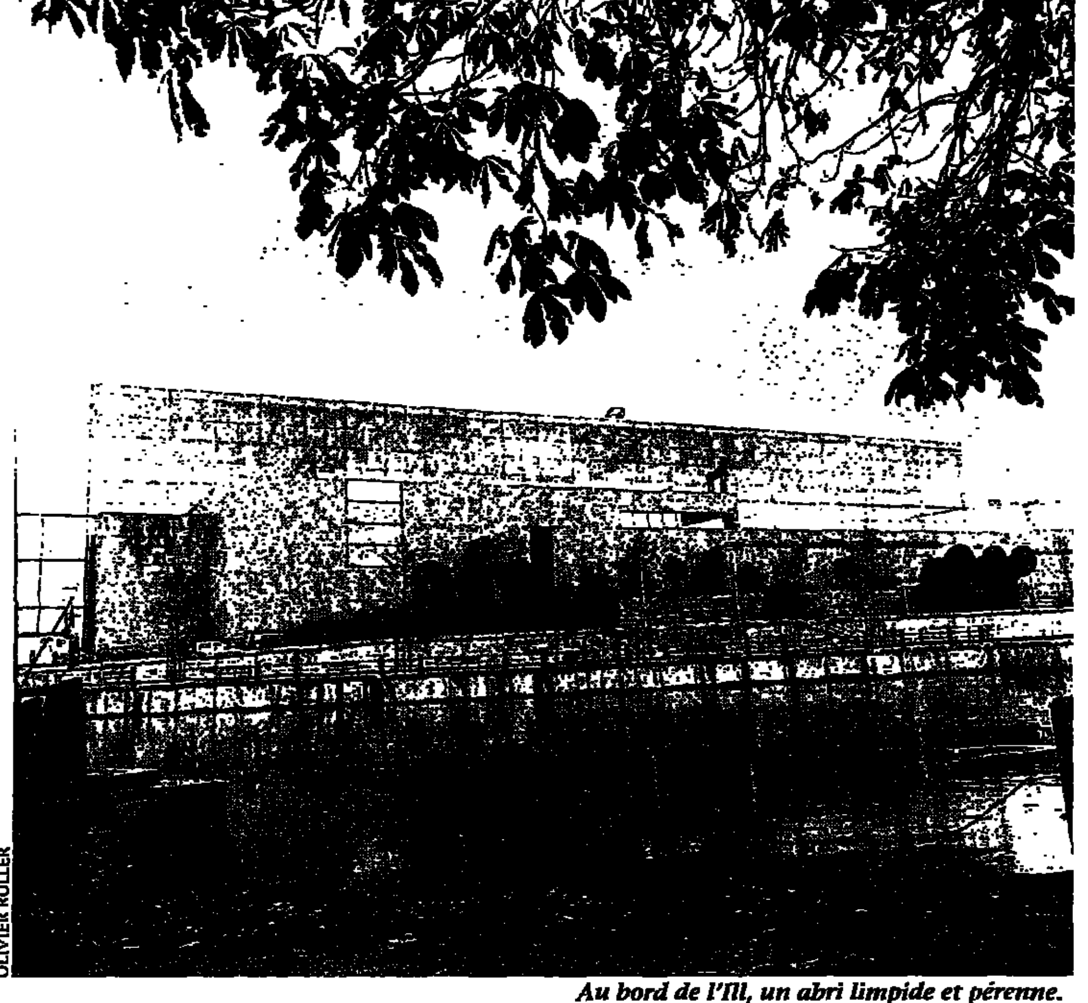
LES CONFÉRENCES DU SALON
DE LA COPROPRIÉTÉ
Samedi 14 novembre 1998
– Entretien et valorisation de l'immeuble.
– Isolation acoustique et thermique.
– Réforme du droit de la copropriété.
– Rémunération du syndic.
– Comment lire un relevé de charges.
Pour obtenir une invitation gratuite aux conférences du Salon de la Copropriété (du 12 au 14 novembre), Carrousel du Louvre, 99, rue de Rivoli, Paris-1er :
– Adressez votre demande à
SQUAD International,
1, roind-point de l'Europe,
92257 La Garenne-Colombes Cedex.
– Téléphonez au 01-47-82-08-96
ou http:/www.coproweb.com

ART Le Musée d'art moderne et contemporain de Strasbourg devait être inauguré le 6 novembre par la ministre de la culture, Catherine Trautmann, ancien maire de la ville. ● UN BÂTIMENT de 13 000 mètres carrés abrite des collections qui souffrent d'un certain manque d'homogénéité. ● LE MUSÉE compte cependant quelques pièces remarquables, outre un riche cabinet d'art graphique et une section dédiée à la photographie. ● L'ARCHITECTE Adrien Fainsilber, qui a conçu le Musée des sciences de La Villette, à Paris, a dessiné au bord de l'Ill un ensemble rectiligne autour d'une verrière centrale, avenue intérieure de 100 mètres de long et de 25 mètres de haut. ● AU CENTRE DE STRASBOURG, place Kléber, L'Aubette, dancing décoré dans les années 20 par Theo Van Doesburg, Hans-Jean Arp et Sophie Taeuber avait commencé d'être rénovée en 1994. Mais le bâtiment reste depuis à l'abandon.

Méli-mélo d'œuvres d'art dans la nouvelle nef du musée de Strasbourg

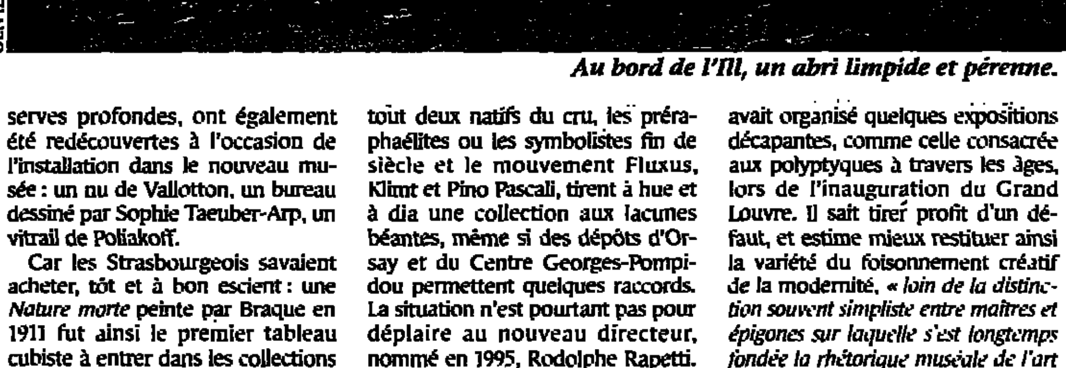
Catherine Trautmann, ministre de la culture, devait inaugurer le 6 novembre dans sa ville le Musée d'art moderne et contemporain, 13 000 mètres carrés conçus par l'architecte Adrien Fainsilber pour abriter des collections assez riches mais hétérogènes

Musée d'art moderne et contemporain de Strasbourg (MAMCS). 1, place Hans-Jean-Arp, Strasbourg. Bus lignes 2, 3, 10, 15, 20, 23, arrêt Obernai. Tél. : 03-88-23-31-31. Du mardi au dimanche, de 11 heures à 19 heures ; le jeudi, de 11 heures à 22 heures. 30 F. Catalogue : éditions Scala, 128 p., 130 F.



OLIVIER ROLLER

Au bord de l'Ill, un abri limpide et pérenne.



STRASBOURG
de notre envoyé spécial

Il y a un musée de plus à Strasbourg. La faute originelle en revient à Wilhelm Bode, directeur des musées royaux de Prusse, qui, en 1888, rédigea un rapport à l'intention du maire de la ville, alors allemande. Il s'agissait de donner *« une image de l'évolution de la peinture jusqu'à l'époque contemporaine »*. Un siècle après, c'est fait. Le Musée d'art moderne et contemporain de Strasbourg devait être inauguré le 6 novembre par la ministre de la culture, Catherine Trautmann, ancien maire de la ville. L'architecte Adrien Fainsilber a érigé, pour un coût total de 233 millions de francs, un bâtiment de près de 13 000 mètres carrés. Reste à savoir pourquoi. Les collections conservées sur place ne sont pas des plus homogènes et rendent impossible un parcours encyclopédique. La chronologie elle-même fonctionne par à-coups. Jean Favière, ancien directeur des musées de Strasbourg, le reconnaissait déjà en 1978, cinq ans après l'ouverture d'un premier musée, trop petit, à l'Ancienne Douane : *« Le Musée d'art moderne de Strasbourg se présente plus comme la somme d'une série de hasards heureux que comme un établissement au programme et à la politique clairement définis. »*

QUELQUES MIRACULÉS

Hasard heureux : les œuvres sont souvent, sinon miraculeuses – au moins pour certaines d'entre elles –, miraculées. En témoigne un plâtre original du *Penseur* de Rodin, acquis entre 1907 et 1912 auprès de l'artiste, et qui avait ensuite échoué à l'Ecole des beaux-arts. Des ignorants, ou des iconoclastes, lui avaient fait subir les derniers outrages, pensant qu'il s'agissait d'un simple moulage d'étude. Le pauvre penseur grognon, soigneusement énucléé, était promené en procession pendant les monômes estudiantins. D'autres œuvres appartenant aux collections, mais perdues dans des réserves profondes, ont également été redécouvertes à l'occasion de l'installation dans le nouveau musée : un nu de Vallotton, un bureau dessiné par Sophie Taeuber-Arp, un vitrail de Poliakoff.

Car les Strasbourgeois savaient acheter, tôt et à bon escient : une *Nature morte* peinte par Braque en 1911 fut ainsi le premier tableau cubiste à entrer dans les collections publiques françaises, en 1923, acquis lors de la liquidation des biens du marchand Daniel-Henry Kahnweiler. Et l'achat, en 1992, de la collection constituée par Samuel Francis Clapp enrichissait d'un coup le musée de deux cents œuvres de Gustave Doré. Elles ont rejoint l'énorme (54 m² !) *Christ quittant le prétoire*, une toile très abîmée dont les visiteurs pourront suivre en direct la restauration.

Gustave Doré et Hans-Jean Arp, tout deux natifs du cru, les préraphaélites ou les symbolistes fin de siècle et le mouvement Fluxus, Klimt et Pino Pascali, tirent à hue et à dia une collection aux lacunes béantes, même si des dépôts d'Orsay et du Centre Georges-Pompidou permettent quelques raccords. La situation n'est pourtant pas pour déplaire au nouveau directeur, nommé en 1995, Rodolphe Rapetti. Ce spécialiste du XIXe siècle, ancien conservateur au Musée d'Orsay, avait organisé quelques expositions décapantes, comme celle consacrée aux polyptyques à travers les âges, lors de l'inauguration du Grand Louvre. Il sait tirer profit d'un défaut, et estime mieux restituer ainsi la variété du foisonnement créatif de la modernité, *« loin de la distinction souvent simpliste entre maîtres et épigones sur laquelle s'est longtemps fondée la rhétorique muséale de l'art moderne »*.

Les amateurs pourront donc savourer, à quelques pas du Rodin, les sculptures volupteuses et cochonnes de François-Rupert Carabin (1862-1932), qui n'est guère connu que des initiés, parmi lesquels Me Maurice Rheims fut un précurseur. Ou passer d'un nu de Vallotton à un surprenant buste de femme, au profond décolleté taillé dans le bois, vers 1925, par une main anonyme (peut-être celle d'Egon Guttmann) ; c'est l'un des rares exemples de sculptures produites par le mouvement allemand de la Nouvelle Objectivité. Ils pourront aussi découvrir l'œuvre de Lou Albert-Lasard (1885-1969), maîtresse de Rilke et peintre proche du Blaue Reiter.

CONSERVATEURS GONFLÉS

Située à l'étage, la partie contemporaine du musée respecte ce méli-mélo joyeux et intellectuellement stimulant : il faut être gonflé comme Paul-Hervé Parsy et Véronique Wiesinger, les deux conservateurs, pour juxtaposer dans la même salle la formidable *Montagne* de Germaine Richier, un Baselitz, des Picasso, et *La Nuit aveugle*, gigantesque et réjouissante tartine peinte, les yeux bandés, par Giuseppe Pinot-Gallizio. Cette section bénéficie encore de quelques œuvres fortes, comme la reconstitution de *L'Atelier des Eyzies*, dans l'état où le laissa Robert Filliou avant de se retirer dans un monastère bouddhiste ; ou d'achat récents et judicieux, comme l'*Ambiance orange* de Carla Accardi. Mais elle bénéficie surtout du dépôt d'un collectionneur privé, Jean Brolly, qui a prêté un ensemble passionnant comportant des travaux de Hantai, Buren, Toroni, ou Rutault.

Le nouveau musée abrite aussi, en mezzanine, un cabinet d'art graphique particulièrement riche. Placé sous la responsabilité de Marie-Jeanne Geyer, il conserve 15 000 dessins et estampes, dont les gravures de Käthe Kollwitz de la série *La Guerre des paysans*, ou ces six dessins de Kandinsky qu'un exportateur indélicat avait bêtement sous-estimés lors de leur passage en douane : comme le permettait une loi aujourd'hui, hélas, abolie, ils furent achetés à leur valeur déclarée, et le voleur fut volé. Il y a enfin, sous la houlette de Sylvain Morand, une section dédiée à la photographie : c'est la seule, dans un musée français, à bénéficier d'un espace spécifique et d'un accrochage permanent (*Le Monde* du 30 octobre).

On l'aura compris, la collection n'est pas dénuée d'intérêt, même si elle n'atteindra jamais la richesse et la cohérence de celles d'autres musées de province, comme celui de Grenoble, par exemple. Mais un malaise est perceptible, qui tient moins au fonds qu'à ses conditions de présentation. Dans les salles, les œuvres semblent à l'étroit. Quant à la nef, elle occupe à elle seule plus de 1 000 mètres carrés de la surface du musée : Adrien Fainsilber voulait en faire une rue couverte, un trait d'union entre l'art et la ville. L'idée était généreuse, mais l'espace est désormais clos par des grilles et une entrée que les élus ont décidé payante, ce qui impose l'installation d'une billeterie. La rue est devenue couloir, et un couloir surdimensionné.

Les conservateurs se sont hasardés à y installer quelques œuvres, un peu perdues là-dedans : des béquilles géantes de Philippe Ramette, un personnage de Juan Muñoz, la *Giulietta* de Bertrand Lavier. Le volume, qui se voulait convivial, se révèle intimidant. Et, à l'usage, peu pratique en termes d'accrochage.

Le musée souffre de n'avoir pas vu sa conception supervisée ou accompagnée par un conservateur. Il paraît que la direction des musées de France a participé au suivi du projet : au vu du résultat, on ne l'en félicite pas. *« Un musée n'est pas un simple lieu d'exposition »*, écrit Adrien Fainsilber. Peut-être. Mais l'on sent parfois que l'architecte regrette que des gougnafiers se soient mêlés d'accrocher des tableaux dans son beau bâtiment.

Harry Bellet

Une architecture sereine dans la belle lumière d'Alsace

STRASBOURG
de notre envoyé spécial

Drôle d'objet que le Musée de Strasbourg. Beau et noble, assurément, mais qui vous laisse perplexe, tel un Rubik's Cube, si l'on y pense en urbaniste, ou, si l'on a plutôt la fibre picturale, tel un grand cabinet de curiosités qui n'aurait pas encore reçu ses perruches mordorées, ses flacons d'hippocampes en poudre, ses crocodiles empaillés, ses grimoires ni ses pierres philosophales. Une grande armoire vide manifestement conçue pour le rangement, mais de qui, mais de quoi ? Il a beau être désormais ouvert au public, ses cimaises ont beau porter de dignes et concrètes œuvres d'art, le musée de Strasbourg, fruit d'un concours au programme essentiellement urbain lancé en 1987, apparaît d'abord comme une grande architecture silencieuse, doublon moderne de la cathédrale dont il emprunte avec bonheur les tics structurels (une nef et deux bas-côtés), et l'appétit extraordinaire pour la lumière du beau pays d'Alsace.

Le beau pays d'Alsace, c'est ce à quoi a dû penser Adrien Fainsilber tout au long du chantier, à défaut d'avoir une collection à se mettre sous la dent. Il y avait bien le gigantesque Gustave Doré, ce Christ quittant le prétoire, où le graveur alangui se reposait de son génie. Pour le reste, il fallait s'accrocher au fonds du vieux Musée d'art, riche surtout de son Klimt, et à l'ambition de l'ancien conservateur, Roland Recht. Mais il y avait le site : un emplacement idéal au bout de la Petite France, sur les bords de l'Ill, un cheminement naturel depuis la gare de Strasbourg et la Commanderie Saint-Jean, qui, avant d'être affectée à l'ENA, devait servir de « charnière » entre le musée et les quartiers historiques – l'ensemble Commanderie-musée étant lui aussi qualifié de future *« charnière »*, de *« transition »* ou de *« trait d'union »* entre la vieille ville et les quartiers des années 60-70. Ainsi le Musée d'art moderne et contemporain devait-il être d'abord une douce promenade urbaine. Enumération du panorama : le barrage Vauban et ses trois niveaux de circulation piétonne, les ponts couverts, la Petite France, la cathédrale dans le fond et, sur l'autre rive de l'Ill, l'hôtel du département, masse sombre et gaillarde de l'architecte Claude Vasconi, qui déjà avait pris, en 1989, le parti de la rue intérieure.

Cette disposition urbaine avait tout autant frappé Adrien Fainsilber. D'où cet ensemble rectiligne, plus moderne que symboliste, plus Arp ou Doesburg que Klimt ou Doré, qui dégringole par parkings interposés vers la rivière, « vaubanisant » sans trop d'état d'âme la berge. Rendant un hommage frénétiquement appuyé au Centre Pompidou grâce à trois grosses bouches d'aération, l'architecte de ce côté-ci semble dès lors se désintéresser de l'Ill.

UN PROBLÈME DE PARVIS

Pensant s'ouvrir ailleurs sur la ville, il répartit les fonctions autour d'une grande verrière centrale, généreuse avenue intérieure de 100 mètres de long et de 25 mètres de haut. Ici, les murs sont recouverts de plaques d'un solide granit, témoin toujours de la continuité citadine. Plus blanches, et redécoupées selon les normes muséales de la fin du siècle par Jean-François Bodin, les salles d'art moderne sont cependant percées de-ci de-là par de belles ouvertures sur la rive opposée et sur le diable noir de Claude Vasconi. L'architecture de Fainsilber, qui est notamment l'auteur du Musée des sciences de La Villette, à Paris, est, elle, plutôt limpide, d'une sérénité peut-être un peu forcée parfois, mais qui force aussi l'admiration. Sauf avis de coup de vent contraire, c'est une architecture pérenne, qui n'oublie pas son rôle d'abri, et qui est suffisamment forte pour survivre aux inévitables transformations des décennies futures.

Sur ce qui aurait pu être le parvis du musée, la ville de Strasbourg a eu l'inélégance de laisser pousser un premier immeuble et d'en promettre un second, l'un et l'autre confiés à la SERS, omniprésente société d'aménagement et d'équipement de la région de Strasbourg, qui a déjà joué le rôle de maître d'ouvrage pour le musée et qui achève aussi le Parlement européen. Le musée, du coup, qui aurait dû devenir un lieu de rayonnement dans la ville, risque de se recroqueviller comme un ongle incarné dans une chaussure fort mal aérée.

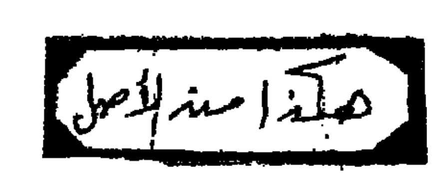
Fainsilber espère une passerelle vers la Petite France, une sorte de désenclavement bucolique qui contournerait l'impériale implantation de l'ENA. C'est un homme d'expérience. Il doit penser que la machine immobilière de la SERS est trop lourde et bien installée pour être freinée. Mais les conservateurs qui ont investi et adopté ses murs sont plus optimistes, plus battants que l'architecte, restant partisans de défaire plus généreusement le lacet. Ils ont raison : ce serait idiot de ne laisser au nouveau musée qu'une sorte de parvis médiéval alors que les musées sont censés devenir les cathédrales de demain.

Frédéric Edelmann

Le scandale de l'Aubette

On en parlait comme d'une renaissance (*Le Monde* du 31 mars 1994). La reconstitution de l'Aubette, ce dancing de la place Kléber décoré dans les années 20 par Theo Van Doesburg, Hans-Jean Arp et Sophie Taeuber avait été saluée par tous. La première tranche de travaux concernait le ciné-dancing. Mais depuis son inauguration par Catherine Trautmann, le 13 avril 1994, elle ne sert que d'abri à différentes associations, et la peinture des murs a déjà pris quelques éraflures. Le reste, la grande salle des fêtes, l'escalier, le foyer-bar, est demeuré à l'abandon. Et encore le mot est faible. Il s'agit plutôt d'une ruine, qui est une honte pour la ville.

Reconstruire ? A quoi bon : les édiles semblent ne pas savoir quoi faire de la partie déjà restaurée. Il y aurait cependant une destination toute trouvée : depuis 1996, date à laquelle le conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) du Bas-Rhin lui avait consacré une exposition-hommage, la galeriste Denise René, qui plus que n'importe qui au monde a défendu, depuis 1944, l'abstraction géométrique fille de l'Aubette, envisage de déposer, sous une forme ou sous une autre, ses collections et ses archives à Strasbourg. Les négociations achoppent, cependant, faute d'un lieu adéquat. Pourquoi pas celui-là ?



Une collection pour les jeunes compositeurs

La mélodie du Français Régis Campo, les pérégrinations du Basque Ramon Lazkano, la spiritualité de l'Ouzbek Dimitri Yanov-Yanovski trouvent leur place au Chant du Monde

LA COLLECTION « Musique aujourd'hui » proposée par le Chant du Monde fournit une carte de visite discographique à de jeunes compositeurs encore peu connus hors des milieux spécialisés et témoigne de la pluralité esthétique des années 90 sans tomber dans la démagogie. Les trois premières monographies réalisées par le dynamique Ensemble de musique contemporaine de Moscou affichent ainsi des séductions très différentes.

Bardé de prix internationaux, dont celui très couru de la Fondation Gaudeamus, Régis Campo (né en 1968) réhabilite le critère mélodique délaissé par la majorité des compositeurs de l'après-guerre. Son travail emporte l'adhésion dans l'incantatoire mais ludique *Epiphanie*, une pièce pour violoncelle seul qui rappelle les *Suites* de Benjamin Britten destinées au même instrument. Le goût de la mélodie a naturellement conduit Régis Campo à développer ses œuvres à partir de motifs. Cette démarche – de plus en plus répandue – est déjà perceptible dans *Commedia*, une œuvre de fin d'études. Elle a abouti ultérieurement à d'estimables réussites : un *Concerto de chambre* qui se cache derrière un minimalisme de façade et *Anima*, proche des préoccupations synthétiques d'un Lindberg, d'un Leroux ou d'un Hurel.

Cosmopolite comme la plupart des compositeurs de sa génération, le Basque Ramon Lazkano (né en 1968) a étudié à Saint-Sébastien, à Paris, à Montréal et à Rome. Son œuvre s'impose dans une dimension authentiquement itinérante. Les voyages librement organisés par Lazkano ne sont pas de tout repos. *Sorginkeriak* (« Sorcelleries ») s'ouvre sur un paysage souriant puis traverse plusieurs zones de turbulence qui ne manquent pas d'intriguer.

LE SILENCE QUI SUIT...

Des arrêts qui s'étendent, des faux départs qui s'annulent, des reprises qui s'enrayent... Lazkano maîtrise les lignes de fuite et sa musique est tout à fait personnelle. *Ilargi Uneak (Instants lunaires)*, par exemple, commence comme du Messiaen démystifié et se poursuit comme du Nancarrow humanisé ! Lazkano pense que *« la musique mène au silence qui la suit »*. La sienne ne s'oublie pas une fois les sons disparus.

Originaire de Tachkent, l'Ouzbèque Dimitri Yanov-Yanovski (né en 1963) illustre la tendance à la spiritualité en vogue dans les anciens pays de l'Est. Cependant, il n'agit pas en créateur simpliste. Quoique parfois naïvement imagée, sa musique aboutit toujours à une profitable complexité par accumulation d'événements hybrides. C'est le cas de *Lux aeterna*, pièce lyrique pour violon et ensemble de chambre dédiée à la mémoire d'Edison Denissov, qui fait d'abord sourire par son usage des cloches mais ne tarde pas à captiver par une écriture progressivement embrouillée. Même si ses pages instrumentales (comme le cristallin *Haiku pour percussionniste)* revêtent un certain charme, la présence de la voix apporte un supplément d'inspiration à Yanov-Yanovski. Le *Lacrymosa pour soprano et quatuor à cordes* qu'ont créé les Arditti avec Phyllis Bryn-Julson et qu'ont ensuite gravé les Kronos avec Dawn Upshaw (Night Prayers, Nonesuch) pourrait bien devenir un tube mais pas dans la présente interprétation moscovite, trop analytique. L'*Hommage à Mahler*, superbe cycle pour mezzo-soprano et quatuor à cordes, semble en revanche beaucoup mieux restitué par les musiciens russes. L'expression en lambeaux et le climat délétère, parfois un peu kitsch, propres à Yanov-Yanovski s'y répandent avec un bonheur hélas ! absent de l'incongru *Pressentiment pour ensemble et bande* (avec appels de muezzin) qui tend à faire de Yanov-Yanovski un compositeur anachronique. Mais le patchwork conjuguant tonalité, spiritualité et orientalisme ne conviendrait-il pas à une réaliste définition de la « musique aujourd'hui » ?

Pierre Gervasoni

GUY VIVIEN

Régis Campo.

★ **Régis Campo : *Commedia, Epiphanie, Concerto de chambre, Longtemps je... Ambrées, Anima, Sonate nº 2 « Les Couleurs »*. Ensemble de musique contemporaine de Moscou, Alexeï Vinogradov (direction). 1 CD LDC 2781108.**

★ **Ramon Lazkano : *Sorginkeriak, Bihurketak, Hizpide, Ilargi Uneak, Izotz, Eskaintza*. Ensemble de musique contemporaine de Moscou, Alexeï Vinogradov (direction). 1 CD LDC 2781109.**

★ **Dimitri Yanov-Yanovski : *Lacrymosa, Lux aeterna, Haiku, Hommage à Gustav Mahler, Pressentiment*. Ensemble de musique contemporaine de Moscou, Roland Freisitzer (direction). 1 CD LDC 2781110.**

★ **Tous trois le Chant du Monde « Musique aujourd'hui », distribuée par Harmonia Mundi.**

ALFRED SCHNITTKE
Intégrale des quatuors à cordes
Kronos Quartet

Les quatuors à cordes d'Alfred Schnittke forment un ensemble très représentatif de son évolution. Le 1er donne l'impression de parcourir en accéléré toute l'histoire du sérialisme, de Schoenberg à Boulez. Le 2e tente de donner le change par une activité outrancière et témoigne de la crise traversée par la musique contemporaine au début des années 80. Avec sa technique de collage, le 3e cherche à déboussoler l'oreille en exploitant habilement le fonds de commerce du post-modernisme. Ecartelé entre de terribles vides de matière et de vaines figures de remplissage, le 4e s'achève sur une note aux contours incertains qui montre que l'expression ne peut plus être qu'infime. Le jeu du Kronos Quartet, spécialiste de l'hybridation esthétique, convient parfaitement à l'écriture de Schnittke, tantôt frémissante, tantôt décapante. *P. Gi*

★ **2 CD Nonesuch 7559 79500-2.**

JAN GARBAREK
Rites

Cela vous aura peut-être échappé, mais quand Jan Garbarek passe par Paris, il fait salle comble, d'une jolie jeunesse très pensionnats en goguette, et son groupe est un modèle d'organisation (Marilyn Mazur aux percussions). Sur scène, les morceaux (de bravoure) n'en finissent pas. Enregistrés, ils sont aussi léchés et fignolés (excellent son, beaucoup de dynamisme, équilibres parfaits) qu'une litho de Bernard Buffet. La surprise, après quarante-sept CD pour la marque munichoise ECM, c'est que ce coffret contient deux disques. Rites à tous les étages. Dossier photo très « new age ». Planant de bout en bout. Planant et parfois poilant. *Francis Marmande*

★ **2 CD ECM 1685/86.**

THE ROLLING STONES
No Security

A peine terminée leur tournée mondiale (septembre 1997-septembre 1998), The Rolling Stones, estampillé plus grand groupe de rock du monde, publie un témoignage enregistré en public de cette virée dans les stades. Le groupe y apparaît plutôt resserré sur ses racines blues et rock. Par le choix de sortir du néant certains des morceaux du déclin des années 80 et d'éviter la succession de hits, les Stones évitent l'exercice du disque *« live »*. On retiendra une version électrique et assez féroce de *Sister Morphine, Live With Me*, le rare *Respectable* ou *Saint of Me*, bien plus enlevé que dans le récent *Bridges to Babylon*. Si les guitaristes Ron Wood et Keith Richards sonnent là avec une splendeur qu'on ne leur a pas toujours connue, en revanche Darryl Jones, le bassiste, est laissé un peu trop en liberté virtuose, ce qui tranche avec la sécheresse exemplaire du batteur Charlie Watts. *S. Si.*

★ **1 CD Virgin Records 7243 8 46740 2 1.**

STÉPHANE BLOK
Le Prince du sédentaire

Les chansons bien construites du Suisse Stéphane Blok s'appuient sur des arrangements prônant parfois la déconstruction. Mais, même cherchant la déviance, Stéphane Blok revient à une sorte de bon sens carré (*Tilt Coco*), tranché dans le chant maritime et le jazz festif à la façon des Têtes Raides *(Les Jours de suie et ceux de cendre)*. On trouvera de la légèreté chez Stéphane Blok, mais jamais de ce désengagement dont se pare la nouvelle vague de chanteurs français. Stéphane Blok est bien dans son époque, il la critique, il en dégage les travers et les maux avec un style singulier que ne renierait pas Alain Souchon : *« Et sur nos peaux urbaines, se reflètent déjà quelques décisions vaines, quelques raisons d'Etat, et je vends mon image, au coin de quelques rues, où défilent page à page, les foules attendues. »* Stéphane Blok intègre et remodèle toutes les modes à la guitare, à la clarinette, au violon, à la trompette, et d'une voix à la douceur contrôlée. *V. Mo.*

★ **1 CD Boucheries Productions BP3451. Distribué par PIAS.**

RODOLPHE BURGER
Meteor Show

Des temps (1987) de l'invention d'un rock euro-français par son groupe d'origine, le quintet strasbourgeois Kat Onoma, le guitariste Rodolphe Burger a gardé, et même cultivé, l'idée d'une musique cérébrale, un peu cynique, un peu sombre sur la première couche, collégienne et intrépide sur la seconde. Rodolphe Burger est un joueur dont la musique a cette couleur limitrophe, *border-line* entre la folie et la froideur, qui lui a attiré la sympathie professionnelle de Françoise Hardy (il est l'auteur de trois titres du *Danger*, album mésestimé), d'Alain Bashung *(Samuel Hall)*. En mars 1997, il réalise *Egol zéro*, un CD pamphlet anti-FN avec un jeune bricoleur de sons techno, ayant travaillé avec les rappeurs d'Assassin, Docteur L.. C'est ce dernier qui donne à *Meteor Show* son foisonnement, qui aide le guitariste à donner à son instrument allures d'outre-tombe ou fulgurances météoriques. Les reprises (*Play With Fire*, des Stones, *Hey Baby*, de Hendrix, *Moonshiner* de Dylan), qui scellent les noces du blues, du rock et du *breakbeat* techno, ne sont pas des moindres. *V. Mo.*

★ **1 CD Chrysalis LC0542**

VIEJA TROVA SANTIAGUERA
La Manigua

Julio Iglesias a de la chance. C'est peut-être pour lui la fin des railleries ou, pire, de l'indifférence d'un certain public. Dans son nouvel album, la formation cubaine Vieja Trova Santiaguera reprend *La Vida sigue igual*, le titre qui en 1968 lança sa carrière. *« Nous avons voulu rendre hommage à une autre sorte de musique populaire »*, déclarent dans le livret les musiciens, pour justifier un choix qui peut surprendre, aux côtés d'autres titres empruntés aux grands noms de la musique cubaine comme Nico Saquito ou El Guayabero. Entre les mains et sous les voix de la Vieja Trova, la bluette insignifiante de l'Espagnol devient une ballade dansante, joliment rythmée. Désormais chez Virgin, après des albums sortis sur le label espagnol Nubenegra, la Vieja Trova Santiaguera va pouvoir tenter une percée plus marquée, à l'heure où la musique cubaine bénéficie d'une popularité confortable. Mise sur pied en 1993, la formation réunit cinq vétérans du *son* cubain pour qui il n'y a rien de mieux que cette musique du temps jadis tressée de guitares, revenue au goût du jour à Cuba. Quand on écoute *La Manigua*, où ils ajoutent à quelques standards du genre leurs propres compositions, on ne peut évidemment qu'adhérer à ce parti pris. *Patrick Labesse*

★ **1 CD Virgin 8466102.**

ENSEMBLE AL-KINDI
Le Salon de Musique d'Alep
Sabri Moudallal et Omar Sarmini (chant)

Enregistrer un disque à la maison, c'est un plaisir que s'est offert Julien Weiss, maître français de musique arabe, virtuose du *qânûn* (cithare sur table) et fondateur de l'ensemble instrumental Al-Kindi. Située à Alep, en Syrie, la maison de Julien Weiss est un palais, une résidence mamelouke avec sa cour intérieure, ses fontaines, ses marbres, ses tapis et ses coussins. Il y réunit des chanteurs, des musiciens, des gens de bonne compagnie, renouant avec l'esprit des salons de musique où se développa, au fil des siècles, la vie musicale d'Alep. Pour cet enregistrement, il a convié l'octogénaire Sabri Moudallal, muezzin à la Grande Mosquée, et Omar Sarmini, né en 1962, relève prometteuse du chant classique arabe. Les deux chanteurs installent avec les musiciens *(qânûn, nây, ûd, riqq)* un univers sinueux, où fusionnent lyrisme et douceur, ferveur et délicatesse. Ils perpétuent l'art impeccable de la *wasla*, une suite vocale et instrumentale enchaînant pièces mesurées et improvisations libres. *P. L.*

★ **2 CD Le Chant du Monde CML 5741108 09. *Distribué par Harmonia Mundi.***

DÉPÊCHES

■ **RÉÉDITIONS :** Sony Classical publie huit coffrets, de trois disques compacts au prix de deux ou de quatre au prix de trois. Pierre Boulez, Pablo Casals, Glenn Gould, Vladimir Horowitz, Rudolf Serkin, Isaac Stern et Bruno Walter sont les interprètes réunis au sein de cette collection baptisée « Les Absolus ». Toutes les interprétations réunies ont été récompensées par les revues spécialisées. Deux coffrets Bach par Gould y voisinent avec le Mahler de Walter, les Ravel, Stravinsky et Varèse de Boulez, les sonates de Scarlatti légendaires de Horowitz, avec les concertos de Beethoven, Brahms, Dvorak et Mendelssohn de Stern, etc.

■ **Après les soixante-douze références publiées en 1997**, la collection « L'Original », de PolyGram, consacrée à la réédition de classiques de la chanson et du rock français, s'enrichit de vingt-six nouveaux titres dont des disques de Brigitte Bardot, des Chaussettes noires, de Serge Gainsbourg, etc. Chacun des albums, puisés dans le fonds de catalogue d'Island, Mercury, Polydor, Remark, respecte la présentation originelle. Cette série a été récompensée en 1997 par le Prix de la réédition, décerné par le mensuel *Juke Box Magazine*.

■ **HISTORIQUE :** EMI publie une édition consacrée au chef d'orchestre Otto Klemperer, disparu en 1973, à l'âge de quatre-vingt-huit ans. Puisés dans les archives de la Radio bavaroise, ces interprétations sont dominées par une version exceptionnelle de la *Deuxième Symphonie* de Mahler, avec la soprano Heather Harper et la mezzo-soprano Dame Janet Baker.

■ **MEILLEURES VENTES :** remontée subite de l'album *Savoir aimer* de Florent Pagny à la tête du classement des meilleures ventes de disque IFOP-Tite-Live, qui passe de la 27e place à la 7e en un éclair (une semaine). M.C. Solaar fait son entrée au 8e rang avec *Le Tour de la question*, tandis que REM occupe la 9e. Pour le reste, rien ne bouge. Pour pallier à cette lenteur du marché français, le SNEP, maître d'œuvre des TOP, promet d'affiner ses classements par genre : chanson francophone, classique, etc.

Victor Hugo, les albums de photographies d'un proscrit

Deux expositions présentent des clichés pris lors de son exil dans les îles anglo-normandes

Le Musée d'Orsay et la Maison Victor-Hugo exposent des photographies de l'écrivain et de son entourage prises alors qu'ils s'étaient exilés dans les îles anglo-normandes après le coup d'Etat de Louis Napoléon Bonaparte. Entre 1852 et 1855, 350 œuvres ont été réalisées, pour la plupart des portraits dont beaucoup furent tirés en plusieurs dizaines d'exemplaires, parfois rassemblés en albums.

VICTOR HUGO, PHOTOGRAPHE DE L'EXIL. Musée d'Orsay, 1, rue de la Légion-d'Honneur, Paris-7e. Tél. : 01-40-49-48-14. Mo Solferino. Du mardi au samedi, de 10 heures à 18 heures ; dimanche, de 9 heures à 18 heures ; jeudi, de 10 heures à 21 h 45. Jusqu'au 20 janvier. Catalogue, sous la direction de Françoise Heilbrun et Danielle Molinari, éd. RMN et Paris-Musées, 234 p., 280 F. DANS L'INTIMITÉ D'HAUTEVILLE HOUSE. Maison Victor Hugo, 6, place des Vosges, Paris-4e. Tél. : 01-42-72-10-16. Mo Bastille. Du mardi au dimanche, de 10 heures à 17 h 40.

L'homme, vêtu d'une redingote sombre, est assis, les mains jointes. Il est pris de face, dans un halo de lumière blanche. Le col de sa chemise est rabattu sur une volumineuse cravate. Son front est immense, les cheveux mi-longs cachent les oreilles. Il a les yeux clos. Sur ce papier fragile, on peut lire, de la main du poète et dans un espagnol approximatif : *Victor Hugo écoutant Dieu*.

Victor Hugo est le héros écrasant d'une exposition intimiste et émouvante que présente le Musée d'Orsay dans le cadre du Mois de la photo, avec des dessins et des écrits, et d'un accrochage à la Maison Victor Hugo.

Elu républicain, le poète a été contraint à l'exil après le coup d'Etat du 2 décembre 1851. Très vite, il monte, avec ses fils Charles et François-Victor, et Auguste Vacquerie, beau-frère de sa chère fille Léopoldine disparue, un atelier de photographie dans la maison de Marine Terrace. Atelier est le mot juste, puisque, entre 1852 et 1855, 350 œuvres sont réalisées, pour la plupart des portraits sur papier, mais aussi seize daguerréotypes, des paysages, des vues de Marine Terrace, sa maison, et des reproductions de dessins.

Victor Hugo, qui depuis 1830 domine la littérature française, vivra près de vingt ans à Jersey, puis Guernesey. Il souhaitait une diffusion commerciale de ces images – sans succès. Mais nombre de ces portraits furent tirés en plusieurs dizaines d'exemplaires, parfois rassemblés en albums – on en connaît treize, dont le fameux *Album des proscrits* –, envoyés à des proches, donnés à des amis de passage.

Victor Hugo n'est pas l'opérateur des images. Il laisse ce soin à ses fils, essentiellement Charles, et à Auguste Vacquerie. Mais on sait, par de nombreux témoignages, qu'il participe à l'élaboration des prises de vue. Son propos sur le procédé est sans équivoque. A l'éditeur Hetzel, il écrit en 1853 : *« C'est justement la lithographie, la lourde et inepte et pâteuse lithographie, qu'il faut tuer par la main de sa sœur, plus scabreuse à prononcer, mais infiniment plus belle, la photographie (...). C'est la révolution photographique que nous voulons faire. »*

Pour ceux qui doutent encore, regardons son visage. Victor Hugo ne s'abandonne jamais, toujours maître de son image. Il fixe résolument l'objectif dans une pose héroïque – en opposition à Napoléon III *« le Petit »* –, le corps droit, le plus souvent une main sur le front, l'autre dans la redingote, ou de profil le regard lointain. Ce n'est plus *« l'enfant sublime »* découvert par Chateaubriand, ce n'est pas encore le patriarche de la IIIe République, barbu jusqu'aux yeux. Il a cinquante ans, le visage glabre, les traits parfois secs, parfois épaissis, encadrés par sa chevelure.

Le romantisme lyrique est à son plus haut quand l'écrivain, juché sur un rocher, fixe *« l'Océan »*, en un dialogue muet avec l'au-delà. C'est l'époque où, presque chaque soir, par l'intermédiaire d'une table tournante, le poète et son entourage convoquent les esprits. Socrate, Shakespeare, Cervantès, Molière, Chénier, Jésus-Christ, Mahomet, Moïse, l'ombre du Sépulcre, la mort ou le lion d'Androclès, viennent s'exprimer tour à tour, en vers ou en prose, plus hugoliens que nature.

Quand l'écrivain parle des images de Charles, il dit qu'elles sont prises *« en collaboration avec le soleil »*. Charles le dandy et Vacquerie le quarante-huitard barbu vont fixer aussi des amis de passage et la famille, les deux Adèle, la femme et la fille de Victor, la première encore sculpturale, la seconde au beau visage mélancolique, qui va bientôt sombrer dans la folie.

Voyage entre la réalité d'une île où le quotidien n'était pas toujours rose, et l'imaginaire d'un écrivain, la photographie est aussi un moyen de garder le contact avec l'extérieur et de cimenter le cercle des intimes. C'est aussi la naissance d'une photographie d'amateur, familiale – pour preuve les albums –, avec des tirages de petit format. C'est enfin le passage du daguerréotype au tirage papier, la multiplicité des épreuves rendue possible, comme pour mieux entretenir la légende du poète puissant et solitaire.

Michel Guerrin et Emmanuel de Roux

La Mère Courage de Brecht servie par les vaillants fantassins de la Comédie-Française

MÈRE COURAGE ET SES ENFANTS, de Bertolt Brecht. Mise en scène : Jorge Lavelli. Avec Catherine Hiégel, Catherine Samie, Céline Samie, Roland Bertin, Simon Eine, Pierre Vial, Véronique Vella... COMÉDIE-FRANCAISE-SALLE RICHELIEU, 2, rue de Richelieu, Paris, 1er. Tél. : 01-44-58-15-15. Mo Palais-Royal. 30 F à 190 F.

Pour désigner les œuvres géantes du passé, André Malraux aimait appeler à la rescousse le mot « colosse ». *Mère Courage* de Brecht est l'un des colosses du théâtre. Un colosse si souvent joué, vu, entendu, que tout en a été dit. Et redit. A tel point que *Courage*, comme la nomme Brecht en raccourci, décourage les revenez-y, la parlote, la critiquote.

Brecht écrit *Courage* quand il voit la guerre à deux pas. C'est une métaphore de la guerre. A grands et gros traits sauvages. Une *Guernica* scénique. Soixante ans ont passé, et la guerre est là, toujours. Elle gagne même du terrain. Et elle fait la loi, celle du plus fort. Bombes, missiles, ont le dernier mot. La *Courage* de Brecht et ses déclamations sont devenues, à la longue, de superbes coups d'épée dans l'eau, mais cela résiste, cela tient bon, parce que l'épée, c'est la carriole de Courage, un engin théâtral génial, et l'eau, c'est la musique de Paul Dessau qui, avec deux flûtes, une trompette, une guitare, un accordéon, un piano, et la percussion, fait défiler, dans nos crânes, tout ce qu'elle veut, la guerre de trente ans, les lansquenets, le sang, les chevaux, le nucléaire, la famine, tout.

Pour l'entrée de *Courage* à la Comédie-Française, la carriole a été fabriquée par le décorateur Pace. Quand il envisageait d'adapter *Courage* au cinéma, Brecht disait : *« Ne devrait apparaître, en tant que décor, que ce qui participe au jeu. »* C'est ce qu'a su faire Pace, très bien. Et la musique de Paul Dessau est dirigée par Michel Frantz, le directeur de la musique de la Comédie-Française, l'un des as, irremplaçable, de la maison. La traduction française de Guillevic est bien écrite, trop bien, c'est comme si les Finnois, les Polonais, les Bavarois, étaient là, sur scène, pour nous donner des leçons de bonne langue française grand style. Dans les mitrailles et la boue, n'est-ce pas trop collet monté ?

Intimidé par la Colosse, Jorge Lavelli a mis en scène d'une touche légère, il s'est fait plus petit et moins Lavelli que nature, il propose une « *Courage* pour mémoire », une épure de *Courage*. Et les acteurs du Français, *Courage*-Hiégel en tête, se battent, chantent, et meurent en bons fantassins du théâtre.

Michel Cournot

Le corps mutant des danseuses de Barak Marshall monte la garde

AUNT LEAH, SOSHANA'S BALCONY, EMMA GOLMAN'S WEDDING, de Barak Marshall (dans le cadre du Festival d'automne, et d'Israël au miroir des artistes). THÉÂTRE DE LA BASTILLE, 76, rue de la Roquette, Paris-11e. Mo Bastille. Tél. : 01-43-57-42-14. Du mardi au samedi, à 21 heures ; dimanche, à 17 heures. De 80 F à 120 F. Jusqu'au 12 novembre.

Quoi qu'il danse, Barak Marshall, garçon bouclé aux yeux d'écureuil, a la baraka. Qu'il en profite ! Il y a quatre ans, il a quitté les Etats-Unis, son pays natal, bardé de diplômes obtenus à Harvard, et il est revenu à Tel-Aviv où il a repris l'héritage artistique maternel, celui de la superbe danseuse et chanteuse yéménite Margalit Oved. Depuis, il est partout, créant pièce sur pièce, jeune homme pressé d'une nouvelle génération qui piaffe derrière les deux compagnies porte-drapeaux d'Israël : d'un côté l'historique Kibbutz Contemporary Dance Company, fondée en 1948 par la lumineuse Jehudit Arnon, que dirige aujourd'hui Rami Be'er ; de l'autre, la Batsheva, créée en 1964, financée par Bethsabée de Rothschild, reprise en main avec éclat, en 1990, par Ohad Naharin.

En 1996, à Tel-Aviv, on appréciait pour la première fois le travail de Barak Marshall : il présentait *Le Pays des oranges tristes* dans le cadre de Curtain Up, manifestation biennale qui se déroule au Centre Suzanne-Dellal. La chorégraphie, sa deuxième, s'appuyait sur un poème du Palestinien Ghassan Kanafqui, qui fut impliqué dans le massacre des JO de Munich, en 1972. Politique, religion et piété familiale constituent les thèmes des trois pièces présentées à la Bastille : l'amour qui liait le chorégraphe à sa tante Leah (*Aunt Leah*) ; le procès fait à Suzanne (allégorie féminine d'une toile du peintre David Sharir), accusée par deux rabbins d'être une prostituée et d'avoir couché avec eux (*Shoshana's Balcony*) ; pour finir, un portrait de la révolutionnaire Emma Goldman, née en Russie, puis émigrée aux Etats-Unis en 1886, militante radicale des droits de la femme.

Très vite, on se demande pourquoi Barak Marshall prend la peine de détailler dans le programme les intrigues de ses chorégraphies, tant son travail tourne autour d'une obession, et d'une seule : la figure d'une femme qui serait un homme ! Alors qu'elle soit tante, pute, ou féministe... Qu'importe ! Du moment que ces femmes ont des cuisses, des seins, et des muscles de militaires. Cheveux ras, ou solidement attachés. Belles, dans tous les cas de figure. A la moindre enjambée, leurs robes dévoilent leur intimité. On voit où le chorégraphe situe l'ambiguïté, si ce n'est le moteur même de sa danse.

DÉESSE DES TEMPS ANCIENS

Faire des filles d'Israël l'emblème d'un pays qui fête cette année ses cinquante ans d'existence : pourquoi pas ? Ses danseuses bougent comme on évite une embuscade. Une pression, un appétit à s'affirmer qui, de toute évidence, a dû frapper (terrifier ?) le jeune artiste à son arrivée à Tel-Aviv. Ondoiement des hanches, bustes redressés, voltes tournées avec une jambe raide, ainsi va de l'avant sa soldatesque imaginaire, râblée et court vêtue. Abstraite, à force d'être charnelle. Le chorégraphe espère – il est trop intelligent pour y croire – que l'énergie et la vitesse peuvent faire office de style.

Il ne suffit pas pour donner du poids à sa danse de l'enraciner dans les pas et les musiques traditionnels. Il ne suffit pas – et pourtant quel être exceptionnel – que sa mère monte sur scène. Margalit Oved, on s'en doute, ne ressemble en rien aux héroïnes actuelles de son fils : fine, petite, elle est déesse des temps anciens. Sa force à elle réside tout entière dans sa voix. Un cri de révolte qu'elle nuance d'humour d'une simple inflexion. Mère grandiose, âme tutélaire du travail d'un fils qui, on l'oublie un peu trop vite tant sa réputation le précède, accouche seulement de ses premières œuvres ! Le caractère rudimentaire de cette danse, dépourvue de toute contradiction, est peut-être d'asséner que le corps du peuple juif ne sera plus jamais meurtri, éliminé, rayé du monde des hommes. Que le corps mutant des femmes monte désormais la garde.

Dominique Frétard

SORTIR

PARIS

Giovanni Tommaso Quintet
Le contrebassiste et compositeur Giovanni Tommaso – l'un des grands du jazz italien, présent dans la musique depuis quatre décennies – aborde avec une créativité constante tous les styles, incluant à sa connaissance du jazz les riches folklores de son pays. Son nouveau disque, excellent, *Third Step* (RCA-Victor/BMG), témoigne de cette diversité. Trois soirs de suite, Tommaso sera en club avec Rita Marcotulli au piano, Pietro Tonolo au saxophone ténor, Flavio Boltro à la trompette et Roberto Gatto à la batterie.
Au Duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. Les 6, 7 et 9 novembre, à 22 heures. Tél. : 01-42-33-22-88. 80 F.

Tabou Combo, Koffi Olomidé
Formé en 1968 à Port-au-Prince, Tabou Combo est le groupe le plus célèbre de *compas*, « la » musique nationale des Haïtiens, un cocktail festif qui a monopolisé l'espace musical des Antilles françaises pendant plus de vingt ans, avant que le zouk ne vienne le concurrencer. Aujourd'hui, le zouk s'essouffle, mais le compas et Tabou Combo, qui fête ses trente années de carrière, eux, tiennent bon. Pour preuve, le concert supplémentaire qu'il a fallu programmer. Une heure après Tabou Combo, le samedi, la fête se prolongera avec le crooner et ambianceur congolais (ex-zaïrois) Koffi Olomidé, accompagné de ses énergiques musiciens et piquantes danseuses.
Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. Les 6 et 7 novembre, à 23 heures. Tél. : 01-42-08-60-00. 150 F.

Ziad Rahbany
Homme de théâtre et musicien, il est le fils de la grande Fairouz et l'idole des jeunes Libanais. Un pied dans la musique classique arabe, un autre dans le monde occidental, il joue des claviers et compose une musique à tendance jazz, fortement teintée d'accents orientaux.
Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, Paris 5e. Mo Jussieu. Les 6 et 7 novembre, 20 h 30. Tél. : 01-40-51-38-14. 100 F.

RÉGION PARISIENNE

Le Grand Zebrock
Précédé d'un séminaire – « Une nouvelle ambition pour les musiques amplifiées en Ile-de-France » –, ce festival met à l'honneur les unités et les militants de la scène rock « indépendante ». En réunissant groupes, labels, fanzines... dans un lieu de rencontre riche d'une centaine de stands. En programmant une série de concerts excitants, mordant aussi sur le rap, le reggae et la chanson. Avec entre autres : Boogi Saï, Psykopat, Raminagrobis, Cornu, Soldafada, Baobab, Sinsemilla...
Forum culturel du Blanc-Mesnil, 1-5, place de la Libération, 93 Le Blanc-Mesnil. Le 7 novembre, de 10 heures à 24 heures. Tél. : 01-48-14-22-22. Stands : 10 F. Concerts : 40 F.

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

Alice et Martin
d'André Téchiné (France, 2 h 03).
Négociateur
de F. Gary Gray (Etats-Unis, 2 h 18).
Quelque chose d'organique
de Bertrand Bonello (France-Canada, 1 h 30).
Sweet Degeneration
de Lin Cheng-sheng (Chine, 1 h 58).
24 heures sur 24
de Shane Meadows (Grande-Bretagne, 1 h 36).

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn).

REPRISES

La Chute de la Maison Usher
de Jean Epstein, avec Jean Debucourt, Marguerite Gance, Charles Lamy. Français, 1928, noir et blanc (1 h 03).
Le Quartier latin, 5e (01-43-26-84-65).

VERNISSAGES

MAC 2000
Espace Eiffel-Branly, 29-55, quai Branly, Paris 7e. Mo Alma-Marceau. Tél. : 01-44-18-42-28. De 11 heures à 20 heures. Du 6 novembre au 15 novembre. 45 F.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

La Fausse Suivante ou le Fourbe puni
de Marivaux, mise en scène de Gloria Paris.
Théâtre de l'Est parisien, 159, avenue Gambetta, Paris 20e. Mo Pelleport. Le 6, à 20 h 30. Tél. : 01-43-64-80-80. 90 F et 140 F.

Choir and Orchestra of the Age of Enlightenment
Mozart : *Messe KV 427, Messe du couronnement KV 317*. Susan Gritton, Hillevi Martinpelto (sopranos), Catherine Wyn Rogers (mezzo-soprano), Paul Agnew (ténor), Matthew Hargreaves (basse), Andrew Davis (direction).
Cité de la musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. Le 6, à 20 heures. Tél. : 01-44-84-44-84. De 100 F à 160 F.

Orchestre philharmonique de Radio-France
Liszt : *Mephisto-Valses*. Weber : *Concerto pour clarinette et orchestre no 1*. Berlioz : *Benvenuto Cellini, ouverture*. Schumann : *Symphonie no 3*. Sabine Meyer (clarinette), Ivan Fischer (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mo Ternes. Le 6, à 20 heures. Tél. : 01-45-61-53-00. De 80 F à 190 F.

Ensemble Fa
Pesson : *Mémoire n'est plus obstacle*. Textes de Du Fu, Jacques Drillon et Henri Michaux. Jacques Drillon (récitant), Dominique My (direction).
Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris 11e. Mo Bastille. Le 6, à 20 heures. Tél. : 01-53-45-17-00. De 75 F à 100 F.

Aka Moon
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. Le 6, à 22 heures. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.

Eric Le Lann, Michel Grailler
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris 1er. Mo Châtelet. Le 6, à 22 h 30. Tél. : 01-42-36-01-36. 80 F.

Omar Sosa Sextet
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mo Château-d'Eau. Le 6 novembre, à 21 heures. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Marc Ogeret
Hommage à Léo Ferré.
Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir, Paris 2e. Mo Sentier. Le 6, à 20 heures. Tél. : 01-42-36-37-27. De 100 F à 120 F.

Antoine Tomé
Limonaire, 18, cité Bergère, Paris 9e. Mo Rue-Montmartre. Le 6, à 22 heures. Tél. : 01-45-23-33-33.

Jacques Higelin
Maison des arts, place Salvador-Allende, 94 Créteil. Le 6, à 20 h 30. Tél. : 01-45-13-19-19. 150 F.

Malavoi
Bataclan, 50, boulevard Voltaire, Paris 11e. Mo Voltaire. Le 6, à 20 heures. Tél. : 01-47-00-55-22.

« Okinawa Corse »
Rencontre entre la polyphonie de l'île de Beauté et la grande tradition des musiciens d'Okinawa.
Maison de la culture du Japon, 101 bis, quai Branly, Paris 7e. Mo Bir-Hakeim. Les 6 et 7, à 20 h 30. Tél. : 01-44-37-95-95. 80 F et 100 F.

RÉSERVATIONS

Dewey Redman
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Les 9 et 10 novembre, à 22 heures. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.

Clarika
La Cigale, 120, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Le 17 novembre, à 20 heures. Tél. : 01-49-25-89-99. 100 F.

DERNIERS JOURS

12 novembre :
Les Démons
de Fedor Dostoïevski, mise en scène de Roger Planchon.
Opéra-Comique, 5, rue Favart, Paris 2e. Mo Richelieu-Drouot. Tél. : 01-42-44-45-46. De 70 F à 200 F.



EN VUE

■ Dimanche 1er novembre, à Paris, un homme, aidé par son chien rottweiler, a précipité dans la Seine un promeneur qu'il *« croyait homosexuel »* et qui le *« regardait de travers »*. La victime a regagné la rive à la nage.

■ Pour attirer l'attention des secours, **Willy**, affolé, qui, mercredi 4 novembre, sur un trottoir, au centre de Naples, aboyait en vain dans la foule, s'est finalement jeté dans le bassin où son maître sans bruit venait de se noyer.

■ Pour ne pas perdre ses allocations, **Emilio Vitale**, quarante-deux ans, en attente d'une transplantation du foie, employé à la direction générale du Palais royal de Naples, se rend à son travail muni d'un masque à oxygène, accompagné de sa femme qui lui charrie la bouteille.

■ Après avoir avec de l'eau ranimé des tartigrades conservés depuis cent vingt ans dans un musée, des scientifiques japonais de l'université de Kanagawa, spécialistes des transplantations d'organes, ont, en utilisant le sucre sécrété par ces animalcules pour retarder la déshydratation, fait battre à nouveau le cœur d'un rat arrêté depuis dix jours.

■ Le docteur **Chi Van Dang** du Johns Hopkins Hospital de Baltimore, aux Etats-Unis, observe qu'au moment de l'effort pendant l'amour, appelé *« manœuvre de Valsalva »*, des personnes atteintes d'amnésie oublient jusqu'au nom du président des Etats-Unis.

■ **Chrysostomos Synétos**, évêque de Zakynthos, qui, dans une interview annoncée à la « une » du magazine *Penthouse* sous la photo d'une paire de fesses, s'était montré favorable aux relations sexuelles avant le mariage pour éviter que *« les conjoints changent ensuite de partenaire comme de chemise »*, comparaîtra devant le Saint Synode de l'Eglise orthodoxe de Grèce.

■ Jeudi 5 novembre, un garçon armé d'un pistolet à gaz, qui, dans une sex-shop de Katowice en Pologne, a enlevé une poupée gonflable, s'est enfui en refermant la porte avec des chaînes et un cadenas.

■ Les salariés d'une compagnie d'aviation de Riazan au sud de Moscou, payés en avions faute de liquidités, qui ont transformé les carlingues en maisons de campagne, en abris agricoles ou en bains russes *(bania)*, sont prêts, *« si la situation financière se redresse »*, à raccrocher les moteurs et les ailes.

■ Lundi 2 novembre, comparaissait devant le tribunal de Chester, **Barry Daly**, salarié des chemins de fer britanniques, qui déroba au cours de sa carrière quatre locomotives, six wagons de voyageurs et trente wagons de marchandises.

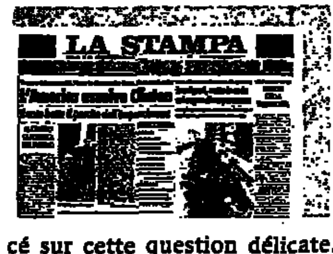
Christian Colombani

Nouvelle passe d'armes entre Israël et le Vatican

Dans la presse italienne, l'Etat hébreu et le Saint-Siège polémiquent discrètement sur quelques vieux points de désaccord, tels que l'éventuelle béatification de Pie XII ou le statut de Jérusalem

ALORS QUE le pape Jean Paul II projette de se rendre avant la fin de ce siècle à Jérusalem, les rapports entre le Vatican et Israël sont loin de s'améliorer. Le dernier accroc entre les deux Etats s'est produit, mardi 3 novembre, lors d'une conférence de presse de l'ambassadeur d'Israël auprès du Saint-Siège, Aaron Lopez. Bien qu'estimant que la béatification et la canonisation restent des prérogatives absolues de l'Eglise catholique, le diplomate a réclamé un moratoire de cinquante ans pour la béatification de Pie XII, car celle-ci *« engendrerait un élément de grand trouble entre l'Église et Israël »*. *« L'Holocauste est un traumatisme encore vivant et les blessures sont encore ouvertes. On devrait reporter les discussions d'une possible béatification jusqu'à ce que les historiens puissent examiner les documents relatifs à cette époque »*, a fait remarquer l'ambassadeur, cité par Marco Tosatti dans *La Stampa*. Ce qui ne sera possible que lorsque le pape voudra bien en décider car l'ouverture des archives dépend de son pouvoir souverain.

Pour le moment, le Vatican s'est arrêté en 1922. Le père jésuite allemand Peter Gumpel, chargé de l'instruction du dossier de béatification, a vivement répliqué : *« L'ambassadeur peut dire ce qu'il veut mais sa requête apparaît pour le moins imprudente car elle n'est pas de sa compétence. »* Le pape ne s'est jamais officiellement prononcé sur cette question délicate.



Dans le document publié en mars intitulé *Souvenons-nous : une réflexion sur la Shoah*, Karol Wojtyla n'avait pas évoqué la polémique sur les silences de Pie XII mais avait rappelé sa première encyclique, *Summi Pontificatus*, dans laquelle ce dernier *« attirait l'attention contre les théories qui niaient l'unité de la race humaine »*.

La controverse resurgit donc sur Pie XII à propos de l'extermination des juifs pendant la seconde guerre mondiale. Elle s'ajoute à une autre source de discorde entre les deux Etats : le statut de Jérusalem. Le 26 octobre, Mgr Jean-Louis Tauran, secrétaire du Saint-Siège aux rapports avec les Etats, avait déclaré, lors d'une conférence épiscopale à Jérusalem, que la partie orientale de la ville était *« illégalement occupée »* et avait prôné une nouvelle fois *« un statut internationalement garanti »* pour la cité trois fois sainte. Ce à quoi Aaron Lopez a répondu qu'il fallait maintenir *« un statut d'unicité »* à cette ville et trouver les moyens de garantir l'accès libre et absolu aux lieux saints. La prise de position de la diplomatie vaticane sur Jérusalem n'a manifestement pas fait plaisir aux autorités isréliennes, d'autant que le Saint-Siège souhaite être associé, même de loin, aux négociations sur le statut.

La demande de renvoi de la béatification *« pourrait encore rendre plus rigide la position du pape Wojtyla, qui n'est pas homme à tolérer les ingérences, surtout sur les questions internes à l'Église »*, fait remarquer *La Stampa* dans un éditorial intitulé « Les racines du silence ». *« La requête de l'ambassadeur est peut-être la réponse un peu rude d'Israël à Mgr Jean-Louis Tauran »*, écrit Domenico Del Rio alors que le *Corriere della Sera* rappelle, pour sa part, que *« les rapports entre le Saint-Siège et Israël n'ont pas été bons pendant de nombreuses années et que, encore actuellement, nonobstant deux concordats, les deux parties ne parviennent pas à trouver une entente substantielle et définitive. Le poids de l'histoire antique et récente est trop fort, et trop nombreuses et trop délicates sont les questions non résolues »*, souligne Francesco Margiotta Broglio.

L'Osservatore Romano n'a pas réagi à ce nouveau coup de froid. Seul, Mgr Tauran a répondu qu'il ne faut pas *« dramatiser »*, *« qu'il n'y a rien de nouveau »* et que *« dans les archives du Saint-Siège, il n'y a rien d'inédit sur cette époque »* parce que *« Paul VI a fait publier tous les documents relatifs à la deuxième guerre mondiale »*.

Michel Bôle-Richard

DANS LA PRESSE

LIBÉRATION
Alain Duhamel

■ Pour que la vie publique n'envahisse pas la vie privée des hiérarques, encore faut-il que ceux-là mènent une vie privée sans aucune influence possible sur leur vie publique. Or Roland Dumas n'a cessé de se comporter en frontalier ambigu de ces confins-là. Il y a pire : présider le Conseil constitutionnel dont les décisions sans appel s'imposent irrésistiblement, c'est s'astreindre à être, et aussi à paraître, insoupçonnable. Il ne s'agit plus cette fois-ci de présomption d'innocence mais de devoir d'innocence. Le symbole de l'autorité juridictionnelle suprême a le droit d'être ennuyeux, sans panache ni talent, sinon sans compétence ou sans intelligence. Il ne peut, en revanche, en aucun cas devenir un objet de scandale, un sujet de polémiques, une source de rumeurs perpétuelles, fondées ou calomnieuses. S'il conserve néanmoins ses fonctions, s'il passe outre les supputations et les imputations dont il est la cible, alors il sacrifie l'institution qu'il incarne à son orgueil, à son cynisme ou à son narcissisme. Il ne se montre pas à la hauteur de ses responsabilités : il en devient indigne et il nuit à la justice, à la démocratie et, accessoirement, à sa famille politique d'origine. Casanova devient alors un simple Tiberi de gauche.

L'HUMANITÉ
Jean-Paul Piérot

■ Vingt-cinq mille morts ou disparus : les estimations cinq jours après l'entrée en action de Mitch risquent d'être dépassées. Comment ne pas être saisi par l'incroyable hiatus entre les moyens technologiques que les grandes puissances sont capables de mettre en œuvre, notamment pour monter une opération militaire, et la misère du dispositif en place alors qu'un pays entier est dévasté par des éléments naturels ?

THE NEW YORK TIMES

■ Les électeurs ont, de manière très sophistiquée, mis en balance leur volonté de continuité et leur désapprobation de M. Clinton en tant que personne. En réduisant la majorité républicaine à la Chambre des représentants, ils ont donné à M. Clinton le poids politique pour obtenir de cette Chambre un blâme au lieu de la destitution. M. Hyde [Henry Hyde, président républicain de la commission des affaires judiciaires de la Chambre] a dit que le résultat de la procédure de destitution devait être soutenu par une majorité de l'opinion publique. Le message qui s'est dégagé des urnes et qui émane des sondages est qu'une majorité des deux tiers des Américains s'est déjà formée. Elle veut une condamnation formelle de M. Clinton pour avoir menti sous serment et déshonoré sa fonction ; mais elle veut qu'il reste à son poste.

www.chronicart.com

Cinq appelés du contingent rêvaient de créer leur magazine culturel. C'est chose faite, sur le Web

CHRONIC'ART, anciennement « Tête de l'art », a fêté en octobre son premier anniversaire. Tous les quinze jours, l'équipe de ce web-magazine français décline avec passion l'actualité de la culture et des loisirs en cinq rubriques : « cinéma », « musique », « cyber », « livres » et « sortir ». Chacune est accompagnée d'un agenda et d'une sélection de liens permettant d'approfondir l'information. Le site propose également un forum de discussion, une liste de diffusion hebdomadaire, et des séries de portraits et d'interviews de personnalités aussi différentes que Jean-Pierre Mocky, le groupe de rap IAM ou le critique rock américain Greil Marcus.

Destiné à un public jeune, branché, urbain et pour tout dire parisien, Chronic'Art rêve de devenir un jour l'équivalent en ligne des *Inrockuptibles* : *« Notre idée de départ était de réaliser un magazine papier avec un site Web en complément, mais pour des raisons économiques, nous avons dû renoncer et nous contenter du Web »*, explique Cyril

EST-CE QUE MES CRITIQUES SUR LE WEB EMPÊCHENT LES GENS D'ALLER AU CINÉMA ?
J'EN SAIS RIEN.
PESSIN

De Graeve, cofondateur et rédacteur en chef. En attendant, l'équipe tente de s'imposer grâce à un ton *« ni tiède ni complaisant, engagé, violent, polémique s'il le faut »*.

L'aventure de Chronic'Art est née dans une caserne. C'est au Sirpa (Service d'information et de relations publiques des armées), pendant leur service militaire, que Cyril et les quatre autres créateurs du site se sont rencontrés : *« On s'ennuyait ferme, alors plutôt que de perdre notre temps, nous avons imaginé ce magazine. »* Aujourd'hui, tous les cinq travaillent quasiment à plein temps sur Chronic'Art. Pour couvrir l'essentiel de l'actualité culturelle parisienne, ils se font aider par une vingtaine de pigistes.

Tout le monde est encore bénévole. Ceux qui consacrent beaucoup de temps au projet vivent des allocations chômage, les autres collaborent à d'autres journaux ou revues. A ce jour, la réalisation reste artisanale : *« Nos conférences de rédaction se passent dans des cafés, puis le courrier électronique fait le reste. Tout le monde travaille chez soi. »*

Cela dit, Cyril et ses amis ont une démarche de professionnels. Ils ont fondé une SARL de presse, Les Editions réticulaires, et ont la ferme intention de faire de Chronic'Art une entreprise rentable : *« Depuis peu, avec l'aide d'un commercial, nous nous sommes lancés dans la publicité en ligne. Nous fournissons aussi des contenus pour la rubrique livres d'AOL ou pour le site de la librairie en ligne Alapage. »* Leur priorité est de dépasser le chiffre de fréquentation actuelle de quinze mille visites par mois, insuffisant pour attirer les budgets publicitaires importants.

Xavier de Moulins

SUR LA TOILE

■ ÉDUCATION NATIONALE
Le site web du ministère de l'éducation nationale va ouvrir prochainement une nouvelle rubrique, intitulée « La page du ministre ». Il y sera notamment question de l'application du plan lycéen, de la politique de la recherche, de l'école primaire du XXIe siècle et de la revalorisation du rôle des chefs d'établissement. – *(AFP.)*
www.education.gouv.fr/ministre.

■ PUBLICITÉ
Selon une étude de l'Internet Advertising Bureau (IAB) américain, les recettes publicitaires globales des sites Internet ont atteint 422 millions de dollars au deuxième trimestre 1998, soit presque le double du chiffre pour la même période en 1997. L'IAB note que, désormais, *« les grands annonceurs intègrent les dépenses en ligne dans leur plan médias général »*.

■ EXPLORER 5.0
La nouvelle version d'Explorer, le navigateur Internet de Microsoft, est disponible sur le Web en téléchargement gratuit pour les utilisateurs de Windows et des systèmes Sun. Les versions pour Macintosh et HP-UX sont en préparation. Rien n'est prévu pour Linux.

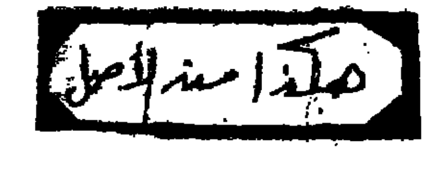
Fermez le ban ! *par Alain Rollat*

Il aura donc fallu attendre que le poilu de 14 devienne une espèce en voie d'extinction pour que le gouvernement de la République rétablisse dans leur dignité les mutins du Chemin des dames fusillés *« pour l'exemple »* au printemps de 1917. Voilà comblé un autre de ces incontournables « trous de mémoire » qui jalonnent les cimetières des champs de bataille. Le nom de Lionel Jospin restera attaché à ce *post-scriptum* tardif mais bienvenu. Il n'est jamais trop tard pour réhabiliter le droit de préférer la paix à la guerre.

Mais comment faire en sorte, concrètement, que le souvenir de ces hommes morts d'avoir désobéi à la bêtise militaire *« réintègre aujourd'hui pleinement notre mémoire collective nationale »* ? Arte suggérait plusieurs pistes, jeudi soir, en filigrane d'un édifiant documentaire qui brisait la loi du silence verrouillée depuis quatre-vingt-un ans par la mise au secret des archives historiques de l'armée française.

On pourrait, certes, graver au fronton du ministère de la défense ce message posthume du sergent Gabriel Baret : *« Vous croyez peut-être que la guerre, ce n'est qu'une longue suite d'actions chevaleresques, héroïques, plus belles les unes que les autres... Vous ne savez donc pas que la guerre, c'est aussi une longue suite de bassesses, de lâchetés, de trahisons, à l'arrière au moins autant qu'à l'avant... »* On pourrait même butiner dans le marbre du Palais-Bourbon la phrase qui valut au socialiste Pierre Brizon, élu de l'Allier, de se faire huer, en 1916, par la Chambre des députés : *« Les soldats français sont des citoyens et non des esclaves. »* On pourrait d'ailleurs en profiter pour rappeler aux socialistes français la prémonition exprimée par leurs collègues allemands : *« Dans cette guerre monstrueuse, il n'y aura ni vainqueurs ni vaincus. Ou, plutôt, tous seront saignés, ruinés, épuisés. Et, si par malheur il y avait des vainqueurs exaspérés et des vaincus irrités, la guerre recommencerait pour la revanche, pour la vengeance, car la guerre n'a jamais tué la guerre. »* On pourrait alors ajouter au Mémorial de Verdun cette mâle proclamation du futur maréchal Pétain : *« Mon véritable titre de gloire, la seule opération où j'ai joué un rôle personnel, c'est le redressement de l'armée en 1917. J'ai rétabli l'ordre dans une armée mûre pour la révolte. Et j'ai maté ces deux millions d'hommes en en fusillant moins de cinquante. »*

Mais, justement, il y a un préalable à tout cela : pour honorer la mémoire de ces *« moins de cinquante »*, il faudrait commencer par réviser la loi de 1979 sur les archives, qui les condamne à demeurer jusqu'en 2017 des soldats inconnus...



VENDREDI 6 NOVEMBRE

FILMS DE LA SOIRÉE

20.35 **Casque d'or** ■■■
Jacques Becker (France, 1952, N., 95 min). Ciné Classics

21.00 **Waterworld** ■■
Kevin Reynolds (EU, 1995, version courte, 135 min). Ciné Cinémas

21.25 **Vera Cruz** ■■
Robert Aldrich (Etats-Unis, 1954, v.o., 95 min). Cinétoile

22.20 **Ombres et brouillard** ■■■
Woody Allen (Etats-Unis, 1991, N., 85 min). Cinéstar 1

23.25 **Sexe, mensonges et vidéo** ■■
Steven Soderbergh (Etats-Unis, 1988, 95 min). TSR

23.40 **Savoy-Hotel 217** ■■
Gustav Ucicky (Allemagne, 1936, N., v.o., 95 min). Arte

23.40 **La Déchirure** ■■
Roland Joffé (Grande-Bretagne, 1984, v.o., 140 min). Ciné Cinémas

0.00 **Goupi Mains Rouges** ■■
Jacques Becker (France, 1942, N., 110 min). Ciné Classics

0.40 **Kansas City** ■■
Robert Altman (Etats-Unis, 1995, 115 min). Cinéstar 2

0.50 **Coups de feu dans la Sierra** ■■
Sam Peckinpah (Etats-Unis, 1962, 95 min). Cinétoile

1.25 **Rashômon** ■■■
Akira Kurosawa (Japon, 1950, N., v.o., 95 min). Arte

2.00 **Abattoir 5** ■■
George Roy Hill (Etats-Unis, 1972, 105 min). Ciné Cinémas

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

18.30 Nulle part ailleurs. Invités : Doc Gynéco, Bernard Tapie, Elliott Smith. Canal +
19.00 Tracks. Quand la techno fait de la politique. Le retour du swing. Future. Depeche Mode. Arte
19.00 De l'actualité à l'Histoire. La modernisation de la vie politique. Invités : Jean-Luc Parodi, Nicole Catala, Pierre Rosenvallon. Histoire
20.00 Envoyé spécial, les années 90. De Vesoul à Zagreb. Les dopés du sport. Invité : Jacques Rupnik. Histoire
20.05 C'est la vie. *J'ai avorté.* TSR
20.55 ▶ Thalassa. Sur la Route du rhum. France 3
22.05 Faut pas rêver. Mauritanie : Les escadrons nomades. Brésil : Le poète des pauvres. Italie : La course aux bœufs. Invité : Patrick Chamoiseau. France 3
23.05 Bouillon de culture. Passions dévorantes. Invités : Isabelle Huppert et Benoît Jacquot, Lucien Jerphagnon, Olivier Rolin, José Saramago. France 2
23.15 Sans aucun doute. Les arnaques en tout genre. Invités : Native. TF 1
23.30 ▶ *Les Dossiers de l'Histoire.* La Victoire de 1918. France 3

DOCUMENTAIRES

19.40 Ernst Jünger, journal d'occupation. Planète
20.00 Soirée photo de mode. Paris Première
20.15 Palettes, portrait du Fayoum. Le dernier regard, *L'Européenne.* Arte
20.25 Voyage au cœur du règne animal. Madre de Dios, les loutres géantes d'Amazonie. Odyssée
20.35 ▶ Preuves à l'appui. [1/6]. *L'affaire Keko.* Planète
21.00 Méditerranée. [5/12]. Migrations. Histoire
21.25 El Choco. Les secrets de la forêt colombienne. Planète
22.00 A la découverte du Père-Lachaise. Odyssée
22.15 *Grand format.* Fantômes de Tanger. Arte
22.20 Sam Shepard, écrivain, acteur, scénariste. Planète
22.40 Jacques Becker, la passion du cinéma. Ciné Classics
23.00 Ceux qui se souviennent. [1 et 2/7]. Histoire
23.25 ▶ Café bouillu. [1/3]. Voyage au bout de chez nous. Planète
23.50 La retraite fut sa vie. Planète
0.45 La Case de l'Oncle Doc. La Légende des sciences. France 3

SPORTS EN DIRECT

20.30 Football. Championnat de D1. Marseille - Monaco. Canal +
23.00 Cyclisme. Les six jours de Munich. Eurosport

DANSE

19.20 Casse-noisette. Chorégraphie de Mark Morris. Musique de Tchaïkovski. Par le Mark Morris Dance Group, l'Orchestre symphonique *et les Chœurs de la Monnaie*, dir. Sylvain Cambreling. Muzzik
20.45 Casse-noisette. Chorégraphie de Pär Isberg. Musique de Tchaïkovski. Par le Ballet de l'Opéra royal suédois et l'Orchestre de l'Opéra royal suédois, dir. Renat Salavatov. Mezzo

MUSIQUE

21.00 Jazz à Antibes 1990. Avec Claude Luter, Yannick Singery, Daniel Barda, Michel Marcheteau, Bernard Laye. Muzzik
22.00 Piano Summit, Montreux 94. Avec Django Bates, Rodney Kendrick, *Ray Bryant, Malcolm Persson Braff*, Randy Weston. Muzzik
22.20 Suite Scythe opus 20, de Prokofiev. *Par l'Orchestre* philharmonique de Rotterdam, dir. Valery Gergiev. Mezzo
0.30 Le Live du vendredi. REM. M 6

TÉLÉFILMS

20.30 La Poursuite du vent. Nina Companeez [3/3]. Festival
20.40 La Bonne à rien faire. Paul Schneider. RTL 9
20.45 L'Amour dans les filets. Klaus Gietinger. Arte
20.50 Le Pyromane. Carlo Rola. M 6
20.55 Le destin tragique de Hetty Sorrel. Giles Foster. TMC
22.05 Ciel d'orage. Paolo Barzmann. Festival

SÉRIES

20.55 Avocats et associés. Radiée. Le voisin du dessous. France 2
20.55 Soirée Sitcom. Téva
21.30 Kindred. Pleine lune néfaste (v.o.). 13ème Rue
22.55 Seinfeld. Dans la soupe (v.o.). Canal Jimmy
23.05 Le Voyageur. 3615 code Liz. Renaissance. Série Club
3.10 Star Trek, Deep Space Nine. Prologue (v.o.). Canal Jimmy

NOTRE CHOIX

● **23.40 Ciné Cinéma I**
La Déchirure

En 1972, un Américain, Sydney Schanberg, correspondant de *guerre du New York Times* au Cambodge (Sam Waterston), se lie d'amitié avec un confrère cambodgien, Dith Pran, qui lui sert d'assistant et d'interprète (Haing S. Ngor). Après la chute de Phnom Penh, en 1975, le correspondant américain, qui a réussi à faire fuir la famille de Pran, ne parvient pas à sauver son ami des Khmers rouges. Une histoire authentique reconstituée par Roland Joffé avec une honnêteté exemplaire. Un grand film dramatique sur une terrible page d'histoire. – *J. S.*

● **0.00 Ciné Classics**
Goupi Mains Rouges

Un vol et un crime dans une famille de paysans des Charentes qui a l'habitude de régler elle-même ses affaires, au nez et à la barbe des gendarmes. Au fantastique so*cial du roman de Pierre Véry, qui a* signé lui-même l'adaptation, le scénario et les dialogues de ce film, Jacques Becker a substitué un réalisme psychologique, une étude de mœurs où l'on ne retrouve pas la paysannerie édifiante que voulait exalter, à l'époque (1942), le régime de Vichy. Une intrigue sentimentale et une fin optimiste tempèrent à peine la noirceur de la description d'un clan attaché à la propriété, à l'argent, rongé par des conflits internes, des jalousies. Les acteurs – Fernand Ledoux, Robert Le Vigan, Georges Rollin, Blanchette Brunoy, Germaine Kerjean, Line Noro, Albert Rémy, Louis Seigner... – avaient été parfaitement choisis et dirigés. Et Becker, dont c'était le deuxième film après *Dernier Atout*, y gagna un grand succès public. – *J. S.*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

18.30 Exclusif.
19.05 Le Bigdil.
20.00 Journal, Météo.
20.48 Trafic infos.
20.55 Les Années Tubes.
23.15 Sans aucun doute. Les arnaques en tout genre.
1.05 TF1 nuit, Météo.
1.15 Tribunal. Privée de cantine.

FRANCE 2

18.15 Friends.
18.45 Cap des Pins.
19.10 1000 enfants vers l'an 2000.
19.20 Qui est qui ?
19.50 L'Euro.
19.51 et 0.15 Au nom du sport.
19.55 Météo, Journal, Météo.
20.45 Point route.
20.55 Avocats et associés. *Radiée. Le voisin du dessous.*
23.05 Bouillon de culture. Passions dévorantes.
0.20 Journal, Météo.

FRANCE 3

18.20 Questions pour un champion.
18.48 Un livre, un jour.
18.52 L'Euro, mode d'emploi.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Le Kadox.
20.35 Tout le sport.
20.40 Le Journal de l'Open *de Paris-Bercy.*
20.55 ▶ Thalassa. Sur la Route du rhum.
22.05 Faut pas rêver. Mauritanie : Les escadrons nomades. Brésil : Le poète des pauvres. Italie : La course aux bœufs.
23.05 Météo, Soir 3.
23.30 ▶ *Les Dossiers de l'Histoire.* La Victoire de 1918.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 20.15
18.30 Nulle part ailleurs. Invités : Doc Gynéco, Bernard Tapie, Elliott Smith.
20.15 Football. 20.30 Marseille - Monaco.
22.35 Un beau jour ■ Film. Michael Hoffman.
0.20 4 3 2 1 Opération Lune. Film. Primo Zeglio (v.o.).

ARTE

19.00 Tracks.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Palettes, portrait du Fayoum. Le dernier regard, *L'Européenne.*
20.45 L'Amour dans les filets. Téléfilm. Klaus Gietinger.
22.15 Grand format. Fantômes de Tanger. Film documentaire. E. Cozarinsky.
23.40 Savoy-Hotel 217 ■■ Film. Gustav Ucicky (v.o.).
1.15 Le Dessous des cartes. La Nouvelle-Calédonie.
1.25 Rashômon ■■■ Film. Akira Kurosawa (v.o.).

M 6

19.00 FX, effets spéciaux, la série.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Notre belle famille.
20.35 La Famille Touvabien.
20.40 Décrochage info, Politiquement rock.
20.50 Le Pyromane. Téléfilm. Carlo Rola.
22.40 Buffy contre les vampires. La face cachée.
23.35 Au-delà du réel. Le camp.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Agora. Jacques Prévot (*Les Libertins du XVIIe siècle*).
21.00 Black and Blue.
22.10 Fiction. *Au bout du comptoir, la mer !*, de Serge Valletti.
23.00 Nuits magnétiques. Coupé, rêvé, collé.

FRANCE-MUSIQUE

20.05 Concert franco-allemand. Œuvres de Sibelius, Kirchner.
22.30 Musique pluriel. Œuvres *de Levaillant, Xenakis, Page et Plant.*
23.07 Jazz-club. Dimitri Naiditch, piano et le quartette de Laurent Blumenthal.

RADIO-CLASSIQUE

20.15 Les Soirées. Œuvres de C.P.E. Bach.
20.40 Les Soirées. Liszt, les années virtuoses. Œuvres de Liszt, Berlioz, Beethoven, Schubert.
23.00 Opéra. *Souvenirs de la maison des morts*, de Janacek, par le Chœur philharmonique de Prague et l'Orchestre philharmonique tchèque, dir. Neumann.

SAMEDI 7 NOVEMBRE

FILMS DU JOUR

11.20 **Party** ■■
Manoel de Oliveira (France - Portugal, 1996, 90 min). Cinéstar 2

13.05 **After Dark, My Sweet** ■■
James Foley (Etats-Unis, 1990, v.o., 110 min). Ciné Cinémas

14.00 ***Mademoiselle Gagne-Tout*** ■■
George Cukor (Etats-Unis, 1952, N., 95 min). Ciné Classics

14.35 **Indiscrétions** ■■
George Cukor (Etats-Unis, 1940, N., v.o., 110 min). Cinétoile

16.30 **Lady Be Good** ■■
Norman Z. McLeod (Etats-Unis, 1941, N., 120 min). Mezzo

16.55 **La Cible humaine** ■■
Henry King (Etats-Unis, 1950, N., v.o., 85 min). Ciné Classics

23.10 ***Mean Streets*** ■■
Martin Scorsese (Etats-Unis, 1973, 110 min). Cinétoile

1.00 **Ombres et brouillard** ■■■
Woody Allen (Etats-Unis, 1991, N., 85 min). Cinéstar 1

1.05 ***Les Duellistes*** ■■
Ridley Scott (Grande-Bretagne, 1977, 95 min). Arte

2.00 **Marie Stuart** ■■
Carl Froelich (Allemagne, 1940, N., v.o., 110 min). Ciné Classics

2.25 **Zoulou** ■■
Cyril Endfield (Grande-Bretagne, 1963, v.o., 135 min). Cinétoile

3.45 **Guantanamera** ■■
T. Gutierrez Alea et J. Carlos Tabio (Cuba, 1995, 110 min). Cinéstar 2

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

12.10 et 17.40 Le Monde des idées. *Thème* : La crise de la BNF. Invités : Jean-Pierre Angremy et Pierre Nora. LCI

MAGAZINES

13.45 Pendant la pub. Invité : Pierre Arditi. TMC
14.10 Strip-tease. Mama Lotti Goes Classic. Paraboles. Faïma la rapeuse. Prenez, ceci est mon corps. RTBF 1
14.30 Le Magazine de l'Histoire. Spéciale rentrée des classes. Invités : Nicole Bacharan, Michèle Le Dœuff, Jean-Noël Luc, Xavier Raufer. Histoire
16.30 De l'actualité à l'Histoire. La modernisation de la vie politique. Invités : Jean-Luc Parodi, Nicole Catala, Pierre Rosenvallon. Histoire
17.30 Envoyé spécial, les années 90. De Vesoul à Zagreb. Les dopés *du sport. Invités : Jacques Rupnik*, Jean-Pierre Karaquillo. Histoire
19.00 Histoire parallèle. Semaine du 7 novembre 1948. Elections aux Etats-Unis : victoire de Truman. Invité : Bernard Sinsheimer. Arte
20.00 Thalassa. Pas de quartier pour les pingouins. TV 5
20.45 Le Magazine de l'Histoire. Invités : Patrick Eveno, Claude Aziza, Jean-Marie Rouart, Philippe Sollers. Histoire
21.00 Faut pas rêver. Autriche : L'étrange coutume d'Hallstatt. France : La vallée du verre. Chine : Les haleurs du Shennong. Invité : Paolo Conte. TV 5
21.35 Metropolis. Le musée national du Palais de Taïpeh. Angelopoulos. Supports / Surfaces : Louis Cane. Arte
21.50 Ciné-Cinécourts. Le mois de la photo. Avec Johan Van der Keuken. Ciné Cinémas
22.40 Strip-tease. Défilé tricolore. Le veau d'or. Baisers volés. Le petit tailleur jaune. France 3
23.05 T'as pas une idée ? Invité : Albert Uderzo. Canal Jimmy

DOCUMENTAIRES

17.40 John Glenn. TSR
18.05 Les Sectes, mensonges et idéaux. [4/5]. La Cinquième
18.15 Fins de saisons. Planète
18.15 Voyage au cœur du règne animal. *Madre de Dios*, les loutres géantes d'Amazonie. Odyssée
18.30 Ceux qui se souviennent. [1 et 2/7]. Histoire
19.00 A la découverte du Père-Lachaise. Odyssée
19.40 Les Grandes Batailles du passé. [1/28]. Troie, 1250-1240 avant J-C. Planète
19.50 Entre paradis perdu et terre promise. Odyssée
20.35 Planète animal. Tuer pour vivre. [3/5] Combats au fil de l'eau. TMC
20.35 Le Siècle Stanislavski. [1/3]. Les bâtisseurs d'utopie. Planète
20.45 L'Aventure humaine. Vasco De Gama, du Portugal vers l'inconnu. [3/4]. La route des Indes. Arte
20.55 *La Guerre civile* d'Espagne. [5/6]. Odyssée
21.30 Planète Terre. L'Ouest americain [1/8]. Les hommes [1/2]. TMC
21.40 La Quête du futur. [10/22]. Partir ailleurs. Planète
21.45 Au royaume du tigre. [5/6]. Les montagnes des dieux. Odyssée
22.05 Ernst Jünger, journal d'occupation. Planète
22.10 Charles Manson. L'homme qui tua les « sixties ». Canal Jimmy
23.00 Carlo Ginzburg. Histoire
23.05 Preuves à l'appui. [1/6]. L'affaire Keko. Planète
23.30 Arctique, les mystères du narval. [3/13]. Odyssée
23.55 El Choco. Les secrets de la forêt colombienne. Planète
0.00 ▶ Corpus Christi. [1/12]. Crucifixion. Histoire
0.00 Impressionnisme, les origines. Odyssée
0.05 Music Planet. Cheb Mami, le môme. Arte

SPORTS EN DIRECT

12.00 ▶ Voile. Route du rhum 98. Invité : Loïc Peyron. France 3
13.00 Snowboard. ISF Boardercross World Tour. Finales. Eurosport
13.45 Tennis. Open messieurs *de Paris-Bercy. Demi-finale.* France 2
14.00 Basket-ball. Pro A : Cholet - Antibes. Canal +
16.00 Tennis. Open messieurs de Paris-Bercy. Eurosport
16.30 Rugby. Coupe d'Europe. Stade Français - Bègles-Bordeaux. France 2
17.00 Hockey sur glace. Championnat du monde. France - Slovénie. AB Sport
20.05 ▶ Voile. Route du rhum 98. Passage des écluses de Saint-Malo. Avec Jean-Luc Van der Hedde. France 3
20.25 Basket-ball. Pro A : Chalon - Pau-Orthez. Eurosport
23.00 Cyclisme. Les six jours de Munich. Eurosport

MUSIQUE

18.30 Requiem K626, de Mozart. Par The English Baroque Soloists et The Monteverdi Choir, chef de chœur : Elisabeth Wilcox, dir. John Eliot Gardiner. Avec Barbara Bonney, Anne-Sofie von Otter. Mezzo
19.40 Berio. Par l'Orchestre de la Suisse italienne, dir. Luciano Berio. Avec Cathy Berberian, mezzo-soprano, Anthony Di Bonaventura, piano. Muzzik
20.15 La Symphonie concertante de Mozart. Avec Armin, violon ; *Hirofumi Fukai, alto.* Muzzik
20.30 Cosi fan tutte. Opéra de Mozart. Mise en scène. John Eliot Gardiner. Par The English Baroque Soloists et The Monteverdi Choir, dir. John Eliot Gardiner. Mezzo
23.10 Brendel joue Schubert. Muzzik
0.00 Montserrat Caballé. Manuel Burgueras, piano. Œuvres de Vivaldi, Rossini, Granados, Mompou, Toldrá, Turina. Muzzik

TÉLÉFILMS

20.55 *Les Ritals.* Marcel Bluwal [1 et 2/2]. Téva
22.35 Les Accros du crash. Petra Haffter. Arte
23.00 Meurtre contre remboursement. Alan Metzger. 13ème Rue
23.15 Hollywood Night. La Protection. Scott Paulin. TF 1

SÉRIES

18.35 Two. Coincé entre deux causes. Série Club
19.45 La Vie à cinq. Rupture. Téva
20.30 L'Inspecteur Lavardin. Le Diable en ville. Festival
20.35 H. Le manuscrit. Canal +
20.50 Le Caméléon. Effets spéciaux. M 6
20.55 Blague à part. A ta mémoire. Canal +
21.00 Anne Le Guen. Le Mystère de la crypte. France 3
21.20 Spin City. L'appartement. Canal +
21.45 The Sentinel. *La faute du père.* M 6
22.13 High Incident. Shake, Rattle And Roll (v.o.). 13ème Rue
22.45 Profiler. Marqué aux fers. M 6
0.05 Star Trek, Deep Space Nine. Prologue. Canal Jimmy

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
Le nom qui suit le genre de l'émission (film, téléfilm, etc.) est celui du réalisateur.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■■ Ne pas manquer.
■■■ Chef-d'œuvre ou classiques
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● **23.00 RFO Sat**
Samba

Chronique d'un genre populaire

LA MUSIQUE brésilienne n'est pas qu'une musique balancée dans les supermarchés et les ascenseurs. Elle n'est pas non plus le support autorisé des déhanchements de mulâtresses dévêtues. Les clichés ont la vie dure, et le grand pays musical – sixième marché mondial du disque, juste derrière la France –, où chaque individu entretient un rapport intime avec la chanson, a souffert de cette entreprise de réduction touristique. Les clichés ont aussi leur vérité, mais pour y accéder, il faut un peu décoller de l'impression première.

Oui, Rio de Janeiro est imprégné de samba. Mais cette musique est un monde en soi, structuré en écoles, en *blocos*, éventuellement en mafia. Des centaines de milliers d'amateurs se rendent chaque semaine non seulement dans les *ensaios* (répétitions) des écoles de samba les plus prestigieuses, mais ils chantent aussi dans des bars comme le Bip-Bip, un mouchoir de poche de Copacabana tenu par Alfredo, un amoureux de la samba mais également du *choro*, un genre instrumental très élaboré, doux, mélodique.

Dans les quartiers, anonymes ou stars de la samba populaire, telle Beth Carvalho, se réunissent parfois le dimanche au coude-à-coude pour passer en revue le répertoire. Ailleurs, de vieilles dames, des pratiquants de la religion afro-brésilienne, la *macumba*, se relaient afin de garder intactes les bases ancestrales, tambours, incantations, qui présidèrent à la naissance du genre. Mais la samba, c'est aussi une chronique sociale permanente. Ses représentants les plus dignes (Martinho da Villa, Paulinho da Viola, Fundo do Quintal...), qui en déclinent les nuances les plus opposées – de la fête sans prétention à la poésie complexe –, rappellent que sa vitalité tient au fait qu'elle n'a jamais été déconnectée du quotidien des gens de la rue, ni des bouleversements sociaux.

« Samba » constitue une plongée profonde dans les musiques brésiliennes. Son réalisateur Yves Billon n'a rien laissé au hasard : interviews, fêtes, bals, images d'archives donnent sa richesse à cette *série documentaire en cinq* volets signée par un globe-trotter de la musique.

Véronique Mortaigne

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.50 MacGyver.
14.50 Alerte à Malibu.
15.40 Flipper.
16.35 Dingue de toi.
17.10 Hercule.
18.00 Sous le soleil.
19.00 Melrose Place.
19.50 Bloc modes.
20.00 Journal, Météo.
20.55 Drôle de jeu.
23.15 Hollywood Night. La Protection. Téléfilm. Scott Paulin.
0.55 Formule foot.
1.30 TF 1 nuit, Météo.

FRANCE 2

13.40 et 16.10, 18.05 Samedi sport. 13.45 Tennis : Open de Paris-Bercy. 15.55 Tiercé. 16.30 Rugby : Stade Français - Bègles-Bordeaux.
18.15 Animal Zone.
18.55 1000 enfants vers l'an 2000.
19.05 Helicops.
19.50 et 20.45 Tirage du Loto.
19.55 Au nom du sport.
19.56 Météo, Journal, Météo.
20.55 Sébastien et les saltimbanques.
23.10 Tout le monde en parle. Pourquoi ça a du succès ?
0.45 Journal, Météo.
1.05 Tennis. Open de Paris-Bercy.

FRANCE 3

14.05 Le Magazine du cheval.
14.40 Les Pieds sur l'herbe.
15.10 Destination pêche.
15.40 Couleur pays.
18.10 Expression directe.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 et 1.15 Un livre, un jour.
18.55 *Le 19-20 de l'information*, Météo.
20.05 ▶ Voile. Route du Rhum 98.
20.40 *Tout le sport.*
20.45 Le Journal de l'Open de Paris-Bercy.
21.00 Anne Le Guen. Le Mystère de la crypte.
22.40 Strip-tease.
23.40 Météo.
23.42 *L'Euro, mode d'emploi.*
23.45 Soir 3.
0.05 et 1.10 Saturnales. Journal des spectacles.
0.15 Saturnales. Eclats de voix. Carnet de route à Auch.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 14.00
13.30 C'est ouvert le samedi.
14.00 Basket-ball. Cholet - Antibes.
15.40 Football américain.
17.05 Magninnis, flic ou voyou.
▶ *En clair jusqu'à 20.35*
17.55 Décode pas Bunny.
18.25 La Légende de Calamity Jane. [9/13].
19.00 T.V. +.
20.00 Les Simpson.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.30 Samedi comédie. 20.35 H. [3/20]. Le manuscrit. 20.55 Blague à part. [3/20]. Emménagement. 21.20 Spin City. L'appartement. 21.45 South Park. Chirurgie esthétique.
22.15 Jour de foot.
23.00 Supplément détachable.
23.39 Soirée French Love. 23.40 French love. Documentaire. 0.30 Le Journal du hard. 0.40 Anthologie de séquences interdites... Classe X.

LA CINQUIÈME/ARTE

13.30 Le Magazine Ciné.
14.00 Fête des bébés.
14.30 Le Journal de la santé.
15.00 Correspondance pour l'Europe.
15.30 Les Aventuriers de l'Egypte ancienne. [8/12].
16.00 Sur les chemins du monde.
16.05 Le Vietnam.
17.00 Voyage. Vienne.
17.30 100 % question.
18.05 Les Sectes, mensonges et idéaux. [4/5].
19.00 Histoire parallèle. Semaine du 7 novembre 1948. Elections aux Etats-Unis : victoire de Truman.
19.45 Météo, Arte info.
20.05 Le Dessous des cartes.
20.15 Hale and Pace. [6/7].
20.45 L'Aventure humaine. Vasco De Gama, du Portugal vers l'inconnu [3/4].
21.35 Metropolis. Le musée national du Palais de Taïpeh. Angelopoulos. Supports - Surfaces : Louis Cane.
22.35 Les Accros du crash. Téléfilm. Petra Haffter.
0.05 Music Planet. Cheb Mami, le môme.
1.05 Les Duellistes ■■ Film. Ridley Scott.

M 6

13.20 Code Quantum.
14.15 La Belle et la Bête.
15.10 Fame L.A.
16.10 Raven.
17.10 Amicalement vôtre.
18.10 Mission impossible, 20 ans après.
19.10 Turbo.
19.45 Warning.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Plus vite que la musique.
20.40 Ciné 6.
20.49 La Trilogie du samedi. 20.50 Le Caméléon. Effets spéciaux. 21.45 The Sentinel. La faute du père. 22.45 Profiler. Marqué aux fers.
23.35 La vengeance m'appartient. *Téléfilm. Gary Nelson.*

RADIO

FRANCE-CULTURE

18.35 Profession spectateur. Carrefour : Théâtre au féminin.
20.00 Nouveau répertoire dramatique. Entretien avec David Zane Mairowitz ; 20.08 *Albanie à croquer*, de David Zane Mairowitz ; 21.45 *Le Fada*, de Madeleine Daïk.
22.35 Opus. Variations sur un thème de Pierre Alechinsky.
0.05 Le Gai Savoir. Jean-François Girard.

FRANCE-MUSIQUE

18.00 Concert. Œuvres de Copland, Barber, Puccini, Ravel.
19.07 A l'Opéra. Entretiens *de Louis Langrée, Moshe Leiser* et Patrice Caurier.
20.00 Ariane et Barbe-Bleue. Opéra de Dukas. Par le Chœur et l'Orchestre national de Lyon, dir. Louis Langrée.
23.07 Présentez la facture. Autour des facteurs et des luthiers lyonnais.

RADIO-CLASSIQUE

19.00 Intermezzo. Election du Choc des mélomanes 1998.
20.00 Claude Debussy et Stéphane Mallarmé. *Apparition*, de Debussy ; *Le Vaisseau fantôme*, ouverture, de Wagner. Œuvres de Debussy, Wagner, Schoenberg, Ravel, Bach.
22.00 Da Capo. Julius Katchen, piano. Œuvres de Mendelssohn, Chopin, Franck, Liszt, Brahms, Beethoven.

Le Monde
SAMEDI 7 NOVEMBRE 1998

Waterloo, morne gare

par Pierre Georges

EST-CE par désœuvrement ? Par souci de se singulariser ? Par envie de provoquer et l'Anglais et le sourire ? Par une sorte de fidélité à des racines ancestrales qui feraient de lui un lointain descendant de Guillaume le Conquérant ? Est-ce enfin parce qu'il s'appelle Longuépée, Florent de son prénom, et que ce patronyme oblige ?

Toujours est-il que ce conseiller régional d'Ile-de-France, RPR tendance Séguin, dont les plus hauts faits d'armes, rapporte la chronique, consistèrent à porter le fer contre les hordes balladuriennes et saxonnes, vient de prendre une initiative héroïque. Après y avoir mûrement réfléchi – tant le fait n'est pas vraiment nouveau –, il a considéré que cela ne pouvait plus durer. Et même que cela n'avait que trop duré. Il a donc écrit à Tony Blair pour demander que cessent le scandale et l'outrage : au nom de l'Europe, de la paix, de l'Eurostar, de l'entente cordiale, débaptisez, please, Waterloo Station. *« Vous conviendrez, j'en suis certain, du malaise que peuvent ressentir les Français partis de la gare du Nord lorsqu'ils sont accueillis à la gare de Waterloo. »*

Waterloo, quel malaise en effet ! L'initiative tardive mais courageuse de l'édile parisien serait probablement restée assez vaine, comme un tapage dans le désert, du moins si elle n'était venue à la connaissance de la presse insulaire. Et surtout si elle ne s'était accompagnée des pires menaces. Florent Longuépée, dont l'influence est notoire dans le 10e arrondissement de la capitale, a en effet promis de tout faire, au cas où l'Anglais ne se soumettrait pas, pour que les représailles les plus féroces s'exercent. Notamment en débaptisant la gare du Nord pour en faire la gare de Fontenoy. En mémoire d'une fameuse déculottée infligée par les troupes du maréchal de Saxe à une coalition anglo-hollandaise. Ah, çà ! Messieursles Anglais, débaptisez les premiers !

L'affaire était constituée ! Et la presse britannique, comme à la parade, s'en est emparée. A sa manière, évidemment, toute faite d'humour et de moquerie. Articles vengeurs, éditoriaux sarcastiques, le pays des Longuépée en a pris pour son grade et sa mémoire.

La contre-offensive insulaire s'est articulée, en fait, autour de trois axes. *Primo*, quitte à débaptiser, autant débaptiser d'abord devant sa porte ! Et ce n'est tout de même pas le Paris de la gare d'Austerlitz, du pont et du métro de Solférino, de la station Sébastopol ou de la station Stalingrad qui va nous donner des leçons d'héroïque mémoire. *Secundo*, une gare de Fontenoy, la menace nous fait pleurer de rire. Une victoire française, Fontenoy ? Ah ! Il vous a fallu chercher bien loin pour en trouver une ! Et Azincourt, souvenez-vous d'Azincourt ! *Tertio*, ce qui est fait est fait. Il n'y a pas à y revenir. Waterloo exista. Et Trafalgar aussi, avant que d'être square. *« Les vieilles batailles ne meurent jamais. »* Ainsi commence, ce jour, l'éditorial du *Times*.

Et ainsi s'achève, sous le quolibet et le rire, l'offensive-éclair du preux chevalier de Longuépée contre Waterloo, morne gare !

Menaces de famine et d'épidémies dans le sillage du cyclone Mitch

Les chefs d'Etat d'Amérique centrale se réunissent lundi 9 novembre

LE BILAN des victimes du cyclone Mitch, en Amérique centrale, ne cesse de s'alourdir. Selon les dernières estimations officielles, on dénombrait, jeudi 5 novembre, près de 11 500 morts, 13 000 disparus et 2,8 millions de sinistrés, en majorité au Honduras et au Nicaragua, où des dizaines de villages ont été rayés de la carte par les inondations et les glissements de terrain. C'est désormais la situation précaire de dizaines de milliers de survivants, menacés de famine et d'épidémies, qui préoccupe les gouvernements des pays touchés.

Les chefs d'Etat des pays d'Amérique centrale doivent se réunir, lundi 9 novembre, à San Salvador, pour évaluer les conséquences humaines et économiques de la tragédie et définir des actions communes. Cette conférence sera précédée d'une réunion à huis clos des ministres des affaires étrangères, vendredi, à l'aéroport international de San Salvador.

Le président nicaraguayen, Arnoldo Aleman, a reconnu, jeudi soir, que le nombre de morts dans son pays atteindrait ou dépasserait les 4 000. On dénombre par ailleurs 2 000 disparus et de 730 000 à 1 million de sinistrés. Au Honduras, le bilan des morts restait de 7 000 et le président Carlos Flores a estimé que les disparus étaient au nombre de 11 000. 1 932 480 personnes se trouvaient sans abri ou avaient été directement affectées, soit plus du tiers de la population. Le Guatemala compte, selon le président Alvaro Arzu, 197 morts et 78 800 sinistrés. 240 personnes ont par ailleurs péri au Salvador.

VAUTOURS ET CHIENS

Dans les deux pays les plus affectés, des dizaines de milliers de personnes se trouvent encore isolées dans des régions totalement inondées par les rivières en crue, où la faim et la maladie sont les nouveaux ennemis à combattre. Dix jours après le passage du cyclone, plusieurs centaines de cadavres en décomposition étaient encore retrouvés. Les morts sont souvent abandonnés sur place aux vautours et aux chiens, ou hâtivement enterrés. Au Nicaragua, devant le risque d'épidémies, la défense civile a ordonné, jeudi, l'interruption de la récupération des cadavres sur les flancs du volcan Casitas, où un glissement de terrain a enseveli cinq villages et tué environ 2 000 personnes. La puanteur et l'insalubrité dans cette zone sont insupportables et *« nous ne devons pas exposer les gens qui n'ont pas la protection adéquate »*, a indiqué Carlos Caceres, responsable de la défense civile locale. 500 cadavres ont par ailleurs été retrouvés jeudi à Wiwili, traversée par le Rio Coco en crue, dans une région cernée par les eaux et isolée après la destruction de toutes les voies de communication. *« La situation des réfugiés y est très critique »*, a indiqué à l'AFP Clara Billot, de l'organisation Médecins sans frontières (MSF). Les sinistrés guettent le ciel dans l'espoir qu'un hélicoptère déposera des aliments, des vêtements ou des médicaments.

Au Honduras, la présence de cadavres en décomposition accroît aussi les risques d'épidémies de choléra, de dengue et de malaria. Abandonnés parmi les décombres, les corps sont la proie des vautours, notamment sur les berges nauséabondes de la rivière Choluteca, qui traverse Tegucigalpa. Seuls 10 % des habitants de la capitale ont encore accès à l'eau après la rupture des canalisations. – *(AFP.)*

M. Schröder promet aux Polonais un processus accéléré d'adhésion à l'UE

VARSOVIE
de notre correspondant

« Je suis chancelier et pas prophète. Helmut Kohl était plus prophète que moi, et il n'est plus chancelier » : c'est par cette pirouette que le nouveau chef du gouvernement allemand, Gerhard Schröder, qui effectuait jeudi 5 novembre sa première visite à Varsovie, a répondu à ses hôtes polonais qui le pressaient de citer une date pour l'entrée de la Pologne dans l'Union européenne.

Evoquée en son temps par l'ex-chancelier Kohl et le président Jacques Chirac, la perspective d'une intégration en l'an 2000 n'avait jamais été prise tout à fait au sérieux par les Polonais. Mais, à l'inverse, l'absence de tout objectif concret suscite des interrogations et des inquiétudes, que la brève visite de M. Schröder, pas plus que celle de son ministre des affaires étrangères, Joshka Fischer, la semaine dernière, n'ont vraiment dissipées. Le premier ministre Jerzy Buzek a laissé entendre à l'issue des entretiens que cette absence de « date » était regrettable.

Pour rassurer ses interlocuteurs, le nouveau chancelier s'est engagé à *« accélérer les négociations »* lorsque l'Allemagne assurera la présidence de l'Union, à partir du 1er janvier 1999. Ces propos n'ont pas complètement effacé l'effet des déclarations qu'il avait faites en marge du sommet européen de Pörtschach, le 24 octobre, sur le thème : les pays candidats *« ne doivent pas se faire d'illusions »*, les négociations seront *« plus longues et plus difficiles »* que prévu.

Les responsables et la presse polonaise relèvent cependant avec satisfaction que M. Schröder a choisi de venir à Varsovie, après Paris et Londres, mais avant Moscou – et qu'il a décrit la coopération germano-polonaise comme une *« ancre de stabilité »* dans cette partie de l'Europe. Le chancelier a également cherché à apaiser les craintes qu'avaient suscitées les revendications émises par d'anciens expatriés des territoires allemands devenus polonais après la seconde guerre mondiale, qui revendiquent un droit à récupérer leurs biens quand la Pologne sera dans l'Union.

Jan Krauze

Le pessimisme des industriels s'est encore accentué en octobre

SELON L'ENQUÊTE TRIMESTRIELLE publiée vendredi 6 novembre par l'Insee, le pessimisme a encore gagné du terrain dans l'industrie en octobre. L'étude relève que *« la demande globale et la demande étrangère devraient sensiblement ralentir au cours des prochains mois »*. Autre indice de cette détérioration de la conjoncture, les « goulots de production » diminuent : le taux des entreprises dont les capacités de production sont saturées recule à 24 % en octobre, après 30 % en avril. Dans le même temps, le taux d'utilisation des capacités productives pour l'industrie manufacturière chute à 85,3 %, après 86,6 % en avril. Ce diagnostic confirme que, si la croissance française reste tirée par la consommation des ménages, l'industrie hexagonale, très engagée sur les marchés étrangers, est de plus en plus affectée par les turbulences mondiales.

■ **POLLUTION : la préfecture de l'Hérault a interdit, jeudi 5 novembre, le ramassage et la commercialisation des coquillages de l'étang de Thau (Hérault). Une algue toxique, l'*Alexandrium*, suspectée d'avoir des effets nocifs pour la santé humaine, a envahi les eaux de l'étang, ont révélé des analyses réalisées par les services vétérinaires et l'Ifremer.**

Tirage du *Monde* daté vendredi 6 novembre 1998 : 522 917 exemplaires 1-

Le président ivoirien mis en cause dans un trafic de pétrole destiné au régime d'apartheid sud-africain

ABIDJAN
de notre correspondant en Afrique de l'Ouest

Le président ivoirien, Henri Konan Bédié, aurait reçu du régime d'apartheid sud-africain, entre 1989 et 1992, 3 millions de dollars de pots-de-vin en échange de la livraison de pétrole, contrevenant ainsi à l'embargo imposé à l'Afrique du Sud par les Nations unies. M. Bédié était à l'époque président de l'Assemblée nationale ivoirienne. Le quotidien sud-africain *Mail and Guardian*, qui a rapporté ces accusations, affirme qu'elles ont fait surface à l'occasion d'un audit sur la société nationale pétrolière, commandé par le ministre des mines et de l'énergie, Penuell Maduna.

Selon le *Mail and Guardian*, le ministère aurait tenté de garder secret le nom du bénéficiaire de ces pots-de-vins, calculés à raison de 35 cents américains par baril, sur une base de 15 000 barils/jour. Le président Bédié a été récemment reçu au Cap par Nelson Mandela, et celui-ci n'a jamais voulu reprocher à l'actuel président ivoirien la politique de conciliation de son prédécesseur, Félix Houphouët-Boigny, à l'égard du régime d'apartheid.

En Côte d'Ivoire, l'affaire a provoqué un émoi certain. La présidence de la République a fait lire à la télévision un communiqué dans lequel le président Bédié affirme qu'il ne se *« sent nullement mêlé en quoi que ce soit aux séquelles de la politique de l'apartheid que tente d'exorciser l'Afrique du Sud »* et qu'il *« conduit avec responsabilité la politique de son pays en assumant les charges de l'héritage du passé »*.

Pour l'instant, l'opposition ivoirienne manifeste quelque réticence à s'emparer de l'affaire. Laurent Gbagbo, qui dirige le Front populaire ivoirien (social-démocrate), a annoncé qu'il interrogerait le ministre des finances à ce sujet, mais sans se faire d'illusions : *« Nous n'aurons pas de réponse »*, a-t-il déclaré, tout en reconnaissant que *« le juge sud-africain n'a fait que tracer des pistes et n'a pas prononcé de verdict. Ne comptez donc pas sur nous pour accabler, ou laver, le président Bédié »*.

Alassane Ouattara, actuellement directeur adjoint du Fonds monétaire international, et probable candidat à l'élection présidentielle ivoirienne de l'an 2000 contre M. Bédié, s'est aussi gardé de toute attaque, affirmant n'avoir jamais eu connaissance de l'affaire, alors qu'il était premier ministre entre 1989 et 1992.

Dès les années 80, le président Houphouët-Boigny avait prôné une politique de « dialogue » avec l'Afrique du Sud, au mépris des résolutions de l'ONU et de l'OUA. Cette position avait suscité les critiques de l'opposition de gauche, à l'époque illégale. Comme le rappelle M. Gbagbo, *« nous avons toujours soupçonné que ce dialogue cachait en fait des relations commerciales »*.

Thomas Sotinel

Pénalités accrues pour les licenciements de « quinquas »

LA BAISSE tendancielle du nombre de demandeurs d'emplois, depuis un an, en France, ne profite guère aux salariés âgés de cinquante ans et plus. Pire : alors que le chômage, selon les statistiques de septembre, a baissé de 5 % sur un an, il a augmenté, durant la même période, pour les plus de cinquante ans, de 5 % chez les femmes et de 2,9 % chez les hommes.

Le gouvernement va majorer, à partir du 1er janvier 1999, la contribution créée en 1987 par un amendement de Jean-Pierre Delalande, député (RPR) du Val-d'Oise, pour les entreprises qui licencient des salariés de plus de cinquante ans (*Le Monde* du 6 novembre). Selon *La Tribune* du 6 novembre, le montant serait doublé pour les entreprises de plus de cinquante salariés. Une pénalité, fixée entre deux et douze mois de salaire de la personne licenciée, selon son âge, serait versée à l'Unedic.

Au ministère du travail, on confirme l'intention de taxer plus lourdement les entreprises qui licencient des quinquagénaires et, donc, d'augmenter la contribution dite « Delalande » ; mais on précise que tous les paramètres ne sont pas encore fixés. A l'origine, l'amendement prévoyait une pénalité de trois mois de salaire pour les entreprises qui licenciaient des salariés de plus de cinquante-cinq ans. Cette contribution est versée à l'Unedic. En 1992, Martine Aubry, ministre du travail de l'époque, avait, une première fois, étendu et augmenté cette contribution. Les entreprises devaient verser à l'Unedic de un à six mois de salaire de l'employé licencié.

Ce système a rapporté 1,7 milliard de francs au régime d'assurance-chômage en 1997. Sa majoration devrait rapporter 1 milliard de francs de plus. Le dispositif, toutefois, n'a pas pour vocation à améliorer les comptes de l'Unedic. Le régime paritaire percevra, certes, la majoration, mais il verra la participation de l'Etat à son financement diminuer d'autant.

Alain Beuve-Méry

Edmond Maire quitte la présidence des VVF

ANCIEN secrétaire général de la CFDT, Edmond Maire, 67 ans, quittera les Villages Vacances Familles (VVF), qu'il préside depuis dix ans, en avril 1999. D'ici là, il n'exercera plus de fonctions opérationnelles.

Dans le cadre d'une réorganisation annoncée jeudi 5 novembre, M. Maire conserve la présidence de l'association VVF, qui détient 51 % du capital de l'opérateur de tourisme, au côté de la Caisse des dépôts et consignations (CDC, 49 %). Il prend aussi, provisoirement, la présidence du conseil de surveillance. Deux organismes dont le communiqué publié par les VVF prend soin de préciser qu'ils ont *« exclusivement un rôle d'orientation et de surveillance. »* C'est un directoire composé de deux membres qui pilote désormais VVF Vacances, la société qui exploite et commercialise les activités touristiques du groupe. Son président est Olivier Colcombet, 47 ans, un ancien dirigeant des Galeries Lafayette, entré aux VVF en octobre 1997 comme directeur général tandis que Chantal Burger, 44 ans, issue de la CDC, assure la direction générale.

Présentant à la presse les perspectives de l'entreprise, au côté de M. Maire, M. Colcombet a souligné, jeudi, que VVF Vacances (environ 2 000 salariés et 1 milliard de francs de chiffre d'affaires) devrait présenter, *« cette année encore, un léger déficit »*. A terme, l'objectif est de *« dégager un résultat net positif de 30 millions de francs »*.

M. Maire avait engagé un plan social touchant 140 personnes (40 suppressions d'emploi, 100 mutations), controversé puisqu'il intervenait à l'issue d'un accord de réduction du temps de travail (RTT) conclu dans le cadre de la loi Robien. *« Un accord de RTT n'est pas, ne peut pas être une assurance tous risques*, a affirmé, jeudi, M. Maire. *La progression de l'activité a été plus lente que prévu. Or, le dispositif Robien ne prévoit aucune souplesse en cas de fluctuation d'activité. »* Il a précisé qu'il n'y aurait pas de *« licenciements sans reclassement »*.

هكذا من الأصل